



HAL
open science

Châtillon (69380), archaeological surveys, Route des Eparcieux (69380), Châtillon – La Roche

Jules Ramona, Romain Guichon, Emma Bouvard-Mor, Thomas Cerisay, Aurélie Crausaz, Aline Colombier-Gougouzian, Nicolas Dubreu, Clémence Mège, Emmanuel Bernot, Stéphane Gaillot, et al.

► **To cite this version:**

Jules Ramona, Romain Guichon, Emma Bouvard-Mor, Thomas Cerisay, Aurélie Crausaz, et al.. Châtillon (69380), archaeological surveys, Route des Eparcieux (69380), Châtillon – La Roche. Service archéologique de la ville de Lyon; Archeodunum; Université Lyon 2 Lumière. 2018. <hal-04815693>

HAL Id: hal-04815693

<https://hal.science/hal-04815693v1>

Submitted on 3 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

CHÂTILLON (Rhône 69)



La Roche

Rapport de sondages 6 - 18 août 2018

Code INSEE n° 69050

Arrêté d'autorisation de sondage n° 2018/359 (27/03/2018)

Code opération patriarche n° 69050 2212967

Sous la direction de
Jules RAMONA
Romain GUICHON

Avec la collaboration de

Emma BOUVARD-MOR
Emmanuel BERNOT
Thomas CERISAY
Aurélie CRAUSAZ
Aline COLOMBIER-GOUGOUZIAN
Nicolas DUBREU
Stéphane GAILLOT
Marie LAFONT
Chloé LANDRIEUX
Marjorie LEPELIER
Claudia LOZANO
Nicolas MANZONI
Clémence MÈGE
Kevin PERRY

Avertissement

Les rapports de fouille constituent des documents administratifs communicables au public dès leur remise au Service Régional de l'Archéologie, suivant les prescriptions de la loi n° 78-753 du 17 juillet modifiée relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, ils pourront être consultés; les agents des Services régionaux de l'archéologie rappelleront à tout demandeur les droits de propriété littéraires et artistiques possédés par les auteurs et les contraintes qui en résultent pour tout consultant. Les prises de notes et les photocopies sont utilisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre du droit de courte utilisation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage. Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (Loi n°78-753 du 17 juillet, art. 10)

Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.

Châtillon (Rhône)

La Roche

Rapport de sondages (6-18 août 2018)

Illustration de couverture : Vue aérienne du site en direction du nord

Élaboration

Jules RAMONA (coordination, rédaction)

Romain GUICHON (coordination, rédaction)

Avec les collaborations de

Emma BOUVARD-MOR (étude archéo-anthropologique), Emmanuel BERNOT (étude du matériel lapidaire), Thomas CERISAY (étude des terres cuites architecturales), Aurélie CRAUSAZ (étude du petit mobilier), Aline COLOMBIER-GOUGOUZIAN (étude du mobilier en verre), Nicolas DUBREU (étude des monnaies), Stéphane GAILLOT (étude géomorphologique), Marie LAFONT (étude archéo-anthropologique, coll.), Chloé LANDRIEUX (étude céramologique, coll.), Marjorie LEPERLIER (étude des enduits peints), Claudia LOZANO (étude du petit mobilier, rédaction), Nicolas MANZONI (étude des enduits peints), Clémence MÈGE (étude céramologique, coll.), Kevin PERRY (étude archéozoologique).

Infographie

Claudia LOZANO, Aurèle PIGNOLET, Jules RAMONA

Mise en page

Eric SOUTTER

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques	7
Fiche signalétique du site.....	7
Générique de l'opération	9
Notice scientifique.....	11
Copie de l'Arrêté d'autorisation de sondage n° 2018/359	14
Remerciements.....	16
1. Contexte de l'opération	17
1.1. Cadre scientifique.....	17
1.2. Contexte géomorphologique <i>S. Gaillot</i>	17
1.2.1. Cadre géographique.....	17
1.2.2. Pédologie.....	18
1.2.3. Autres éléments de géographie physique.....	18
1.2.4. Résultats.....	21
1.3. Contexte archéologique <i>R. Guichon</i>	22
1.3.1. Contexte archéologique régional.....	22
1.3.2. Historique des recherches sur le site de La Roche.....	24
1.4. Stratégie et méthodes mises en œuvre.....	25
2. Description des vestiges	27
2.1 Sondage 1 <i>J. Ramona</i>	27
2.1.1. État 1.....	28
2.1.2. État 2.....	29
2.1.3. État 3.....	30
2.1.4. État 4.....	37
2.1.5. État 5.....	45
2.2 Sondage 2 <i>C. Lozano</i>	48
2.2.1. État 1.....	48
2.2.2. État 2.....	48
2.2.3. État 3.....	48
2.2.4. État 4.....	49
2.2.5. État 6.....	49
2.3 Sondage 3 <i>R. Guichon</i>	50
2.3.1. État 1.....	50
2.3.2. État 2.....	50
2.3.3. État 3/4.....	51
2.3.4. État 5.....	52
2.3.5. État 6.....	52

3. Études spécialisées	53
3.1. Étude archéo-anthropologique <i>E. Bouvard-Mor, M. Lafont</i>	53
3.2. Étude céramologique <i>C. Mège, C. Landrieux</i>	58
3.3. Étude du petit mobilier <i>A. Crausaz, C. Lozano</i>	71
3.4. Étude des monnaies <i>N. Dubreu</i>	73
3.5. Étude du mobilier en verre <i>A. Colombier-Gougouzian</i>	77
3.6. Étude archéozoologique <i>K. Perry</i>	78
3.7. Étude des terres cuites architecturales <i>T. Cerisay</i>	82
3.8. Étude des enduits peints <i>M. Leperlier, N. Manzoni</i>	86
4 Synthèse et perspectives de recherches <i>J. Ramona, R. Guichon</i>	91
4.1 Synthèse des occupations.....	91
4.2 Perspectives de recherche.....	97
Bibliographie	99
Annexes	192
Annexe 1. Inventaire des unités stratigraphiques (US).....	192
Annexe 2. Inventaire de la documentation	197
Annexe 3. Inventaire des photographies numériques.....	198
Annexe 4. Inventaire du matériel anthropologique	216
Annexe 4b. Sépulture SP 5-36: estimation de l'âge au décès.....	216
Annexe 4c1. Sépulture SP 5-36: diagnose sexuelle (<i>Murail et al. 2005</i>).....	217
Annexe 4c2. Sépulture SP 5-36: diagnose sexuelle (<i>Bruzek 2002</i>).....	217
Annexe 5. Inventaire de la céramique	218
Annexe 6. Inventaire du petit mobilier	230
Annexe 7. Inventaire du mobilier en verre.....	233
Annexe 8. Inventaire de la faune	235
Annexe 9. Inventaire des terres cuites architecturales.....	242
Annexe 10. Inventaire des enduits peints.....	245
Annexe 11. Inventaire du mobilier lapidaire	246
Annexe 12. Fiche de synthèse géopédologique.....	247
Annexe 13. Profil de sol.....	249
Annexe 14. Communication.....	250

Données administratives, techniques et scientifiques

Fiche signalétique du site

Localisation du site

Région :	Auvergne-Rhône-Alpes
Département :	Rhône
Commune :	Châtillon 69380
Adresse :	La Roche / Route des Éparcieux
Code INSEE :	69050
Code opération Patriarche :	2212967
Références cadastrales :	parcelle C 190
Coordonnées Lambert RGF93 – CC46 :	X: 1826855.16; Y = 5188747.67
Altimétrie NGF :	Z sup. max. = 249.30 m NGF; Z sup. min. = 245.00 m NGF
Statut du terrain :	Privé
Surface Sondée :	107 m ²
Propriétaire :	Fabien Chasselay, 123 chemin de la Roche, 69380 Châtillon.

Nature et référence de l'opération

Type d'opération :	sondages
Arrêté d'autorisation de sondage :	N° 2018/359
Responsable scientifique et organisme de rattachement :	Jules Ramona (SAVL, UMR 5138)
Dates d'intervention sur le terrain :	du 6 au 18 août 2018

Mots-clés du Thésaurus

Thésaurus «Chronologie»

- Paléolithique
 - inférieur
 - moyen
 - supérieur
 - Mésolithique et Epipaléolithique
- Néolithique
 - ancien
 - moyen
 - récent
 - Chalcolithique
- Protohistoire
 - Âge du Bronze
 - ancien
 - moyen
 - final
 - Âge du Fer
 - Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut Empire (jusqu'en 284)
 - Bas Empire (de 285 à 476)
- Epoque médiévale
 - Haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - Bas Moyen Âge
- Temps modernes
- Epoque contemporaine
 - Ere industrielle

Thésaurus « Interprétation »

Sujet et thèmes

- Edifice public
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Bâtiment commercial
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abris
- Mégalithe
- Artisanat alimentaire
- Argile: atelier
- Atelier métallurgique
- Artisanat
- Autre:

Mobilier

- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- Autre:

Etudes spécifiques

- Géologie, pédologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Dendrochronologie
- Palynologie
- Carpologie
- An. de céramique
- An. de métaux
- Acq. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- Autre: Verre, Peinture,
Terre cuite architecturale,

Générique de l'opération

Suivi administratif et contrôle scientifique

Frédéric Letterlé, Laure Devillard, Emmanuelle Boissard
DRAC Auvergne-Rhône-Alpes - Service régional de l'archéologie

Financement

Ministère de la Culture et de la Communication
DRAC Auvergne-Rhône-Alpes - Service régional de l'archéologie
Commune de Châtillon

Partage administratif et gestions des crédits

Association GAROM

Responsable d'opération

Jules Ramona (SAVL)

Intervenants phase terrain

Codirection des sondages :

Jules Ramona (SAVL)
Romain Guichon (Archeodunum)

Équipe de fouille :

Thomas Cerisay (Université Lumière Lyon 2)
Marie Lafont (Université Lumière Lyon 2)
Chloé Landrieux (Université Lumière Lyon 2)
Kevin Perry (Université Lumière Lyon 2)
Rachel Hédan (Université Lumière Lyon 2)
Claudia Lozano (Université de Lausanne)
Serena Lombardo (Université de Lausanne)
Jean Ramona
Philippe Ramona

Photogrammétries :

Aurèle Pignolet (Archeodunum)

Terrassement :

Jérôme Budillon (BJ T.E.C)

Intervenants post-fouille

Coordination, rédaction :

Jules Ramona (SAVL)
Romain Guichon (Archeodunum)

Lavage, conditionnement :

Équipe de fouille

Infographie :

Claudia Lozano (Université de Lausanne)
Aurèle Pignolet (Archeodunum)
Jules Ramona (SAVL).

Etudes spécialisées :

Géomorphologie : Stéphane Gaillot (SAVL)
Archéo-anthropologie : Emma Bouvard-Mor (SAVL), Marie Lafont (Université Lumière Lyon 2)
Céramologie : Clémence Mège (SAVL), Chloé Landrieux (Université Lumière Lyon 2)
Petit mobilier : Aurélie Crausaz (Archeodunum), Claudia Lozano (Université de Lausanne)
Monnaies : Nicolas Dubreu (Université Lumière Lyon 2)
Verre : Aline Colombier-Gougouzian (UMR 5138)
Archéozoologie : Kevin Perry (Université Lumière Lyon 2)
Enduits peints : Marjorie Leperlier (SAVL), Nicolas Manzoni (Université Lumière Lyon 2)
Matériel lapidaire : Emmanuel Bernot (SAVL)

Mise aux normes inventaires, bibliographie :

Rachel Hédan (Université Lumière Lyon 2)
Serena Lombardo (Université de Lausanne)

Mise en page :

Eric Soutter, Alexandre Moser (Archeodunum)

Notice scientifique

Auteurs : Jules Ramona (Service archéologique de la ville de Lyon, SAVL), Romain Guichon (Archeodunum)

Numéro d'OA : 2212967

Responsable de l'opération : Jules Ramona (Service archéologique de la ville de Lyon, SAVL)

Nature de l'opération : Opération programmée de sondages, août 2018

Couverture géographique : Rhône-Alpes > Rhône (69) > Châtillon 69380

Code INSEE de la commune : 69050

Mots-clés du thésaurus :

Sujet et thèmes : *villa*, funéraire

Mobilier : céramique, faune, objet métallique

Études spécifiques : géographie, pédologie, anthropologie

Chronologie :

Antiquité romaine (gallo-romain), Antiquité tardive, Haut Moyen Âge

Peuples et cités :

Ségusiaves, *Lugdunum*

Keywords :

Subject et themes : *villa*, grave

Goods and chattels : pottery, fauna, metal object

Specifics studies : geolgraphy, pedology, physical anthropology

Chronology :

Roman Empire, late Roman Empire, Medieval Age

People and cities :

Ségusiaves, *Lugdunum*

Titre : Châtillon (69380), sondages archéologiques, Route des Eparcieux (69380), Châtillon – La Roche

La réalisation de trois sondages au cours de l'été 2018 sur le site de Châtillon *La Roche* fait suite à des prospections pédestres, géophysiques et aériennes, ainsi que des recherches en archéologie programmées conduites depuis 2012 dans la moyenne vallée de l'Azergues. Ces premières investigations avaient révélé l'existence d'une *villa* romaine et d'une occupation étendue au moins sur l'Antiquité tardive et le Haut Moyen Âge.

Les objectifs de la campagne - caractérisation de l'occupation du site, proposition d'un cadre chronologique et appréhension de l'extension de la *villa* – ont été largement remplis.

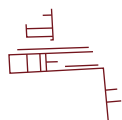
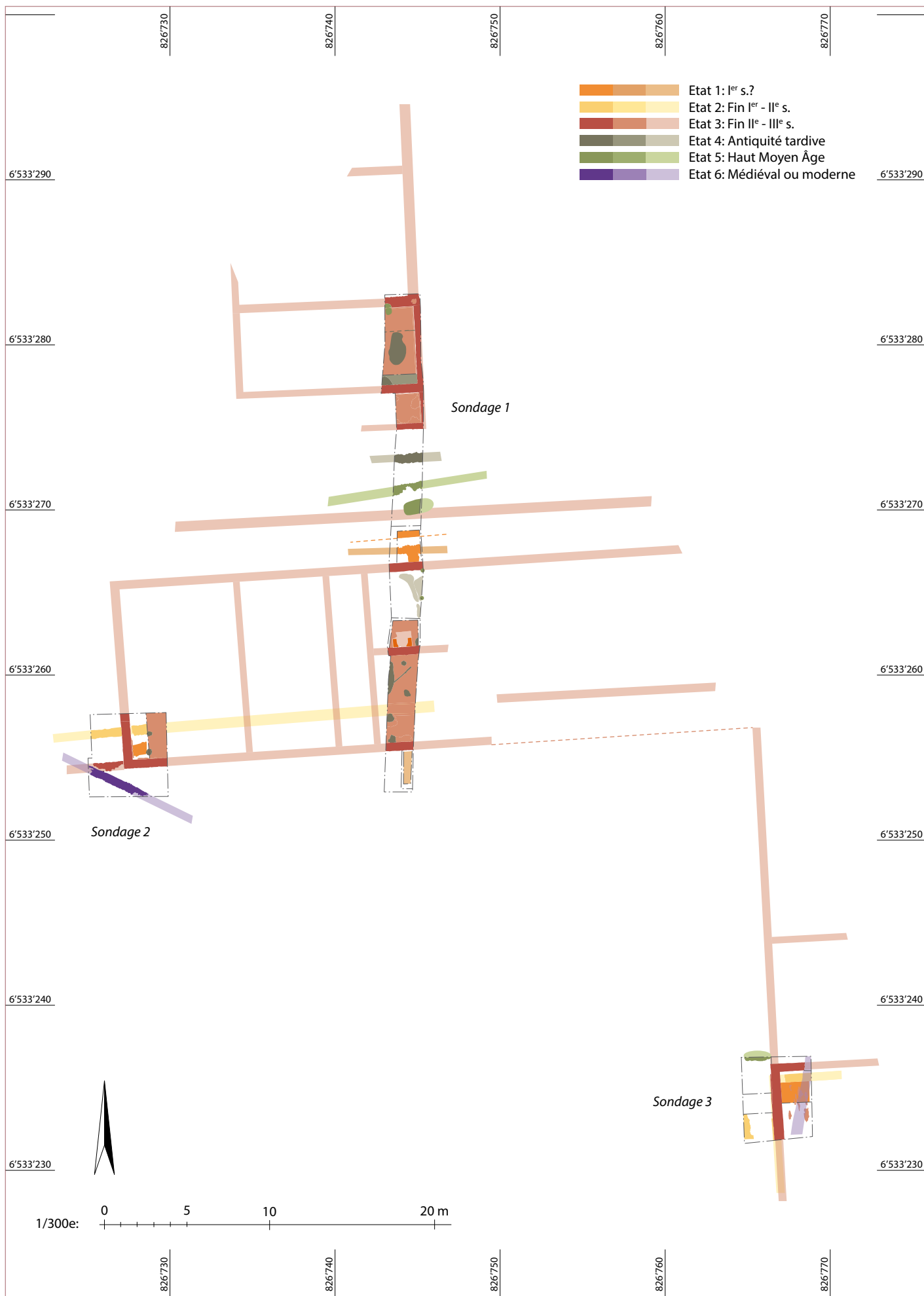
La remarquable conservation des vestiges a en effet permis de mettre en évidence six grands états d'occupation, répartis entre le I^{er} et le VII^e s. apr. J.-C.

Les deux premiers états ont été fortement arasés par la reconstruction de l'établissement à la fin du II^e ou au début du III^e s. Partiellement observés, ils permettent toutefois d'envisager l'existence de bâtiments ou ensembles de bâtiments sur solins de pierres liées à l'argile (état 1), ou pourvus de maçonneries de mortier (état 2). Des reconnaissances archéologiques plus poussées mériteraient d'être entreprises sous les sols en dur de l'état postérieur.

Comme envisagé, les bâtis de l'état 3 correspondent aux *pars urbana* et *rustica* d'une probable *villa* domaniale formant un plan en L. La tranchée réalisée au sein du bâtiment central a mis au jour deux pièces associées : un *praefurnium* et un hypocauste, connectés par un canal de chauffe. Leur appartenance à un espace domestique ou à un dispositif thermal n'est pas établie. Au sud-est, l'exploration d'une pièce à l'aménagement intérieur rudimentaire, intégrée au corps de bâtiment latéral, a confirmé l'existence d'un espace voué aux activités fonctionnelles, agricoles (stockage, stabulation légère...) ou serviles (habitat). Au nord, à la perpendiculaire du bâtiment central, se développe un long édifice compartimenté, dont la vocation thermique est envisagée.

Au cours de l'état suivant, les bâtiments sont réinvestis. Les vestiges de l'occupation sont représentés par des sols de terre battu, des négatifs de structures porteuses et du mobilier permettant de proposer une datation entre la fin du IV^e et le VI^e s.

Enfin, l'identification d'une activité funéraire est attestée pour la période suivante (VI^e - VII^e s. à confirmer). Caractérisée par la découverte de deux sépultures éloignées d'une quarantaine de mètres, elle pourrait présager l'existence d'une aire d'inhumation plus vaste.



Châtillon La Roche (69380) - 2018

Plan général des vestiges

Relevé et DAO : C. Lozano, A. Pignolet, J. Ramona

SITE ARCHEOLOGIQUE DE
CHÂTILLON - LA ROCHE

Copie de l'Arrêté d'autorisation de sondage n° 2018/359



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Arrêté n° 2018/359

Du 27 mars 2018

portant autorisation de sondage.

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2017-511 du 14 décembre 2017, portant délégation de signature à Monsieur Michel Prosic, directeur régional des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes en matière d'attributions générales, et en cas d'absence ou d'empêchement, à Monsieur Eric Bultel, directeur adjoint des affaires culturelles. En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Michel Prosic et de Monsieur Eric Bultel, cette délégation est exercée par Monsieur Bastien Colas, directeur régional adjoint, responsable du pôle « création, médias et industries culturelles », Monsieur Pascal Mignerey, directeur régional adjoint, responsable du pôle « architecture et patrimoine » et Madame Jacqueline Broll, responsable du pôle « action culturelle et territoriale » selon leurs domaines de compétences respectifs ;

Vu l'arrêté n° 2018-2 du 1er mars 2018 portant subdélégation à Monsieur Stéphan Soubranne, secrétaire général de la direction régionale des affaires culturelles, et en cas d'absence ou d'empêchement à Monsieur Frédéric Letterlé, conservateur régional de l'archéologie et à Mme Marie-Agnès Gaidon-Bunuel et à Mme Claudine Girardy-Caillat, conservatrices régionales adjointes de l'archéologie ;

Vu le dossier, enregistré sous le n° PGR842018000040, de demande d'opération archéologique arrivé le 8 décembre 2017 ;

Vu l'avis de la commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA), Commission Sud-Est en date des 6, 7 et 8 février 2018 ;

ARRÊTE

Article 1 - Monsieur Jules RAMONA est autorisé, en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de sondage à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 31 décembre 2018, sise en :

RÉGION : AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

- DÉPARTEMENT : RHONE
COMMUNE : CHATILLON

Cadastre : Section : AL, Parcelle(s) : 28, 29, 30, 31

Intitulé de l'opération : La Roche.

Programme de recherche : Axe 5. Les âges des métaux.

Code de l'opération : **2212967**

Article 2 - prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de l'archéologie, en triple exemplaire papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

Article 3 - destination du matériel archéologique découvert

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 - versement des archives de fouilles

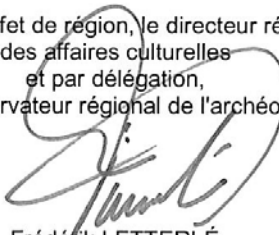
L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

Article 5 - prescriptions particulières

Article 6 - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé(e) de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur Jules RAMONA.

Fait à Lyon, le 27 mars 2018

Pour le préfet de région, le directeur régional
des affaires culturelles
et par délégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie



Frédéric LETTERLÉ

COPIES A :

Préfet(s) du(des) département(s) concerné(s)

Mairie(s) []

Gendarmerie

Propriétaire(s) du(des) terrain(s)

Remerciements

Nous souhaitons remercier toutes les personnes et institutions suivantes, qui ont contribué à la réussite de cette campagne de sondages à Châtillon La Roche :

- Le **Service Régional de l'Archéologie**, pour le soutien financier et administratif, Frédéric Letterlé (Conservateur régional de l'archéologie), Marie-Agnès Gaidon-Bunuel (Conservatrice régionale adjointe), Laure Devillard (ingénieur d'étude) pour la phase de programmation, Emmanuelle Boissard (chargée de territoire) pour le suivi du chantier.
- La **municipalité de Châtillon**, M. le maire Bernard Marconnet, Madame Michèle Jarrige, MM. les adjoints au maire Charles Bornard et Bruno Fouillet, pour le soutien financier et l'intérêt porté à nos recherches.
- Le **Service archéologique de la ville de Lyon**, son directeur Anne Pariente, pour le soutien logistique et scientifique.
- **Archeodunum**, son directeur Pierre Hauser, pour le soutien logistique et scientifique.
- Le **laboratoire ArAr - UMR 5138**, sa directrice Cécile Batigne Vallet, Aldo Borlenghi (responsable équipe 1), Catherine Coquidé (responsable axe 1-4), pour le soutien scientifique.
- La **famille Chasselay** (Christiane, Claire, Jean-Gilles et Fabien), propriétaires à La Roche, pour l'accès au terrain, le soutien logistique, l'enthousiasme et l'intérêt porté à nos recherches.
- **L'Association des amis des musées de la civilisation gallo-romaine (GAROM)**, son président Peter Leather, son vice-président Claude Perrouin et son trésorier Jean Lassus.
- Marc Michel et **l'Association des Amis du Vieux Châtillon / La Licorne**, pour leur soutien logistique et leur intérêt dans nos recherches.
- La **Fédération Patrimoine des pierres dorées**, sa présidente, Madame Renée Dupoizat.
- L'ensemble de l'équipe de fouille: Thomas Cerisay, Rachel Hédan, Marie Lafont, Chloé Landrieux, Kevin Perry (Université Lumière Lyon 2); Serena Lombardo, Claudia Lozano (Université de Lausanne); Jean Ramona, Philippe Ramona et Jean-Yves Grandclément.
- Les collègues et étudiants qui ont contribué à l'élaboration du rapport: en plus des membres de l'équipe de fouille, Emmanuel Bernot, Sophie Borg, Grichka Bredow, Emma Bouvard-Mor, Stéphane Carrara, Stéphane Gaillot, Marjorie Leperlier, Clémence Mège, Nicolas Morelle (SAVL); Aurélie Crausaz, Aline Colombier-Gougouzian, Alexandre Moser, Aurèle Pignolet, Eric Soutter (Archeodunum); Nicolas Manzoni (Université Lyon 2).
- Les collègues et amis qui nous ont rendu visite sur le site: Jean-Claude Béal, Benjamin Clément, Fanny Granier, Nicolas Fourn, Clément Hervé, Clémence Mège, Clément Moreau, Matthieu Poux, Guilhem Turgis.
- Nos très proches, Mélanie et Renata, pour leur patience et leurs encouragements.

Jules Ramona et Romain Guichon

1. Contexte de l'opération

1.1. Cadre scientifique

Cette campagne de sondages sur le site de Châtillon *La Roche* (fig. 1) fait suite à des prospections pédestres, géophysiques et aériennes, ainsi que des recherches en archéologie programmées conduites depuis 2012 dans la moyenne vallée de l'Azergues (cf. *infra*, contexte archéologique). Ces investigations sont menées dans le cadre du laboratoire ArAr – UMR 5138, équipe 1 « Ville et territoire », axe 3 « Territoires coloniaux et romanisation des campagnes » et axe 4 « Sites et territoires ruraux ». Elles ont fait l'objet d'une communication à Lyon en 2017, intitulée « L'occupation antique de la moyenne vallée de l'Azergues (Rhône) : état de la recherche archéologique (SIG, prospections, sondages) » (R. Guichon, J. Lassus, J. Ramona), lors de la journée d'étude « Territoires antiques rhônalpins. Études de cas ». Les sondages de Châtillon *La Roche* ont été menés également avec le concours de l'Université Lumière Lyon 2 et de l'Université de Lausanne, et le soutien logistique et scientifique d'Archeodunum et du Service archéologique de la Ville de Lyon.

1.2. Contexte géomorphologique

S. Gaillot

1.2.1. Cadre géographique

Le site de Châtillon-La Roche appartient à la région naturelle du massif du Beaujolais (où Monts du Beaujolais), faisant lui-même partie du Massif central, dont il constitue ici la limite orientale (Mottet 1999). En terme topographique, il s'agit d'un relief de moyenne montagne, les altitudes maximales dans un rayon de 10 km autour du site étant de l'ordre de 600 m (fig. 2). Ce relief est entaillé par de nombreuses vallées et vallon drainant le massif en direction de la Saône.

Le site proprement dit est localisé, entre 249,32¹ et 245,29² m NGF d'altitude, dans un petit vallon orienté nord-sud qui échancre le versant nord de la vallée de l'Azergues (fig. 3, fig. 4). Ce vallon relie le fond de vallée, vers 215 m NGF au droit du site³, au plateau, à un peu plus de 300 m NGF. Les vestiges mis au jour sont situés directement à l'est de la route qui chemine ici aux abords du fond de talweg. Ils sont dominés au nord-est par le « point haut » du bassin-versant correspondant au vallon, coté à 311 m NGF. La pente longitudinale du vallon est de l'ordre de 0,06 m/m tandis que la pente qui domine le site au nord-est est de l'ordre de 0,2 m/m. Cette valeur est très suffisante pour que des déplacements de matériaux aient eu lieu sur le versant. Ceci est d'autant plus valable à la période contemporaine dans la mesure où le coteau est dénudé pour la culture de la vigne, qui est particulièrement défavorable à la conservation des sols pédologiques⁴.

Notons par ailleurs que la vallée de l'Azergues constitue un axe de circulation naturel entre la vallée de la Saône à l'est et l'intérieur du massif Central, avec

1 Sondage 1.

2 Sondage 3.

3 D'après la carte topographique au 1/25 000 de l'IGN.

4 Il s'agit d'une problématique géoarchéologique qui pourrait être développée lors de futures recherches, à l'image des études menées en Côte-d'Or (Garcia *et al* 2010).

notamment la vallée de la Loire, à l'ouest. Les autres reliefs d'échelle régionale sont au nord les monts du Mâconnais et au sud les Monts du Lyonnais (fig. 2). La rivière est trop éloignée et trop « basse » par rapport au site pour avoir eu une influence directe sur celui-ci (pas de risque de crue notamment).

Le secteur d'étude est, en terme géologique, au contact entre, à l'ouest, des roches magmatiques, métamorphiques et volcaniques et, à l'est, des roches très majoritairement calcaires (fig. 5). Compte tenu de l'ancienneté de massif Central, qui a subi de nombreuses phases tectoniques, les failles y sont très nombreuses. Au niveau de l'emprise du chantier, le substrat rocheux serait, d'après la carte géologique, soit des calcaires à bélemnites, soit des marnes grises ou rougeâtres, soit enfin des calcaires roux spathiques⁵ à débris⁶. L'étude pédologique (*infra*) précise qu'il s'agit de marne. Ce substrat est recouvert de colluvions pierreuses qui répondent à la description de la formation cartographiée sur la partie haute du versant, à partir d'environ 270 m, soit un « *Epandage pelliculaire de cailloutis anguleux (calcaires plus ou moins silicifiés, silex, chailles)* »⁷. C'est sur ces sols bruns calcaire, colluviaux et pierreux, qu'ont été installés les vestiges mis au jour.

1.2.2. Pédologie

La commune de Châtillon a fait l'objet en 2013 d'observations pédologiques détaillées dans le cadre des Cartes pédologiques du vignoble Beaujolais (bureau d'étude Sigales, en cours). Des fosses pédologiques ont été ouvertes à proximité du site étudié (fig. 6), mais nous avons eu trop tardivement copie de ce travail⁸ pour le prendre en compte de façon détaillée (cf. *infra*, annexe 12). On retiendra que le secteur des Eparcieux est caractérisé par « Des sols en général profonds, issus de marnes le plus souvent masquées d'éboulis ou dépôts plus récents ». Ainsi le profil pédologique CHAT05, ouvert à l'ouest du site, à seulement 230 m « à vol d'oiseau » et à une altitude très comparable⁹, est un calcosol de marne remaniée ou glissée avec des passées caillouteuses (cf. *infra*, annexe 13). Ces marnes, de couleur jaune-olive, à grains et graviers calcaires, apparaissent dès 30 cm sous la surface, et sont potentiellement elle-même déjà remaniées et/ou glissées sur le versant.

1.2.3. Autres éléments de géographie physique

D'autres éléments de géographie physique ont pu avoir une influence sur le site, en termes de localisation et de fonctionnement quotidien.

Données climatiques générales

Les températures et précipitations mensuelles moyennes sont, à la station météorologique de Bully, la plus proche du site, les suivantes (tableau 1; localisation cf fig. 2):

-
- 5 Spathique: « D'aspect saccharoïde et chatoyant par réflexion sur les surfaces de clivage des cristaux de calcite » (Foucault et Raoult 2005).
 - 6 I5-6, âge Domérien.
 - 7 JC, non daté.
 - 8 Je remercie Isabelle Letissier, pédologue au bureau d'étude Sigales, pour m'avoir gracieusement communiqué la documentation concernant la commune de Châtillon.
 - 9 256 m NGF.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
T°	3,4 (min.)	4,7	7,9	10	15	17,6	20,1	20,4 (max.)	15,4	11,9	6,3	4,1
Max absolu								37,5				
Min. absolu	-12,9											-12,9
P	45,7	30,7 (min.)	35,5	57,2	79	85,7	69,30	60,5	87,4 (max.)	86,7	78,74	38,2

On note que le climat est un peu plus sec qu'à Lyon, avec une moyenne annuelle de 727 mm à Bully contre 824 mm à Lyon (Blanchet et Richoux 1999). Certaines années ont été très sèches (399 mm en 1979, *ibid.*). Cette sécheresse (relative) s'explique par une situation d'abri par rapport aux perturbations océaniques d'ouest et de nord-ouest, qui déversent leurs abats sur les reliefs du Forez et du nord Beaujolais avant d'atteindre le secteur (*ibid.*).

Tableau 1. Données climatiques (source : station de météo France à Bully couvrant la période 1992-2001).

L'importance de la grêle

Le secteur d'étude, correspondant au versant oriental des monts du Beaujolais, est particulièrement affecté par des orages de grêles¹⁰, dont on sait qu'ils peuvent être dévastateurs pour les terrains agricoles mais aussi pour le bâti. La commune de Châtillon-d'Azergues aurait ainsi été grêlée plus de 15 fois en 50 ans (Ruby 1936), ce qui la place dans la catégorie des communes les plus grêlées du Beaujolais.

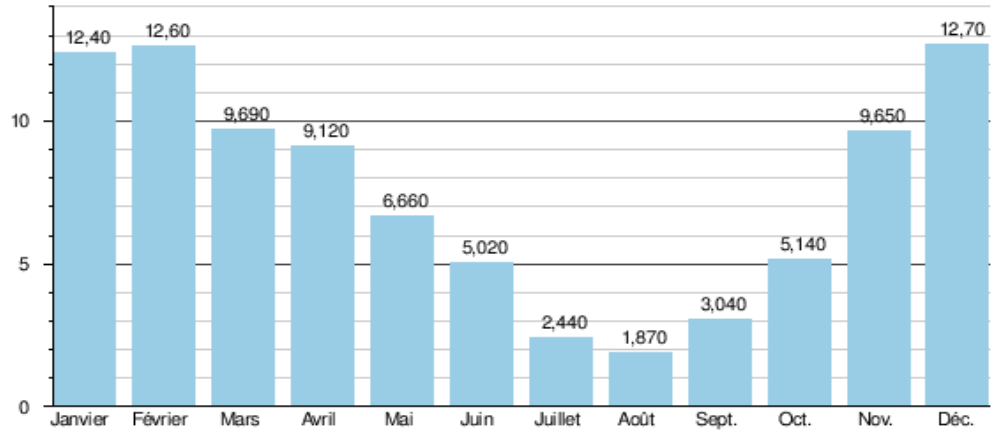
Hydrologie de l'Azergues

La rivière Azergues longue, à Anse, de 62 km, présente un minima estival de 1,9 m³/s et un maxima hivernal de 12,70 m³/s à Lozanne (graphique 1). Les crues de la rivière peuvent être très violentes. Celle du 17 mai 1983 a par exemple atteint 495 m³/s à Lozanne, soit plus de 65 fois le débit moyen¹¹.

¹⁰ Sur le mécanisme de formation de la grêle : «*la grêle a une prédilection marquée pour certaines régions, en particulier la région du Beaujolais. Ceci tient à la présence de deux chaînes de montagnes orientées Nord-Ouest — Sud-Est, perpendiculairement aux courants chauds et humides venant du Sud-Ouest. Ce sont les monts entre la Loire et l'Azergue et entre l'Azergue et la Saône. Ces deux tremplins projettent dans la haute atmosphère le courant d'Ouest, et c'est à leur hauteur que se forment les nuages de grêle qui s'abattent sur le versant opposé, c'est-à-dire sur les vignes du Beaujolais*» (Ruby 1936)

¹¹ Celui-ci est de 7,5 m³/s à Lozanne.

Graphique 1. Le régime de l’Azergues à Lozanne.



Hydrogéologie

Il convient de s’interroger sur l’alimentation en eau du site mis au jour. On note à ce propos que celui-ci est en fond de vallon, situation topographique favorable à la captation d’eau phréatique. Un petit bassin en pierre, probablement alimenté par une source, est d’ailleurs présent en léger contrehaut du site, le long de la route, en fond de talweg lui-aussi (fig. 6). On sait aussi que la source du Château, située, à Chessy-les-mines, dans un contexte comparable (même altitude, même coteau), livre environ 20 000 m³/an, soit environ 0,6 m³/s. (Demarcq 1993).

Les ressources minérales

Compte tenu du contexte géologique local, on retient la présence immédiate de plusieurs types de calcaires¹² et la grande proximité de roches magmatiques, métamorphiques et détritiques variées (granites¹³, gneiss¹⁴, laves¹⁵, ou grès¹⁶)¹⁷. Ces roches ont pu servir pour le bâti ou d’autres usage particuliers (ex : meules en grès...). La pierre à bâtir traditionnelle, encore très présente dans le village, est la «Pierre Dorée», un calcaire bioclastique à entroques, jaune orangé, incluant parfois des chailles siliceuses. Mazenot (1936) signale qu’à Châtillon le «vieux château et sa chapelle» ont été construits avec ce calcaire. Notons par ailleurs que le lit de l’Azergues a sans doute fourni le granulat utilisé pour le bâti (sables et graviers des mortiers) tandis qu’il semble avoir été, au cours de la Préhistoire, un gisement de silex : en effet des silex datant du Moustérien au Paléolithique ont été trouvés dans des alluvions fluvioglaciaires de fond de vallée, sur la commune voisine de Chessy-les-mines (Pelatan 1981). Le site est également à proximité des importants gisements à silex du bois d’Alix (fig. 2).

Le site est à proximité des gisements minéraux de Chessy-les-mines où le cuivre (pyrite cuivreuse) aurait été exploité dès l’époque romaine (Mazenot 1936). Au milieu du XV^e s, les mines appartenaient à Jacques Cœur, Grand Argentier du royaume de

12 Calcaires à Gryphées, calcaires à entroques et silex blancs, calcaire blanc oolithique, calcaires cristallins brunâtres.
 13 Granite porphyroïde à orthose et biotite.
 14 Gneiss œillé à rubané.
 15 Basalte, microgabbro, tuf basaltique, soda-rhyolithe, soda-dacite, toutes métamorphisées.
 16 Grès quartzite et arkose.
 17 D’après Infoterre (portail géomatique public des données géoscientifiques du BRGM), feuilles de Tarare et d’Amplepuis.

France¹⁸. Vers 1750 «*les mines ...étaient activement exploitées et leur minerai ...traité sur place*» (Mazenot 1936). Au XIX^e s. de nouveaux gisements ou minéraux sont découverts et exploités (azurite (ou «chessylite») ¹⁹, pyrite²⁰, malachite²¹, smithsonite²², halloysite, cuprite²³, barytine, cuivre natif, opale)²⁴. Notons que Caillaux (1875) signale que de l'or aurait été trouvé dans ces mines²⁵, ce que Mazenot (1936) considère comme incertain.

1.2.4. Résultats

Les US 35 et US 141 (SD 1, coupe centrale), qui recouvrent des structures et des niveaux de démolition antiques, nous paraissent être des colluvions naturelles. De façon générale, le site est très favorable au colluvionnement (sols agricoles + vignes + pentes). De façon détaillée, la texture limono argileuse, la compacité, la couleur jaune olive et la présence de grains et graviers calcaires de ces deux US évoque clairement les «marnes à graviers» décrites dans le profil de sol CHAT05 (cf. *supra*). Ces marnes, nécessairement présentes sur le versant en amont du site archéologique²⁶, auraient alimenté les colluvions en aval et recouverts les vestiges de façon naturelle, par ruissellement de surface et solifluction notamment. Le travail de la vigne ou le désherbage intégral (défrichement), dont on sait qu'ils sont très agressifs pour le sol, ont sans aucun doute favorisé le processus.

18 Le règlement des mines de Jacques Cœur sous l'administration royale (1455, Archives Nationales, KK 329) mentionne expressément et à plusieurs reprises les mines de *Chissieu* qui, d'après les travaux de Poyet (1861), sont celles de Chessy (Caillaux 1875).

19 L'azurite est un carbonate de cuivre «d'un très beau bleu» qui peut être utilisée comme pigment. Les analyses chimiques des peintures du Moyen Âge montrent que l'azurite a été communément utilisée par les peintres médiévaux.

20 «*Les gisements de Chessy-les-mines [...] ont aussi, pendant plusieurs dizaines d'années se plaçant vers le milieu du XIX^e siècle, fournis de la pyrite pour la fabrication de l'acide sulfurique, mais, depuis 1877, cette exploitation a disparu par épuisement des amas*» (Mazenot 1936)

21 La malachite, un carbonate de cuivre, vert, a été utilisée comme pigment minéral depuis l'Antiquité pour rendre certains tons bleu-vert clair et lumineux.

22 Un carbonate de zinc.

23 Un oxyde de cuivre.

24 Sources : Mazenot 1936 et <https://www.les-mineraux.fr/mine-chessy-mines-mineraux/>

25 «*les pyrites de ces contrées sont aurifères et [...] tiennent de 10 à 100 grammes d'or par tonne*» (Caillaux 1875)

26 Ce point pourrait être vérifié par quelques carottages lors de prochaines campagnes de terrain. La carte des «Matériaux parentaux à l'origine des sols» (annexe 1) indique en tous cas que des marnes seraient présentes sur le versant qui domine le site au nord.

1.3. Contexte archéologique

R. Guichon

1.3.1. Contexte archéologique régional

Le site de Châtillon *La Roche* fait partie d'un secteur du Nord-Ouest lyonnais, la vallée de l'Azergues et ses versants, dont le contexte archéologique est relativement bien connu entre la Protohistoire et le haut Moyen Âge (fig. 7).

Protohistoire

Les périodes de l'âge du Bronze et du Hallstatt sont assez peu représentées, à l'exception de quelques sites du Bas-Beaujolais, à Salles-Arbuissonnas, Pommiers ou Anse (Perrin 2006). Les prospections menées par B. Dubuis dans le Haut-Beaujolais, principalement dans le secteur Thizy-Amplepuis, ont toutefois permis d'identifier « une douzaine de fortifications (enceintes principalement) potentiellement attribuables à la période protohistorique » (Delrieu *et al.* 2014, p. 35; Dubuis 2016). Une occupation protohistorique, antérieure à La Tène finale, est également attestée sur l'établissement voisin de Chessy-les-Mines *Le Colombier* (Guichon *et al.* 2015) et 5 km au sud de *La Roche*, l'éperon de Châtillon *Dorieux-Besancin* a révélé un rempart daté de la fin de l'âge du Bronze ou du 1^{er} âge du Fer (Guichon *et al.* 2014; 2017).

L'occupation locale de la fin de l'âge du Fer est mieux connue. Au moins deux résidences tardo-laténiennes à caractère aristocratique sont attestées à Chessy-les-Mines *Le Colombier* (Guichon *et al.* 2015) et Lentilly-*Les Fourches* (Teyssonneyre, Maza 2014). À Châtillon *Dorieux-Besancin*, une occupation de La Tène finale est matérialisée par du mobilier de surface (amphores, céramiques) et des niveaux en place datés de La Tène D2 (Guichon *et al.* 2014; 2017). Dans le même secteur de la confluence Brévenne-Azergues, un habitat du II^e s. av. J.-C. est attesté sur le site de Fleurieux *Grand-Plantes* (Motte 2011) et un bracelet de La Tène III aurait été découvert anciennement sur la commune de Charnay (Walker 1981, p. 57). Dans la vallée de la Turdine, les sites de Sarcey *Quicury* et Pontcharra-sur-Turdine *Miollan* ont aussi révélé des occupations datées de cette période (Monnoyeur-Roussel 2009; Cerisay 2017) et plusieurs sites de hauteur du Nord-Ouest lyonnais ont livré des indices d'occupation laténienne (Affoux, Ville-sur-Jarnioux, Salles-Arbuissonnas, Poleymieux), sans qu'il soit possible d'en déterminer précisément la nature (Faure-Brac 2006).

Antiquité

Établissements ruraux

L'occupation antique de la vallée de l'Azergues et de ses versants apparaît assez dense, avec de nombreux établissements ruraux de taille et de statut variables. À 1 km de Châtillon *La Roche*, le site de Chessy-les-Mines *Le Colombier* abrite une *villa* du Haut-Empire sur une surface minimale de 4 ha, et au moins deux autres entités de nature indéterminée se trouvent dans un rayon de 2,5 km, à Chessy-les-Mines *Charmoiré* à Saint-Germain-sur-l'Arbresle *Glav* (Guichon *et al.* 2012) (fig. 8).

Au nord-ouest de *La Roche*, à Saint-Laurent-d'Oingt, un épandage de tubulures, de placages de marbre, de tesselles de mosaïque et de tuiles matérialise sur près 1800 m² la partie résidentielle d'un domaine (Béal 2015). Plus au sud, le site de Fleurieux *Grand-Plantes* a révélé une ferme de 2200 m², datée du I^{er} au III^e s. apr. J.-C. (Motte

2011). Sur la commune de Châtillon, une *villa* romaine est également connue à *Biers* et des céramiques sigillées ont été découvertes à *Boyeux* (Faure-Brac 2006, p. 188)²⁷. Dans la vallée de la Turdine, le site de Pontcharra *Miollan*, potentiellement le *Mediolanum* de la Table de Peutinger (Durand 1873), fait l'objet de nouvelles recherches qui visent à préciser son extension et sa nature (Cerisay 2018).

De manière plus générale, un travail de cartographie entamé cette année sur le secteur du Bas-Beaujolais, entre les vallées de la Saône et de l'Azergues, recense plus de 80 établissements antiques (fig. 7). À l'ouest de la vallée de l'Azergues, les prospections et les fouilles menées récemment dans le Haut-Beaujolais montrent également un maillage de sites assez dense (Dubuis 2011). Parmi tous ces établissements ruraux du Nord-Ouest lyonnais, seulement trois sont identifiés comme des lieux de culte, à Lamure La Pyramide, Lentilly Le Mercruy et Sarcey Quicury (Faure-Brac 2006, p. 251-253, 255-259; Monnoyeur-Roussel 2009).

Territoires et voies antiques

À la fin de l'âge du Fer, le secteur de la moyenne vallée de l'Azergues appartient de toute évidence au territoire ségusiave, correspondant approximativement aux actuels départements du Rhône et de la Loire (Lavendhomme 1997, p. 40-42; Béal 2007, p. 6-12). À l'est, il est admis que ce territoire s'étendait jusqu'à la Saône et probablement au-delà dans l'actuel département de l'Ain, alors qu'au nord la frontière avec les Éduens franchissait théoriquement l'Azergues environ 25 km en amont de *La Roche*, entre *Aiguerande* en bord de Saône et *Iguerande* en bord de Loire (Béal 2007, p. 10-11) (fig. 7).

Le tracé du territoire colonial de *Lugdunum*, déduit de celui des Ségusiaves en 43 av. J.-C., demeure assez problématique pour l'Ouest lyonnais (Béal 2007, p. 12-26; Poux, Silvino 2016, p. 430-434). Suivant l'analyse régressive prenant en compte les archiprêtres d'Anse et de l'Arbresle au nord et à l'ouest (Celli *et al.* 2000, p. 236) ou encore l'hypothèse faisant remonter la limite coloniale jusqu'au cours de l'Ardière (Veyne 1959, p. 90-93; *contra* Béal 2007, p. 15), il serait possible de rattacher le site de *La Roche* à *Lugdunum*. À l'inverse, certains auteurs estiment que le territoire colonial était restreint, voire inexistant, ce qui en exclurait largement le secteur de l'Azergues (Bernard 1858, p. 116; Steyert 1895, p. 245; Pelletier 1999, p. 18). Une solution médiane consiste à placer la station d'Anse-Asa *Paulini* comme limite septentrionale sur la voie Lyon-Mâcon, en lien avec une voie transversale vers Feurs-*Forum Segusiavorum* (Béal 2007, p. 21-24) : suivant cette configuration, le site de *La Roche* serait encore en territoire ségusiave, 5 km en retrait de celui de *Lugdunum*.

À l'échelle régionale, la vallée de l'Azergues constituait vraisemblablement un couloir de circulation important reliant *Lugdunum* au territoire éduen, en marge des accès principaux par le val de Saône (Voie de de l'Océan) et par le col du Pin Bouchain (voie Lyon-Roanne, ancienne route de Lyon à Paris par le Bourbonnais) (Guichon 2017). En direction du nord, il est en effet supposé qu'une route antique reliait Lyon à Chamelet par la rive gauche de l'Azergues, en direction du Charollais (« *iter per quod itur de Chameleto a Lugdunum* ». Blin 1957, p. 8), alors qu'une autre hypothèse fait bifurquer cette route vers l'ouest à hauteur des *Ponts-Tarrets*, par la vallée du Soanan jusqu'à Amplepuis, avant de redescendre sur le Roannais via Thizy (Savoie 1899, p. 95; Valette 1999, p. 21) (fig. 7).

²⁷ Les ramassages de surface effectués sur la commune voisine de Bully auraient permis de localiser une trentaine de gisements d'époque romaine, sur une surface n'excédant pas 12,5 km², essentiellement sous forme de tuiles (Faure-Brac 2006, p. 172-176).

Antiquité tardive-Haut Moyen Âge

L'occupation tardo-antique et altomédiévale de la vallée de l'Azergues peut être appréhendée par le biais de découvertes anciennes et récentes. L'hypothèse de bourgs fortifiés du Bas-Empire protégeant les axes routiers et fluviaux – parmi lesquels Oingt, Châtillon, Charnay et Chazay-d'Azergues – est formulée depuis le 19^e s., toutefois sans réelle preuve archéologique (Béal 2015, p. 85). Plusieurs cimetières ou sépultures isolées sont attribués à la période « mérovingienne », à Charnay, Ternand, Marcilly ou Morancé (Faure-Brac 2006) et les sites d'habitat relatifs à ces périodes sont peu nombreux dans l'Ouest lyonnais (Faure-Boucharlat, Reynaud 2006; Poux, Silvino 2016). Les recherches programmées et préventive récentes tendent à pallier ce déficit, avec les sites de Lentilly *Les Fourches*, Pommiers *Bel-Air* ou encore Anse *Dame Blanche*, tous occupés durant l'Antiquité tardive et/ou le haut Moyen Âge (Bruyères, Teyssoneyre 2012; Tourgon 2015; Clément 2017). Plus près de Châtillon *La Roche*, les prospections menées à Chessy-les-Mines *Le Colombier* ont démontré également une perduration durant le haut Moyen Âge (Guichon *et al.* 2015), alors que le rempart protohistorique de *Dorieux-Besancin* est renforcé par une palissade probablement à la même période (Guichon *et al.* 2017).

1.3.2. Historique des recherches sur le site de La Roche

Un lot d'artefacts lithiques préhistoriques aurait été trouvé au 19^e s. dans le secteur de *La Roche* (Savoye 1899, p. 199), constituant la seule découverte archéologique répertoriée avant la reprise actuelle des recherches.

En octobre 2012, des prospections pédestres ont été organisées après la découverte de mobilier antique par M. Guty dans un champ labourée bordant la route des *Grands Éparcieux*. Ces recherches ont mis en évidence une concentration d'éléments de construction (blocs, tuiles, *tubuli*), ainsi qu'un lot de céramique daté principalement de l'Antiquité tardive et du haut Moyen-Âge (Guichon *et al.* 2012) (fig. 9). Le matériel affleurerait sur une surface d'un peu plus d'un hectare, concentrée sur le champ AM 30-31 (ex. 823-824) et le nord-est des vignes AM 190-191 (ex. 117-118).

Une série de clichés satellite pris les années suivantes ont révélé la présence de murs dans le champ prospecté : plusieurs constructions apparaissent au moins sur deux ailes perpendiculaires, au sein desquelles on distingue nettement un bâtiment rectangulaire muni de plusieurs locaux, orienté est-ouest (env. 15 x 35 m), un autre à plan tripartite orientée nord-sud (env. 12 x 20 m) et le départ d'une aile bâtie au sud-est (fig. 10).

Une campagne complémentaire de prospections géophysiques a été conduite à l'automne 2017, sur une surface de 4250 m², mettant en évidence certains des tracés observés par satellite ainsi que des zones à forte résonance magnétique, pouvant correspondre à des fosses ou des concentrations de terre cuite (S. Gondet, dans Ramona 2017) (fig. 11). La présence des bâtiments a été confirmée aussi en 2017 par une campagne de prospections aériennes (P. Leather / GAROM), qui a révélé par ailleurs l'existence de deux structures linéaires perpendiculaires en contrebas du site.

1.4. Stratégie et méthodes mises en œuvre

Les trois sondages SD01, SD02 et SD03 sont implantés au nord et à l'est des parcelles AL01 30 et 31, respectivement sur 31 x 2 à 2,50 m, 5 x 4,70 m et 5 x 4,20 m, pour une surface cumulée de 115 m² (fig. 12). Ils ont été ouverts et rebouchés au moyen d'une pelle mécanique (8 t.) à chenilles et godet lisse, durant deux journées. Leur profondeur maximale varie entre 1,25 m (SD02), 1,80 m (SD01) et 1,90 m (SD03).

Le premier décapage s'est fait au niveau d'apparition des vestiges, par enlèvement des couches superficielles d'humus et de labours (horizon B), puis de manière ponctuelle jusqu'aux niveaux de sols, par enlèvement des couches de démolition (SD01 et SD03). Des zones restreintes ont été ensuite définies et fouillées manuellement au sein de chaque sondage, pour évaluer la puissance stratigraphique du gisement. Aucune de ces zones n'a permis d'atteindre les niveaux archéologiquement stériles ou le sol géologique. Un détecteur à métaux été employé en complément de la fouille stratigraphique, sur les niveaux de décapages et dans les déblais d'excavation.

La documentation a été réalisée par photographies numériques et relevés papier ou photogrammétriques. Le système d'enregistrement des données est celui des US (unités stratigraphiques). Les relevés topographiques ont été réalisés au moyen d'un théodolite et recalés dans le système de coordonnées nationales. Tout le mobilier archéologique a été prélevé, conservé et inventorié, à l'exception de certains matériaux de construction échantillonnés sur place (pierres et TCA). Des prélèvements de charbons et de sédiments ont été effectués pour d'éventuelles d'analyses.

2. Description des vestiges

2.1 Sondage 1

J. Ramona

Localisation:	Sect AL 01, parcelles 30 et 31
Dimensions:	2 à 2,5 m x 31 m
Surface à l'ouverture:	68 m ²
Altimétrie NGF à l'ouverture:	249,32 m (nord) à 246,75 m (sud)
Pente (en surface):	8,3 %
Profondeur maximale:	1,6 m
Type(s) de vestige(s):	funéraire; habitat (?); espace fonctionnel; espaces extérieurs; espace thermal (?)
Périodes:	5 états, de l'Antiquité au Moyen-Âge

Pour des raisons de méthodologie, le sondage 1 a fait l'objet d'une partition interne dictée par les espaces constitutifs de la *villa* du troisième état visible sur images satellite (fig. 13). Cette division est surtout utilisée pour les périodes d'occupation des espaces bâtis de cette *villa* (états 3 à 5). Les trois grands espaces (bâtiment central, espace extérieur et bâtiment nord) ont ainsi été subdivisés en sous-espaces. Du sud au nord:

- l'espace A (bâtiment central?) correspond à l'espace extérieur (ou sous galerie) sud
- l'espace B (bâtiment central) correspond à la pièce de l'hypocauste
- l'espace C (bâtiment central) correspond à la pièce abritant le *praefunium* (chambre de chauffe).
- l'espace D (bâtiment central) correspond à l'espace type couloir ou galerie longeant la *villa* au nord
- l'espace E correspond à l'espace extérieur situé entre les deux bâtiments
- l'espace F (bâtiment nord) correspond à la dernière extension sud du bâtiment nord
- l'espace G (bâtiment nord) correspond à la première extension connue du bâtiment nord
- l'espace H (bâtiment nord) correspond à la pièce reconnue en bordure nord du sondage

L'implantation du sondage 1 a permis de reconnaître cinq grands états d'occupation couvrant les périodes antique et médiévale (plans: fig. 14, fig. 15, fig. 16; coupes: fig. 17; fig. 18; fig. 19). La description des vestiges sera abordée de manière chronologique, des plus anciens aux plus récents (cf. diagramme stratigraphique, fig. 20)¹.

1 Dans le cadre de notre rapport, un état d'occupation comprend la durée située entre deux installations: de la mise en place des remblais de nivellement/ rehaussement, aux couches d'abandon et d'effondrement incluses.

2.1.1. État 1 : I^{er} s. apr. J.-C. ?

Fig. 21 / Fig. 22

Afin de reconnaître les premiers niveaux de la stratigraphie, un premier sondage profond a été réalisé au centre de la tranchée, contre le mur MR 34. Un second sondage, avec les mêmes objectifs, a été réalisé au sud de la tranchée, contre le mur MR 40. Pour des raisons de sécurité liées à la hauteur des bermes, les niveaux naturels n'ont pu être atteints.

Description

Au fond du sondage profond nord apparaît une couche composée de flocons de mortiers, de petits fragments de TCA et de quelques éclats et fragments millimétriques de «pierres dorées» inclus dans une matrice argileuse brune US 61 = 135. Si la qualité de remblai d'aménagement peut être envisagée pour la couche, on ne peut exclure le comblement d'une structure plus large dont les limites seraient situées au-delà de notre périmètre de reconnaissance.

Le niveau US 61 = 135 est par la suite recoupé au sud par la construction du mur MR 59, qui marque véritablement l'établissement d'une première occupation. La maçonnerie est montée de moyens et gros blocs de «pierres dorées» non équarris liés à l'argile assez pure brune moyen. L'arase apparaît à 246,92 m NGF. Large de 50 à 60 cm, il est conservé sur deux ou trois assises. Orienté est-ouest 1,5° nord, il est chaîné perpendiculairement à un autre mur MR 62. Ce dernier, de même facture, n'a été observé que sur un petit tronçon. Il se dirige vers le sud, vers le bas de la pente, avant d'être recoupé par la construction du mur MR 34.

Accolée au mur MR 59, en amont, est aménagée la structure fossoyée linéaire F 60. Elle est caractérisée par la disposition d'un ou deux rangs de moyennes dalles de «pierres dorées» placées de champ contre les rebords opposés de la paroi et reposant sur le fond de la structure US 90. Le comblement US 90 de la structure est constitué d'un remblai hétérogène argileux garni de fragments de «pierres dorées» et de TCA, ainsi que de petits éléments et mouchetis de mortier. La partie sommitale des dalles placées verticalement apparaît à 246,88 m NGF. Le fond de la structure a été mesuré à 246,55 m NGF, soit une profondeur minimale d'une trentaine de centimètres.

La réalisation intentionnelle d'une pente en fond de creusement ne peut être assurée étant donnée le caractère réduit de la portion fouillée (1,2 m). Néanmoins il ne faut pas douter de l'identification de la structure, dont la vocation drainante permet l'assainissement de la fondation de mur MR 59, cette dernière étant située à un niveau stratigraphique équivalent, et placée immédiatement en aval.

L'épandage de blocs US 78 mis au jour au fond du sondage profond méridional est peut-être attribuable au même état d'occupation. Constitué de moyens et gros blocs de «pierres dorées» associés à des fragments de tuiles sur une épaisseur d'au moins 20 cm, il apparaît à 245,67 m NGF. Il repose sur un niveau argileux homogène brun moyen US 145 marqué par une légère pollution anthropique (petits fragments millimétriques de TCA et d'éclats de «pierres dorées»).

L'épandage étant recoupé au nord par la fondation du mur de la *villa* MR 40, sa relation avec d'éventuelles structures contemporaines n'a pu être établie. Néanmoins, la physionomie du niveau – qui s'étend vers le bas de la pente, avant de disparaître progressivement, évoque celui d'un niveau d'effondrement/démolition de mur. L'absence de mortier est à souligner.

Éléments de datation

Le petit lot de mobilier céramique récolté dans les niveaux sus-cités permet difficilement d'établir une datation. Par ailleurs, la difficulté de distinction, à la fouille, des US 58, 61 et 90, morphologiquement proches, a pu occasionner des erreurs d'attribution. Toutefois, la présence d'un possible bord d'amphore Lyon 2B dans l'épandage US 78 de l'état 1 est à souligner. Il renvoie à une période située entre la fin du I^{er} siècle av. J.-C. et le milieu du siècle suivant.

2.1.2. État 2 : I^{er}- II^e s apr. J.-C. ?

Fig. 22 / Fig. 23

Rares et incertains sont les vestiges de l'état 2 observés au sein du sondage 1.

Description

Deux séries de remblais pourraient constituer un préalable à l'aménagement des bâtiments de cet état ou de l'état suivant: les remblais US 58, situés au nord du mur MR 34 (espace D), en recouvrement des murs attribués à l'état 1; et les remblais US 125, situés au sud du mur MR 40 (espace A), en recouvrement de l'épandage US 78, également attribué à l'état 1. Ces deux niveaux, assez semblables, sont caractérisés par leur hétérogénéité, mêlant des poches d'argile pure à un limon argileux brun avec de multiples inclusions (fragments millimétriques à centimétriques de «pierres dorées», TCA, mortier et quelques charbons de bois). Les plafonds des niveaux sont relativement horizontaux. Distants l'un de l'autre et installés dans la pente, ils apparaissent à des côtes altimétriques moyennes de 247,30 m NGF (US 58), et 245,80 m NGF (US 125).

Le deuxième indice des vestiges de l'état 2 au sein du sondage 1 est constitué par le plan en positif d'un mur situé sous le sol en mortier de tuileau SL 39 de l'espace B. En effet, l'affaissement ponctuel du sol (cf. *infra* «État 4, espace B») a permis, dans sa partie méridionale, la lecture du tracé d'un mur sous-jacent (US 148). Le positif de la maçonnerie permet d'estimer sa largeur entre 55 et 60 cm. Son identification et l'attribution probable de sa construction au second état d'occupation sont permises par la mise au jour, dans le sondage 2, d'un mur est-ouest 5,3° nord d'environ 60 cm de large, placé dans l'alignement exact du mur MR 83 mis au jour dans le sondage 1 et daté de l'état 2 (cf. «Description du Sondage 2»).

Éléments de datation

Très peu d'éléments nous permettent de dater la mise en place ou le recouvrement des remblais US 58 ou 125. Le fragment de CRA récolté au sein de l'US 58 présente des caractéristiques qui n'autorisent pas à la placer avant la seconde moitié du II^e s. apr. J.-C. Cependant, l'attribution incertaine de la mise en place du niveau en préalable à l'installation du bâti de l'état 2 invite à la prudence. En revanche, bien qu'hypothétique, une datation indirecte est autorisée pour la construction du tracé de mur US 148, également observé dans le sondage 1 (MR 17=83). À cet endroit, ce dernier est en effet scellé par les niveaux US 82 et 70, qui offrent un *terminus post quem* de la seconde moitié du II^e siècle apr. J.-C.

2.1.3. État 3 : fin II^e-début III^e à fin III^e ou première moitié IV^e s. apr. J.-C.

L'établissement de la *villa* peut être observé sur la stratigraphie des sondages profonds précédemment évoqués, situés au pied des murs MR 34 et MR 40. Si la cause du fort arasement des murs MR 59 et 62 du premier état doit encore être déterminée, une action anthropique préparatoire (type terrassement) ne semble pas inconcevable. Conditionnée par la mise en place des nouveaux bâtiments, elle aurait pu précéder l'aménagement de remblais de nivellement, eux-mêmes issus de la démolition des murs anciens.

Les niveaux de recouvrement des structures US 58 (sondage nord) et US 125 (sondage sud) pourraient ainsi être assimilés à des remblais d'aménagement présidant à l'implantation des bâtiments des états 2 ou 3 (cf. *supra*, « État 2 »).

2.1.3.1. Le bâtiment central

Fig. 23 / Fig. 24 / Fig. 25 / Fig. 26 / Fig. 27 / Fig. 28

Le bâtiment central représente un espace bâti dominant la vallée, orienté est-ouest 3,7° nord. Les images satellite permettent d'apporter une surface minimale, appuyée sur la longueur de la façade méridionale (38 m), de près de 440 m². La période de sa construction n'a pu être déterminée avec précision étant donnée l'incertitude concernant les liens stratigraphiques unissant les différents espaces du sondage (bâtiment central, espace extérieur intermédiaire E et bâtiment nord) (cf. *infra* « L'espace D »).

Les investigations menées dans le sondage 1 ont permis de distinguer deux pièces intérieures : une chambre de chauffe au nord (espace C), et une chambre de chaleur au sud (espace B). Les pièces sont bordées au nord par un espace longiligne couvert de type couloir ou galerie (espace D), partiellement documenté. Au-devant de la façade sud, la présence d'une galerie a été suspectée (espace A), mais n'a pu être mise en évidence.

L'implantation du bâtiment central (murs MR 34 et MR 40)

Les niveaux et modes d'implantation du bâtiment central ont pu être observés sur les stratigraphies des deux sondages profonds réalisés dans le sondage 1. Les niveaux de remblais US 58 et 125 sont ainsi recoupés par les fondations des deux murs est-ouest MR 34 et MR 40 (cf. coupe, fig. 18).

La partie septentrionale de la fondation du mur MR 34 a pu être observée. Elle est montée en tranchée étroite en partie basse, avant de bénéficier d'une tranchée large en partie haute. La tranchée TR 57, large d'1,2 m, propose une confortable zone de travail pour le bâtisseur. Profonde d'une quarantaine de centimètres, elle est comblée par un remblai US 56 semblable à l'encaissant US 58/ 139 (limons argileux bruns hétérogènes avec nombreuses inclusions de gros fragments de mortier, et de petits fragments de « pierre dorées » et TCA). Le fond du creusement [US 57], situé à 246,85 m NGF, fait logiquement écho à une différence de facture dans le montage du parement du mur. En partie sommitale, l'installation de l'US 139, interprétée comme un niveau d'aménagement de sol, permet de sceller le comblement de la tranchée à 247,30 m NGF, soit le niveau supposé du départ de l'élévation du mur MR 34. Le parement septentrional du mur MR 34 fait ainsi apparaître, en théorie, trois étages de construction différents. Le premier étage renvoie à une construction en fondation aveugle. En l'absence de reconnaissance du sommier de la fondation, nous reportons une altitude minimale, mesurée 246,72 m NGF. À cet endroit, le parement est caractérisé par un appareil assez

chaotique. À l'inverse, les parements des deux étages supérieurs, formellement indifférenciés, montrent un relatif soin accordé par le montage «à vue». Ainsi l'appareil reste irrégulier, mais les joints bénéficient d'un lissage affleurant, effectué à l'outil. Le mur, qui délimite vraisemblablement un espace extérieur au nord, et un espace intérieur au sud, est large d'environ 55 cm. Le sommet de son arase est situé à 247,82 m NGF. Comme la plupart des maçonneries qui lui sont contemporaines, MR 34 est constitué presque exclusivement de blocs de calcaires à entroques dits «pierres dorées», rarement dégrossis, de moyen (10 à 15 cm) et gros modules (+ 15 cm). Les blocs sont liés entre eux par un mortier de chaux blanc, peu sableux et friable. Le parement sud, dégagé sur deux à trois assises, est de même facture. À noter ici les coups de feu subis par ces assises, sans doute attribuables à un état plus tardif (cf. *infra* «État 4»). Malgré un dégagement insuffisant, la hauteur de l'élévation conservée du parement méridional peut être estimée à plus d'un mètre. Elle est déduite du niveau de sol en mortier de tuileau SL 97 de l'espace intérieur qu'il semble délimiter.

En bordure méridionale du bâtiment, a été dégagé le mur de façade MR 40. La base de la fondation du mur a pu être dégagée jusqu'à 245,53 m NGF. Elle est implantée dans les remblais US 125 en tranchée étroite, avant d'être montée à vue, en élévation, à partir de 246 m NGF environ. Les résidus de taille de sa construction sont matérialisés par un niveau de travail caractéristique US 124, constitué d'une fine et dense couche de petits fragments et éclats de «pierres dorées». Sa construction est de même facture que celle de MR 34. Conservée sur environ un mètre de hauteur, elle apparaît à 246,52 m NGF. Sa largeur, de 52 cm, est sensiblement identique à celle de MR 34. Délimitant vraisemblablement un espace extérieur se développant au sud, elle borne une pièce sur hypocauste au nord. À cet endroit, le sol de mortier de tuileau SL 39 est installé contre le parement du mur, à 246,42 m NGF.

Le choix d'implantation du sondage 1 s'est avéré judicieux. Il a permis de distinguer et d'identifier deux pièces au sein du bâtiment central : la pièce nord (espace C), identifiée comme une chambre de chauffe abritant un *praefurnium* ; et la pièce sud (espace B), une chambre de chaleur d'hypocauste dont ne subsiste que le sol.

La pièce nord (espace C) : la chambre de chauffe

La pièce nord est délimitée par deux murs (MR 34 au nord, et MR 38 au sud) distants d'environ 4,5 m. Elle a été en partie reconnue au sud sur toute la largeur de la tranchée, et sur une distance nord-sud de 1,6 m. Dégagé jusqu'au pied de son élévation, le mur de délimitation sud MR 38, large d'une cinquantaine de centimètres, est constitué de blocs de «pierres dorées» liés au mortier blanc. En lien avec la *praefurnium* qui lui est accolé, sa construction ménage, sans doute dès l'origine, un arc de chauffe en briques. Les 29 éléments forment un arc large de 133 cm (soit 3 coudées romaines). Ils sont liés entre eux par un mortier de chaux semblable à celui du mur. Les modules, identiques (44 x 28 min x 3 cm), sont sans doute constitués initialement de *sesquipedales* entières. Ils délimitent un arc en berceau à *l'intrados* inscrit dans un cercle de 44,5 cm de diamètre (soit une coudée romaine). L'absence de traces d'une activité foyère sur les surfaces exposées est à signaler. À la clé de l'arc, *l'intrados* est situé à 247,07 m NGF.

Le sol SL 97 constitue le sol de la pièce de chauffe. Il s'agit d'une chape fonctionnelle de mortier de tuileau lissé en surface dont la cote d'apparition se situe à 246,59 m NGF. Le sol est appuyé contre le mur MR 38, et sert d'appui à son enduit de parement US 146. Appliqué sur le parement nord de MR 38, l'enduit US 146 n'est que partiellement conservé. Il s'agit d'un enduit de chaux blanc ou jaune clair circonscrit à l'extérieur du périmètre défini par l'arc de chauffe. À cette jonction, il bénéficie d'une finition lissée

soignée, peut-être de couleur rouge, sans certitude (cf. «Étude des enduits peints»). Son application précède vraisemblablement la mise en place du *praefurnium* F 91.

La structure foyer F 91 est édifée directement sur la surface du sol de mortier de tuileau SL 97, à 246,59 m NGF, contre le parement nord du mur MR 38, logiquement dans l'axe de l'arc de chauffe. Elle présente une sole de plan rectangulaire de 1,2 m x 0,93 m constituée d'un niveau de cinq briques liées au mortier (deux *bipedales* de 59,2 cm de côté, une *sesquipedale* recoupée sur un côté de 44,4 x 33,4 cm, et deux autres probables *sesquipedales* recoupées de tous côtés de 36,8 x 33,4 cm). La sole est surmontée de deux jambages permettant de délimiter une aire de combustion quasi circulaire. Les dispositifs sont conservés sur trois niveaux superposés de briques liées au mortier. L'existence d'au moins un niveau supplémentaire de brique est trahie par les traces de mortier conservées au sommet de la structure, situé entre 246,81 et 246,85 m NGF. Moulées au format *ad hoc*, les briques semblent avoir été spécialement conçues pour ce type d'aménagement. À noter, là encore, l'absence de traces de feu sur la sole et sur les faces internes des jambages.

Le foyer, destiné à chauffer le sous-sol de la pièce attenante, pouvait par ailleurs permettre de chauffer un réservoir placé au-dessus de la sole, et maintenu en hauteur au moyen de piles disposées de part et d'autre du *praefurnium*. La structure en creux F 120 observée dans la coupe orientale de la pièce pourrait évoquer l'arrachement d'un tel dispositif depuis le niveau d'occupation tardif US 93. Le négatif, large d'une quarantaine de centimètres, est collé contre le parement du mur MR 38. Il est situé à une vingtaine de centimètres du bord oriental du *praefurnium*. Mais l'hypothèse doit être nuancée par l'absence d'observation d'un dispositif similaire de l'autre côté du foyer, à une distance équivalente.

Les niveaux d'effondrement US 96, 119 et 95 situés sur le sol SL 97 nous renseignent sur les élévations de l'espace. Situés entre 246,55 et 246,82 m NGF, ils alternent débris d'enduits peints (US 96), niveau de tuiles fragmentées (US 119), et niveau homogène argileux brun clair issu des élévations ou des cloisons effondrées (US 95).

La pièce sud (espace B) : la chambre de chaleur

Fouillée sur la largeur du sondage, la pièce sud est reliée à l'espace du *praefurnium* par l'arc de chauffe édifié dans le mur MR 38. Elle présente un sol en mortier de tuileau SL 39 dont la surface, quoique grandement abîmée, a été lissée. De plan irrégulier car vraisemblablement construit sur des remblais de nivellement non compactés, le sol laisse cependant apparaître un léger pendage vers le sud, difficilement mesurable. Sa cote d'apparition moyenne (246,50 m NGF) permet de le placer au même niveau que le sol SL 97 de l'espace C mitoyen. À son extrémité sud, la construction du sol s'appuie sur le parement nord du mur MR 40.

Si l'identification de l'espace B à une chambre de chaleur semble évidente, les vestiges liés au système d'hypocauste font défaut. On signalera toutefois l'observation d'un groupe d'au moins quatre négatifs de pilettes [US 147] sur la surface du sol, dans la partie méridionale de la pièce, à une petite soixantaine de centimètres du parement du mur MR 40. Vraisemblablement de forme circulaire, elles devaient mesurer une vingtaine de centimètres de diamètre et être disposées sur un quadrillage préparatoire ménageant des carrés de 59 cm de côté. La mesure n'est pas sans rappeler celle des *bipedales* (2 pieds romains) qui ont pu constituer les dalles de support de la *suspensura*.

On notera à ce propos, et pour terminer, l'absence presque totale de vestiges liés à la structure architecturale de l'hypocauste (pilettes, *suspensura* et *tubuli*) dans

les niveaux supérieurs (US 44 et US 04=43). Interprétés comme des niveaux de sol et d'effondrement associés à un état d'occupation postérieur (cf. *infra* « État 4 »), ils permettent difficilement d'appréhender la date d'abandon de l'espace.

Une galerie méridionale (espace A)?

Sans doute de dimensions insuffisantes, le micro-sondage effectué au sud du mur MR 40 n'a pas permis de déterminer l'existence d'une galerie méridionale, regardant vers la vallée. Peut-être peut-on voir dans le niveau US 80 un niveau de circulation extérieur. Constitué sur le niveau de travail lié à l'édification du bâtiment US 124, la couche est caractérisée par un dense agrégat de graviers et cailloux associés à de petits fragments de TCA et de mortier. Située entre 246,3 et 245,92 m NGF, elle accuse toutefois une pente marquée vers l'aval, ce qui plaide difficilement en faveur d'un niveau de sol en terrasse.

Mais, l'hypothèse de l'existence d'une galerie de plein pied avec la pièce superposée à la chambre de chaleur mitoyenne peut être émise. Dans ce cas, il serait pertinent d'engager une fouille en plan sur une plus grande surface, afin, de concentrer les recherches non plus sur un niveau de sol qui aurait alors disparu, mais sur d'éventuelles fondations ou négatifs de fondations de structures porteuses de délimitation (mur, stylobate, trous de poteaux...), par ailleurs invisibles sur image satellite.

L'espace de circulation est-ouest au nord de MR 34 (espace D) : une galerie ou un couloir ?

En façade nord du bâtiment, immédiatement en amont de l'espace C, apparaît en positif sur image satellite (Google Earth 2015) une longue maçonnerie continue est-ouest de près de 30 m de long.

Sans doute restituable sur la totalité de la longueur du bâtiment, elle ménage un espace d'un peu plus de 2 m de large. Cette année, sa reconnaissance n'a pu être permise du fait de la présence de la double sépulture SP 05/ SP 36, située immédiatement au-dessus de son arase. Néanmoins, l'exploration stratigraphique au pied du parement nord du mur MR 34 nous a permis d'émettre deux hypothèses quant à la nature de son sol. Il semble ainsi que ce dernier puisse être constitué d'un premier niveau d'assainissement US 139 composé de fragments de tuiles concassées. Situé à environ 247,40 m NGF – soit 85 cm au-dessus du sol de la chambre de chauffe, il est surmonté d'un niveau argileux homogène verdâtre peu anthropisé US 140, identifiable à un niveau de fréquentation ou à des colluvions postérieures à l'abandon. Ces deux niveaux sont à rapprocher des couches US 68 et 89 observées à peu de distance au nord (cf. *infra*). Néanmoins, l'hypothèse d'un espace de circulation (extérieur ou intérieur) situé plus haut dans la stratigraphie, mais aujourd'hui disparu, doit être gardée à l'esprit. L'absence de circulation est-ouest au sein du bâtiment semble en effet surprenante. Par ailleurs, si la maçonnerie visible en image satellite pourrait faire office de stylobate supportant une imposante galerie ouverte sur cour, sa largeur et sa régularité, semblables à celles des autres murs du bâtiment, pourraient également permettre de l'identifier comme la fondation du mur gouttereau septentrional.

Éléments de datation du bâtiment central

Édification

Les niveaux de sols de l'état 3 dans le sondage 1 n'ayant pas été percés, il est difficile d'assurer une datation pour la construction des bâtiments. Les rares indices typochronologiques à notre disposition sont peu représentatifs. Ils résident au sein des

couches antérieures mises au jour dans les sondages profonds. Ainsi le mobilier céramique issu du remblai US 58, encaissant du mur MR 34, propose des éléments fabriqués à partir de la seconde moitié du II^e siècle apr. J.-C.

Dans le sondage 2, le niveau d'occupation ou de rehaussement US 82 antérieur à l'édification des murs de l'état 3 a livré un mobilier aux datations semblables. Dans le même sondage, le niveau de préparation US 67, situé sous le sol en *terrazzo* de l'état 3, livre des éléments de datation similaires.

Abandon

Très peu d'indices d'occupation ont été mis au jour au sein des deux espaces clairement identifiés du bâtiment central.

La datation de l'abandon de l'hypocauste (espace B) est peu précise. La pièce, nettoyée des matériaux issus de sa démolition (ou déconstruction) au moment de sa réoccupation, n'a pas conservée de traces de son occupation initiale. Elle fait l'objet d'une seconde occupation US 44 tout au long de l'état 4. Si les deux bords à lèvres arrondies en verre permettent de fournir un *terminus post quem* VI^e-VII^e s. apr. J.-C. à ce niveau, l'étude du petit lot de céramique autorise à resserrer la datation à la fin du IV^e ou au début du siècle suivant.

La chambre de chauffe (espace C), partiellement fouillée, a également fait l'objet d'une réoccupation². Mais, à la différence de la chambre de chaleur, les niveaux d'effondrement de l'état 3 ont été conservés. Ils permettent d'apporter des informations chronologiques plus précises. Ainsi la monnaie de Claude II le Gothique issue de la couche d'effondrement de l'état 3 US 95, permet d'envisager un abandon de l'espace à la fin du III^e siècle ou au début du siècle suivant (la perte de la monnaie ayant probablement eu lieu «avant la toute fin du III^e siècle», cf. «Étude du monnayage»).

Par ailleurs, le plat ovale en verre bleu issu de la couche sous-jacente US 51 pourrait trouver des équivalents en Gaule au cours du III^e s. apr. J.-C.

2.1.3.2 Le bâtiment nord (états 3a à 3c)

Fig. 28 / Fig. 29 / Fig. 30 / Fig. 31 / Fig. 32

À l'extrémité nord de la parcelle se développe un long bâtiment rectangulaire compartimenté, d'au moins 20 m de long, pour 11,2 m de large (224 m² minimum). Perpendiculaire au bâtiment central, il adopte une orientation nord-sud. Son angle sud-est a pu être documenté. Il a permis de mettre au jour trois espaces successifs, adossés les uns aux autres.

État 3a: un premier bâtiment sur solins et poteaux? L'espace H

En bordure septentrionale du sondage ont été observés deux murs chaînés MR 23 et MR 24. Ils devaient former à l'origine l'angle d'un bâtiment. La largeur de MR 23 est de 60 cm, alors que celle de MR 24 demeure inconnue. Les deux murs sont maçonnés de moyens et gros blocs de «pierres dorées» non équarris liés par un mortier induré blanc. À l'angle des deux maçonneries, sur l'arase de MR 23, à 248,8 m NGF, un trou TP 25 de 30 cm de diamètre a intentionnellement été ménagé. Ce dernier évoque en négatif l'existence d'une élévation en bois à cet endroit et permet

2 Us 45, datée par la céramique de la fin du IV^e et du début du V^e siècle.

de préciser la nature des murs, identifiables à des solins ou murs bahut. Nul niveau associé n'a cependant pu être mis en évidence.

Parce qu'il sert d'appui à la pièce mitoyenne et subsiste en élévation, parce qu'il admet une orientation identique, et malgré un type constructif original et une exploration extrêmement lacunaire, le bâtiment peut être attribué à l'état 3.

État 3b : l'extension du bâtiment vers le sud. L'espace G

Adossés aux maçonneries MR 23/ 2, édifiés dans le même alignement mais adoptant un léger décalage vers l'est, les murs chaînés MR 26 et 27 circonscrivent une nouvelle pièce. De même facture que les murs précédemment décrits, on notera cependant une épaisseur légèrement moindre pour MR 27 par rapport à MR 23 (50 cm contre 60 cm), ainsi que l'absence de négatifs de poteaux au niveau des arases (ce qui laisse entrevoir une utilisation plus importante de la pierre, au détriment du bois). Les élévations, conservées sur près de 70 cm de haut, apparaissent à des cotes oscillant entre 248,8 et 248,5 m NGF.

À ce moment-là, le mur MR 27 joue le rôle de mur pignon du bâtiment. Son parement méridional, tourné vers l'extérieur, bénéficie de l'application d'un enduit de chaux blanc d'isolation dont ne subsistent que les arrachements à la base de la maçonnerie, à l'arrière des boudins d'étanchéité associés au sol SL 29 mis en place dans un second temps.

Les deux murs opposés MR 23 et MR 27 délimitent un espace de 4,6 m de large. Les données satellite permettent par ailleurs de restituer une longueur totale d'environ 10,5 m. Dans le cadre du sondage, environ 1/5^e de la surface de la pièce – qui devait atteindre 48 m² – a pu être sondé.

Le sol de la pièce SL 84 est constitué d'un mortier hydraulique de tuileau lissé en surface. Il apparaît à 248,02 m NGF et accuse une très légère mais régulière pente vers le sud de 1%. Il est bordé contre les trois parements de murs observés par un boudin d'étanchéité de 6 à 8 cm d'épaisseur mis en place dans un second temps.

Ce n'est que dans un troisième temps, suite à l'édification des murs et à la mise en place du sol de la pièce, qu'un enduit peint est appliqué sur les parements intérieurs des deux murs MR 23 et MR 26. Conservés sur près de 50 cm de hauteur, ils présentent des décors d'imitation de marbre sur fond blanc (cf. «Étude des enduits peints»).

L'association d'un enduit de chaux poreux et fragile, à un sol en mortier de tuileau imperméable bordé de boudins d'étanchéité pourrait surprendre. Néanmoins, on remarque que l'enduit est volontairement isolé du sol, superposé aux boudins d'étanchéité. Il apparaît donc que la pièce, enduite de mortier de chaux, ne pouvait vraisemblablement pas être une «pièce d'eau» abritant des bassins. En revanche, la nature de son sol semble suggérer un nettoyage régulier à grandes eaux. Enfin, la présence de décors peints permet d'exclure l'hypothèse d'un espace fonctionnel à vocation agricole.

État 3c : nouvelle extension vers le sud. L'espace F

Volontairement rasée à l'occasion d'une phase d'occupation postérieure (état 4a), la pièce sud peut toutefois bénéficier d'une première identification. Adossée au mur MR 27, elle est cernée à l'est et au sud par les lambeaux des murs MR 30 et 31, amputés de leur élévation jusqu'au niveau du sol, à 247,9 m NGF en moyenne. La longueur

de l'espace, limitée par l'emprise des investigations et non visible sur les images satellite, ne peut être précisée. Sa largeur est de 1,85 m.

Moins massif que les murs des pièces nord, le mur MR 31 admet une largeur de moins de 40 cm. Peu fondé, il se présente comme une semelle conservée sur environ 20 cm (altitude inférieure: 247,62 m NGF), maçonnée de blocs de «pierres dorées» non équarris associés à des fragments de tuiles. Les éléments sont liés à un mortier pulvérulent blanc ainsi qu'à la terre. Partiellement observé en bord de sondage, la largeur du mur MR 30 est inconnue. À son arase, elle présente une assise (de réglage?) de briques disposées à plat.

Le sol de l'espace est pourvu d'une chape de mortier de tuileau SL 29 sommairement décorée en surface de petits fragments décimétriques de plaques de «pierres dorées» brutes calibrées et disposées à plat. Situé au même niveau que le sol SL 84 de la pièce voisine, le sol admet également un très léger pendage vers le sud. Il est bordé sur les trois côtés observés de boudins d'étanchéité mal conservés. Seul celui accolé à l'enduit du parement sud du mur MR 27 permet d'établir une correspondance de dimensions avec les dispositifs de la pièce mitoyenne.

Si on peut envisager que les parements des murs étaient enduits d'un mortier de chaux (sans doute hérité de l'état d'occupation antérieur – cf. *supra* «État 3b: l'extension du bâtiment vers le sud. L'espace G»), on peut toutefois s'étonner de son absence totale de conservation au-dessus des boudins d'étanchéité du mur MR 27.

En revanche, on notera la présence d'un fragment de plaque de marbre en *fior di pesco* dans le niveau de recouvrement supérieur US 89, ainsi qu'un autre, en marbre vert, dans le niveau de démolition US 46 à l'intérieur de la pièce mitoyenne (cf. inventaire et photos du lapidaire).

L'adjonction de cet espace au bâtiment est sans doute à mettre en relation avec les activités présumées thermales de la pièce voisine. Les sols, de même nature bien que de mise en œuvre différente, sont par ailleurs situés à un niveau identique. Néanmoins, on peut souligner la légèreté relative de la facture des murs MR 30 et 31 en comparaison des autres murs du bâtiment. Ainsi, l'hypothèse d'une extension en structure légère sur poteaux peut être émise. Suivant le même raisonnement, on peut également se demander si l'espace, plutôt que d'être tourné vers l'intérieur du bâtiment, n'est pas ouvert sur l'espace extérieur, à la manière d'un bassin ou d'un réservoir, adossé au mur pignon et couvert par une superstructure en bois.

Bâtiment Nord (état 3): abandon et éléments de datation

Nul niveau d'occupation associé à l'état 3 n'a été observé au sein du bâtiment nord. Ainsi, la représentation lacunaire du mobilier céramique (cf. «Étude céramologique») invite à envisager un nettoyage avant l'abandon (ou avant la réoccupation de l'état 4). Par ailleurs, si un épisode d'incendie est attribuable à la fin de l'état 4a (cf. *infra*), il est également possible de le placer au cours (à la fin?) de l'état 3. Les enduits brûlés sur l'avant de l'US 47 pourraient ainsi avoir subsisté en parements jusqu'à la fin de l'état 4a, avant de s'affaisser au sol.

Concernant les éléments chronologiques, les niveaux antérieurs aux sols n'ayant été sondés, il est difficile de s'appuyer sur la culture matérielle pour dater l'édification du bâtiment. Toutefois, l'étude des enduits peints de l'espace G permet d'apporter une série de comparaisons de contextes (cf. «Étude des enduits peints») qui suggèrent de dater l'application des décors d'imitation entre la fin du II^e et le début du III^e siècle.

Enfin, l'abandon du bâtiment peut être renseigné à l'aide des indices à notre disposition provenant des niveaux supérieurs, et notamment de la série US 47, 46 et 69. Déposés en scellement du sol en mortier de tuileau SL 84 de l'espace G, ces niveaux sont toutefois tardifs : ils correspondent à la phase post abandon de l'état 4a. Ils ont livré un lot de mobilier conséquent permettant d'assurer un *terminus post quem* à la fin du IV^e ou au début du siècle suivant.

2.1.3.3. L'espace extérieur intermédiaire : l'espace E (états 3c – 3d)

Fig. 33

Description

Entre le bâtiment principal et le bâtiment nord se développe, jusqu'à l'état 3c, un espace extérieur de 7 m de large. Non couvert, il est identifiable à un espace de circulation, type cour, dans son dernier état d'aménagement (US 68, états 3c et 3d). Les niveaux de circulation antérieurs, s'ils sont conservés, n'ont pu être reconnus.

L'aménagement du sol de l'espace E US 68 est légèrement postérieur ou concomitant à l'extension du bâtiment nord (espace F – état 3c). Il est effectué contre et sur le remblai d'installation US 87, lequel a également permis l'édification du mur MR 31. Le remblai, dont seul le toit a pu être mis au jour, est constitué d'une matrice argileuse brun moyen composée d'inclusions de petits fragments de TCA, graviers et petits blocs de « pierre dorée ». Il supporte le sol US 68, qui l'entame sans doute en partie sommitale.

Le niveau de circulation extérieur US 68 est constitué d'un épais, dense et compact épandage de fragments de tuiles (24 cm d'épaisseur); ce dernier forme une surface de marche assainie et aplanie. Adossé au mur arasé MR 31, il a été observé à 247,7 m NGF. Dans l'hypothèse d'une égalité avec l'US 139 située contre le mur MR34 au sud (cf. *supra*), il faut signaler une légère pente vers l'aval de 5 %. Son extension reste à déterminer.

Éléments de datation

Comme pour le bâtiment Nord, les traces d'occupation associées à l'état 3 pour l'espace E sont quasi nulles. Les tuiles issues de la construction du niveau de sol SL 68 permettent cependant d'apporter des précisions typo-chronologiques sur ce matériel issu de la démolition d'un bâtiment plus ancien. Très majoritairement représentées, les tuiles de type G offrent ainsi une datation d'utilisation primaire entre 210 et 350 apr. J.-C. Le *terminus post quem* de leur emploi en construction de sol peut donc aisément être situé durant la première moitié du III^e s. apr. J.-C.

Le mobilier céramique issu du niveau de colluvions US 35 mis en place à la fin de l'état 4a, permet d'envisager un abandon de l'espace avant la seconde moitié du IV^e siècle apr. J.-C.

2.1.4. État 4 : IV^e– V^e ou VI^e s. apr. J.-C.

Fig. 34 / Fig. 35 / Fig. 36 / Fig. 37

Le quatrième état d'occupation observé au sein du sondage 1 est caractérisé par une réappropriation des espaces. Faisant suite à un abandon (peu prolongé?) du site, il se distingue par la réaffectation des espaces intérieurs, notamment mise

en lumière par l'aménagement de sols de terre battue et de superstructures sur poteaux. Il est divisé en deux sous-états, chacun étant marqué par des incendies au moment des abandons.

2.1.4.1. Le bâtiment central

L'espace B

L'occupation de l'ancien sous-sol de l'hypocauste de l'état d'occupation précédent fait suite à un important remaniement architectural. Dans un premier temps (état 4a), elle est matérialisée par une réfection de l'ancien sol en mortier de tuileau, et par la mise en place d'un fin niveau d'occupation. Dans un second temps (état 4b), l'espace est pourvu d'une série de poteaux en soutien probable de charpente.

État 4a

Préalablement à la nouvelle occupation, l'espace a donc fait l'objet d'un important remaniement architectural. Il apparaît en effet qu'il a été complètement nettoyé des constructions qu'il convient de restituer habituellement dans un hypocauste gallo-romain : pilettes (dont ne subsistent que quatre négatifs, voir *supra* État 3, Espace B), *suspensura* et *tubuli* (dont seuls deux fragments ont été retrouvés au sein de l'important niveau de démolition postérieur US 04). Sans doute jugé dans un état de conservation insuffisant, le niveau suspendu aurait ainsi été déconstruit, puis évacué au profit de l'exploitation du sol en mortier de tuileau SL 97.

Cependant, le sol SL 97 a souffert d'une série d'affaissements. C'est le cas d'une dépression située au nord-ouest de l'espace, partiellement visible en bordure de tranchée. Longue d'au moins 2,3 m, et large d'au moins 40 cm, la dépression F 108 est profonde d'au moins une dizaine de centimètres. Au moment de l'investissement de l'espace, elle bénéficie toutefois de l'aménagement d'un lit de tuiles posées à plat (US 143) permettant de remédier à l'inconfort que représentait l'irrégularité de la surface.

Le niveau de tuiles, comme le sol SL 97, est ensuite recouvert d'un fin niveau de limons largement anthropisés US 44. Ce dernier est constitué d'un sédiment compact hétérogène argileux de couleur brun moyen. Il est parsemé de petits fragments de mortier, de fragments de mortier de tuileau, d'éclats de « pierres dorées » et de fragments de TCA. Au sud de la pièce, la couche est surmontée d'un fin niveau charbonneux noir. L'épaisseur du niveau (10 cm max.) varie en fonction des dépressions sous-jacentes. Elle pourrait traduire un nivellement de marche aux endroits marqués par l'affaissement du sol.

État 4b

Quatre négatifs de poteaux et un aménagement linéaire marquent le réaménagement de l'espace. Les structures perforent le niveau d'occupation antérieur US 44, qui continue par ailleurs d'être fréquenté.

Le creusement linéaire oblique [US 109] de la structure F 109 est situé dans la moitié nord de l'espace. Orienté nord-est – sud-ouest, il est aménagé dans le niveau d'occupation US 44, puis perfore la partie supérieure du sol SL 97. Il est long d'1,3 m, peu profond (3 cm) et peu large (moins d'une dizaine de centimètre). La nature du dispositif reste énigmatique.

Entre les cotes altimétriques 246,53 et 246,39 m NGF, le sol SL 97 est par ailleurs entamé par quatre négatifs de structures porteuses : TP 100, TP 102, TP 104 et

TP 106. Leurs dispositions réciproques ne permettent pas de présager de la forme ou de la nature de la structure supportée. Toutefois, on peut souligner l'orientation de leurs alignements (nord-sud), qui respecte celles adoptées par le bâtiment qui les abrite.

Le TP 100 est de forme circulaire. D'un diamètre de 34 cm, il s'enfonce de près de 25 cm dans le sol. Son profil, quoiqu'irrégulier, semble ménager un fond plat destiné à recevoir la base d'un poteau. Trois blocs en « pierre dorée » de 15 à 20 cm inclus dans son comblement US 101 pourraient trahir la présence initiale d'éléments de calage. Outre un mouchetis de mortier et quelques micro fragments de TCA, la matrice sédimentaire argileuse brune ne recèle pas de vestiges de la culture matérielle.

La structure en creux TP 102 est située à 1,4 m au sud du précédent. D'une profondeur équivalente, elle fait apparaître un profil plus marqué (parois verticales et fond plat), adapté à l'élévation d'un poteau de fort diamètre (40 cm environ). En outre, trois blocs de « pierres dorées » de module moyen dans le comblement US 103 devaient permettre d'assurer le calage.

Au sud des deux trous de poteaux TP 100 et 102, décalés vers l'ouest, les structures TP 106 et TP 104 sont de forme plus irrégulière. Respectivement de 40 et 50 cm de diamètre, elles sont creusées sur une vingtaine de centimètres de profondeur. Si la première n'admet que des éléments de calage de menu calibre dans son comblement, le seconde en revanche est dotée de trois blocs de « pierre dorée » de module moyen, et d'un gros bloc de même nature.

La présence de négatifs de structures architecturales porteuses, la volonté manifeste d'évoluer sur une surface plane et l'installation d'un niveau de sol en terre battue témoignent ainsi d'une fréquentation appuyée de la pièce. Cette dernière, bien que délabrée, devait encore se trouver en élévation au moment de son occupation. S'il est ainsi possible d'interpréter les creusements circulaires ou pseudo-circulaires comme les négatifs de poteaux porteurs en soutien d'une charpente devenue instable ou d'une nouvelle charpente, il est plus difficile en revanche d'appréhender la nature de l'occupation en l'absence d'aménagements intérieurs et de mobilier archéologique spécifique.

L'abandon de l'espace B pourrait avoir été causé, comme cela semble être le cas pour la pièce nord (espace C), par un incendie. Les quelques pierres de parement du mur MR 38 rougies par l'action du feu pourraient l'attester. Mais la faiblesse de leur représentation ainsi que l'absence d'autres vestiges d'incendie invite à considérer l'hypothèse avec prudence.

L'abandon est finalement scellé par l'épais niveau d'effondrement US 04. Se développant sur une soixantaine de centimètre de haut dans l'intervalle défini par les deux murs opposés de l'espace (MR 40 et MR 38), il est essentiellement composé de blocs de pierre à bâtir non équarris en « pierre dorée » de tous modules, mêlés à un mortier de chaux blanc très présent. L'absence de vestiges liés à l'effondrement d'une couverture de tuiles doit être soulignée. Si le conséquent niveau de blocs pourrait trahir des élévations en dur, l'absence de tuiles invite en revanche à considérer une toiture en matériau périssable, type chaume.

Le mobilier archéologique issu des couches US 44 et US 04 a livré une datation qui autorise à étendre l'occupation de la fin du IV^e (US 44) au VI^e siècle (US 04=43).

L'espace C (états 4a et 4b)

État 4a

L'occupation de l'espace du *praefurnium* durant l'état 4a est matérialisée par une séquence stratigraphique installée sur les niveaux d'effondrement d'enduits peints (US 96), de toiture (US 119) et d'élévations (US 95) de l'état 3.

Le sommet du niveau d'effondrement US 95 constitue un niveau de préparation de sol opportun. Assez épais et homogène, il est constitué d'un limon argileux compact brun moyen comprenant quelques plaques d'enduits peints très fragmentées. Le sommet de la couche, situé à 246,95 m NGF a vraisemblablement bénéficié d'un nivellement de surface. À ce moment de l'installation, soit l'élévation du *praefurnium* n'est plus visible (altitude supérieure: 246,84 m NGF) car ensevelie sous les niveaux d'effondrement, soit elle est démolie puis évacuée.

L'US 94 constitue un premier niveau de terre battue. Plus ou moins épais, il est constitué d'un limon argileux brun clair assez cendreuse parsemé de cailloux, de charbons et de mouchetis de mortier.

Il est surmonté par un niveau équivalent, l'US 93, toutefois interprété comme un niveau d'abandon. D'une matrice similaire, le niveau est en effet nettement plus cendreuse et charbonneux que le précédent. D'une surface irrégulière et difficilement perceptible en plan, il adopte un pendage vers le sud.

Enfin, identifiable à l'effondrement d'une élévation incendiée en matériaux périssables, le niveau de terre rubéfiée US 92 clôt la phase d'occupation. Au nord de l'espace, le sommet de la couche est situé à 247,4 m NGF. À cet endroit, les blocs de la dernière assise conservée du mur MR 34 ont été rougis par l'action du feu.

État 4b

Dans un second temps, une nouvelle fréquentation de l'espace se met en place à partir des niveaux incendiés effondrés US 92. C'est en effet sur ce dernier niveau, entre 247,4 et 247,3 m NGF en fonction du pendage vers le sud, que se développe l'US 118, interprété comme un niveau de sol en terre battue. Constituée d'une matrice argilo-limoneuse brune foncée à grise comprenant des inclusions de charbons de bois, elle est surmontée à son extrémité nord de dalles et de blocs de « pierre dorée » disposés à plat, évoquant ainsi un effondrement de mur sur un niveau surfacé. L'existence du niveau de marche supposé, situé à 247,5 m NGF en partie septentrionale, a été difficilement perçue en plan. Elle semble néanmoins trahie par la présence de deux négatifs de trous de poteaux, visibles dans la coupe orientale du sondage et partiellement documentés. Le premier, TP 113, large d'une quarantaine de centimètres à l'ouverture, est creusé contre le parement du mur MR 34, sans toutefois l'entamer. Son comblement US 114 est pourvu de blocs de calage en « pierre dorée ». Son creusement [US 113] recoupe le niveau rubéfié US 92. Le second négatif, TP 115, est de plus faibles dimensions. D'un diamètre de 24 cm à l'ouverture, son comblement US 116 est pourvu d'un bloc de calage en « pierre dorée ». Son creusement [US 115] est également clairement identifié au passage de l'US 92.

À peine entrevu et mal compris, le niveau d'occupation de l'espace C US 118 mériterait une reconnaissance élargie. Son abandon est scellé par le niveau de démolition du bâtiment US 117 avant recouvrement définitif par les colluvions naturelles. Conservé au nord, dos à la pente, protégé par le parement sud du mur MR 34, l'US 117 est constituée de moyens et gros blocs de « pierre dorée » – dont certains rougis par l'action du feu, et de fragments de mortier.

L'espace C (état 4) : éléments de datation

L'US 95, dont le toit est utilisé comme remblai d'installation, est mise en place après le dernier quart du III^e s. apr. J.-C. (cf. «Étude du monnayage»). Elle est surmontée par les couches d'occupation et d'effondrement supérieures (US 45 = US 94, 93 et 92) bien renseignées par l'étude céramique, qui permet de fixer leur fréquentation durant la seconde moitié du IV^e siècle et la première moitié du siècle suivant.

2.1.4.2. Le bâtiment nord

Au cours de l'état 4, après une période d'abandon à la durée indéterminée (faisant suite à un nettoyage?), le bâtiment nord, amputé de son extension méridionale, est réoccupé dans ses murs. L'espace G pourrait avoir bénéficié d'une partition interne, cependant qu'une imposante fosse est creusée dans sa partie sud. Deux fréquentations caractérisées par la présence de sols en terre battue se succèdent ainsi. Elles s'achèvent toutes deux par des épisodes d'incendie, suivies de phases d'effondrement/ démolition. Le bâtiment semble définitivement abandonné à la fin de la période.

Abandon et démolition de l'espace F

Victime de la ruine de sa structure architecturale et/ou d'une volonté de restructuration, l'extension sud du bâtiment nord fait l'objet d'une déconstruction volontaire jusqu'au niveau du sol SL29, qui reste conservé. L'espace de circulation extérieur est ainsi modifié: agrandi et nettoyé des vestiges de la démolition, il a fonctionné tel quel, en association avec l'aménagement de sol en tuiles concassées US 68, toujours en usage.

Réaménagement de l'espace G

La réappropriation du bâtiment Nord est marquée, dans les limites de notre étude de terrain, par le réaménagement et l'occupation de l'espace G, qui paraît toujours couvert. D'abord occupé dans son ensemble, il est peut-être, dans un second temps, partitionné et pourvu d'une grande et profonde fosse partiellement reconnue.

État 4a

Sur le sol en mortier de tuileau SL 84 de la pièce est aménagé le sol en terre battue US 79. Fin niveau argileux brun moyen, il est caractérisé par la présence en fond de couche de petits graviers millimétriques calibrés. Il se distingue nettement des niveaux de démolition supérieurs. Nulle structure ne lui est associée. De par sa nature, aux caractéristiques techniques radicalement différentes de celle de son prédécesseur en mortier hydraulique, il manifeste une modification fonctionnelle de l'espace, auparavant vraisemblablement destiné à des activités thermales. Cependant, c'est à cet évident constat que doivent se limiter nos tentatives de caractérisation du nouvel espace.

Le niveau de fréquentation US 79 est par la suite enseveli sous les plaques fragmentées d'enduits peints (US 47) initialement placés en décors des parois de la pièce. Effondrés et brûlés sur l'avant, les éléments trahissent un incendie survenu avant leur chute. Néanmoins, le sol de terre battue US 79 n'en a pas conservé la trace (terre rubéfiée, niveau charbonneux, etc.). Par ailleurs, l'hypothèse associant directement les deux épisodes d'incendie et d'effondrement doit être pondérée. La possibilité

de deux épisodes chronologiquement détachés doit en effet être envisagée : si l'effondrement des enduits a bien eu lieu à la fin de l'état 4a, l'incendie de l'espace aurait en revanche pu survenir plus précocement, à la fin de l'état 3 par exemple (voir *supra* « État 3, espace G »).

Le niveau d'enduits effondrés est ensuite suivi de l'effondrement de la toiture US 46. Irrégulier, le niveau a une épaisseur moyenne de 12 cm. Il s'étend sur toute la surface reconnue de l'espace G. Composé de gros fragments de *tegulae* et *imbrex*, il admet de nombreuses inclusions de fragments d'enduits peints ainsi que quelques petits blocs de « pierre dorée ». Les éléments sont pris dans une matrice argileuse hétérogène assez présente.

État 4b

Préalablement à l'installation du sol de terre battu US 69, l'espace pourrait avoir bénéficié d'une partition interne. C'est en tout cas ce que suggère la présence de la plaque de « pierre dorée » US 28 disposée de chant, sur le niveau d'enduits effondrés US 47, contre le parement du mur MR 26. Fonctionnant à la manière d'un mur de refend intérieur, la cloison ainsi montée aurait permis de ménager un petit espace nord d'environ 1,4 m de large. Néanmoins, malgré une disposition visiblement intentionnelle et des traces de rubéfaction superficielle rappelant l'incendie contemporain de l'abandon de l'espace (voir *infra*), la ténuité des vestiges invite à la prudence dans l'interprétation.

Le niveau d'occupation US 69 est installé sur les niveaux d'effondrement d'enduits de parois (US 47) et de toiture (US 46) de l'état précédent. Difficilement perceptible en plan du fait des dégâts postérieurs causés par les niveaux de démolition et le creusement des structures en creux, il a néanmoins pu être dégagé sur une bande témoin d'une soixantaine de centimètres de large.

D'une épaisseur variable, il est situé entre 248,25 et 248,5 m NGF. Il est caractérisé par une succession d'au moins deux couches argileuses de couleur brun moyen, cendreuse, avec des inclusions fréquentes de petits blocs de « pierres dorées », des fragments de tuiles et de mortier et quelques charbons de bois. Les deux niveaux, relativement semblables, sont séparés par un fin niveau charbonneux noir visible dans la partie sud de la pièce. Au sommet de la couche, sur la portion fouillée, sont disposés quelques éléments à plat trahissant un niveau de marche (omoplate d'herbivore, fragment de panse d'amphore, tuiles et petites plaques de pierres dorées).

La fosse FS 50 apparaît sous les niveaux de remblais de démolition US 85 à 248,49 m NGF. Elle est vraisemblablement creusée tardivement, dans le niveau d'occupation US 69. De forme oblongue, elle adopte une orientation nord-sud identique à celle du bâtiment. Elle est située à une cinquantaine de centimètres du parement du mur MR 26. Au moment de son apparition, ses dimensions sont de 2,1 x 1,3 m. Son creusement [US 50] perce le revêtement de sol en mortier de tuileau SL 84 autour de 248 m NGF. À cet endroit, à 50 cm sous le niveau d'apparition, les bords de la structure sont clairement délimités et laissent entrevoir des dimensions encore importantes (2x1 m) malgré un creusement un peu moins régulier. Au-delà du niveau défini par la surface du sol en mortier de tuileau, le test effectué à l'extrémité nord de la structure n'a pas permis d'atteindre son fond (alti. inf. min.: 247,88 m NGF). Par prudence, le comblement de la fosse a été arbitrairement divisé en deux : l'un, US 54, situé au-dessus du niveau de sol SL 84 ; l'autre, US 112, situé en-dessous. Cette dichotomie ne reflète donc pas la réalité archéologique, puisque le comblement a

été jugé identique sur l'épaisseur reconnue (70 cm). Il est composé d'une matrice sédimentaire argileuse compacte avec des inclusions de charbons de bois et d'enduits issus de la démolition du bâtiment au cours de l'état antérieur. Bien visible en surface, il est caractérisé par la présence importante d'autres matériaux de démolition classiques : nombreux blocs de moyen et gros calibre de « pierres dorées » et gros fragments de tuiles. La catégorie du mobilier archéologique est bien représentée par la faune (80% environ), au détriment de la céramique (20% environ).

Partiellement reconnue, la nature de la structure reste à déterminer. Si une vocation funéraire doit être envisagée, la profondeur de son creusement ainsi que son orientation n'invitent pas à l'associer avec la sépulture de la période postérieure (SP 05-36), mise au jour au sein de l'espace E (cf. *infra*, « État 5 »).

La fosse FS 50, ainsi que le niveau d'occupation US 69 sont par la suite recouverts localement d'épaisses plaques indurées jaune-orange évoquant l'argile rubéfiée. Située entre 248,35 et 248,6 m NGF, la couche US 138 est interprétée comme l'effondrement des élévations incendiées du bâtiment. Sa présence doit par ailleurs être mise en regard des coups de feu subis par le lambeau de mur MR 28, ainsi que par le parement interne des murs MR 26 et 27 du bâtiment au niveau des dernières assises conservées, entre 248,6 et 248,8 m NGF. Notons également que le tiers du mobilier céramique issu du niveau d'occupation inférieur US 69 a subi un fort passage au feu (cf. « Étude céramologique »)

La désertion de l'espace G est finalement scellée par l'ultime niveau de démolition du bâtiment US 85. Caractérisé par des inclusions de blocs de pierres à bâtir en « pierre dorée » de toutes tailles, de fragments de tuiles et de mortier, l'homogénéité du niveau est perturbée dans sa partie haute par les activités de sous-solage récentes (US 02).

La mise en place du niveau de démolition US 85 marque l'abandon définitif de la pièce, ainsi que la probable disparition du bâtiment nord dans le paysage.

Espace G (état 4) : éléments de datation

Si le premier niveau d'installation au sein de l'espace (US 79) n'a pas livré d'éléments datant significatifs, la fouille des niveaux d'effondrement US 46 et 47 a permis en revanche d'apporter un lot de mobilier archéologique riche en informations. Le niveau d'effondrement de toiture US 46 livre ainsi un lot de tuiles de type G, datées des III^e et IV^e siècles de notre ère (plus précisément des années 210 – 350 apr. J.-C.). L'ensemble est identifié comme la dernière toiture du bâtiment de l'état 3. Le mobilier céramique issu de ces couches est exclusivement constitué de luisante, pour la vaisselle de table. Il permet de dater la fréquentation de l'espace G entre la seconde moitié du IV^e et la première moitié du V^e siècle.

La couche d'occupation supérieure US 69 marque l'occupation de l'état 4b. La céramique luisante issue de sa matrice autorise, là encore, de proposer une datation autour de la fin du IV^e ou de la première moitié du V^e siècle.

Enfin, l'homogénéité des faciès céramiques est également mise en évidence au sein du comblement US 54 de la fosse FS 50, qui livre par ailleurs quelques fragments de tuiles de type G.

2.1.4.3. L'espace extérieur intermédiaire : l'espace E

État 4a

Préalablement à l'annexion de l'espace extérieur par les nouveaux occupants, l'espace F, ancienne extension méridionale du bâtiment Nord, est déconstruit puis nettoyé des matériaux de démolition. Bénéficiant ainsi de la surface laissée libre, l'espace extérieur s'étire à présent vers le nord. Le sol de marche associé est alors toujours constitué par le niveau de tuiles concassées US 68.

Rehaussé volontairement ou naturellement, dès la destruction de l'extension sud ou au moment de la réoccupation des espaces, le niveau de circulation/occupation extérieur est constitué par le sommet du niveau de remblais ou colluvions US 89. Remontant contre le parement sud du mur MR27 au nord, la couche recouvre le sol en mortier de tuileau SL 29 et le sol extérieur SL 68. Elle a été observée sur 3,75m, entre le mur MR 27 et l'aplomb du MR 32, sous lequel elle file. Peu épaisse (de 4 à 10 cm), elle adopte un léger pendage vers le sud, évoluant ainsi entre 248 et 247,75m NGF. Elle est composée d'un sédiment argileux brun-verdâtre homogène gravillonneux avec quelques inclusions de charbons et petits éclats de construction. Quelques rares éléments de construction de plus gros calibres (blocs et TCA) reposent au fond de la couche.

On peut souligner l'inconfort relatif que devait représenter ce niveau dévolu à la marche. Si sa mise en place a permis d'oblitérer le passage accidenté au-dessus des niveaux arasés de l'ancienne extension du bâtiment nord, sa nature argileuse par temps humide, en aval d'une source aquifère (cf. «Cadre géographique»), ne devait pas faciliter les déplacements. Par ailleurs, la similitude de son faciès pédologique avec l'US 35 située plus haut et interprétée comme des colluvions (cf. *infra* et «Cadre géographique»), est à souligner. C'est pourquoi la continuité de l'utilisation, plus appropriée, du sol de tuiles concassées US 68 sous-jacent au cours de la période doit être envisagée.

Le niveau de l'US 89 est scellé par un lâche mais patent niveau de blocs de pierres à bâtir et de tuiles fragmentées issus de la démolition US 88. Sans doute contemporain de la première phase d'effondrement de l'espace G (US 46 et 47, cf. *supra*), il précède à l'installation vraisemblablement naturelle d'un épais niveau de colluvions US 35 marquant une phase de désertion de l'espace E («Cadre géographique»). Homogène, marneuse et parsemée de gravillons, la matrice du dépôt est de couleur brune-verdâtre. Elle comprend des inclusions de petits fragments de TCA et «pierres dorées», ainsi que quelques petits charbons de bois. Son épaisseur est importante et régulière; elle varie entre 20 et 40 cm. Son sommet, sans doute érodé par les colluvions plus récentes et les activités récentes de sous-solage (US 02), culmine aux environs du niveau d'arase des maçonneries: à 248,55 m NGF au niveau de MR 27; à 248,3 m NGF au niveau de MR 32; à 247,75 m NGF à l'approche de l'arase de MR 34.

État 4b

Suite à la mise en place vraisemblablement naturelle des colluvions US 35, le mur est-ouest MR 32 est édifié. Sa construction manifeste la restructuration spatiale de l'espace extérieur intermédiaire, alors que le choix de son orientation reste fidèle à celui adopté depuis les constructions de l'état 3 (est-ouest 3,7° Nord). La maçonnerie repose sur l'épais niveau de colluvions à 248,1 m NGF. Immédiatement recouverte par les niveaux

de labours et de terre végétale US 02, elle n'est conservée que sur une assise d'une vingtaine de centimètres de haut. De mauvaise facture au regard des autres maçonneries mises au jour sur le site, elle est composée d'une majorité de gros blocs bruts de « pierre dorée » liés à la terre. Sa largeur atteint une soixantaine de centimètres.

Le sol SL 68, vraisemblablement en service depuis l'état 3c, n'a pu être daté que par le mobilier TCA issu de sa construction (*tegulae* type G, voir *supra* état 3, espace E, « éléments de datation »). Le niveau de colluvions sus-jacent US 35, mis en place à la fin de l'état 1a et supportant la construction de MR 32, a livré un lot de mobilier assez conséquent permettant de donner des éléments de datation fiables pour la fin IV^e et le début V^e siècle apr. J.-C.

Les niveaux supérieurs US 02 = US 03, regroupant colluvions brassées par les activités de sous-solages agricoles et terre végétale, ont livré un lot certes composite, mais majoritairement composé d'éléments datés des V^e et VI^e s. apr. J.-C. Ils pourraient marquer l'abandon de l'état 4.

2.1.5. État 5 : V^e – VI^e s. apr. J.-C. ?

Fig. 38 / Fig. 39 / Fig. 40

L'état 5 est caractérisé par un aménagement funéraire au sein de l'ancien espace extérieur E. En outre, les aménagements qui lui sont associés bénéficient d'une orientation géographique inédite. Ils pourraient manifester dans le paysage une absence ou quasi-absence de visibilité du bâti ancien. À l'extrémité nord du sondage, la présence d'une fosse perforant un ancien mur du bâtiment nord pourrait appuyer l'hypothèse.

Le mur MR 33 et la sépulture double SP 05-36 (ancien espace E)

Le mur MR 33 est situé immédiatement sous le niveau de labours US 02 à 248,18 m NGF, qui l'entame largement jusqu'à son assise de sommier. Il est édifié sur le niveau de colluvions US 35 à 248,02 m NGF. Sa largeur moyenne est de 50 cm. Deux aspects retiennent notre attention : son orientation et les matériaux de sa construction.

Bien que les tracés des parements de l'assise subsistante soient rendus incertains par un état de conservation médiocre et une mauvaise facture d'origine, il est néanmoins possible de restituer une orientation assez fidèle est-ouest 10° nord. Cette orientation diverge clairement de celles observées jusqu'alors sur le site (est-ouest 3,7° nord pour le bâti de l'état 3).

La construction du mur est par ailleurs caractérisée par l'utilisation de pierres à bâtir d'une nature inédite sur le site, bien que localement extraites (cf. « Cadre géographique »). En effet, aux traditionnels blocs de « pierres dorées » (50 à 60%), sont associés des blocs de granite (2 exemplaires) ainsi que des blocs de calcaire à gryphées (5 à 6 exemplaires). Quelques fragments de TCA viennent compléter l'appareil de ces pierres brutes liées à la terre.

Enfin, il convient de signaler l'utilisation secondaire, si ce n'est de tous les blocs de « pierre dorée », en tous cas des blocs rougis par l'action du feu. En effet, la faible et disparate représentation de ces éléments au sein de la construction trahit une exploitation des niveaux de démolition sous-jacents, lesquels, initialement, ont subi une série d'incendies localisés (voir *supra* « État 4 »).

La sépulture double SP 05-36 est située à environ 60 cm au sud du mur MR 33. L'individu masculin était pourvu d'une ceinture, dont la boucle a subsisté. La sépulture et la boucle de ceinture sont analysées dans le cadre de l'étude qui leur est consacrée (cf. « Étude anthropologique »).

D'un point de vue stratigraphique, il est intéressant de noter que la sépulture apparaît immédiatement sous les niveaux de labours US 02, qui l'entament en partie. Elle repose à 247,95 m NGF, soit à une petite cinquantaine de centimètre sous la surface actuelle. Cette profondeur d'enfouissement, qui paraît faible, laisse entrevoir un probable épisode d'érosion de la partie haute du site.

Également, l'orientation adoptée par les ossements est à souligner. Si les limites de la fosse d'implantation n'ont pu être déterminées avec précision, on remarque cependant que les ossements adoptent une orientation est-ouest désaxée vers le nord semblable à celle du mur mitoyen MR 33, qui aurait alors pu jouer un rôle de délimitation spatiale en lien avec la zone funéraire.

Le niveau de colluvions US 35 sur lesquelles s'installent les aménagements de l'état 5 a livré un *terminus post-quem* (fin du IV^e-V^e siècle) éclairant sur la chronologie. La boucle de ceinture récoltée auprès de l'individu masculin au sein de la sépulture SP 05-36 est aspécifique. Si sa présence permet assurément d'écarter un ensevelissement au cours de l'Antiquité, la persistance typologique de sa forme ne permet pas de la dater avec précision. Une radiographie de l'élément sera cependant effectuée (courant 2019).

Les structures en creux F 136 et FS 49 (ancien espace G)

Le niveau de démolition US 85 marque l'abandon définitif de l'espace G – et sans doute également celle du bâtiment. Devenu invisible dans le paysage, l'espace bâti deviendrait alors un espace extérieur.

En bordure méridionale de l'ancien espace G, contre le parement nord du mur MR 23, est creusée la petite fosse ou trou de poteau F 136. Bien qu'elle n'entame pas l'intégrité de la construction du mur MR 23, sa situation stratigraphique invite à attribuer son creusement au cours de l'état 5, durant lequel le bâtiment n'est vraisemblablement plus visible dans le paysage. En effet, le creusement [US 136] perfore probablement le remblai de démolition US 85, et plus sûrement encore le niveau d'incendie sous-jacent US 138. Partiellement située en dehors de l'emprise de fouille et partiellement documentée, la structure présente une dimension en plan d'au moins 50 cm, et une profondeur d'au moins une vingtaine de centimètres. Les limites du comblement US 137 sont bien marquées, notamment par un fragment de tuile disposé sur l'intérieur de la paroi nord. Semblable au niveau encaissant supérieur US 85, le comblement est constitué d'un remblai grisâtre argileux admettant des inclusions de petits blocs de calcaire et parsemé d'un mouchetis de mortier très présent.

Sur la frange nord de l'espace, en bordure du sondage, est creusée la deuxième structure en creux observée, la fosse FS 49. Sa partie sommitale, entamée par les labours (US 02), est située à 248,85 m NGF. Son creusement [US 49] écorche le mur MR 23 avant de percer, plus bas, la chape de mortier de tuileau SL 84 à 248 m NGF. De forme circulaire, le diamètre de la fosse atteint 1,4 m à l'ouverture, et 40 cm au niveau du sol SL 84. Même si le fond de la structure n'a pas été reconnu, son profil évasé semble assuré. Sa profondeur minimale est de 80 cm. Son comblement US 65,

lié par une matrice sédimentaire argileuse parsemée de mouchetis de mortier et de charbons de bois, est fortement marqué par la présence de blocs de pierres à bâtir en « pierre dorée » issus de la démolition des bâtiments attenants. Ces éléments sont associés à quelques fragments de tuiles ainsi qu'à un bloc de taille parallélépipédique présentant une rigole (?) centrale de profil semi-circulaire sur l'une de ses grandes faces. Striée dans sa largeur par l'outil de taille, la dépression ne présente néanmoins pas de traces du passage de l'eau. L'élément, jeté contre la paroi de la fosse définie par l'écorché du mur MR 23, est en calcaire à gryphées. Au-delà de la position stratigraphique de la structure, l'indice matériel que constitue la présence du bloc de calcaire à gryphées nous amène à placer la mise en place de la fosse au moins au cours de l'état 5. Cette période est en effet caractérisée par l'édification du mur MR 33, dont la construction emploie de tels calcaires.

Éléments de datation (état 5)

La nature des aménagements de l'état 5 ne permet pas d'établir une datation précise. L'encaissant US 35 permet tout au plus de situer leur installation à partir de la fin du IV^e siècle. Mais la nouvelle orientation adoptée par les aménagements invite à considérer une période de désertion du site importante. Par ailleurs les informations chronologiques tirées de l'analyse de la typologie de la boucle de ceinture sont décevantes et n'apportent pas de précisions chronologiques. Une datation au C14 des ossements humains est demandée (2019). Rappelons cependant que le mobilier issu des ultimes couches de recouvrement (US 02 = US 03) n'engage pas à abaisser la datation au-delà du VI^e siècle apr. J.-C. (exception faite d'un unique tessou de céramique moderne).

2.2 Sondage 2

C. Lozano

Localisation:	Sect AL 01, parcelles 30 et 31
Dimensions:	4,70 m x 5 m
Surface à l'ouverture:	23,5 m ²
Altimétrie NGF à l'ouverture:	247,55 m (nord) à 247,30 m (sud)
Pente (en surface):	5 %
Profondeur maximale:	1,25 m
Type(s) de vestige(s):	habitat (?); espaces extérieurs; voirie
Périodes:	5 états, de l'Antiquité au Moyen-Âge ou Époque moderne

Le sondage SD02 s'étend à l'angle sud-ouest du bâtiment principal, sur une surface de 4,70 x 5 m (plan : fig. 41; coupes : fig. 42, fig. 49). Un décapage a d'abord été effectué sur tout l'espace au niveau d'apparition des vestiges, puis une tranchée nord-sud de 2,70 x 0,90 m a été ouverte à l'intérieur du bâtiment. Cette tranchée a fourni le profil de référence du sondage. Les couches de terrain stériles ou naturelles n'ont pas été atteintes, et cinq états d'occupations ont pu être différenciés (états 1, 2, 3, 4 et 6, cf. diagramme stratigraphique fig. 43).

2.2.1. État 1

L'état d'occupation le plus ancien est observé ponctuellement au fond de la tranchée. Il est matérialisé par un empierrement US 111 de pierres dorées (30 à 10 cm) liées par de l'argile mélangée à du gravier et quelques fragments de terre cuite architecturale (fig. 44). Cet empierrement peut être lié à l'aménagement d'un niveau de circulation.

2.2.2. État 2

Le deuxième état se caractérise par un mur de pierres dorées MR 17/83 d'orientation est-ouest, mis au jour sur une longueur de 3,40 m (fig. 44; fig. 45). Les deux premières assises dégagées sont liées par du mortier blanc MR 83a (état 2a) et les trois assises supérieures par du mortier jaune MR 17=MR 83b (état 2b). Le mur de l'état 2a fonctionne à l'évidence avec un niveau argileux brun US 132, contenant quelques nodules de mortier et de charbon, interprété comme sol en terre battue. Ce niveau a été entamé par le remblai de nivellement US 99 de l'état 2b recouvert par un deuxième niveau de sol en terre battue US 82, argileux, avec quelques inclusions de pierres (20-30 cm) posées à plat, de galets (5 cm), de fragments de terre cuite architecturale (10 cm) et de céramique (fig. 46).

2.2.3. État 3

Le troisième état identifié dans ce sondage se rattache à l'occupation principale du site. Il correspond à l'angle de la pièce sud-ouest du corps de bâtiment central, matérialisé par les murs MR 11 et MR 12 (fig. 46; fig. 47). Ces murs d'orientation est-ouest

et nord-sud sont composés de pierres dorées liées par du mortier blanc. La façade sud reprend l'orientation du mur MR 17/83, mais s'avance de 1,40 m vers la cour intérieure. Une ouverture occidentale dans le mur MR 12, marquée par le négatif d'un seuil récupéré, permet d'accéder au bâtiment depuis l'extérieur.

La pièce est munie d'un sol de béton (*terrazzo*) SL 14, formé d'une chape de mortier blanc friable, mêlé à quelques fragments de terre cuite architecturale et beaucoup de gravier, en particulier dans sa partie inférieure. Cette chape recouvre un radier pierres dorées (10 à 30 cm) posées à plat sur un limon sableux, ocre, très homogène et sans inclusion. Deux bandes de mortier de chaux US 13, larges de 20 cm et épaisses de 15 cm, se trouvent entre la chape et les murs MR 11/12 (fig. 47). Le mortier blanc est compact, homogène et contient quelques gravillons et petits éclats de terre cuite architecturale (moins de 1 cm). Ces deux bandes visent probablement à renforcer l'isolation du sol en empêchant l'humidité du terrain de remonter le long des murs. Le sol SL 14 et son radier scellent trois niveaux liés à la construction de la pièce. Un premier remblai de rehaussement US 70 recouvre le dernier niveau de l'état 2. Sur celui-ci, une fine couche US 67 de limon argileux, avec de nombreuses inclusions de nodules de mortier et de quelques éclats de taille, contient des résidus de l'édification du mur MR 11/12. Elle est recouverte par un dernier remblai de construction US 66 qui sert de nivellement et de préparation à l'installation du radier. La surface du sol SL 14 est recouverte par la démolition remblayée de la pièce US 134, composée d'argile brune contenant beaucoup de pierres dorées (30-15 cm), quelques cailloux (5 cm) et des fragments de terre cuite architecturale.

L'espace à l'ouest des murs MR 11/12 apparaît dans un premier temps (état 3a) comme une zone extérieure ouverte ou semi-ouverte reliée au niveau de circulation US 131 qui a livré du mobilier céramique en quantité abondante. Dans un deuxième temps (état 3b), un nouveau mur de façade MR 15 est construit dans la prolongation est-ouest du mur MR 11. Cette extension, de moins bonne facture que les façades antérieures, est construite avec des blocs de pierre dorée (30-40 cm) mêlés grossièrement à du mortier blanc. Un remblai US 130 recouvre le niveau de circulation US 131. Aucun autre niveau n'a pu être mis en relation avec cette extension. Les couches ont à l'évidence été arrachées par les occupations postérieures; le niveau de remblai US 130 est directement recouvert par la terre végétale agricole US 53.

2.2.4. État 4

Le quatrième état d'occupation est caractérisé par la réoccupation du bâtiment et la récupération de matériel de construction, comme le seuil d'entrée de la période antérieure, extrait après le creusement d'une tranchée TR 129, observée en coupe. Deux négatifs de poteaux TP 63 et TP 64 (diamètre: 25 cm; profondeur: 30 cm) viennent perforer le sol de béton SL 14 (fig. 48). Ils sont distants de 80 cm et leur alignement nord-sud diffère légèrement de celui du mur MR 12.

2.2.5. État 6

Le dernier état d'occupation est plus récent et n'est reliée à aucun bâtiment romain. Il correspond à l'aménagement d'un mur MR 18, d'orientation nord-ouest/sud-est, construit avec des pierres dorées liées par de l'argile, dégagé sur une longueur de 4,30 m (fig. 48). Ce mur s'inscrit dans l'alignement d'un tracé viaire actuel et pourrait matérialiser un ancien bord de voie, d'époque indéterminée.

2.3 Sondage 3

R. Guichon

Localisation:	Sect AL 01, parcelles 30 et 31
Dimensions:	4,20 m x 5 m
Surface à l'ouverture:	21 m ²
Altimétrie NGF à l'ouverture:	245,50 m (nord) à 245 m (sud)
Pente (en surface):	10 %
Profondeur maximale:	1,90 m
Type(s) de vestige(s):	bâtiment fonctionnel (?); espaces extérieurs; funéraire
Périodes:	6 états, de l'Antiquité au Moyen-Âge ou Époque moderne

Le sondage SD03 occupe une surface de 4,20 x 5 m, sur l'aile orientale des constructions identifiées en prospection aérienne (plan: fig. 50; coupes: fig. 51). Un décapage a d'abord été effectué au niveau d'apparition des vestiges, puis une tranchée est-ouest de 1,20 x 1,60 m a été ouverte à l'intérieur du bâtiment. Les couches de démolition ont été dégagées mécaniquement, par passes successives, suivant trois paliers intermédiaires dans la partie ouest du sondage (espace extérieur). Les couches de terrain stériles ou naturelles n'ont pas été atteintes, et cinq états d'occupations ont pu être différenciés (états 1, 2, 3/4, 5 et 6, cf. diagramme stratigraphique fig. 52).

2.3.1. État 1

Le premier état est caractérisé par une couche argileuse ocre brun US 86, contenant des pierres (max. 25 cm) et des fragments de TCA, en majorité posés à plat et en forte densité à la base (fig. 53). Cet empierrement observé sur moins de 2 m² ne montre pas d'agencement particulier et peut être interprété comme un radier de sol ou d'assainissement. Il est recouvert d'une couche argileuse ocre beige US 77, avec des inclusions éparses de pierres et de TCA, pouvant correspondre à une phase de colluvionnement.

2.3.2. État 2

Le deuxième état est principalement matérialisé par un mur est-ouest MR 71, repéré sur 1,65 m de longueur (fig. 53). Ce mur est constitué d'une fondation sur trois niveaux, large de 50 cm, implantée en tranchée étroite dans les couches argileuses de l'état précédent, et d'une élévation d'au moins deux assises parementées de moellons de calcaire jaune, avec un léger ressaut. Il s'apparente à un mur-bahut supportant avec une élévation en terre et en bois, d'où provient probablement le remblai de démolition US 76 (cf. *infra*, état 3). Le mur MR 149, dont le parement ouest apparaît sous le mur de l'état suivant MR 8, correspond manifestement au retour du mur M 71 (fig. 53). Le sol du bâtiment, non conservé, devait se trouver au sommet des colluvions sous-jacentes (US 77).

À l'ouest du sondage, un niveau de terre battue très induré US 128, avec de nombreux fragments de TCA pilés, est appuyé contre le mur MR 149 (fig. 54). Il doit

s'agir d'un espace de circulation extérieur au bâtiment. La structure linéaire ST 73, partiellement dégagée en plan, peut être attribuée au même état d'occupation, sans qu'il soit possible d'en préciser la nature (solin ? drain ?).

2.3.3. État 3/4

Le troisième état d'occupation est le mieux conservé. Il est marqué par l'installation de deux murs perpendiculaires MR 8 et MR 9, respectant l'orientation du bâtiment précédent (fig. 55 ; fig. 56). Le mur MR 8 est suivi sur 4,60 de longueur, avec un arasement différentiel de près d'un mètre du nord vers le sud. Du côté est, il s'appuie directement sur l'arase du mur MR 149, avec un ressaut de 7 cm. Du côté ouest, il repose sur un bourrage de pierres et de mortier implanté dans une tranchée US 72, large de 30 à 40 cm et profonde de 25 cm (fig. 53 ; fig. 55). Cet aménagement vise probablement à renforcer l'assise du mur rehaussé, en compensant l'étroitesse de la maçonnerie existante. La nouvelle fondation, large de 60 cm, est montée à vue sur 6 assises, avec des moellons de 10 à 15 cm disposés à plat ou de chant (fig. 53 ; fig. 56). L'élévation, large de 50 cm, est montée à partir d'un ressaut oblique enduit de mortier. Le second mur nord-sud MR 9, observé sur 2,40 m de longueur, est installé une quinzaine de centimètre au nord du mur antérieur MR 71. Il est d'une facture similaire à celle du mur MR 8, tant au niveau de la fondation que de l'élévation, avec le même ressaut oblique et le même bourrage de mortier (US 72).

L'espace entre les deux murs MR 8/9 est occupé par un sol de terre battue US 22, aménagé sur un remblai d'assainissement US 76 riche en fragments de tuiles et de mortier (cf. *supra*, état 2). Cette couche d'installation a livré un fragment de céramique daté au plus tôt de la seconde moitié du II^e s. apr. J.-C. (cf. *infra*, étude céramique). Le sol US 22 remonte contre le parement du mur précédent MR 71, tandis que sa relation avec le mur M 8 n'a pas été observée. Son niveau d'apparition, en dessous de celle des ressauts de fondations, évoque le fond d'un vide sanitaire. Suivant cette configuration, l'arase du mur MR 71 aurait pu être volontairement conservée pour servir d'appui aux solives d'un plancher, dont les traces charbonneuses observées au sommet au sommet de l'US 22 pourraient être les résidus calcinés (fig. 56). L'absence de couche d'occupation associée à cet espace intérieur renforce également cette hypothèse.

À l'ouest du bâtiment, l'US 21 est un niveau de terre battue argilo-limoneux, gris-brun, compact, interprété comme un sol extérieur. Il est appuyé contre le mur MR 8, en recharge du sol antérieur US 128 et sous le niveau de démolition postérieur US 20.

La démolition du bâtiment de l'état 3 est matérialisée par un amalgame de gravats recouvrant la totalité du sondage (fig. 57). Il s'agit de l'US 10 pour l'espace intérieur et de l'US 20 pour l'espace extérieur : l'une et l'autre sont formées d'un niveau de tuiles (effondrement de la toiture), recouvert d'un amas de pierres et de mortier (effondrement des murs). Une rangée de moellons disposés de chant dans l'US 20 évoque un pan de mur affaissé d'un seul tenant. Un fragment de céramique issu de la couche US 10 se rapporte plutôt à l'Antiquité tardive (pot à lèvres triangulaire), et pourrait indiquer une perdurance du bâtiment de l'état 3 durant l'état 4. Le niveau sommital de pierres US 19 apparaît comme un nivellement ou un arasement de la démolition antique.

2.3.4. État 5

Une sépulture SP 74 est aménagée dans la couche pierreuse US 19, en bordure nord-ouest du sondage (cf. *infra*, étude archéo-anthropologique) (fig. 58). Le squelette, partiellement compris dans l'emprise de fouille, a été documenté en l'état puis protégé et remblayé en vue d'une fouille ultérieure. La couche de colluvions US 6, contenant une panse de céramique bistre décorée à la molette, pourrait également correspondre à l'occupation altomédiévale du site.

2.3.5. État 6

Dans la partie est du sondage, un fossé ST 7 orienté nord-est/sud-ouest est aménagé au sommet des niveaux antiques (fig. 58). Il s'agit vraisemblablement d'une structure drainante, à comblement de galets et de graviers, dont la couverture de dalles est en partie conservée. Aucun indice ne permet d'en préciser la datation, entre le haut Moyen Âge et l'époque contemporaine.

3. Études spécialisées

3.1. Étude archéo-anthropologique

E. Bouvard-Mor, M. Lafont

La découverte inattendue de deux squelettes humains a nécessité une intervention archéo-anthropologique d'une demi-journée sur le terrain afin de procéder à l'enregistrement taphonomique *ad hoc* selon les méthodes dictées par la discipline (Duday *et al.* 1990, Duday 1990, Duday 2005 entre autres). Les informations afférentes aux connexions anatomiques, aux faces d'apparition des ossements, à leur présence / conservation *in situ* et à leur cote altimétrique ont été récolées sur les fiches d'enregistrement établies par T.S. Constandes-Westermann et C. Meikeljohn, modifiées par M. Guillon, P. Sellier et P. Courtaud (URA 376 CNRS). Une seconde fiche a permis le recueil des données taphonomiques (inspirée de Guy, Blaizot 2002), et une troisième fiche (fiche sépulture) a été complétée en vue de compiler les renseignements stratigraphiques, sédimentaires et morphologiques de la structure. Les ossements de chacun des squelettes ont été prélevés un à un, et regroupés dans des sachets de type «minigrip» par grandes régions anatomiques latéralisées présentes sur le terrain (ceinture scapulaire, membres supérieurs, rachis, côtes, ceinture pelvienne). En post-fouille, ils ont été lavés à l'eau claire à l'aide de brosses souples, sans immersion prolongée, puis séchés à l'air libre. Leur étude a consisté à établir un inventaire osseux sous la forme de deux pantins de conservation (pl. 1; pl. 2), ainsi qu'à obtenir les données biologiques individuelles des deux sujets (estimation de l'âge au décès et diagnose sexuelle selon les méthodes spécifiées *infra* - voir données biologiques individuelles). Un rapide diagnostic sanitaire a aussi été opéré: il n'a donné lieu à aucune observation spécifique, d'autant que les régions crâniennes (dentition comprise) et les membres inférieurs n'étaient pas ou mal conservés.

Structure F 5

Lors du décapage à la pelle mécanique du sondage 1, deux squelettes humains (individUS 5 et 36) ont été découverts fortuitement dans la bordure est du sondage, directement sous la terre arable (pl. 4). Ils affleuraient à 247,90 m NGF au plus haut pour une cote inférieure à 248,10 m NGF au plus bas. Aucune limite de fosse n'a été observée en plan comme en coupe. Le comblement du dépôt est similaire à l'encaissant de colluvions US 35 dans et sur lequel est installé le dépôt osseux. Il était constitué d'un sédiment argileux brun à verdâtre contenant quelques inclusions de charbon et des tessons de céramiques remobilisés. Une autre structure appartient à ce même horizon stratigraphique: il s'agit du mur MR 33; de même orientation ouest-est, bâti en matériaux composites liés à la terre (galets, blocs de granit, calcaires) il est situé immédiatement au nord des deux individus, et sa première assise est installée à 248,02 m NGF.

Dépôt osseux

Seuls les troncs, les membres supérieurs, les os coxaux et le quart des fémurs étaient accessibles, le reste des squelettes se trouvant dans la berme, à l'est. Les têtes osseuses n'ont pu être observées sur le terrain, car emportées par la pelle mécanique. Les pièces osseuses sont pour la plupart fragmentées. Cette fragmentation est imputable non seulement au décapage mécanique, mais aussi au positionnement stratigraphique des squelettes, mis au jour immédiatement sous la terre arable: le dépôt osseux a sans aucun doute pâti de l'exploitation agricole du terrain

(labours, lessivages, éventuels traitements chimiques de la parcelle). Les squelettes sont donc incomplets, leur portion infra-crânienne à partir des fémurs se poursuivant au-delà de la berme est du sondage. Quelques fragments osseux, ramassés en position secondaire durant la mise au jour des squelettes n'ont pu être attribués à l'un ou à l'autre des sujets faute de pouvoir établir des appariements; ils ont été représentés sur un pantin de conservation à part des deux individus dont l'appartenance des pièces osseuses a été clairement identifiée (pl. 3).

Les deux individus sont orientés têtes à l'ouest, pieds à l'est, et disposés allongés sur le dos, sur un niveau de pose relativement isocline. L'individu 5 se situe au nord de l'individu 36; sa tête semble avoir été tournée vers le sud en direction du sujet 36, pour autant qu'on puisse en juger sur la base de l'hémi-mandibule gauche qui apparaît par sa face latérale (cette perception peut être faussée par les perturbations dues à la fouille, les manques osseux, et cette position est peut-être secondaire). Les avant-bras de l'individu 5 reposent en extension le long du tronc, en pronation, mains contre les hanches. L'avant-bras gauche de l'individu 36 (très partiel) se présente a priori en extension le long du tronc et en pronation, directement sous l'avant-bras droit de l'individu 5. La position du membre supérieur droit est inconnue, car le segment anatomique a été fortement perturbé lors de la mise au jour du dépôt et n'a pas été observé en position primaire sur le terrain. Le positionnement stratigraphique des deux squelettes indique que le sujet 36 a été déposé avant le sujet 5, sans que ce dernier ne soit perturbé. En raison de la grande proximité des deux squelettes, de leur contact direct au niveau des avant-bras, de leur orientation et de leur positionnement stratigraphique et altimétrique identique, nous pouvons avancer une inhumation multiple (soit simultanée, sans pouvoir toutefois préciser le faible laps de temps écoulé entre les deux dépôts). La présence des éléments constitutifs des poignets et des mains des deux individus atteste de la nature primaire de ces deux dépôts: ces connexions considérées comme labiles illustrent une complète décomposition *in situ* (Duday *et al.* 1990). En outre, la position allongée sur le dos et parallèle des deux corps indique une certaine forme d'intentionnalité propre à définir un véritable dépôt sépulcral, conformément à la définition donnée par Jean Leclerc et Jacques Tarrête (Leclerc, Tarrête 1988; Leclerc 1990). La structure F 5 serait donc une sépulture à inhumation primaire double.

Données biologiques individuelles

Les deux individus sont de taille adulte d'après leur format et leur degré de maturation (toutes les pièces observables ont achevé leur synostose). Selon les observations effectuées sur les deux os coxaux et les clavicules, l'individu 5 serait décédé entre 20 et 49 ans et l'individu 36 entre 30 et 59 ans (Schmitt 2005, 2008; Owings-Webb, Suchey 1985). La diagnose sexuelle a pu révéler que l'individu 36 est de sexe masculin (Murail *et al.* 2005). Cette dernière méthode n'ayant pas été concluante pour l'individu 5 étant donné l'état de conservation des os coxaux, la méthode de Bruzek de 2002 a été convoquée: les critères observés convergent vers un individu de sexe féminin (voir tableaux âges, sexes, observations et mesures: annexes 1, 2). Aucune atteinte pathologique spécifique n'a été remarquée à l'examen des restes osseux.

Taphonomie

Les restes osseux de l'individu 5 apparaissent pour la grande majorité en connexion stricte (pl. 4). Seule la clavicule droite est infléchie en direction de l'axe médian et apparaît par sa face supérieure. Ce mouvement s'est effectué dans le volume du cadavre, à la faveur de la disparition des contentions acromio-claviculaires et des parties molles de l'hémi-thorax homolatéral. Le sternum a légèrement glissé dans le volume thoracique droit. Les grils costaux sont légèrement affaissés, mais ne sont

pas ouverts. L'os coxal droit a opéré une légère rotation latérale et apparaît par sa face médio-antérieure, le fémur homolatéral, entraîné par ce mouvement, se présentant en vue antéro-médiale. Ce déplacement est de très faible amplitude et imputable à la disparition progressive des parties molles du fessier. La plupart des connexions anatomiques observables sont donc préservées, ce qui indiquerait une décomposition en espace colmaté empêchant tout déplacement de segments ou pièces anatomiques en dehors de l'emprise initiale du cadavre. Le membre supérieur gauche apparaît en revanche en face latérale, ce qui induit une contrainte, une constriction pouvant être imputable à une paroi dont on ne perçoit pas la cause : parois d'un contenant ou d'une architecture périssable, paroi de la fosse, ou enveloppe souple constrictrice ?

Un peu à l'image du squelette précédent, les pièces osseuses de l'individu 36 préservées en situation primaire *in situ* sont très indigentes (pl. 5). Aussi, l'analyse taphonomique en est réduite à sa plus simple expression. La ceinture pelvienne et le fémur gauche apparaissent en vue antérieure et en connexion stricte. La main gauche (carpe, métacarpiens et phalanges) se présente aussi en connexion stricte et en vue dorsale conformément à la pronation. Le rachis (de la septième vertèbre cervicale à la cinquième lombaire) est en connexion stricte et en vue antérieure. Les côtes sont passablement affaissées, et apparaissent en vue supérieure pour l'étage haut, et en vue antéro-supérieure pour les plus basses, mais elles sont toutes maintenues en connexion stricte avec les corps vertébraux. Comme précédemment, une décomposition en espace colmaté peut être avancée. Nous pouvons toutefois avancer que l'individu était vêtu : en effet, une boucle de ceinture a été mise au jour en position fonctionnelle, mais effondrée dans le volume pelvien (voir *infra*).

Architecture de la tombe

Aucun aménagement ou contenant pérenne ou périssable n'a été mis en évidence sur la foi des vestiges matériels et des indices taphonomiques. Signalons néanmoins la présence non-significative d'un clou en fer mis au jour dans le comblement de la sépulture, à proximité du squelette n° 5. En outre, aucun mouvement dans ou en-dehors de l'espace initial du cadavre n'a été mis en évidence. L'absence de déplacement de pièces osseuses plaiderait en faveur d'un espace de décomposition colmaté. À l'exception d'une contrainte latérale signalée pour l'individu n° 5, aucun effet de gouttière, de sous-tirage ou d'alignement n'a été observé. Aussi, le réceptacle le plus probable serait une simple fosse à fond plat dont on percevrait la paroi septentrionale contre le membre supérieur de l'individu n° 5. Ses dimensions ne sont pas restituables en l'état des connaissances. Le niveau de circulation à partir duquel elle a été creusée n'a pas été perçu à la fouille (il a certainement été érodé par l'usage de la parcelle), si bien qu'il n'est pas non plus possible de savoir si cette sépulture était munie d'un marqueur de surface.

Mobilier

Une boucle de ceinture est associée à l'individu masculin n° 36. Cette dernière a été découverte en position fonctionnelle effondrée dans le volume pelvien (pl. 5). Il s'agit d'une boucle de ceinture ovale en fer, de 3,5 x 3cm, de forme sub-quadrangulaire, de section quadrangulaire, à ardillon droit (voir *infra*, étude petit mobilier). Les éléments de typo-chronologie régionale sont faibles, mais une occurrence mise au jour à Roissard (Isère) est attribuée à la période courant entre la première moitié du VI^e s. et les alentours de 700 (Colardelle 1983, p. 37 et fig. 21). Cette comparaison peut être complétée par la chrono-typologie extra-régionale établie pour le nord de la France (Perin *et al.* 2009) : la forme de cette boucle s'apparente à des exemplaires connus pour la période comprise entre la fin du V^e siècle et le début du VII^e s. Une radiographie de cet objet, fort corrodé et fragile, permettrait peut-être d'en préciser la facture et la technologie.

Datation

En l'état, la boucle de ceinture est le seul fossile directeur dont nous disposons, dans l'attente d'une radiodatation sur un échantillon d'ossement humain. Malgré les comparaisons établies plus haut, sa typologie demeure relativement aspécifique¹. Sa datation estimée est néanmoins cohérente avec la chronologie relative, les niveaux sédimentaires de contact (US 35 et US 3) étant datés ou à mettre en relation avec les contextes V-VI^e s. du site (voir *infra*, étude céramologique). Aussi, la sépulture F 5 aurait été mise en place postérieurement, selon une temporalité qui nous échappe. Son appartenance au haut Moyen Âge est néanmoins appuyée par la présence du mur MR 33 dont elle reprend l'orientation. L'appartenance de cette construction au haut Moyen Âge fait peu de doute en raison de similitudes techniques (matériaux hétérogènes de remploi liés à la terre) avec d'autres établissements alto-médiévaux régionaux. De telles mises en œuvre sont connues pour des sites datés entre la fin du VI^e et la fin du VII^e s. où il s'agit de murs solins non-fondés voués à supporter une élévation en matériaux légers (terre et bois) – voir par exemple le site de la Châtelarde à Poncin, dans l'Ain, dans Faure-Boucharlat dir. 2001, p. 141 et suiv., ou encore l'établissement rural mis au jour au 23, rue Marc Bloch 69007 Lyon dans Bouvard dir. 2014. Aussi pourrait-on proposer une datation de ces sépultures (et du bâti ?) durant le haut Moyen Âge, établie au cours des VI^e-VII^e s. ?

Synthèse

La structure F 5 est donc une sépulture primaire à inhumation double, mise en place durant la première partie du haut Moyen Âge. Sa typologie s'apparente à la pleine terre (« rupestre »), ce qui ne permet pas d'en préciser la chronologie, cette pratique se rencontrant durant tout le Moyen Âge (Colardelle *et al.* 1996). Elle accueille deux individus adultes, l'un de sexe féminin (squelette n° 5) décédé à plus de 20 ans, l'autre de sexe masculin (squelette n° 36), dont le décès serait advenu après ses 30 ans. Ce dernier était probablement habillé, ou tout le moins muni d'une ceinture, en témoigne la boucle mise au jour au niveau de la ceinture pelvienne. L'orientation des corps répond à la fois à une norme chrétienne (tête à l'ouest) et à un alignement intentionnel le long du mur M 33 dont nous ignorons la fonction. Le sujet féminin (au nord) a été déposé préalablement au sujet masculin dont le membre supérieur gauche recouvre le membre supérieur droit du précédent.

Un ensemble funéraire du haut Moyen Âge

Il convient de considérer un troisième individu (F 74) mis au jour dans le sondage 3 et installé au cours du même état d'occupation (pl. 6). Ce dernier ne fait pas l'objet d'une étude dans le présent rapport car il apparaissait dans la coupe de la berme nord du sondage 3 et laissé en place lors des fouilles. Son orientation tête à l'ouest, pieds à l'est, sa position allongée sur le dos, la présence des petits éléments osseux de la main et l'observation de connexions anatomiques permettent d'envisager une troisième sépulture primaire.

Quelques os erratiques ont été mis au jour. Un tibia d'un sujet périnatal a été retrouvé dans le sondage 1, parmi des restes de faune de l'US 3. Cette couche est une US technique de décapage liée à l'ouverture du sondage 1. L'US 19 du sondage 3 (un remblai de démolition – état 4, résiduel) contenait elle aussi deux restes osseux humains. Leur présence atteste d'une occupation funéraire certainement

1 On citera comme exemple les boucles de ceinture du village de « Brandes » (Isère) à la typologie comparable, mais associées à des contextes XIII^e – XIV^e s. (Colardelle et Reynaud 1981).

plus ample que les trois seules sépultures, dont le recrutement et l'identité sociale des inhumés restent à découvrir. Ces ossements sont mentionnés dans l'inventaire anthropologique en fin de volume (annexe 3).

Comparaisons et perspectives

L'orientation de la sépulture F 5 semble davantage guidée par la présence préalable d'un mur (MR 33) situé au nord que par un cadre normatif (quoique ce dernier puisse être bien présent à l'esprit de la population inhumante). Pour l'heure, nous ne connaissons pas la nature de cette construction : habitat, bâtiment fonctionnel à vocation agricole ou artisanal, édifice cultuel, funéraire ? Il conviendra au cours d'une nouvelle campagne de préciser la chronologie comme les caractéristiques de cette occupation alto-médiévale qui vient alimenter la discussion sur le peuplement de l'ouest du Lyonnais. Le bienfondé de cette problématique est soutenu par la présomption d'un ensemble funéraire plus vaste, en regard d'ossements humains erratiques issus du même sondage, et surtout d'un troisième individu repéré dans un autre secteur du site, et qui semble partager le même horizon chronologique que la tombe F 5.

Il conviendra aussi de rapprocher ces découvertes d'autres sites contemporains et géographiquement proches. La carte archéologique du Rhône publiée en 2006 ne recense que très peu de découvertes sépulcrales alto-médiévales (Marcilly-d'Azergues au lieu-dit le Calais, Morancé au lieu-dit Beaulieu...) et elles sont pour la plupart assez peu renseignées. Les découvertes à proximité du bourg d'Anse (chef-lieu d'ager durant le haut Moyen Âge) sont bien plus riches : le site de Brienne présente une occupation continue de l'Antiquité au Moyen Âge, mais il s'agit d'un site péri-urbain à vocation funéraire dès la période gallo-romaine (Faure-Brac 2006). Cependant, en l'état des connaissances sur l'occupation médiévale de La Roche, la confrontation des deux sites est peu pertinente. L'auteur de la CAG souligne toutefois le nombre important d'occupations mérovingiennes autour d'Anse, la plupart n'étant connues par des mentions anciennes (Faure-Brac 2006, p. 133). La période est donc peu renseignée pour ce secteur.

Plus au sud, nous connaissons l'ensemble funéraire mérovingien du site de Saint-Laurent-d'Agny (villa Goiffieux), qui vient s'installer sur les niveaux d'abandon d'une villa romaine (fouilles sous la direction de Matthieu Poux). Les tombes, étudiées par Sandra Dal Col (Dal Col 2011) sont datées des VI^e-VII^e siècles. Les dernières hypothèses concernant cette succession d'occupations interrogent les phénomènes de permanence ou de discontinuité de la présence humaine sur un même territoire ainsi que les mutations sociales qui l'animent entre la fin de l'Antiquité et la mise en place très progressive des cadres paroissiaux (Berger, Poux 2017). Il convient à ce propos de rappeler que les campagnes rhônalpines sont très mal connues comme le soulignaient Jean-François Reynaud ainsi que les experts CIRA lors de la réunion de programmation scientifique régionale tenue le 10 décembre 2010 à Saint-Romain-en-Gal. Aussi, un site tel que celui de la Roche, et plus largement le terroir qu'il occupe, jusqu'à la formation de la paroisse médiévale et du pôle castral de Châtillon d'Azergues, pourrait alimenter ces questions en intégrant le temps long et le dialogue interdisciplinaire. En effet, les époques plus tardives sont marquées dans la vallée d'Azergues par les jeux de pouvoirs entre l'archevêque de Lyon, les comtes de Forez, l'abbaye de Savigny et les sires de Beaujeu plus au nord. L'éclairage de travaux historiques permettrait donc de poursuivre l'enquête sur une trajectoire de longue durée (j'en réfère au PCR d'Olivia Puel qui vient de faire l'objet d'un colloque intitulé *Saint-Martin de Savigny. Un monastère lyonnais et ses territoires* – 15-17 novembre 2017, Archives départementales du Rhône et de la métropole de Lyon). Rappelons aussi qu'un groupe transversal de recherche intitulé « Antiquité tardive » est accueilli par le laboratoire régional d'archéologie ArAr, qu'un axe « Sites

et territoires ruraux, du II^e s. av. J.-C. au V^e s. ap. J.-C.» est développé dans l'équipe 1 des antiquisants sous la direction de Catherine Coquidé (Inrap), et qu'un groupe de recherche sur les territoires médiévaux est en cours de maturation au sein de l'équipe 3 des médiévistes de cette même UMR. La fouille de La Roche s'insère donc pleinement dans la dynamique scientifique régionale.

3.2. Étude céramologique

C. Mège, C. Landrieux²

L'ensemble du mobilier céramique rassemble 838 tessons pour un Nombre Minimum d'Individus (NMI) s'élevant à 131. L'essentiel de ces artefacts a été mis au jour dans les sondages 1 et 2, ceux-ci livrant respectivement 429 et 391 restes. Seuls 18 fragments proviennent du sondage 3 (tableau 1).

Pour l'essentiel, ce lot remonte à la période antique et aux tous premiers temps du haut Moyen Âge même si quelques éléments plus anciens (Protohistoire) et plus récents (période moderne ou contemporaine) sont à signaler. D'une manière générale, le matériel est bien conservé; plusieurs fragments portent en revanche les traces d'un passage au feu visiblement violent, nous le signalerons au cours de notre développement.

Tableau 1. Répartition du mobilier céramique par sondage en NR et en NMI.

Sondage	NR	NMI
1	429	85
2	391	43
3	18	3
TOTAL	838	131

À propos de la méthode employée dans le cadre de cette étude, la totalité des fragments de céramique a été inventoriée et ce décompte apparaît dans l'inventaire et les tableaux de synthèse sous la forme du NR, pour Nombre de Restes. Les bords, après assemblage, ont ensuite été dénombrés afin de fournir le NMI. L'inventaire général du mobilier céramique est présenté en annexe, par US, tandis que des tableaux récapitulatifs seront privilégiés dans le texte pour les ensembles les plus riches d'enseignement. Plusieurs planches de dessins illustrent cette étude même si parfois, certaines formes identifiées n'ont pas été reproduites, en particulier lorsqu'elles s'avéraient trop fragmentaires. Sauf mention contraire, les dessins sont présentés à l'échelle 1/3.

Le mobilier du sondage 1

Vingt-quatre US du sondage 1 ont livré des restes de vaisselle céramique formant un total de 429 fragments pour un NMI de 85 (tableau 2).

En bas de la succession stratigraphique (état 1 et antérieur), les artefacts, peu abondants, sont présents seulement dans les couches US 61, 78 et 90. L'**US 61** (NR: 28, NMI: 2) renferme le rebord d'une imitation de lampe de firme en pâte calcaire (type Loeschcke IX ou X; pl. 7, 1) entouré de quelques reliefs de céra-

² Étudiante en Master 1 Recherche à l'Université Lumière Lyon 2. Chloé a participé à l'inventaire du mobilier de l'US 75 et s'est chargée de la mise au net des dessins de cette US.

miques communes tournées grises ou rouges (pl. 7, 2), de panses d'amphores(s) Dressel 20 et de céramiques non tournées grises en position résiduelle (pl. 7, 3). Un autre tessou, totalement brûlé, correspond peut-être à un récipient en céramique peinte. Le bord d'une amphore possiblement de type Lyon 2B (pl. 7, 4) et la lèvre de ce qui s'apparente à un second récipient de type indéterminé façonné dans une pâte kaolinitique ont été mis au jour dans l'**US 78** (NR : 3, NMI : 2; pl. 7, 5). Quelques fragments de céramiques communes proviennent de l'**US 90** (NR : 6, NMI : 1) ainsi qu'une panse de céramique non tournée. Plus précisément, nous notons la présence d'un récipient à lèvre en bourrelet (plat, marmite?), totalement brûlé, en commune tournée grise (pl. 7, 6).

Ces petits lots ne livrent guère d'éléments de datation. Toutefois l'imitation de lampe de firme observée dans l'**US 61**, probablement produite dans une officine lyonnaise, fournit un *terminus post quem* fin I^{er} s. apr. J.-C. (autour de 70 apr. J.-C.; Élaigne 1997). Ce type de luminaire n'est en effet pas attesté avant cette période, ni dans les ateliers de la Butte et de la rue du Chapeau-Rouge, ni sur les sites de consommation. La présence dans l'**US 78** d'un possible bord d'amphore Lyon 2B renvoie à une période plus ancienne puisque ce type est attesté entre 20 av. J.-C. et le milieu du siècle suivant (Maza *et al.* 2002, p. 286).

US	NR	NMI
3	89	27
4	11	4
35	32	8
36	14	3
43	1	-
44	18	2
45	10	1
46	41	11
47	3	-
48	66	13
49	2	-
54	12	-
56	6	-
58	13	3
61	28	2
68	7	-
69	42	5
78	3	2
79	3	-
80	5	1
90	6	1
107	1	-
123	15	2
125	1	-
TOTAL	429	85

Tableau 2. Répartition du mobilier céramique du sondage 1 par US en NR et en NMI.

La phase suivante (état 2), avec les US 58 (NR: 13, NMI: 3) et 125 (NR: 1), ne fournit pas davantage de mobilier. Deux couvercles à bord simple, l'un en commune tournée rouge (pl. 7, 7) et l'autre en commune tournée grise ont été identifiés dans l'**US 58**. Ils sont accompagnés d'une dizaine de panses de commune tournée rouge et de la collerette d'un vase en CRA³ de couleur brune portant un décor estampé (rosette de points; pl. 7, 8). Le seul tesson de l'**US 125** est un fond en céramique commune tournée rouge.

L'identification du fragment de CRA de l'**US 58** étant peu précise, il en va de même pour sa datation. Elle ne peut cependant pas être antérieure à la seconde moitié du II^e s. apr. J.-C. étant donné les caractéristiques de l'échantillon.

Pour l'état 3, 13 tessons ont été collectés dans **les US 56 et 68**. Nous ne reviendrons pas en détail sur les céramiques issus de l'**US 56** (NR: 6) qui correspondent uniquement à des restes informes de vases à usage culinaire. Dans l'espace E, un fragment de CRA, une panse de commune claire et cinq restes de communes tournées grises proviennent du sol **US 68**. Ces éléments n'apportent malheureusement pas d'information nouvelle par rapport aux vestiges mobiliers de l'état précédent.

Les niveaux archéologiques de l'état 4 regroupent 255 tessons (NMI: 46) répartis dans une douzaine d'US⁴.

Dans l'espace formé par le bâtiment Nord, les US 46 et 47 matérialisent l'effondrement d'une partie des élévations (enduits et toiture; état 4a). Le niveau de sol qui les précède (**US 79**) livre seulement trois panses de commune claire. L'**US 47** renferme trois autres panses (Luisante, CRA et commune tournée grise) tandis l'**US 46** rassemble 41 tessons pour un NMI de 11 (tableau 3). Dans ce petit ensemble, les céramiques fines sont presque exclusivement des récipients en Luisante⁵, exception faite d'un fragment de CRA. Cinq objets différents ont été comptabilisés: une jatte Portout 37 (pl. 7, 9), trois bols ou jattes Portout 27 ou 37 (pl. 7, 10 à 12), une grande jatte de type indéterminé (pl. 7, 13) et un récipient à la paroi sablée, probablement un mortier. Les céramiques communes sont pour la plupart cuites en mode B; il s'agit de pots dont la morphologie de la lèvre est soit en amande (pl. 7, 14 et 15), soit en bourrelet plus ou moins crochu (pl. 7, 16 et 17), soit en bandeau (pl. 7, 18 et 19). Les amphores sont absentes.

Ce lot, aussi modeste soit-il, est donc presque exclusivement constitué de Luisante pour la vaisselle de table et de commune tournée grise pour les récipients à usage culinaire. D'emblée, ce constat renvoie vers plusieurs ensembles régionaux de la seconde moitié du IV^e s. et la première moitié du V^e s. parmi lesquels les différents types observés, en particulier pour les communes, sont souvent analogues. À Lyon, sur le site du musée Gadagne, le mobilier de l'état IV (fin IV^e s./début V^e s.) rassemble pour la vaisselle fine une majorité de Luisante

3 Par CRA, c'est à dire Céramique à Revêtement Argileux, nous entendons une ou plusieurs productions de céramiques fines portant donc une couverte argileuse *a priori* non grésée et dont l'attribution à l'une des catégories suivantes – sigillée Claire B, Métallescente, Luisante – ne peut être assurée soit parce que le récipient observé ne semble pas correspondre aux typologies existantes, soit par absence d'identification formelle.

4 US 4, 35, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 54, 69, 79, 107 et 123.

5 Nous avons classé en Luisante la céramique s'apparentant à l'atelier de Portout-Conjux sur la base d'observations macroscopiques et en référence à la typologie de l'atelier (Pernon, Pernon 1990). Cela n'exclut pas pour autant la présence d'autres productions alpines similaires ou très proches.

et notamment de jattes Portout 37 (Batigne Vallet, Lemaître 2008). Du côté des céramiques communes, les vases cuits en mode réducteur sont également les plus abondants et le répertoire des pots à cuire est similaire à celui observé dans l'US 46 (*ibid.*, fig. 37). Toujours à Lyon, des comparaisons fructueuses peuvent aussi être envisagés avec le mobilier des périodes 6 (fin IV^e s./déb. V^e s.) et 7 (1^{ère} moitié du V^e s.) de l'îlot Clément V (Ayala 1998). Plus près de Châtillon, il en va de même avec les ensembles de la phase 4 sur les sites d'Anse - La Logère et de Pommiers - Bel Air, bien qu'ils présentent une diversité bien plus importante en termes de productions recensées (Gilles 2015).

Production	Type/forme	NR	NMI
Luisante (NR: 24, NMI: 5)	Portout 37	1	1
	Portout 27 ou Portout 37	3	3
	Jatte	1	1
	Mortier	1	-
	-	18	-
CRA (NR: 1)	-	1	-
Commune tournée rouge (NR: 2)	-	2	-
Commune tournée grise (NR: 14, NMI: 6)	Pots à lèvres en amande éversée	2	2
	Pots à lèvres en bourrelet crochu	2	2
	Pots à lèvres en bandeau	2	2
	-	8	-
TOTAL		41	11

Tableau 3. Répartition du mobilier céramique de l'US 46 par production et par type/forme, en NR et en NMI.

Quarante-deux restes (NMI: 5) sont issus de l'US 69, immédiatement postérieure; environ un tiers de ces artefacts a visiblement subi un fort passage au feu rendant parfois leur identification difficile. La Luisante est de nouveau majoritaire dans ce petit ensemble avec 20 fragments (tableau 4; NMI: 2). Les formes Portout 27 (pl. 7, 20) et 37 (pl. 7, 21) sont attestées ainsi que possiblement le pot Portout 70 (pl. 7, 22). Nous consignons également les fonds annulaires de trois vases différents (pl. 7, 23 et 24) assortis d'un fond ombiliqué sans engobe interne (pl. 7, 25). Un bord très fragmentaire de bol Lamb. 2/37 a été inventorié en CRA (pl. 7, 26). Pour les céramiques à usage culinaire, hormis quelques reliefs de céramiques commune claire et tournées rouges, le lot comprend un pot à lèvres en amande cuit en mode B (pl. 7, 27) ainsi qu'un fond (pl. 7, 28) et une panse en céramique non tournée. Enfin, nous comptons six panses d'amphores: deux de Dressel 20 ou de Dressel 23, deux appartenant à un conteneur à la paroi mince provenant peut-être de Méditerranée orientale et deux autres indéterminées.

D'un point de vue chronologique, ce très petit ensemble, bien qu'il succède stratigraphiquement à l'US 46, ne renferme pas d'élément plus récent. La datation proposée reste donc la même.

Tableau 4. Répartition du mobilier céramique de l'**US 69** par production et par type/forme, en NR et en NMI.

Production	Type/forme	NR	NMI
Luisante (NR: 20, NMI: 2)	Portout 27	1	1
	Portout 37	2	-
	Portout 70?	2	1
	-	15	-
CRA (NR: 4, NMI: 1)	Lamb. 2/37	1	1
	-	3	-
Commune claire (NR: 1)	-	1	-
Commune tournée rouge (NR: 7)	-	7	-
Commune tournée grise (NR: 2, NMI: 2)	Pot à lèvres en amande éversée	1	1
	-	1	1
Cér. non tournée grise (NR: 2)	-	2	-
Amphore (NR: 6)	Dressel 20 ou 23	2	-
	Orient?	2	-
	Indéterminée	2	-
TOTAL		42	5

Le reste du mobilier céramique de l'état 4a a été collecté dans le bâtiment central. Ici, les **US 44** et **45** livrent respectivement 18 et 10 tessons (NMI: 2 et 1). À l'instar des couches décrites précédemment, elles renferment quelques tessons de Luisante et de CRA ainsi que des reliefs de céramiques culinaires. En Luisante, nous observons les bords d'un Portout 27 ou 37 (pl. 8, 1) et d'une cruche au profil semblable à celui d'un des exemplaires du mobilier de l'état IV du musée Gadagne (Portout 94 ?, pl. 8, 2; Batigne Vallet, Lemaître 2008, fig. 32: 118/90). Les tournées grises, au nombre de quatre, comptent un pot à lèvres en bourrelet (pl. 8, 3) et ce qui s'apparente à un pot à lèvres triangulaire et crochue façonné dans une pâte très friable (pl. 8, 4). Les tournées rouges totalisent trois panses contre 14 pour la céramique non tournée grise⁶. La proposition de datation que nous formulons est semblable à celle des US 46 et 69.

Les niveaux de colluvions **US 35** et **48**, prenant place dans l'espace extérieur (espace E), marquent l'abandon de l'état 4a. Ils fournissent un ensemble un peu plus conséquent de 98 restes pour un NMI de 21 mais dont la chronologie reste identique (tableau 5). La Luisante est de nouveau la production la plus abondante, tant en NR (51) qu'en NMI (12). Les bols ou jattes Portout 27 et/ou Portout 37 sont les formes les plus fréquentes avec dix occurrences (pl. 8, 5 à 14). Une coupe se rapporte peut-être à la forme Portout 32 (pl. 8, 15) tandis qu'un bol ou une coupe porte un décor incisé sur le bandeau (pl. 8, 16). Le lot compte également plusieurs fonds dont un appartient à un gobelet (pl. 8, 17). Un second équipait probablement un mortier Portout 40 (pl. 8, 18). Dix-sept panses ont été classées en CRA. Les céramiques de cuisine rassemblent une trentaine de tessons dont la moitié appartient à des récipients en commune tournée grise. Dans cette catégorie, nous avons observé quatre pots à lèvres en bourrelet (pl. 8, 19 à 22), un pot à lèvres en amande éversée (pl. 8, 23) et un

6 Tous les fragments appartiennent à un seul individu.

pot à lèvres en bandeau (pl. 8, 24). La commune tournée rouge est représentée par dix restes dont le bord d'un petit mortier à collerette (pl. 8, 25). Trois panses de commune claire complètent le tout. Le groupe des amphores est matérialisé par un seul élément: le bord d'un petit conteneur dont la pâte et la forme renvoient au type Dressel 23 (pl. 8, 26).

Production	Type/forme	NR	NMI
Luisante (NR: 51, NMI: 12)	Portout 27 ou Portout 37	10	10
	Portout 32?	1	1
	Portout 40?	1	-
	Bol ou jatte	1	1
	Gobelet	1	-
	-	37	-
CRA (NR: 17)	-	17	-
Commune claire (NR: 3)	-	3	-
Commune tournée rouge (NR: 10, NMI: 1)	Petit mortier à collerette	1	1
	-	9	-
Commune tournée grise (NR: 16, NMI: 7)	Pot à lèvres en amande éversée	1	1
	Pots à lèvres en bourrelet	4	4
	Pot à lèvres en bandeau	1	1
	-	10	1
Amphore (NR: 1, NMI: 1)	Dressel 20?	1	1
TOTAL		98	21

Tableau 5. Répartition du mobilier céramique des **US 35 et 48** par production et par type/forme, en NR et en NMI.

Pour les niveaux de l'état 4b, la douzaine de fragments (Luisante, communes tournées rouges et grises) de l'**US 54**, couche faisant partie du comblement de la fosse FS 50, n'apporte pas d'information supplémentaire par rapport au matériel décrit précédemment. Idem pour l'**US 107** (TP 106) qui contient seulement une panse de commune tournée grise.

Les US 4, 43 et 123 sont les niveaux les plus récents de la zone livrant du mobilier céramique, au moins du point de vue stratigraphique. Les effectifs sont de nouveau faibles avec un total de 27 tessons pour un NMI de 6. Les **US 4** et **43** (NR: 12, NMI: 4) renferment une panse de CRA, le bord d'une jatte en céramique engobée *a priori* résiduelle et quelques céramiques communes. La tournée grise est matérialisée par trois *ollae* à lèvres en bandeau à rapprocher du modèle dit de « première génération » (pl. 8, 27 à 29; Horry 2000), cinq panses et un fond. Une panse de commune tournée orange présente une pâte contenant de gros dégraissants blancs (quartz?) qui illustre probablement les productions du groupe de La Ferté dites céramique bistre (Faure-Boucharlat dir. 2001, Mani 2004). Dans l'**US 123** (NR: 15, NMI: 2) nous avons recensé, outre un tesson de sigillée de Gaule méridionale et trois panses de Métallescente trévière, une dizaine de fragments de céramiques communes tournées et non tournées. Parmi les tournées cuites en mode A (NR: 3), un bord en bandeau marqué d'une importante gorge interne a attiré notre attention (pl. 8, 30). Sa

pâte, orange et contenant des dégraissants blancs évoque de nouveau la céramique bistre et sa morphologie semble proche de la forme POT P3/4 produite à Sevrey «Les Tupiniers» (Delor-Ahü, Simonin, Legros 2005, fig. 15). La céramique non tournée est illustrée par quatre panses et une jatte à bord rentrant (pl. 8, 31), la tournée grise par un fond plat et deux panses.

Ici, malgré l'extrême faiblesse numérique des lots considérés, un nouveau faciès semble apparaître. En effet, les céramiques fines ne sont plus prédominantes et se limitent à des productions possiblement résiduelles. D'autre part, les communes tournées ne sont plus représentées que par des *ollae* à lèvre en bandeau. Du côté de l'approvisionnement, nous notons pour la première fois l'usage de céramique bistre du val de Saône dont l'apparition est située aux V^e s. et VI^e s. À titre de comparaison, ce mobilier fait écho à l'ensemble IX d'Anse datés des V^e s. et VI^e s. (Batigne Vallet et al. 2013, p. 372) ou au matériel également contemporain mais bien plus abondant découvert plus récemment sur le site de Dame Blanche, à Anse toujours (Gilles 2017). Dans l'est de l'agglomération lyonnaise, le site de la place de la Paix 2 à Vénissieux offre également un contexte proche où le taux encore important de céramique antique a cependant conduit à fixer la chronologie au cours du V^e s. (Silvino et al. 2011, p. 164-165)

La présentation du mobilier du sondage 1 se termine par les artefacts de l'état 5. Les deux panses découvertes dans l'**US 49** n'apportent pas d'information spécifique. Au regard de la stratigraphie et des autres objets collectés, la céramique de la sépulture de SP 36 (**US 36**; NR: 14, NMI: 3) résulte des occupations précédentes et se trouve en position résiduelle (voir *supra*, étude archéo-anthropologique, et *infra*, étude petit mobilier). Elle consiste en quelques tessons de Luisante accompagnés de restes de céramiques culinaires antiques.

Enfin, le mobilier recueilli dans l'**US 3** (NR: 89, NMI: 27) correspond à un ramassage de surface et de fait, condense de manière composite quasiment l'ensemble des productions observées sur toute l'épaisseur stratigraphique du sondage 1. Nous notons tout de même la présence d'un gobelet en CRA, à l'engobe brun orangé, dont la forme évoque certains types plutôt précoces de sigillées Claire B - la forme Desbat 59 - en particulier mais dont le décor à la barbotine semble plus proche de l'ornement de la Luisante (pl. 8, 32). La seule attestation de vaisselle fine en provenance d'Afrique du nord provient de l'US 3; il s'agit d'un fragment de plat Hayes 50 en sigillée Africaine C. Pour les céramiques communes, l'importation de céramique «bistre» est confirmée avec deux pots POT P3 (pl. 8, 33 et 34). Ces deux récipients, assortis de six *ollae* grises à lèvre en bandeau, constituent les éléments les plus récents de la couche, exception faite d'un tesson de céramique verte sur engobe caractéristique de la période moderne et dont la facture renvoie aux productions des XVI^e et XVII^e s. Ils sont à mettre en relation avec les céramiques des US 4, 43 et 123 datées des V^e et VI^e s.

Le mobilier du sondage 2

Le mobilier céramique du sondage 2 cumule 391 tessons pour un NMI de 43; il a été prélevé dans une dizaine d'US différentes (tableau 6).

US	NR	NMI
14	3	1
53	3	2
64	1	1
66	1	-
67	12	-
70	50	4
75	265	29
82	1	-
98	1	1
99	54	5
TOTAL	391	43

Tableau 6. Répartition du mobilier céramique du sondage 2 par US en NR et en NMI.

La première couche livrant des artefacts en céramique appartient à l'état 2. Il s'agit de l'**US 99**; elle totalise un NR de 54 pour un NMI de 5 (tableau 7). En ce qui concerne la vaisselle fine (NR: 8), nous observons dans cette US un fond d'assiette ou de plat en sigillée de Gaule du centre portant une estampille incomplète se terminant par la lettre « M » (phase 4 des ateliers de Lezoux?) ainsi qu'une panse de sigillée lisse méridionale. Nous recensons aussi un tesson de céramique engobée, un de céramique peinte et trois fragments d'un gobelet à décor d'épingles en paroi fine de Lezoux. Le luminaire est représenté par un bord de lampe en bandeau mouluré façonnée dans une pâte calcaire. Les céramiques à usages culinaires forment le gros du lot avec 45 tessons pour un NMI de 5. Une marmite à lèvres creusées d'une gorge (pl. 9, 1), un couvercle et une bouilloire sont attestés en commune tournée rouge (NR: 7). La commune tournée grise rassemble plusieurs tessons d'un même vase à fond plat ayant visiblement subi un ou plusieurs fort(s) passage(s) sur le feu et montrant un épais dépôt noirâtre de type poix sur sa paroi interne. Le tout est complété par une jatte à bord rentrant en céramique non tournée et la panse d'un éventuel *dolium* ou vase de stockage.

Les marqueurs chronologiques sont peu abondants dans cet ensemble mais la présence de sigillée de Gaule du centre illustrant possiblement la phase 4 des ateliers de Lezoux associée à un gobelet en paroi fine issu de la même aire de production invite à ne pas placer l'US 99 avant le dernier tiers du I^{er} s. apr. J.-C. au plus tôt.

Tableau 7. Répartition du mobilier céramique de l'**US 99** par production et par type/forme, en NR et en NMI.

Production	Type/forme	NR	NMI
Sigillée Gaule du centre (NR : 1)	Plat/assiette	1	-
Sigillée Gaule du sud (NR : 1)	-	1	-
Céramique engobée (NR : 1)	-	1	-
Céramique peinte (NR : 1)	-	1	-
Paroi fine (NR : 3)	Gobelet à décor d'épingles (Lezoux)	3	-
Lampe (NR : 1)	-	1	-
Commune claire (NR : 7)	-	7	-
Commune tournée rouge (NR : 7, NMI : 3)	Marmite à lèvre creusée d'une gorge	1	1
	Couvercle	1	-
	Bouilloire?	3	1
	-	1	1
	-	1	-
Commune tournée grise (NR : 28, NMI : 1)	-	1	1
	-	27	-
Cér. non tournée grise (NR : 1; NMI : 1)	Jatte à bord rentrant	3	1
Dolium ? (NR : 1)		1	-
TOTAL		54	5

L'état 3 est, concernant la céramique, le mieux documenté du sondage 2. Un fond de gobelet à dépressions Lezoux 307 en céramique métallescente a été découvert dans l'**US 82** (pl. 9, 2). Fabriqué à partir de la seconde moitié du II^e s. apr. J.-C., ce vase fournit un *terminus post quem*.

Une cinquantaine de tessons pour un NMI de 4 ont été mis au jour dans l'**US 70** (tableau 8). Celle-ci renferme notamment un tesson de sigillée Claire B portant un décor incisé, un fragment de gobelet à décor d'épingles de Lezoux, une cruche à lèvre en bourrelet en commune claire (NR : 16; pl. 9, 3), une jatte ou un plat à bord rentrant en commune tournée rouge « lustrée » (NR : 2; pl. 9, 4) et un pot à lèvre en bourrelet cuit en mode réducteur. Dans l'**US 67** (NR : 12), nous retrouvons notamment une panse de Métallescente ainsi que le bord d'une marmite (pl. 9, 5) qui colle avec le bord découvert dans l'**US 98**. De l'**US 66** provient un unique fragment de sigillée Claire B ou de CRA, de l'**US 14** un bord de pot à lèvre éversée en commune tournée rouge (pl. 9, 6). Ces quelques artefacts n'apportent cependant pas de nouvel élément de datation par rapport à l'**US 82**, la datation proposée reste au plus tôt dans la seconde moitié du II^e s.

Production	Type/forme	NR	NMI
Sigillée Gaule du sud (NR: 1)	Plat/assiette	1	-
Sigillée Claire B (NR: 1)	-	1	-
Luisante? (NR: 1)	-	1	-
Paroi fine (NR: 1)	Gobelet à décor d'épingles (Lezoux)	1	-
Commune claire (NR: 16, NMI: 1)	Cruche à lèvre en bourrelet	1	1
	-	15	-
Commune tournée rouge (NR: 17, NMI: 1)	-	1	1
	-	16	-
C. t. rouge «lustrée» (NR: 2, NMI: 1)	Jatte ou plat à bord rentrant	1	1
	-	1	-
Commune tournée grise (NR: 5, NMI: 1)	Pot à lèvre en bourrelet	1	1
	-	4	-
Cér. non tournée grise (NR: 5)	-	5	-
Amphore (NR: 1)	Gaule	1	-
TOTAL		50	4

Tableau 8. Répartition du mobilier céramique de l'**US 70** par production et par type/forme, en NR et en NMI.

L'**US 75**, qui correspond à un niveau de remblai, est la couche du sondage 2 livrant le plus d'artefacts soit 269 tessons pour un NMI s'élevant à 29. Les céramiques fines constituent environ un tiers du lot en NR contre un cinquième du NMI (tableau 9). Ces chiffres contradictoires s'expliquent par la forte fragmentation de la céramique métallescente qui regroupe 40 restes pour seulement deux individus. Il s'agit d'un bol Lezoux 304 (pl. 9, 7) et d'un gobelet Niederbieber 33 dont nous ne pouvons distinguer l'origine entre Gaule du centre et Gaule de l'est (pl. 9, 8). Les sigillées, uniquement des Drag. 37 pour ce qui concerne les bords, sont au nombre de quatre: trois proviennent des ateliers de Lezoux (phase 4 ? pl. 9, 9 à 12), un des officines de Gaule méridionale. Le tout est complété par un bol Périchon 16 en céramique peinte - probablement résiduel eût égard au contexte - et par deux panses de vases à paroi fine de Lezoux, l'un à décor d'épingles, l'autre orné de guillochis. Le reste du mobilier consiste en reliefs de récipients à usage culinaire. Nous recensons une cruche à lèvre en bourrelet quadrangulaire et deux anses en commune claire (pl. 9, 13) aux côtés de nombreuses céramiques à feu. Dans ce domaine, le commune tournée rouge est majoritaire avec 12 individus (NR: 140). Les plats (pl. 9, 14 à 16) et les marmites sont les formes les plus abondantes (pl. 9, 17 à 19) avec respectivement trois individus. Les premiers sont tous à bord rentrant tandis que les secondes montrent deux profils: à lèvre quadrangulaire (pl. 9, 17 et 18) ou à lèvre arrondie (pl. 9, 19). Les pots (NMI: 2) ont soit une lèvre éversée (pl. 9, 20), soit une lèvre en bourrelet (pl. 9, 21) et les couvercles (NMI: 3) soit un bord simple ou soit un bord légèrement remontant (pl. 9, 22 et 23). Un dernier bord appartient à une jatte ou à un plat. Nous inventories également un pot à lèvre éversée de facture plutôt fine pourvu d'un engobe rouge micacé (pl. 9, 24). La commune tournée grise rassemble au moins 7 individus (NR: 49): deux pots à col lisse et lèvre en bourrelet (pl. 9, 25 et 26), un pot à lèvre

triangulaire (pl. 9, 27), une jatte à bord rentrant, une marmite à lèvre quadrangulaire (pl. 9, 28), un couvercle et peut-être une bouilloire. Un autre pot à col lisse (pl. 9, 29) est façonné dans une pâte kaolinique. Nous observons aussi pour la première fois sur le site un couvercle Hayes 196 en céramique culinaire africaine (pl. 9, 30). Les fonds plats de trois gros vases façonnés dans une pâte grossière complètent le tout; leur fond est tapissé d'un épais dépôt noirâtre qui pourrait s'apparenter à de la poix (pl. 9, 31 à 33). Nous les avons placés dans la catégorie «*dolium*» mais sans certitude. En marge, un fragment de céramique glaçurée jaune sur engobe remontant à la période moderne fait figure d'intrusion.

En ce qui concerne la datation de cet ensemble, la céramique métallescente de Lezoux constitue de nouveau un marqueur de la seconde moitié du II^e s. Si les sigillées n'apportent malheureusement guère sur ce point, le répertoire des céramiques communes peut en revanche être mis en parallèle avec le mobilier de la place des Célestins à Lyon daté des premières décennies du III^e s. (Bonnet *et al.* 2003). Les plats et les marmites (*ibid.*, fig. 18 et 19) en communes tournées rouges ainsi les pots en communes tournées grises (*ibid.*, fig. 20) offrent notamment des comparaisons fructueuses. Nous notons également que la partition entre récipients à usage culinaire cuits en mode A et cuits mode B est conforme à ce qui est observé régionalement à la même période⁷. Tous les éléments que nous venons de décrire forment un ensemble plutôt cohérent qu'il convient de dater entre la fin du II^e s. et le début du III^e s., sans davantage de précision étant donné le faible nombre d'indices à notre disposition.

Tableau 9. Répartition du mobilier céramique de l'**US 75** par production et par type/forme, en NR et en NMI.

Production	Type/forme	NR	NMI
Sigillée Gaule du sud (NR: 15)	Drag. 37	13	-
	-	2	-
Sigillée Gaule du centre (NR: 9, NMI: 3)	Drag. 37	8	3
	-	1	-
Paroi fine (NR: 2)	-	2	-
Céramique peinte (NR: 1, NMI: 1)	Bol de Roanne/Périchon 16	1	1
Métallescente (NR: 40, NMI: 2)	Bol Lezoux 304	7	1
	Niederbieber 33	2	1
	-	31	-
Commune claire (NR: 2, NMI: 1)	Cruche à lèvre en bourrelet quadrangulaire	2	1

⁷ Dans la famille des communes, le pot à lèvre triangulaire se rapporte à un répertoire sensiblement plus récent, plutôt caractéristique des IV^e et V^e s. (cf. «Le mobilier du sondage 1») et est certainement intrusif, à l'instar du tesson de céramique glaçurée moderne évoqué *supra*.

Production	Type/forme	NR	NMI
Commune tournée rouge (NR : 140, NMI : 12)	Marmites à lèvre quadrangulaire	5	3
	Plats à bord rentrant	6	3
	Plat ou jatte	1	1
	Couvercles à bord légèrement remontant	2	2
	Pot à lèvre éversée	2	1
	Pot à lèvre en bourrelet	1	1
	Couvercle à bord simple	2	1
-	121	-	
C. t. rouge « engobée » (NR : 1, NMI : 1)	Pot? à lèvre éversée	1	1
Commune tournée grise (NR : 49, NMI : 7)	Pots à col lisse	3	2
	Jatte à bord rentrant	1	1
	Pot à lèvre en bandeau triangulaire	1	1
	Marmite à lèvre quadrangulaire	1	1
	Couvercle	1	1
	Bouilloire?	1	1
	-	40	-
Commune tournée grise kaolinique (NR : 1, NMI : 1)	Pot à col lisse	1	1
Africaine culinaire (NR : 1)	Couvercle Hayes 196	1	1
Dolium? (NR : 3)	-	3	-
Cér. jaune sur engobe (NR : 1)	-	1	-
TOTAL		265	29

Suite
Tableau 9. Répartition du mobilier céramique de l'**US 75** par production et par type/forme, en NR et en NMI.

Pour les états 4 et 5, les quelques tessons mis au jour dans les **US 64** et **53** ne suscitent pas de commentaire spécifique.

Le mobilier du sondage 3

Ce matériel, prélevé dans cinq couches différentes, se rapporte à 18 tessons pour un NMI de trois (tableau 10). L'**US 76** (état 3) fournit un Drag. 33 attribué aux phases 7 ou 8 de production de Lezoux qui constitue un *terminus post quem* au plus tôt de la seconde moitié du II^e s. apr. J.-C. (pl. 9, 34). Dans l'**US 10** (état 4), un pot à lèvre triangulaire en commune tournée grise (pl. 9, 35) se rapporte davantage à un faciès de l'Antiquité tardive tandis que dans l'**US 6**, le rebord d'un pot (pl. 9, 36) accompagné d'une panse décorée à la molette témoignent de nouveau de la présence de céramique bistre sur le site.

Tableau 10.
Répartition du
mobilier céramique
du sondage 3 par
US en NR et en NMI.

US	NR	NMI
6	5	1
10	7	1
76	1	1
77	3	-
86	2	-
TOTAL	18	3

Quelques éléments pour une synthèse

Comme nous l'avons déjà évoqué, le mobilier céramique que nous venons de détailler regroupe surtout, d'un point de vue quantitatif, de petits voire de très petits lots. Si ce constat limite les comparaisons d'un point de vue statistique et incite à la prudence vis-à-vis des propositions formulées, quelques points forts se détachent tout de même nettement.

La chronologie des premières occupations reste floue mais trois phases bien distinctes émergent ensuite. En effet, dans le sondage 2, un lot relativement important illustre la consommation de vaisselle en terre cuite entre la fin du II^e s. et le début du III^e s. Plusieurs couches du sondage 1 livrent ensuite de petits ensembles se rapportant à une période comprise entre la fin du IV^e s. et le début du V^e s. Enfin une occupation plus récente, à situer à priori aux V^e et VI^e s. se dessine également dans les sondages 1 et 3. En filigrane, la présence récurrente de céramique non tournée en position résiduelle témoigne possiblement d'une occupation plus ancienne (protohistorique?) déjà suspectée.

Du côté de l'approvisionnement du site nous notons la prépondérance de vaisselle fine en provenance de Gaule centrale (paroi fine, sigillée, Métallescente) puis de l'aire alpine (Luisante). Pour les céramiques à usage culinaire, à la fin du II^e s. et au début du III^e s., des récipients proviennent très certainement de l'aire ligérienne mais peut-être aussi des vallées du Rhône et de la Saône⁸. Plus tard, les productions de la Ferté sont bien attestées (céramique bistre) ainsi que probablement celles de Lyon⁹ pour les IV^e et V^e s. Concernant les importations à longue distance durant la période antique, il faut souligner la présence de deux objets en provenance d'Afrique du nord (couvercle Hayes 96, plat Hayes 50). En revanche la consommation de produits transportés en amphore - uniquement matérialisée par quelques conteneurs à huile de Bétique - semble rare, à l'instar de ce qui a déjà été observé dans les campagnes lyonnaises (Silvino *et al.* 2011, p. 167).

8 Le répertoire en usage le laisse penser tout comme l'aspect général des vases observés.

9 Nous pensons en particulier aux pots à lèvre en bourrelet crochu produits dans l'atelier de la ZAC Charavay (Lascoux, Batigne-Vallet 2003)

3.3. Étude du petit mobilier

A. Crausaz, C. Lozano

Le protocole d'étude du petit mobilier issu de la fouille 2018 de Châtillon La Roche comprend un inventaire exhaustif du corpus, puis une sélection d'objets à illustrer. Les objets n'ont pas pu bénéficier de l'intervention de restaurateurs-conservateurs, impliquant ainsi de potentielles approximations dans l'identification des pièces ferreuses. Aucun objet n'a par ailleurs pu être stabilisé, une perspective à envisager à moyen terme pour assurer la préservation du corpus.

Présentation générale du corpus

La fouille de Châtillon 2018 a livré un corpus de 133 restes pour un NMI total de 66 individus (tableau 1). Il présente de plus un nombre important d'objets réels (NMO), qui constituent 6.77 % du total (neuf objets). Cette notion correspond à la représentation des objets fonctionnels, à l'exclusion de la quincaillerie, des déchets artisanaux et des indéterminés. Le rapport entre le corpus total et le nombre d'objets est particulièrement satisfaisant, comparé aux ratios d'autres sites de la même période, pour lesquels la valeur se situe généralement entre 1% et 3% du corpus.

Matériau	CHAT18						Poids (g)
	NR	%NR	NMI	%NMI	NMO	%NMO	
Base-cuivre	6	4.51	6	9.09	6	66.67	15.8
Fer	116	87.22	55	83.33	3	33.33	1962.3
Plomb	11	8.27	5	7.58	0	0.00	1694.4
TOTAL	133	100.00	66	100.00	9	100.00	3672.5

Tableau 1. Répartition du corpus par matériau selon le nombre de restes (NR), le nombre minimum d'individus (NMI) et le nombre minimum d'objets réels (NMO).

Le faciès du corpus en termes de matériaux est caractéristique des sites d'époque romaine, à savoir une nette prédominance du fer, en particulier dans les comptages en NR et en NMI. Cette constatation s'inverse pour les objets réels (NMO), avec six artefacts en bronze et trois en fer. Les éléments en plomb sont également bien représentés (NR 8.27%), en raison de l'utilisation systématique d'un détecteur à métaux lors de la fouille, permettant de mettre au jour ces éléments rarement identifiés à l'œil nu

Catégorie fonctionnelle	CHAT18						Poids (g)
	NR	%NR	NMI	%NMI	NMO	%NMO	
Activités culinaires	3	1.90	3	3.85	3	37.50	56.8
Ameublement/construction	71	44.94	41	52.56	0	0.00	577.6
Écriture	1	0.63	1	1.28	1	12.50	6.4
Jeu/Loisir	1	0.63	1	1.28	1	12.50	1.6
Parures/accessoires vestimentaires	1	0.63	1	1.28	1	12.50	16.1
Production	57	36.08	13	16.67	0	0.00	1395.1
Toilette/médecine	2	1.27	2	2.56	2	25.00	1.0
Transport	2	1.27	2	2.56	0	0.00	41.0
Indéterminés	20	12.66	14	17.95	0	0.00	1835.4
TOTAL	133	100.00	66	100.00	9	100.00	3672.5

Tableau 2. Répartition du corpus par catégorie fonctionnelle selon le nombre de restes (NR), le nombre minimum d'individus (NMI) et le nombre d'objets réels (NMO).

Les éléments de quincaillerie représentent la majorité des artefacts du corpus (tableau 2). Les clous de menuiserie sont particulièrement nombreux (NR 43 pour un NMI 26). Trois fragments de crampons viennent compléter l'inventaire.

Les éléments liés aux activités de production artisanales constituent également une part importante du corpus (NR 57), avec environ 1,4 kg de fragments de scories et de calottes ferreuses.

Deux fragments de couteaux (CHAT18/3-2, pl. 10 et CHAT18/80-2, non illustré), ainsi qu'un fragment de bord de récipient indéterminé en alliage cuivreux (CHAT18/3-1, non illustré) attestent d'activités culinaires sur le site. Malheureusement, ces objets sont trop fragmentaires ou trop communs pour pouvoir proposer une fourchette de datation au sein de la période romaine.

Seuls deux clous de ferrure médiévaux ou modernes constituent les éléments de la catégorie des artefacts en lien avec le transport.

Une boîte à sceau en bronze décorée d'émail (CHAT18/75-2, pl. 10) provient d'un remblai extérieur du bâtiment romain fouillé dans le sondage 2 (état 3). Elle s'apparente au type 2a défini dans la monographie sur les boîtes à sceau d'Augst et Kaiseraugst (Furger, Wartmann, Riha 2009). Ces exemplaires sont datés entre 180 et 280 ap. J.-C.

Une cuillère en alliage cuivreux (CHAT18/75-1, pl. 10) a été retrouvée dans la même unité stratigraphique et appartient aux artefacts destinés aux soins de toilette ou de médecine. La taille et la finesse de cet objet permettent la manipulation d'une petite quantité de matière, essentiellement pour des usages cosmétiques ou médicaux. L'extrémité de son manche est effilée et ne permet pas de la rattacher à un type en particulier ni de préciser sa datation durant l'époque romaine. Un second objet de ce sondage est à rattacher aux soins corporels : une fine tige en alliage cuivreux (CHAT18/99-1, pl. 10) terminée par un fragment d'anneau appartenait à l'évidence à un nécessaire de toilette. Elle a été découverte dans un remblai de nivellement de l'état 2 au fond de la tranchée du sondage 2. Bien que l'extrémité active soit incurvée et fragmentaire, cet objet pourrait être identifié comme un coupe-ongle. Cet exemplaire ne semble toutefois pas pouvoir être catégorisé dans l'un des différents types définis par H. Eckardt et N. Crummy pour la *Britannia*. La fourchette chronologique associée à cet objet ne peut donc être actuellement précisée au sein de la période romaine¹⁰.

Un pion en bronze décoré de cercles concentriques moulurés a été découvert lors des prospections à l'aide d'un détecteur à métaux (CHAT18/3-3, pl. 10). Sa datation s'étend sur toute la période antique.

Une boucle de ceinture rectangulaire en fer a été mise au jour en position fonctionnelle dans une tombe (CHAT18/36-1, pl. 10). Des exemplaires sont connus dans des tombes féminines et masculines du Plateau suisse à partir du VI^e s. ap. J.-C. (Windler 2005), mais sont également très répandus entre le 13^e et le 17^e s. (Whitehead 2003, n°126). Un nettoyage ou une radiographie de la pièce, prise dans une importante gangue de corrosion, ainsi qu'une datation complémentaire de la sépulture, permettraient d'en préciser la datation (voir *supra*, étude archéo-anthropologique).

¹⁰ Remerciements à E. Vigier pour ses remarques.

Pour terminer, 19 fragments d'objets indéterminés complètent le corpus. Une partie de ces objets ferreux pourraient être identifiés après un dégagement sommaire à la microsableuse et une étude plus aboutie des éléments plombifères serait à envisager.

À l'exception de la boîte à sceau (CHAT18/75-2, pl. 10), le corpus du petit mobilier de cette campagne est dépourvu de marqueurs chronologiques forts. La quantité d'objets découverts est restreinte, en particulier pour les métaux cuivreux, plus faciles à identifier et à dater en l'absence de restauration. Certains objets, comme les deux éléments de toilette (CHAT18/75-1 et 99-1, pl. 10) ou la boucle de ceinture (CHAT18/36-1, pl. 10), bien que retrouvés en contexte, sont trop fragmentaires, illisibles ou de morphologie trop commune pour permettre une datation fine.

La découverte de scories et de deux chutes en fer atteste une activité de post-réduction aux alentours des édifices fouillés. Leur présence n'a rien d'exceptionnel : elle est même récurrente dans les occupations rurales romaines (Pagès 2009). Les sites de forges sont en revanche plus rarement localisés et souvent situés à l'écart des bâtiments principaux (Eschbach, Perret 2009). Ainsi, la présence de ces déchets de forge en position résiduelle ne peut démontrer une activité artisanale au sein de la *villa*, ces éléments étant souvent utilisés pour améliorer le drainage des sols. À noter que tous les déchets ferreux retrouvés lors des fouilles ne sont peut-être pas romains. Certains, notamment ceux localisés dans les niveaux supérieurs (ex. US 3), pourraient être liés à des occupations postérieures.

Les autres catégories fonctionnelles identifiées (activités culinaires, toilette/médecine et écriture, etc.) ne présentent pas un nombre d'individus assez significatif pour identifier des activités, commerciales ou culinaires par exemple. L'absence de clous de chaussure dans les niveaux de circulation du bâtiment romain est étonnante, tout comme l'absence d'outillage en lien avec les activités agricoles ou d'entretien de la *villa*. Ce dernier aspect est toutefois récurrent sur les sites ruraux gallo-romains, où le nombre d'outils agricoles est souvent faible, voire nul (actes du colloque AGER 2018, à paraître).

3.4. Étude des monnaies

N. Dubreu

Les sondages réalisés en 2018 sur la *villa* de la Roche à Châtillon (69) ont livré un petit lot de cinq monnaies romaines. Elles proviennent toutes du sondage 1 et une seule a été trouvée en contexte.

La monnaie la plus ancienne est un sesterce de Marc-Aurèle à la Victoire (MO-1). Son usure prononcée, témoin d'une circulation prolongée, ne permet pas de déterminer précisément sa date de frappe mais atteste d'une utilisation qui a pu se poursuivre jusqu'au milieu du III^e siècle.

Viennent ensuite deux monnaies de Claude II le Gothique appartenant à la même émission de l'atelier de Rome. La première est un antoninien à la *Felicitas* (MO-2) et la seconde, un antoninien à la Victoire (MO-3). Seule cette dernière a été trouvée en contexte (US95), dans un niveau de démolition de la *villa* de l'état 3. Malgré l'état dégradé lié à la nature du sol, on peut voir que ces deux antoniniens ont peu circulé, avec une perte probable avant la toute fin du III^e siècle.

Le IV^e siècle est représenté par deux monnaies : un centenionalis de Constantin II César (MO-4) frappé à Lyon immédiatement avant la mort de Constantin I^{er} et une demi-maiorina frappée également à Lyon entre 348 et 350 (MO-5), à l'effigie de Constans ou de Constance II. Il n'est pas étonnant que ces deux monnaies soient de l'atelier lyonnais, car c'est lui qui fournit la plus grande partie de la masse monétaire en circulation dans la région au IV^e siècle, Arles étant le second atelier.

Ce petit lot de monnaies est un échantillon des niveaux fouillés cette année sur cette *villa*. Malgré le fait qu'une seule est en contexte, trois états peuvent être cernés via le numéraire : un premier dans la première moitié du III^e siècle, un second à la fin du III^e siècle et un autre au IV^e siècle, plutôt dans la seconde moitié. Dans l'état actuel de ce petit corpus monétaire, aucun indice ne permet de constater une occupation antérieure au III^e siècle.

B. : Bastien, P., Amandry, M., Gautier, G., Giard, J.-B. (1972-2003) : *Le monnayage de l'atelier de Lyon*, Watteren, 10 vol.

C. : Cohen, H. (1880-1892) : *Description historique des monnaies frappées sous l'Empire Romain*, Paris, 8 vol.

Cun. : Besly, R., Burnett, A. (1988) : *The Cunetio Treasure : Roman Coinage of the Third Century A.D.*, Londres

LRBC. : Carson, R. A. G., Hill, P. V., Kent, J. P. C. (1978) : *Late Roman Bronze Coinage, AD. 324-498*, Londres

RIC. : (1923-2007) : *Roman Imperial Coinage*, Londres, 10 vol.

Monnaies romaines impériales

Marc-Aurèle, 161-180

Sesterce, 161-180, Rome.

D/ : Tête laurée de Marc-Aurèle à droite (O*).
illisible

R/ : *Victoria* (la Victoire) marchant à gauche, tenant une couronne de la main droite et une palme de la main gauche.

illisible

1 : 2018_SD1_MO-1 : orichalque, 23,6 gr, 31 mm, 11 h.



Claude II le Gothique, 268-270

Antoninien, sept. 268 - fin 269, Rome.

C. 79 ; *Cun.* 1950 ; *RIC.* 32

D/ : Tête radiée de Claude II à droite (O).

[IMP] C CLAVDIVS AVG

R/ : *Felicitas* (La Félicité) debout à gauche, tenant un long caducée de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.

FELI-[CIT]AS AVG

2 : 2018_SD1_MO-2 : billon, 2,37 gr, 20 mm, 7 h.



Antoninien, sept. 268 - fin 269, Rome.

C. 293 ; *Cun.* 1944 ; *RIC.* 104

D/ : Buste radié et cuirassé de Claude II à droite, vu de trois quarts en avant (B).

IMP C C[LAVDIVS] AVG

R/ : *Victoria* (la Victoire) debout à gauche, tenant une couronne de la main droite et une palme de la main gauche.

VICT-ORI-A AVG

3 : 2018_SD1_US95_MO-3 : billon, 2,86 gr, 19 mm, 5 h.



Constantin II César, 317-337

Centenionalis, 337, Lyon.

B. 287 ; C. 114 ; LRBC. 232 ; RIC. 286

D/ : Buste lauré et cuirassé de Constantin II César à droite drapé sur l'épaule, vu de trois quarts en avant (B*01).

CONSTA[NTINVS IVN N]OB C

R/ : Deux soldats debout face à face, vêtus militairement, tenant chacun une haste renversée et un bouclier, au milieu, une enseigne militaire ornée d'un rond.

GLOR-IA EXER[C]-ITVS // (palme)SLG

4 : 2018_SD1_MO-4 : cuivre, 1,4 gr, 15 mm, 6 h.



Constantiniens, 337-363

Demi-maiorina, 348-350, Lyon.

D/ : Buste diadémé, drapé et cuirassé d'un constantinien à droite, vu de trois quarts en avant (A'a) ; diadème perlé.

D N [...] P F AVG

R/ : L'empereur debout de face tourné à gauche sur une galère voguant à gauche, conduit par *Victoria* agenouillée à gauche, tenant une rame. Il tient un globe surmonté d'un phénix dans la main droite et un *labarum* chrismé de la main gauche.

FEL TEMP - REPARATIO // PL[G]

5 : 2018_SD1_MO-5 : cuivre, 2,22 gr, 16 mm, 12 h.



3.5. Étude du mobilier en verre

A. Colombier-Gougouzian

Les sondages réalisés en 2018 ont livré 45 fragments de verre, dont au moins six individus et trois vitres. Neuf fragments sont incolores et six présentent une teinte verte, plus ou moins soutenue. Seulement quatre fragments sont bleu-vert, tandis que les verres de couleur vive comptent 26 fragments bleu outremer, qui appartiennent à un même individu. Quatorze fragments sont soufflés, dont un a été fabriqué par soufflage dans un moule, tandis que 27 restes, de deux individus ont été moulés.

L'US 51 a livré 26 fragments appartenant à un même plat ovale, en verre moulé, bleu outremer (pl. 11, 1). Il se compose d'un marli concave, encadré de deux listels, d'une panse très basse et de deux larges anses plates, retaillées. L'anse conservée est percée d'un trou central et gravée de deux cercles sur ses côtés. Si la couleur vive de ce plat évoque les productions moulées du I^{er} s. de n. è., sa forme est identique à plusieurs exemplaires de plats ovales en verre moulé incolore, de type IN 145b, diffusés entre le II^e et le III^e s. de n. è. (Foy *et al.* 2018, 152-154). Il correspond aussi à ce type, par sa taille, estimée à près de 18 x 26 cm, la découpe complexe de ses anses, qui imitent les plats en métal de type Eggers 121 et la présence de trous et de cercles gravés sur celles-ci. De plus, la datation de l'US 51, lors de l'état 3 de la villa, la place dans le courant du III^e s., en pleine période de diffusion des exemplaires incolores. En l'état actuel des recherches, il ne semble pas exister d'autres occurrences de teinte vive parmi ce type. Mais d'autres formes appartenant à ces productions en verre moulé incolore ont également été fabriquées dans un verre vif ou polychrome. Ainsi, à Vindonissa, une assiette AR 13 (Foy *et al.* 2018, 131) et à Saint-Romain-de-Jalionas, une seconde pièce de type AR 16 (Colombier-Gougouzian 2014, vol. 2, 62-63) arborent une teinte vert foncé. Plusieurs plats, ronds, sans anse (type IN 140, Foy *et al.* 2018, 131-132) sont réalisés dans des verres vert émeraude et bleu outremer, dont un a été découvert dans l'épave de Porticcio, datée du milieu du III^e s. de n. è. Ces plats ont une large répartition dans tout l'Empire, surtout en Rhénanie, Suisse et Adriatique. En Gaule, des exemplaires ont été recensés à Corseul (Labaune-Jean 2008), Besançon, Pontpierre, Selongey, Marseille et Saint-Denis, dans la villa du Co d'Esperou (Marty, Maraval 2003, fig. 5, n°23). Les contextes de découverte de ces pièces donnent une fourchette chronologique large, entre le début du II^e et la fin du III^e s., mais les exemplaires mis au jour en Gaule s'échelonnent au cours du III^e s. : fin du premier tiers du III^e s. à Besançon, milieu du III^e s. à Selongey et fin du III^e-début IV^e s. à Corseul.

Outre ce plat, deux bords à lèvre arrondie, en amande, issu de l'US 44, appartiennent à des gobelets ou des cornets (pl. 11, 2-3). Leur matière incolore, légèrement jaunâtre et leur lèvre rebrûlée les placent parmi les productions tardives, postérieures au V^e s. La petitesse de ces fragments ne permet ni d'en déterminer la forme, ni de les rattacher à une typochronologie précise, mais le décor de filets blanc, qui orne l'un d'eux est très fréquent. Il apparaît dans le dernier tiers du V^e s. et ne perdure pas au delà du milieu du VI^e s. Cette fourchette chronologique correspond au TPQ proposé par la céramique dans le courant des V^e-VI^e s. pour l'US 43, qui recouvre la couche d'occupation/abandon US 44.

Un col étroit, un fond moulé de cercles concentriques et un bord à lèvre coupée et polie, trop fragmentaires pour être attribués à une forme précise complètent cet ensemble.

Conclusion

Le lot de verre mis au jour dans ces sondages est très restreint, mais la présence d'un plat ovale, aux anses retaillées, en verre vif est notable.

3.6. Étude archéozoologique

K. Perry

3.6.1. Présentation générale

Enregistrement

La présente étude utilise les méthodes classiques de l'archéozoologie, telles qu'elles sont décrites dans les «Éléments d'archéozoologie» (Chaix et Méniel 2001). Le cas échéant, des collections de comparaison ont été consultées pour l'identification des ossements. Les données sont enregistrées par US (cf *infra*, annexes). La masse des restes, exprimée en grammes, se trouve indiquée dans l'inventaire. Ne figurent dans le texte que les données en nombre de restes (NR), soit total (NRt), soit déterminés (NRd) soit de la triade domestique (NR3; triade composée du bœuf, du porc et des *Caprinae* = famille rassemblant les moutons et les chèvres).

Âge au décès

Pour les ossements, le référentiel de dates d'épiphyssation de R. Barone est utilisé (Barone 1976). Les stades d'éruption dentaire sont estimés d'après E. Schmid (Schmid 1972). Les usures dentaires sont indiquées d'après la nomenclature de Grant (1982). Les valeurs issues de ces estimations fournissent plus des tendances que des âges réels.

Résultats

La faune récoltée représente un nombre de 333 restes osseux et dentaires, provenant de 28 US (tableau 1). L'état de conservation s'avère dans l'ensemble bon, avec un taux de fragmentation variable selon les lots. Parmi les 28 US ayant livré de la faune, 17 proviennent du sondage 1, six proviennent du sondage 2, et cinq proviennent du sondage 3.

Tableau 1. Nombre de restes osseux et dentaires déterminés, et masse, par espèces et par sondage, toutes périodes confondues.

Taxons	NR Sd 1	NR Sd 2	NR Sd 3	NR total	%NRD	PR (gr)	%PR
<i>Bos taurus</i>	32	9	-	41	29,93	2674	71,79
Canidés	1	-	-	1	0,73	3	0,08
<i>Capra hircus</i>	-	1	-	1	0,73	22	0,59
Caprinés	24	9	-	33	24,09	297	7,97
<i>Cervus elaphus</i>	3	-	-	3	2,19	201	5,39
Equidés	3	-	-	3	2,19	150	4,03
<i>Felis catus</i>	1	-	-	1	0,73	1	0,03
<i>Gallus gallus domesticus</i>	14	-	-	14	10,22	19	0,51
Rongeurs (grande taille)	1	-	-	1	0,73	1	0,03
<i>Sus sp.</i>	27	8	3	38	27	355	9,53
<i>Vulpes vulpes</i>	1	-	-	1	0,73	2	0,05
Total Nrd	107	27	3	137	100	3725	100

Taxons	NR Sd 1	NR Sd 2	NR Sd 3	NR total	%NRD	PR (gr)	%PR
Grands mammifères	45	13	6	64		1305	
Mammifères taille moyenne	81	26	6	113		314	
Indéterminés	19	-	-	19		49	
Total	252	66	15	333		5393	

Suite

Tableau 1. Nombre de restes osseux et dentaires déterminés, et masse, par espèces et par sondage, toutes périodes confondues.

3.6.2. La faune du sondage 1

État 1

Deux US correspondant à la première phase d'occupation du site ont livré des vestiges osseux. L'US 61 a ainsi livré trois fragments provenant de mammifères de taille moyenne (humérus, côte et diaphyse d'os long). L'US 78 a pour sa part livré la diaphyse distale d'un radius de canidé (pl. 12). L'épiphyse étant absente, il n'a pas été possible de déterminer avec certitude l'espèce. Il s'agit vraisemblablement soit d'un gros renard, soit d'un petit chien.

État 3

Datation	Etat 3			NR Total
	US 45	US 68	US 80	
Taxon/US				
<i>Bos taurus</i>	2	1	1	4
<i>Sus sp.</i>	1	-	1	2
NR déterminés	3	1	2	6
Grand mammifère	-	2	1	3
Mammifère taille moyenne	1	-	1	2
NR total	4	3	4	11

Tableau 2. Nombre de restes osseux et dentaires collectés par espèces, sondage 1, état 3.

Seul le bœuf et le porc ont pu être déterminés au sein des lots de l'état 3, les caprinés étant totalement absents (tableau 2). Nous notons parmi les quatre restes de bœuf un os appartenant à la tête (occipital, US 45), et trois appartenant aux extrémités (os pyramidal du carpe, US 45; phalange II, US 68; phalange III, US 80). Les deux restes osseux de porc sont un humérus (US 45) ainsi qu'une incisive inférieure (US 80). Le faible nombre de restes pour cette période, associé à l'absence de traces de découpe, ne nous permet pas de tirer de conclusions quant aux modalités de consommation à cette période.

État 4 (Antiquité tardive - Haut Moyen Âge)

Tableau 3. Nombre de restes osseux et dentaires collectés par espèces, sondage 1, état 4.

Datation	Etat 4								NR Total
	US 4	US 35	US 44	US 46	US47	US 48	US 54	US69	
<i>Bos taurus</i>	2	-	1	2	-	-	5	4	14
<i>Sus sp</i>	-	2	2	5	1	4	2	4	20
<i>Caprinae</i>	1	-	3	3	1	1	4	5	18
<i>Equus sp</i>	-	-	1	-	-	-	-	-	1
<i>Gallus gallus</i>	-	-	11	-	-	1	-	1	13
<i>Cervus elaphus</i>	-	1	-	-	-	-	-	-	1
<i>Vulpes vulpes</i>	-	-	-	-	-	-	1	-	1
NR déterminés	3	3	18	10	2	6	12	14	68
Grand mammifère	-	1	3	3	-	3	4	8	22
Mammifère taille moyenne	-	1	18	3	-	7	5	12	46
Indéterminés	-	-	7	-	-	-	-	-	7
NR total	3	5	46	16	2	16	21	34	143

Contrairement à la phase 3, les trois espèces domestiques composant la triade (bœuf, porc, caprinés) sont représentées (76,5 % du NRd) (tableau 3). Le porc domine en termes de restes osseux ou dentaires (38,5 % du NR3) devant les caprinés (34,6 %) et le bœuf (26,9 %). Certains os de suidés, par leur volume, semblent provenir du sanglier (ulna, US 35; phalange I, US 46; scapula, US 54). D'autres espèces domestiques sont également présentes, comme le cheval et la poule (pl. 12). La faune sauvage est attestée par quelques restes de cerf (humérus, US 35) (pl. 13) ou de renard (radius, US 54). Les US 54 (comblement de la fosse FS 50) et US 69 (occupation) appartiennent toutes deux au bâtiment nord. La nature des restes semble attester des rejets de consommation (pl. 14), mais également des rejets de boucherie, avec la présence de nombreuses vertèbres cervicales, thoraciques et lombaires de bœuf et de caprinés portant des traces nettes de découpe (couperet?).

3.6.3. La faune du sondage 2**État 2**

Cet état d'occupation ne comporte qu'un lot de faune, issu de l'US 99. Parmi les 9 restes, ont été identifiés un métacarpe droit de capriné, un radius de porc, ainsi qu'une canine supérieure de porc dont le sexe a pu être déterminé (femelle). Aucune trace n'est à noter sur ces vestiges osseux ou dentaires.

État 3

Cinq US datées de l'état 3 ont livré des restes fauniques (tableau 4). Seuls les taxons de la triade domestique sont présents au sein de cette faune. L'US 75 a livré la plupart de ces restes (NR40), avec une répartition quasi-égale des restes de la triade (bœuf: 7; caprinés: 6; porc: 6).

Datation	Etat 3					NR Total
Taxon/US	US 66	US 67	US 70	US75	US131	
<i>Bos taurus</i>	-	-	1	7	1	9
Caprinés	-	1	1	6	-	8
<i>Capra hircus</i>	-	-	1	-	-	1
<i>Sus sp.</i>	-	-	-	6	-	6
NR déterminés	-	1	3	19	1	24
Grand mammifère	1	1	2	8	-	12
Mammifère taille moyenne	-	1	7	13	-	21
NR total	1	3	12	40	1	57

Tableau 4. Nombre de restes osseux et dentaires collectés par espèces, sondage 2, phase 3.

On observe pour l'US 75 une sur-représentation des restes du crâne ainsi que des extrémités (carpe, métacarpe, tarse, métatarse, phalanges) (tableau 5). Ainsi les six restes de cochons sont deux mandibules, une canine supérieure, un fragment d'atlas, un métatarse II et un fragment de métapode. Il en va de même chez le bœuf avec une molaire supérieure, une vertèbre thoracique, un métacarpe, un métatarse et une phalange I. Ces régions anatomiques (tête, extrémités) sont les vestiges des premières étapes de la découpe bouchère (Lepetz 2007). Il faut toutefois être prudent, le nombre de restes étant somme toute très faible, et ne présentant pas de traces particulières.

Taxon/Région anatomique	Crâne	Vertèbre	Membres antérieurs	Membres postérieurs	Extrémités	NR
<i>Bos taurus</i>	1	1	2	-	3	7
Caprinés	1		2	2	1	6
<i>Sus sp.</i>	3	1	-	-	2	6
NR total	5	2	4	2	6	19

Tableau 5. Répartition des restes osseux et dentaires par régions anatomiques, US75, sondage 2, phase 3.

Parmi les restes de caprinés, un radius de chèvre a pu être déterminé, sur la base de son épiphyse proximale (US 70). Nous noterons enfin la présence dans l'US 131 (sol de circulation extérieur) d'une mandibule droite de bœuf, avec M1 et M2 toujours en place, mais M3 manquante. L'usure dentaire indique un animal dont l'âge au décès était supérieur à 7 ans (Grant 1982). Cet âge au décès peut expliquer le statut de l'individu, il s'agit soit d'un animal voué à la production laitière, soit d'un animal utilisé pour sa puissance dans les travaux agricoles.

3.6.4. Synthèse

À travers l'étude de la faune issue de la campagne de fouille 2018, il est possible d'appréhender certains modes de consommation sur le site de Châtillon. Ainsi, les taxons de la triade domestique sont-ils favorisés. Le porc est, au cours des états 3 et 4, le taxon le plus représenté. L'état 4 permet d'observer une plus grande diversité faunique, avec notamment la poule (élevage), mais également le cerf (gibier). Les deux premières phases n'ayant livré que très peu de restes osseux, de prochaines fouilles permettront sans doute de mieux appréhender l'évolution des modes de consommation.

3.7. Étude des terres cuites architecturales

T. Cerisay

Au cours de cette première campagne de sondages, un ensemble de terres cuites architecturales, principalement composé de tuiles, a été prélevé dans le but d'en réaliser une étude. Celle-ci se base, d'un point de vue méthodologique et typologique, sur les travaux de B. Clément concernant la typo-chronologie des tuiles de terre cuite en Gaule du Centre-Est (Clément 2013). La présente étude devrait permettre d'apporter des indices supplémentaires pour la datation des couches archéologiques et des différentes phases d'occupation du site. L'intérêt de ce type d'étude réside dans le fait qu'elle permette de nous renseigner moins sur les phases d'abandon que sur les phases de construction ou de réfection des bâtiments concernés.

L'ensemble étudié provient de sondages et d'unités stratigraphiques différentes (SD1, US 03-04-47-54-68; SD3, US 10). Seuls les fragments présentant des marques particulières et/ou au moins un angle complet ont été prélevés, les encoches et les rebords de *tegulae* constituant les principaux éléments étudiables et datables. Des fragments sans rebord ni encoche ont également été conservés à la seule condition qu'ils puissent permettre de reconstituer une tuile entière ou presque.

En termes de chiffres, l'ensemble compte 70 restes pour un minimum de 27 individus (tableau 1). Ce comptage est réalisé en fonction du nombre d'angles, le plus important d'une catégorie correspondant au NMI de cette dernière. Les *tubuli* (NR 2; NMI 1) et les *imbrices* (NR 12; NMI 4) sont les catégories les moins représentées : les uns ont été trouvés en nombre relativement restreint tandis que les autres sont généralement découverts en un état très fragmentaire, et leur potentiel d'étude n'est pas aussi important que celui des *tegulae*. Celles-ci constituent la part majoritaire des TCA (NR 56; NMI 22) et sont pour la plupart dans un bon état de conservation : plusieurs *tegulae* fragmentées mais entières ou quasi-entières ont été retrouvées. La surface des fragments quant à elle n'a subi que peu d'altérations (la forme des rebords et des encoches, la profondeur des gorges ainsi que les marques digitées sont facilement lisibles).

Tableau 1. Comptage par catégories de TCA.

Catégorie	Nombre de restes (NR)	Nombre d'angles (NA)				Nombre minimum d'individus (NMI)
		Sup. dr.	Sup. ga.	Inf. dr.	Inf. ga.	
<i>Tegulae</i>	56	Sup. dr.	Sup. ga.	Inf. dr.	Inf. ga.	22
		3	2	16	22	
<i>Imbrices</i>	12	Sup. dr.	Sup. ga.	Inf. dr.	Inf. ga.	4
		2	4	2	3	
<i>Tubuli</i>	2	1				1
TOTAL	70	55				27

Sondage 1 – US 03

L'US 03 correspond au décapage de la couche de terre végétale recouvrant les couches archéologiques. Deux fragments de *tubuli* y ont été prélevés dont un présente un angle. Des stries obliques sont visibles sur la surface des deux fragments : ces traces, caractéristiques, permettaient d'assurer l'adhérence de l'enduit de chaux qui était appliqué par-dessus. Aucun élément ne permet d'avancer une datation pour ces fragments qui témoignent simplement de la présence, également

confirmée par la découverte d'un *praefurnium* sur le site, d'un système de chauffage par hypocauste.

Sondage 1 – US 04

Seul un angle de *tegula* a été prélevé dans cette couche de décapage et ne constitue pas, au vu de son unicité et de sa position « hors-contexte » un élément d'une grande importance au sein de l'ensemble étudié. Il est tout de même intéressant de noter que ce fragment présente un rebord rectangulaire haut de 5,5 cm et large de 2,6 cm au niveau de l'encoche avant. Celle-ci est de forme triangulaire, avec un rapport H/L de 3,5 x 2,4 cm, pour une profondeur de 6 cm. Une marque digitée est également observable au niveau de l'angle inférieur gauche de la *tegula* : elle se présente sous la forme d'une trace de doigt enfoncé dans la pâte (pl. 15, n°7). Ce fragment possède des caractéristiques morphologiques que l'on peut associer au type G, daté des 3^e et 4^e siècles de notre ère. Ce type de tuiles a été retrouvé dans des niveaux de démolition et de toitures effondrés datés du 3^e siècle à Saint-Romain-en-Gal (Thermes du Nord ; Brissaud 2008), Saint-Joseph (Grange Blanche ; Maza 2008) et Fleurieux-sur-l'Arbresle (Grand-Plantes ; Motte 2011).

Sondage 1 – US 47

L'US 47 correspond à un niveau d'effondrement de toiture de l'état 2, situé dans l'espace B du bâtiment nord. Ce niveau est celui ayant livré la plus importante quantité de TCA (NMI 15). L'intérêt de ce lot réside à la fois dans le nombre d'individus qu'il contient, dans son uniformité et dans le fait qu'il ne s'agisse pas d'une couche remaniée. En effet, cette couche est scellée par un niveau de sol postérieur (US 69) qui a été aménagé directement par-dessus lors de l'état 3. L'étude des tuiles concernées peut donc permettre de proposer une datation pour la construction ou la dernière réfection du bâtiment avant le réaménagement dont témoigne le sol de terre battue US 69.

Les *tegulae* découvertes dans ce niveau d'effondrement sont toutes similaires (pl. 15, n°1 à 6) et présentent un rebord rectangulaire d'une hauteur moyenne de 5,2 cm pour une largeur comprise entre 2,1 et 3 cm au niveau de l'encoche avant. Cette dernière est triangulaire, mais on distingue deux groupes différents : l'un regroupe les encoches ayant une hauteur moyenne plus importante que la largeur (en moyenne 3,6 x 2,4 cm), l'autre regroupe les encoches dont la hauteur est égale à la largeur (en moyenne 3,3 x 3,3 cm). En ce qui concerne les fragments présentant des encoches arrière, celles-ci forment un décrochement de 5,7 cm en moyenne. Des gorges internes ont pu être observées sur la quasi-totalité des fragments concernés : elles sont peu marquées et profondes d'un millimètre en moyenne. Il est également intéressant de noter que 6 fragments présentent une gorge plus ou moins marquée et située sur la face supérieure du rebord.

Enfin, il est possible d'observer des marques digitées de plusieurs types sur la plupart des fragments de *tegulae*. Le type de marque le plus courant est aussi le plus simple et se présente sous la forme d'un arc de cercle situé sur la partie inférieure de la tuile. D'autres marques digitées, moins fréquentes, sont représentées par une trace de doigt enfoncé (similaire à celle observée sur le fragment de l'US 04), trois cercles concentriques (pl. 15, n°1) ou encore deux lignes parallèles horizontales. Un fragment possède quant à lui des traces laissées par un oiseau qui aurait traversé la tuile en diagonale alors qu'elle était encore fraîche (pl. 15, n°5).

Les *imbrices*, prélevés en nombre moins important dans ce niveau d'effondrement de toiture, présentent une épaisseur moyenne de 1,9 cm et un profil curviligne. La

face supérieure est bombée et relativement régulière tandis que la face inférieure est plus anguleuse et parfois presque triangulaire (pl. 16, n°8).

Les caractéristiques observées sur cet ensemble de tuiles permettent donc d'affirmer que ces dernières correspondent toutes aux critères des tuiles de type G, datées des 3^e et 4^e siècles de notre ère (plus précisément des années 210 – 350). Cette datation, assez large ne permet donc pas d'obtenir une fourchette chronologique très précise par rapport à cette phase d'occupation du bâtiment nord. Toutefois, ces indications permettent de confirmer une construction ou une dernière phase de réfection relativement tardive.

Sondage 1 – US 54

L'US 54 correspond au comblement d'une fosse oblongue liée à la dernière occupation du bâtiment (état 4). Le creusement de cette fosse traverse plusieurs niveaux antérieurs dont le niveau de sol US 69, l'effondrement de toiture US 47 ainsi que le niveau de sol en mortier de tuileau SL 84.

Un seul fragment de *tegula* a été prélevé dans le comblement de cette fosse. Son angle est incomplet et seule une partie de l'encoche avant gauche est conservée. Le rebord présente un profil rectangulaire, haut de 5,8 cm et large de 2,5 cm. L'encoche avant est large de 2,4 cm et profonde de 8,4 cm, mais sa hauteur n'a pas pu être déterminée. Le fragment possède également une gorge interne d'un millimètre de profondeur ainsi qu'une gorge tracée sur la face supérieure du rebord. On peut aussi remarquer la présence d'une marque digitée sur la partie inférieure de la tuile, matérialisée par deux arcs de cercles emboîtés.

Les dimensions observées sur ce fragment semblent donc également correspondre à une *tegula* de type G, mais il est impossible de confirmer cette hypothèse puisque l'encoche avant est incomplète. De plus, il est très probable que ce fragment provienne de l'US 47 étant donné que le creusement de la fosse a perforé plusieurs niveaux dont celui-ci. Cette tuile ne peut donc apporter aucune indication chronologique supplémentaire.

Sondage 1 – US 68

L'US 68 se présente sous la forme d'un niveau de circulation situé au sud du bâtiment nord, constitué de tuiles concassées. Un nombre assez conséquent de fragments de *tegulae* (NMI 9) a été prélevé dans ce niveau contemporain de la principale phase d'occupation du bâtiment nord (état 2). La datation des tuiles de ce niveau de circulation permettrait donc de mettre en lumière une phase d'occupation antérieure (les tuiles composant le niveau de sol étant des tuiles réutilisées).

Deux groupes de *tegulae* apparaissent dans ce lot. Le premier groupe (et le plus important), est caractérisé par des rebords à profil rectangulaire avec une hauteur moyenne de 5 cm pour une largeur moyenne de 2,8 cm au niveau de l'encoche avant. Celle-ci est de forme triangulaire, haute de 4,1 cm et large de 3,2 cm en moyenne, excepté un fragment dont l'encoche est aussi large que haute (2,8 cm de côté). Ces encoches sont profondes de 8 cm en moyenne. Les gorges internes quant à elles sont présentes mais discrètes (1 mm de profondeur en moyenne). La présence de marques digitées a aussi été remarquée: elles se présentent sous la forme d'un ou deux arcs de cercles emboîtés mais aussi de traces de doigts enfoncés (2 exemplaires dans le lot).

Le second groupe de *tegulae* n'est représenté que par un seul fragment. Son rebord, légèrement trapézoïdal, mesure 5,4 cm de haut pour 2,8 cm de large au

niveau de l'encoche avant. Cette dernière est une forme transitive entre l'encoche droite et l'encoche triangulaire : haute de 4,9 cm et large de 3,1 cm, elle présente un décrochement de 5 mm. La gorge interne est plus marquée que sur les fragments du groupe précédent : elle mesure 1,5 mm de profondeur. Enfin, une marque digitée représentant un arc de cercle est visible sur la partie inférieure de la tuile.

Ce lot est donc légèrement différent de celui de l'US 47 puisqu'il regroupe deux formes de tuiles différentes. Les premières peuvent une fois encore être associées au type G, déjà évoqué plus haut. En revanche, l'unique fragment dont la forme et les dimensions varient peut être assimilé au type F, plus précoce. Ce type de tuile, déjà découvert à Lyon (Boulevard Périphérique Nord; Frascone 1999) et à Saint-Joseph (Grange Blanche; Maza 2008) dans des niveaux d'effondrement de toiture, est daté de la fin du 2^e s. et du début du 3^e s. de notre ère : il a donc été produit durant une courte période, ce qui en fait un marqueur assez précis. Le fait de trouver ce type de tuile dans ce niveau de circulation peut laisser penser que le lot de tuiles en question est légèrement plus ancien (de quelques années seulement) que l'état 2. Il est possible que ces tuiles proviennent de l'ancienne toiture du bâtiment nord qui aurait été refaite dans le courant du 3^e s., avant son effondrement (réfection de toiture contemporaine de l'extension méridionale du bâtiment?).

Sondage 3 – US 10

L'US 10 correspond à un niveau d'effondrement marquant la fin de l'état 3 du bâtiment interprété comme une partie de la *pars rustica* de la *villa*. Les indications fournies par l'étude du lot de tuiles correspondant peuvent donc nous renseigner sur la construction ou la dernière réfection de ce bâtiment.

Ce lot de tuiles (NMI 10) comprend à la fois des *tegulae* et des *imbrices*. Deux groupes distincts apparaissent au sein de l'ensemble des *tegulae*. Le premier groupe (plus important) se caractérise par des rebords légèrement trapézoïdaux, avec une hauteur de 5,5 cm et une largeur de 3,3 cm en moyenne (pl. 16, n°1 à 6). Les encoches avant sont droites/triangulaires et présentent un décrochement de 6 mm en moyenne. La profondeur des gorges internes varie entre 0,5 et 3 mm et une gorge située sur la face supérieure du rebord apparaît systématiquement. Des marques digitées à un ou deux arcs de cercle emboîtés apparaissent également sur la partie inférieure de la tuile.

Le second groupe, minoritaire, possède des rebords rectangulaires hauts de 5,2 cm et larges de 3,3 cm en moyenne. Les encoches sont triangulaires : deux possèdent une hauteur et une largeur égales alors qu'une est plus haute que large (4,8 x 2,8 cm). Ce groupe de tuiles présente des gorges internes esquissées voire inexistantes (0 à 0,5 mm) mais on remarque tout de même la présence de gorges situées sur la face supérieure du rebord. Une marque digitée en arc de cercle simple et une autre avec une trace de doigt enfoncé (pl. 15, n°8) ont pu être observées dans ce groupe.

Un petit ensemble d'*imbrices* a également été prélevé dans cette couche : les fragments se caractérisent par une épaisseur moyenne de 2,1 cm (pl. 16, n°7).

Il est donc évident, au vu de la morphologie et des dimensions de ces deux groupes de *tegulae*, qu'il s'agisse de tuiles de type F (majoritaires) et G (minoritaires). Ces deux types se succèdent dans le temps et sont respectivement datés des années 180 – 210 et 210 – 350 ap. J.-C. Le niveau d'effondrement de toiture US 10 peut donc

être daté, d'après les indications chronologiques fournies par cet ensemble, du début ou de la première moitié du 3^e siècle de notre ère, étant donné que les deux types de tuiles cohabitent dans ce même niveau.

3.8. Étude des enduits peints

M. Leperlier, N. Manzoni

Présentation

Les trois sondages réalisés dans le courant de l'été 2018 sur le site de Châtillon-La Roche ont mis en évidence un établissement du Haut-Empire et de l'Antiquité tardive, avec ses niveaux associés. Des peintures murales encore en place ont été mises au jour sur les murs nord (MR 23) et est (MR 26) de la pièce centrale du bâtiment nord. Elles sont associées à des éléments fragmentaires tombés à plat, issus de l'effondrement supérieur des parois (US 47). Un second lot d'enduits peints a été dégagé dans le *praefurnium* du bâtiment central (US 96). Quelques fragments étaient encore en place sur le mur MR 38. Au total, quatre US ont livré des enduits peints ce qui correspond à 105 fragments répartis dans deux caisses, pour une surface totale conservée de 2,4 m² (0,2 m² fragmentaire et 2,2 m² *in situ*). Un inventaire détaillé de ces fragments d'enduits peints est proposé en annexe. L'enduit peint est presque systématiquement employé dans les constructions gallo-romaines et il est particulièrement résiduel lorsqu'il est détruit. La présence récurrente de ce matériau au sein des constructions explique également la régularité avec laquelle on le met au jour, de façon fragmentaire ou non, sur les sites antiques. Il n'est donc pas étonnant d'en faire la découverte sur le site de Châtillon, bien que les prospections pédestres réalisées en amont ne l'aient pas signalé.

Méthodologie

Le prélèvement des fragments d'enduits peints a été réalisé lors de la mise au jour. Ils ont été stockés dans des caisses revêtues de papier journal. Ces contenants ont été marqués des informations stratigraphiques nécessaires à leur inventaire et conditionnement. Ils ont été entreposés au SAVL, en attente du traitement post-fouille. Dans un premier temps, les enduits peints ont été débarrassés de la terre provenant de leur milieu d'enfouissement. Après avoir vérifié que leur état de conservation permettait le nettoyage, ils ont été lavés à l'eau avec des brosses et des pinceaux. Une fois secs, ils ont été stockés dans deux caisses de type Allibert. La couche picturale ainsi que le support en mortier bénéficient d'une observation macroscopique. Les photographies illustrant cette étude ont été traitées sous Photoshop puis montées en planche sous Illustrator. L'étude terminée, les enduits peints sont conditionnés de façon définitive dans les caisses Allibert revêtues de mousse polyéthylène de 0,5 cm d'épaisseur.

Description

SDo1, bâtiment nord, pièce centrale, apodyterium?

La pièce centrale (espace G) du bâtiment nord a été fouillée sur toute sa largeur soit 4,75 m mais uniquement sur une longueur de 2 m au lieu des 10,4 m supposées (visible sur les relevés des images satellites).

Le mur MR 23 est axé ouest-est et marque la limite nord de cette pièce. Il n'est donc connu à ce jour que sur 2 m. La peinture murale qui l'ornait est conservée sur 35 cm de

hauteur (pl. 17). Elle s'appuie sur un bourrelet d'étanchéité en tuileau, non peint, d'une hauteur d'environ 8 cm. L'affaissement de l'enduit observé en plusieurs endroits, juste au-dessus de ce bourrelet, suggère que la peinture a été réalisée après ce dernier. Il reste difficile d'affirmer si elle appartient au même programme de construction que le sol de la pièce ou bien si elle résulte d'une réfection ultérieure. Sur un fond rouge très clair moucheté de gris bleuté (présence de grains de bleu égyptien en petite quantité), on peut voir de larges coups de pinceau rouge ocre, disposés horizontalement ou formant des S. Il ne fait aucun doute ici que l'effet recherché est l'imitation de marbre, comme cela est défini par M. Thorel : «... une couche de couleur posée uniformément sur laquelle l'artisan ajoute au pinceau, ou à l'aide d'un autre accessoire, une ou plusieurs couleurs par touches ou traits successifs.» (Thorel 2011, p. 486). Par endroit, le pigment de fond est accentué, comme s'il avait été chauffé à très haute température. Deux bandes verticales rouge ocre espacées l'une de l'autre de 2,5 cm forment une partition verticale, à 8 cm de l'angle nord-est de la pièce. Elles semblent figurer la fin de la plaque fictive de marbre. L'angle formé par ces deux murs est peint en rouge ocre sur 4 cm de largeur de part et d'autre.

Le mur est de la pièce MR26 est axé nord-sud. Le décor de sa zone inférieure a lui aussi été maintenu en place, sur une hauteur maximum de 42 cm (pl. 17). Le même effet de marbrure rouge ocre est observable. À 1,75 m du mur nord, on retrouve les deux bandes rouge ocre qui devaient scander toute la zone inférieure de la pièce. Pareillement, à 1 m du mur sud de la pièce, on observe une partition verticale de la paroi avec 2 x 2 bandes rouge ocre, qui aménagent ainsi un petit compartiment de 8 cm de largeur. Le bourrelet d'étanchéité est également présent sur ce côté de la pièce.

Les éléments fragmentaires recueillis (US 47) ont été découverts sur toute la surface de la pièce excavée par le sondage, selon une épaisseur de couche variable. Ils recouvraient le niveau d'occupation argileux (US 79) et étaient scellés par le premier niveau de démolition du bâti (US 46). Les fragments se présentaient à plat, par le revers ou la face. Ce contexte de découverte, ainsi que la cohérence de leur mortier avec celui des peintures en place, suggèrent que nous sommes ici en présence de l'effondrement de la zone médiane (et peut-être supérieure) de la paroi. Environ la moitié des fragments de cette US sont peints de la même façon que la partie encore en place du décor (pl. 18). L'autre moitié diffère avec des fragments verts et blancs, rouges ou totalement blancs. Ceux-ci pourraient correspondre au décor de la zone médiane, d'autant plus qu'ils présentent une légère différence d'épaisseur de couches de mortier par rapport aux fragments d'imitation de marbre. Ce support en mortier se compose de deux couches, qui se démarquent assez mal l'une de l'autre. La couche de finition (a) est constituée d'une matrice de chaux blanche et d'un granulats de sable fin à moyen à teneur moyenne. Elle mesure 0,6 cm d'épaisseur. La couche de préparation (b), épaisse d'au moins 1,3 cm, présente aussi une matrice de chaux blanche et un granulats de sable fin à très gros à teneur moyenne avec fréquemment des graviers (Coutelas 2009).

L'état de conservation est plutôt bon malgré quelques lacunes et une altération générale du pigment due à l'ensevelissement. De nombreuses traces de racines sont à déplorer. La qualité d'exécution de ce décor est moyenne. Il n'y a pas une grande recherche dans l'effet de marbrure. Elle semble réduite à son strict minimum. On peut la qualifier de caractéristique de cette période et pour ce territoire du nord de Lyon. Les pigments employés semblent de provenance locale (mais aucune analyse chimique n'a été réalisée, on se base ici sur de l'observation macroscopique). On note également un lissage assez grossier, souvent visible à l'œil nu. Cette peinture

ne semble pas avoir subi de réfection a priori, mais il est possible que le sol ait été réalisé dans un état antérieur.

Les décors peints imitant le marbre étaient très prisés au changement d'ère et caractéristiques du II^e style pompéien (reproduction de blocs de marbre de différentes origines et de bossage). Ils disparaissent ensuite complètement pour réapparaître dans le courant du II^e siècle (sur le territoire lyonnais). Ils reprennent alors la structure de grands placages, parfois interrompus comme c'est le cas dans cet exemple par un compartiment plus étroit. Ceci crée une partition verticale de la paroi que l'on peut considérer comme un héritage des modes picturales observées en zone inférieure par le passé (compartiments larges et étroits abritant des touffes de feuillage, des thyrses ou encore des objets). Les nombreuses traces de chauffe sur les enduits portent à croire qu'un incendie a ravagé les lieux. Avec l'appui de l'étude céramologique, une datation large de la fin du II^e siècle jusqu'à la fin du III^e siècle peut être proposée. Il sera difficile de l'affiner car il existe peu de comparatifs, le corpus étant très peu fourni pour cette période du III^e siècle en l'état actuel de la recherche. D'autant plus que ce décor, par sa simplicité, dispose de peu de marqueurs datant. Le croisement des données résultant des autres études de mobilier est ici essentiel.

L'imitation d'un matériau réputé pour son côté luxueux pose la question de la fonction de cette pièce voire de la destination du complexe dans sa globalité. Le faux marbre, le sol en tuileau et le bourrelet d'étanchéité soulèvent plusieurs hypothèses. Ces deux derniers éléments architecturaux suggèrent que cette pièce avait besoin d'une protection renforcée. On peut supposer qu'il y avait beaucoup de passage, que le nettoyage de cet espace était fréquent, éventuellement à grandes eaux d'où l'emploi du tuileau. La possibilité d'un dispositif thermal peut aussi être avancée. La proximité immédiate de grands volumes d'eau ainsi que d'une humidité constante justifierait l'emploi du tuileau et du bourrelet d'étanchéité. Cette pièce, décorée de faux marbre, pourrait éventuellement être identifiée comme un *apodyterium* de thermes. L'imitation de marbre, très répandue à cette période, fonctionne dans les édifices privés (thermes, espace de circulation, pièces de séjour...) comme dans les édifices publics (salles des bains et vestiaires des thermes, portiques des temples...). M. Thorel signale aussi, dans son étude sur les marbrures du territoire gallo-romain, que les imitations de marbre sont particulièrement présentes dans « des pièces de réception ou de thermes qui visent un certain prestige puisqu'elles accueillent les visiteurs et les invités » (Thorel 2011, p. 496).

Aucune restitution n'a pu être proposée, la zone inférieure étant la seule véritablement connue en raison d'un fragmentaire beaucoup trop lacunaire.

SD01, bâtiment central, praefurnium

Le *praefurnium* n'est connu que sur sa largeur, 4,50 m. Il est limité au nord par le mur MR 34 et au sud par le mur MR 38 dans lequel a été aménagé le canal permettant le passage de l'air chaud. C'est sur ce mur MR 38 que quelques lambeaux de peinture murale encore en place ont été observés. Fragilisé lors de l'excavation, leur nettoyage n'a pas pu être réalisé. Le décor était peu lisible mais il semble que le fond soit jaune et qu'une bande rouge ocre d'environ 4 cm de largeur cerne le canal de chauffe. Les enduits peints fragmentaires (US 96) mis au jour dans cet espace se trouvaient sur le sol en tuileau, mêlés à d'autres éléments de démolition (pl. 19). On suppose qu'ils doivent être présents sur l'ensemble de la pièce, du moins à proximité des murs. Ils ont été recouverts par de nombreux éléments de toiture, de la même façon que dans le bâtiment nord. La majorité de ces fragments sont peints en jaune. L'un d'eux arbore un filet rouge ocre de 0,6 cm d'épaisseur. Deux fragments rouge ocre ont un angle rentrant tandis que quatre fragments sont bicolores jaune

et rouge ocre. L'absence de fragments rouge ocre en regard de la grande quantité de jaune suggère que ce pigment devait être employé uniquement pour les éléments structurants tels que les filets et les bandes. Le support en mortier de ces fragments se compose de deux couches très semblables. La couche de finition (a) mesure 0,8 cm. La matrice de chaux blanche est mélangée avec un granulats de sable fin à moyen à teneur moyenne, avec parfois la présence de quelques gros éléments. La couche de préparation (b) a la même composition (du moins à l'étude macroscopique) mais mesure plus de 1,2 cm. Il n'y a pas d'empreinte particulière au revers (Coutelas 2009). Ces éléments fragmentaires sont très similaires au décor encore en place sur le mur MR 38. Leur position tout en bas de la stratigraphie et l'aspect particulièrement homogène de l'US 96 ne plaident pas pour un apport de gravats extérieurs. Il est donc plus que probable que nous soyons en présence d'un effondrement sur place du décor peint de cet espace fonctionnel.

La qualité d'exécution reste médiocre. L'enduit est mal lissé, le filet n'est pas plein, comme s'il manquait des poils au pinceau et le bord des bandes n'est pas net. Les pigments choisis sont indubitablement de provenance locale étant donné la qualité d'exécution de cette peinture. Concernant l'état de conservation, on note surtout que le pigment rouge est très lacunaire surtout sur les fragments marquant un angle. Quelques concrétions sont également à signaler bien qu'elles n'empêchent pas la compréhension du décor.

La hauteur conservée des murs, les enduits découverts en place associés à ceux retrouvés de façon fragmentaire permettent de proposer ici une hypothèse de restitution (pl. 19). Ce *praefurnium* aurait été peint en jaune, avec un soubassement et des angles de parois rouge ocre (outre la bichromie qui rompt la monotonie du mur uni, le rouge est également moins salissant que le jaune, d'où son positionnement en bas de parois). Les éléments principaux de la pièce sont soulignés par une bande rouge comme on peut le voir autour du canal de chauffe, et probablement autour des ouvertures, bien que celles-ci n'aient pas été dégagées lors de cette campagne. Seulement, pourquoi peindre un espace fonctionnel tel que le *praefurnium*? D'autant plus que celui-ci est soumis à des variations de températures très fortes qui peuvent avoir une incidence sur l'aspect du pigment. Même si ce décor mural reste très simple, il apparaît qu'un simple badigeon de chaux blanc aurait suffi, comme il est fréquent de l'observer dans les espaces réservés à la domesticité.

La datation de cette peinture murale est difficile car il n'y a pas de décor datant. Cette structure bichrome très simple peut être observée à plusieurs périodes. Ainsi, nous nous en remettons aux études céramologique et numismatique qui datent l'abandon de cet état de la fin du III^e siècle. Cette datation semble cohérente avec une réalisation de cette peinture entre la fin du II^e siècle et le milieu du III^e siècle.

4 Synthèse et perspectives de recherches

J. Ramona, R. Guichon

4.1 Synthèse des occupations

Fig. 59

Les trois sondages réalisés au cours de l'été 2018 représentent une surface fouillée cumulée de 107 m². Le toit des vestiges les plus hauts est situé environ 30 cm sous la surface actuelle (aménagements de l'état 5, niveaux d'effondrement de l'état 4, arase des murs de l'état 3). Les deux sondages profonds réalisés au sein du sondage 1 ont mis en évidence une stratigraphie anthropisée sur au moins 1,7 m de haut (1,5 m pour le sondage 3; 0,7 m pour le sondage 2). Pour des raisons de sécurité, le niveau naturel n'a pas été atteint.

Cinq, voire six états d'occupation distincts ont été mis en évidence. Ils s'étendent du début de la période antique au haut Moyen-Âge (voire au-delà). Les états les mieux observés sont les états 3 et 4. Les deux premiers, en plus d'avoir été oblitérés par les terrassements liés au programme de construction de l'état postérieur, sont situés en fond de stratigraphie et sous les sols en dur de l'état 3, ce qui n'a permis qu'une observation très partielle. L'état 5, à l'inverse situé en haut de la stratigraphie, a été arasé par les activités de sous-solages agricoles des périodes récentes.

4.1.1 Etat 1 : Fin du I^{er} siècle av. J.-C. (?) – fin du I^{er} siècle apr. J.-C. (?) : les vestiges d'un bâti et un ensemble d'aménagements indéterminés

Même de manière très ponctuelle, le premier état d'occupation a été observé au sein des trois sondages. Il regroupe huit à dix US situées en fond de stratigraphie. Leur relation de contemporanéité n'a pas pu être établie à partir du mobilier (seul le sondage 1 a livré un lot de mobilier céramique exploitable). Seuls le faciès des structures et l'insertion stratigraphique des niveaux concernés a permis d'effectuer un rapprochement chronologique. Répartis sur l'ensemble de la surface sondée, les points de découvertes permettent de délimiter une aire d'extension minimale du premier établissement d'au moins 1,5 hectare.

Les vestiges de la fréquentation de l'état 1 se caractérisent par des solins en pierres liées à l'argile (sondage 1 - MR 59 et 62), par une structure d'assainissement en bordure de mur (sondage 1 - F 60), et par des épandages ou empierrements de matériaux de construction liés à l'argile (sondages 1, 2 et 3 – US 78, 111 et 86). Les épandages ou empierrements sont identifiables à des niveaux de démolition, des remblais d'aménagement ou des niveaux de circulation extérieurs. Leur composition (blocs et TCA) pourrait trahir l'existence d'un état antérieur, bien que leur nature et leur position stratigraphique au sein de l'état 1 ne soient pas assurées. Dans le sondage 1, la présence d'un aménagement bâti est matérialisée par une fondation de deux murs perpendiculaires et chaînés en pierres liées à l'argile MR 59 et MR 62. La maçonnerie la mieux conservée adopte une orientation est-ouest 1,5° nord. Le soin accordé à sa construction se traduit par l'aménagement, sur sa bordure nord, d'une structure linéaire drainante F60 qui pourrait constituer la limite septentrionale d'un bâtiment développé au sud.

Outre une reconnaissance très lacunaire, la conservation des niveaux d'occupation de l'état 1 fait défaut. À l'observation des aménagements du sondage 1 (murs et structure drainante) il apparaît en effet qu'un fort arasement a été pratiqué au moment de l'installation du bâti d'un état postérieur (état 2 ou 3). Dans de telles conditions, la caractérisation de l'occupation ne peut être envisagée.

Les informations apportées par le mobilier céramique ne sont pas non plus suffisamment représentatives pour permettre une datation fiable de l'état d'occupation. L'échantillon issu du sondage 1, seul exploitable, ne regroupe ainsi que 5 NMI répartis sur 3 US. Si le remblai US 61 livre une imitation de lampe de firme établissant un *terminus post quem* à la fin du I^{er} s. apr. J.-C., la qualité résiduelle du mobilier est à craindre (cf. *supra*, description sondage 1, état 1). Au regard de la cohérence générale de la stratigraphie basse du site (états 1 à 3), il semble finalement que le seul élément datant qui retienne notre attention soit situé dans le remblai du sondage profond sud. Il s'agit d'un possible bord d'amphore Lyon 2B attesté entre les années 20 av. J.-C. et le milieu du siècle suivant.

4.1.2 Etat 2: Fin du I^{er} – seconde moitié du II^e siècle apr. J.-C.: une villa avant la villa?

Les niveaux archéologiques associés au deuxième état d'occupation du site ont été mis en évidence au sein des sondages 2 et 3. Il s'agit de niveaux de remblais ou de colluvions (US 99 pour le sondage 2, US 77 pour le sondage 3) et de maçonneries (MR 83b = MR 17 pour le sondage 2, MR 71 et MR 149 pour le sondage 3). Dans le sondage 1, l'attribution de certains remblais à l'état 2 n'est qu'hypothétique et les maçonneries n'ont été observées qu'indirectement (affaissement localisé du sol en mortier de tuileau SL 39 révélant l'existence d'un mus sous-jacent US 148, continuité orientale du mur MR 83b = MR 17 du sondage 2).

La stratigraphie renseignée dans le sondage 2 permet d'apporter des éclaircissements sur la mise en place de l'état d'occupation. De même, de semblables remblais sont observés au sein du sondage profond nord du sondage 1. Leur mise en place peut être liée à l'édification du bâti des états 2 ou 3. Ils sont installés sur les arases de fondation des murs MR 59 et 62. Enfin, dans le sondage 3, le niveau d'assainissement ou de colluvions US 77 pourrait être associé à la même phase.

Aucun indice ne permet cependant d'établir les modalités techniques de la mise en place du bâti. L'arasement des aménagements antérieurs, bien que probable, ne peut être assuré. De même, si l'installation de remblais de nivellement/ rehaussement s'accompagne sans doute de terrassements, ces derniers n'ont pu être observés.

Néanmoins, la rupture d'occupation entre les deux premiers états est évidente. Les maçonneries de l'état 2 sont ainsi caractérisées par l'utilisation d'un mortier blanc (MR 83a) ou jaune (MR 83b = MR 17 et MR 71/149). L'orientation de MR 17, est-ouest 5,3° nord, diffère de celle des murs des états antérieurs et postérieurs. Par ailleurs, la largeur des maçonneries des sondages 1 et 2 (de 50 à 55 cm) implique qu'il s'agit de murs porteurs.

Le mur MR 17, dont la continuité orientale est indirectement observée au sein de l'espace B du sondage 1, pourrait s'étendre sur au moins 20 m de long et former un mur de façade méridionale équivalent à celui de l'état postérieur, dont il est

spatialement proche. À l'ouest, il a été dégagé au-delà des murs de délimitation MR 11 et MR 12 de l'état 3a.

Le tracé du mur MR 17 pourrait avoir inspiré ceux du bâtiment central de l'état suivant. La remarque est d'autant plus valable pour le mur MR 71 du sondage 3, contre lequel sera édifié le mur postérieur MR 08 et dont le retour vers le sud servira, de surcroît, de fondation au mur MR 09. L'hypothèse d'un bâtiment comparable, type *villa*, peut donc être émise. Les éléments de datation les plus pertinents proviennent du mobilier céramique issu des remblais US 99 du sondage 2. Ils ne sont guère précis mais permettent toutefois de proposer une mise en place de l'établissement à partir du dernier tiers du I^{er} s. apr. J.-C. au plus tôt. L'abandon semble quant à lui pouvoir être placé dans la seconde moitié du II^e s. apr. J.-C., comme l'indique le mobilier récolté dans les niveaux de mise en place de l'établissement suivant (US 58?, US 82, US 70, US 76).

4.1.3 Etat 3 : Fin du II^e – Fin du III^e ou IV^e siècle apr. J.-C. : *pars urbana*, *pars rustica* et bâtiment annexe

Les structures de cet état d'occupation sont les mieux observées du site. Elles sont édifiées sur les occupations antérieures et perdurent jusqu'à l'abandon de l'état suivant. Visibles sur image satellite, elles ont motivé l'intervention et conditionné la stratégie d'implantation des sondages.

L'installation du bâti est effectuée sur une série de terrasses. Leur aménagement entame vraisemblablement en grande partie l'intégrité des maçonneries antérieures (états 1 et 2, observations valables pour les trois sondages). La phase de construction est précédée par la mise en place de remblais d'ajustement/ rehaussement/ nivellement (US 58?, 125?, 70 pour le bâtiment central, US 76 pour le bâtiment sud) dont les origines et rôles respectifs restent encore à déterminer.

L'occupation de l'état 3 est caractérisée par l'édification d'au moins trois bâtiments ou corps de bâtiments (le grand bâtiment est-ouest, le bâtiment Nord et le bâtiment Sud), et par l'aménagement d'un sol de cour. Les maçonneries, en « pierre dorées » liées au mortier blanc, adoptent une orientation générale est-ouest 3,7° nord.

Le grand bâtiment est-ouest (ou bâtiment central) : la *pars urbana*

Le bâtiment central est interprété comme la *pars urbana* d'une *villa*. Il se présente comme un rectangle est-ouest d'au moins 40 m de long (façade méridionale) pour 11,5 m de profondeur, soit une surface minimale de 460 m². Il est bordé au nord d'une probable galerie d'un peu plus de deux mètres de large (mur visible en vue satellite, non reconnu à la fouille). Au sud, l'hypothèse de la présence d'une autre galerie peut seulement être émise. Au sein du bâtiment, trois pièces, partiellement documentées, permettent d'appréhender l'occupation domestique de la *villa*.

Un espace aménagé d'un sol en *terrazzo* (SL 14) est mis au jour dans l'angle sud-ouest du bâtiment (sondage 2). Il communique avec l'espace contigu (extérieur, puis couvert) au moyen d'une ouverture révélée par l'arrachement TR 129 d'un seuil de porte sur le mur occidental. À l'ouest de la pièce formée par l'angle sud-ouest de la *villa*, une extension fonctionnelle, mal conservée, est entreprise dans un second temps.

Au nord du bâtiment, au sein du sondage 1, un espace fonctionnel aménagé d'un sol en mortier de tuileau et d'un *praefurnium* est partiellement dégagé. La structure foyère, construite en briques, est destinée à chauffer le sous-sol de la pièce attenante via l'arc aménagé dans la construction du mur MR 38. L'absence de témoins d'utilisation du dispositif (dépôts de suie, nettoyage des briques par grattage, etc.) pose question. Un décor d'enduits peints est proposé pour le parement de mur réceptionnant le *praefurnium*. Si sa présence en contexte fonctionnel peut surprendre, les rares éléments conservés en place semblent bien répondre aux niveaux effondrés au pied du parement. Identifié comme une chambre de chauffe, de futures investigations permettront de dire si l'espace peut être envisagé plus largement comme une pièce ayant pu accueillir d'autres aménagements fonctionnels domestiques, type four ou table de cuisson (Mauné *et al.* 2013, p. 17).

Enfin, au sud de l'espace du *praefurnium*, en communication avec ce dernier au moyen de l'arc de chauffe, a été observée un espace aménagé d'un sol en mortier de tuileau sur lequel apparaissent en négatif quelques pilettes circulaires. Identifié comme l'espace de chaleur d'un hypocauste, il est cependant difficile de préciser plus avant la dévolution exacte de l'ensemble architectural d'origine (espace thermal ou système de chauffage par le sol) tant l'opération de nettoyage préalable aux fréquentations suivantes (états 4 et 5) a été importante.

Le bâtiment Nord : un ensemble thermal ?

Détaché au nord mais perpendiculairement au bâtiment central, se développe un long édifice nord-sud compartimenté fuyant au nord sous la route actuelle. Les images satellite associées aux résultats de la fouille font état d'un bâti d'au moins 20 m de long pour 11,5 m de large. Le lien de contemporanéité du bâtiment nord avec le bâtiment central n'a pas pu être mis en évidence par la stratigraphie. Il peut cependant s'appuyer sur des factures de maçonneries (sauf peut-être pour le premier bâtiment nord) et une orientation similaire. On notera en outre que les deux bâtiments ont une largeur semblable de 11,5 m (soit environ 4 *perticae* ou 8 *passus*).

La construction de l'édifice a été effectuée en plusieurs temps. Ainsi, à un premier bâtiment nord (espace H - sur murs bahut?) a été adjointe une première extension sud (espace G – état 3b) aménagée d'un sol en mortier de tuileau avec boudins d'étanchéité. Au même moment, ou par la suite, des enduits peints d'imitation de marbre sont appliqués contre les parements internes de la pièce. Côté cour, un enduit de propreté en mortier de chaux a peut-être été appliqué sur le mur pignon faisant face au bâtiment principal.

Dans un dernier temps (état 3c), une nouvelle extension (espace F) est construite contre le mur pignon. Elle est pourvue du même type de revêtement de sol que la pièce septentrionale (mortier de tuileau et boudins d'étanchéité). Les altimétries de surface des sols, très proches (247,99 et 247,94 m NGF), suggèrent une association fonctionnelle.

Si l'emprise de la reconnaissance archéologique et la quasi absence de vestiges d'occupation n'aident pas à la caractérisation de ces deux espaces, plusieurs indices peuvent être soulevés, l'identification et l'association des aménagements intérieurs (mortier de tuileau et enduits peints) permet d'éloigner l'hypothèse du bâtiment fonctionnel de stockage (type entrepôt), pour privilégier celle d'un bâtiment dévolu aux activités thermales. Ainsi, la présence d'un sol en mortier tuileau

semble évoquer la nécessité d'un nettoyage de la pièce à grandes eaux. Néanmoins, la présence d'enduits peints, dégradables sous l'action de l'eau, ne s'accorde sans doute pas avec celle de structures hydrauliques de rétention, type bassins. Pour autant, la présence de deux pièces contiguës dotées de revêtements de sol hydrofuges n'est pas anodine. C'est pourquoi, en l'état actuel des recherches, l'identification de l'espace G à un *apodyterium* est retenue (Bouet 2003, p. 15-18).

L'espace de circulation intermédiaire : une cour

Entre les deux bâtiments central et Nord un sol extérieur composé de tuiles concassées (SL 68) a été partiellement dégagé. Sa mise en place est contemporaine ou postérieure à la construction de la dernière extension sud du bâtiment Nord (état 3c). Sa vocation d'assainissement ne fait guère de doute, étant donnée la nature du sol et la proche source aquifère en amont du site. Mais l'appréhension de son extension spatiale et de son rôle dans la vie de l'exploitation domaniale nécessitera une reconnaissance planimétrique plus large.

Le bâtiment Sud : un espace technique lié à l'exploitation du domaine

L'implantation du troisième sondage avait pour objectif la reconnaissance de la *pars rustica*, dont la présence était attendue suite à l'interprétation des images satellite. Ces dernières signalaient en effet l'existence d'un corps de bâtiment nord-sud se développant à l'est du bâtiment central, comme une aile latérale. La fouille de l'angle nord-ouest de l'un des bâtiments constitutifs dudit corps a permis de confirmer sa vocation technique. Ainsi, dans cet espace aux élévations de murs conservées sur près de 1m de haut, les parements internes ne sont pas enduits et les sols ne sont pas construits « en dur ». Si les maçonneries restent, comme pour les deux bâtiments septentrionaux, relativement imposantes et de belle facture, le sol intérieur pourrait être constitué d'un simple niveau de plancher (incendié) monté sur un solivage installé sur un vide sanitaire.

Les résultats du sondage laissent donc bien entrevoir l'existence d'une partie technique, dévolue à l'exploitation agricole du domaine. Néanmoins, il est difficile d'aller plus loin dans l'interprétation et de proposer une caractérisation précise de l'espace.

Éléments de datation. La phase de construction des bâtiments de l'état 3 est précédée par la mise en place de remblais d'ajustement/ rehaussement/ nivellement (US 58?, 125?, 70 pour le bâtiment central, US 76 pour le bâtiment sud). Les éléments de datation livrés par ces niveaux proposent une série de *terminus post quem* pas antérieurs à la seconde moitié du II^e s. apr. J.-C.

Il est difficile d'apporter des éléments chronologiques à l'occupation de la *villa* tant sa représentation au sein du mobilier archéologique est ténue. L'hypothèse d'un nettoyage général des espaces précédent à l'abandon de la *villa* est à ce propos envisagée. L'abandon de la troisième occupation du site ne peut donc être renseignée que par les divers niveaux d'effondrement ou d'occupation de l'état postérieur. Si la monnaie de Claude II le Gothique trouvée au sein de la pièce du *praefurnium* fournit un bon *terminus post quem* dans le dernier tiers du III^e siècle apr. J.-C., les lots de mobilier céramique et le verre invite à rabaisser la chronologie autour de la seconde moitié du IV^e siècle.

Si l'occupation postérieure et l'état de conservation supposé du bâti associé ne permettent pas d'envisager un effondrement important des bâtiments au cours de l'abandon, il reste difficile cependant d'estimer la durée de la désertion du site.

4.1.4 Etat 4 : Fin du III^e ou IV^e – V^e ou VI^e siècle apr. J.-C. : occupations tardives de la villa

Le quatrième état d'occupation semble faire suite à une période de désertion vraisemblablement courte des espaces observés (espaces intérieurs réoccupés entre les murs, mais délabrement partiel des enduits, aménagements intérieurs, élévations et toitures). Il est caractérisé par une réappropriation des espaces intérieurs du bâti ancien. Bien observé dans les sondages 1 et 2, l'occupation est également envisagée pour le sondage 3 (même si elle n'a pu être directement observée). L'état d'occupation est marqué par une, voire deux fréquentations successives (espaces B, C et G au moins).

Les modalités de l'occupation sont définies par des niveaux d'effondrement de l'état antérieur réinvestis tels quels (espace C et pièce au *terrazzo*), ou bien nettoyés des éléments indésirables pour une exploitation des sols en dur (sol en mortier de tuileau espaces B, et peut-être G). *In fine*, les niveaux conservent tous les vestiges d'une fréquentation sur terre battue.

À l'occasion, des structures porteuses sont édifiées, peut-être en soutien d'une nouvelle charpente en matériau périssable (espaces B et pièce au *terrazzo* au moins). Des incendies localisés jalonnent l'histoire d'une fréquentation difficile à caractériser. Si elle semble bien, dans les zones observées, pouvoir être associée avec des activités agricoles, peu d'éléments nous éclairent sur le type de ces activités. Ainsi la présence importante de déchets liés au travail du fer n'est pas forcément à mettre en lien avec les activités d'une forge (cf. « Etude de de *l'instrumentum* »). L'absence d'outils agricoles, si elle n'est pas exceptionnelle (cf. « Etude de *l'instrumentum* »), est à souligner. Concernant l'élevage, l'apparition de la poule, attestant de l'existence d'un élevage et d'une installation pérenne, est à noter (cf. « Etude archéozoologique »). Des traces possibles de boucherie et de consommation sont par ailleurs signalées dans le bâtiment Nord.

Les éléments de datation livrés par le mobilier céramique sont fiables. Les principaux lots sont issus du sondage 1. Récoltés dans les couches d'occupation ou d'abandon, ils présentent un nouveau faciès bien différencié du précédent (fin de la prédominance des céramiques fines, *olla* à lèvres en bandeau, usage de la céramique bistre du val de Saône) qui permet de fixer la chronologie d'occupation entre la fin du IV^e et le V^e siècle apr. J.-C. (cf. « Etude céramologique »). À noter que l'espace B au moins, *l'area* de l'hypocauste, pourrait avoir été occupé jusqu'au VI^e siècle (bord en bandeau d'un pot 3/4 de Sevrey « Les Tupiniers » pour la céramique, et gobelets ou cornets à bords à lèvre arrondie en amande pour le verre).

4.1.5 Etat 5 : VI^e – VII^e siècle apr. J.-C. (?) : une aire funéraire

La cinquième occupation du site pourrait définitivement sceller le devenir du bâti ancien. Les nouvelles orientations adoptées par les vestiges semblent en effet traduire la fin de la visibilité de la villa dans le paysage. Un constat renforcé par le creusement de la fosse FS 49, effectué sur l'arase d'un mur de l'ancien bâtiment Nord.

L'occupation est principalement marquée par la mise au jour de deux sépultures, distantes l'une de l'autre d'une quarantaine de mètres. Leur présence pourrait signifier l'existence d'une potentielle aire funéraire sur le site, dont l'étendue reste encore à déterminer.

La sépulture double SP 05-36, découverte dans l'ancien espace extérieur E du sondage 1, est une sépulture primaire à inhumation double (cf. « Etude archéo-anthropologique »). Elle est alignée sur le tracé du mur mitoyen MR 33 avec lequel elle pourrait être associée (limite d'enclos?). La seconde, découverte à l'extérieur du bâtiment de la *pars urbana* exploré dans le sondage 3, est apparue en bordure de sondage. Elle a pu être partiellement renseignée.

Éléments de datation. Si la typologie de la boucle de ceinture associée à un des deux individus de l'inhumation double ne permet pas d'avancer une datation précise, elle permet au moins d'exclure la période antique. Par ailleurs, le mobilier céramique issu de l'environnement stratigraphique des sépultures invite à considérer une période de mise en terre autour des VI^e – VII^e s. apr. J.-C.

4.1.6 Etat 6 : Époque médiévale et/ou moderne : un chemin au bord d'un champ ?

Deux structures, clairement différenciées des occupations précédentes, ont été regroupées au sein de cet ultime état. Les éléments de datations manquent mais leurs positions stratigraphiques respectives invitent à les placer postérieurement à l'occupation funéraire du haut Moyen Âge.

Ainsi, la maçonnerie orientée nord-ouest sud-est MR 18 découverte dans le sondage 2 est interprétée comme la fondation d'un mur bordier de chemin. Son axe est en effet situé dans l'alignement du Chemin du Coteau, qui permettait jadis de relier les châteaux de Chessy-les-Mines et de Châtillon. Dans le sondage 3, la structure empierrée DR 07 qui recoupe le mur antique MR 09 est interprétée comme un drain agricole destiné à irriguer ou assainir le champ.

4.2 Perspectives de recherche

À l'issue de cette première campagne de fouille sur le site de Châtillon *La Roche*, le potentiel archéologique du site demeure entier. Si les trois sondages ont révélé une conservation du gisement remarquable, tant par la puissance stratigraphique que l'amplitude chronologique des vestiges, de nombreuses questions restent ouvertes. La nature et la datation du premier établissement antique doivent encore être précisées, de même que l'hypothèse d'un antécédent laténien. En ce sens, les structures linéaires observées en contrebas du site, évoquant un enclos protohistorique, mériteraient une investigation plus poussée.

L'emprise des établissements suivants est mieux perceptible, en particulier celui de l'état 3 mis en place dans la seconde moitié du II^e s. ou au tout début du III^e s. apr. J.-C. L'existence de deux ailes perpendiculaires encadrant une cour est établie, bien que l'organisation des espaces nous échappe en plus grande partie. La prolongation vers le sud de l'aile orientale, ou encore la présence d'une aile occidentale, sont parmi les hypothèses envisageables. La nature même de l'établissement demande confirmation : le terme de *villa* employé de manière générique recouvre certainement de nombreux aspects architecturaux et fonctionnels du site. À ce stade des

recherches, l'organisation des bâtiments pourrait tout aussi bien correspondre à un plan « centré » qu'à un plan « axial », ou à d'autres variantes attestées régionalement (Ferdrière *et al.* 2010). À ce titre, un travail systématique de comparaison avec les établissements ruraux antiques connus dans l'Ouest lyonnais serait probablement fructueux (Anse, Pommiers, Fleurieux, Chessy-les-Mines, Lentilly, Messimy, Saint-Laurent-d'Agny...¹).

L'environnement du site doit également être étudié. La proximité d'au moins quatre établissements antiques dans un rayon de 2 km suppose des rapports d'interdépendance, qui pourraient être précisés par des analyses croisées. Le site de Chessy-les-Mines *le Colombier* présente notamment des caractéristiques communes à celles de Châtillon *La Roche* (bâtiment de service à proximité d'une *pars urbana*, perdurabilité durant le Haut Moyen Âge...). L'insertion de l'établissement dans le réseau viarie est également une donnée importante, à l'échelle locale et régionale.

Les sondages ont livré par ailleurs un matériel varié (céramique, métal...), montrant indéniablement une certaine aisance (vaisselle fine, importée, matériel d'écriture et de toilette...). Les solutions architecturales employées montrent aussi un investissement assez élevé des habitants dans leur lieu de vie (pièces chauffées et décorées, matériaux de qualité). L'analyse conjointe du plan des bâtiments, des éléments de construction et du mobilier pourrait aboutir à une meilleure caractérisation du statut du site, à l'image des études menées sur les établissements ruraux de Bourgogne (Nouvel 2007). L'appartenance de l'établissement de *La Roche* à une couronne théorique de villas « luxueuses », situées 20 à 25 km autour de *Lugdunum*, est une hypothèse à confirmer (Béal 2015).

Les occupations tardives offrent également de nombreuses perspectives de recherches. Le fonctionnement de la *villa* aux IV^e et V^e s. vient enrichir le corpus des sites tardo-antiques de la région lyonnaise, qui a fait l'objet d'une révision récente (Poux, Silvino 2016). Les modes de construction, l'économie domestique ou encore l'éventuelle incidence d'événements historiques sont autant de thèmes potentiellement concernés. L'établissement du haut Moyen Âge ouvre aussi des problématiques spécifiques (pratiques funéraire, occupation du territoire...), pour un secteur très peu renseigné du point de vue archéologique (cf. *supra*, « étude archéologique »). Au regard de l'origine antique de l'établissement de Châtillon *La Roche*, ces données gagneraient certainement à être traitées dans une perspective diachronique.

1 Béal *et al.* 2013; Clément 2017; Tourgon 2015; Motte 2011; Guichon *et al.* 2015; Bruyère, Teyssonneyre 2012; Maza *et al.* 2016, Poux *et al.* 2014.

BIBLIOGRAPHIE

- Ayala 1998**: AYALA (G.) – «Lyon Saint-Jean: évolution d'un mobilier céramique au cours de l'Antiquité tardive». *Revue archéologique de l'Est*, 49, 1998, p. 207-247.
- Balmelle et al. 2011**: BALMELLE (C.), ERISTOV (H.), MONIER (F.) – *Décor et architecture en Gaule entre l'Antiquité et le haut Moyen-Âge. Actes du colloque international. Université de Toulouse II-Le Mirail. Aquitania*, Suppl. 20, Bordeaux, 2011.
- Barone 1976**: BARONE (R.) – Ostéologie. *Anatomie comparée des Mammifères domestiques*, 1, Paris, 1976.
- Batigne Vallet, Lemaître 2008**: BATIGNE-VALLET (C.), LEMAÎTRE (S.) – «Le mobilier céramique d'un site antique du Vieux-Lyon fréquenté entre le deuxième quart du I^{er} s. av. J.-C. et le début du V^e s. ap. J.-C.: le Musée Gadagne». *Revue archéologique de Narbonnaise*, 41, 2008, p. 211-260.
- Batigne Vallet et al. 2013**: BATIGNE-VALLET (C.), BONNET (C.), CELLARD (É.), DELAGE (R.), GIRY (K.), TRIPIER (A.), avec la collaboration d'HORRY (A.) – «Céramiques antiques de Saint-Georges-de-Reneins et d'Anse». *DARA*, 39, 2013, p. 355-374.
- Béal 2007**: BÉAL (J.-C.) – «Les territoires des cités antiques: notes de géographie historique en région lyonnaise». *Revue des Etudes Anciennes*, 109-1, 2007, p. 5-26.
- Béal et al. 2013**: (BÉAL) J.-C., COQUIDÉ (C.), TENU (R.) – *Ludna et Asa Paulini, deux étapes antiques du val de Saône sur la route de Lyon*. Lyon, ALPARA, 2013, 440 p. (*Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne*, 39).
- Béal 2015**: BÉAL (J.-C.) – «Bourgs, demeures et maisons dans le Beaujolais gallo-romain». *Bulletin de l'Académie de Villefranche et du Beaujolais*, 38, 2014, p. 85-93.
- Berger, Poux 2017**: BERGER (J.), POUX (M.) – «À propos du peuplement de la campagne lyonnaise: L'occupation mérovingienne de la villa de Goiffieux en territoire mornantais et Jarez oriental, confrontation des données archéologiques et historiques». *La ville de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge. 38^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne*, 2017.
- Bernard 1858**: BERNARD (A.) – *Description du pays des Ségusiaves pour servir d'introduction à l'histoire du Lyonnais (Rhône et Loire)*, Paris/Lyon, 1858.
- Blanchet, Richoux 1999**: BLANCHET (G.), RICHOUX (P.) – «Quelques aspects du climat de la région Rhône-Alpes». *Publications de la Société Linnéenne de Lyon*, 68(10), 1999, p. 305-320.
- Bonnet et al. 2003**: BONNET (Ch.), BATIGNE-VALLET(C.), DELAGE (R.), DESBAT (A.), LEMAITRE (S.), MARQUIÉ (S.), SILVINO (T.) – «Mobilier céramique du III^e siècle à Lyon. Le cas de trois sites de la ville basse: place des Célestins, rue de la République/rue Bellecordière et place Tolozan». *Société française d'étude de la céramique antique en Gaule. Actes du congrès de Saint-Romain-en-Gal*, 2003, p. 145-181.
- Bouet 2003**: BOUET (A.) – *Les thermes privés et publics en Gaule Narbonnaise*. Rome, 2 vol., 2003.
- Bouvard et al. 2014**: BOUVARD (E.) dir., RAMONA (J.), TRONCHÈRE (H.) – *7^e avenue. Construction d'un immeuble de logements. 23, rue Marc Bloch 69007 Lyon. Rapport de fouille d'archéologie préventive*, Lyon, 2014, 2 vol.
- Brissaud 2008**: BRISSAUD (L.) – «La construction des thermes des Lutteurs: regards croisés sur un chantier urbain antique et son impact sur la ville (St-Romain-en-Gal, France) ». In: CAMPOREALE (S.), DESSALES (H.), PIZZO (A.) – *Arqueologia de la construcció I Los procesos constructivos en Italia y en las provincias romana: Italia y provincias occidentales. Archivo Espanol de Arqueologia*, 2007, p. 113-130.

- Bruyère, Teyssonneyre 2012**: BRUYÈRE (J.), TEYSSONNEYRE (Y.) dir. – *Lentilly - Les Fourches (Rhône). Rapport final d'opération d'archéologie préventive*, Chaponnay, 2012, 3 vol.
- Bruzek 2002**: BRUZEK (J.) – «A Method for Visual Determination of Sex Using the Human Hip Bone». *American Journal of Physical Anthropology*, 117(2), 2002, p. 157-168.
- Caillaux 1875**: CAILLAUX (A.) – *Tableau général et description des mines métalliques et des combustibles minéraux de la France*, Paris, 1875.
- Celli et al. 2000**: CELLI (P.), GARRAUD (C.), LITAUDON (J.-C.), CERVANTES (S.) – «Lugdunum en territoire ségusiave: les limites occidentales de colonie retrouvées?». *Revue Archéologique du Centre de la France*, 39, 2000, p. 235-243.
- Cerisay 2018**: CERISAY (T.) – «Le site de Miollan à Pontcharra-sur-Turdine (Rhône)». *L'Araire*, 193, 2018, p. 30-47.
- Chaix, Méniel 2001**: CHAIX (L.), MENIEL (P.) – *Éléments d'archéozoologie*, 2^e édition, Paris, 2001.
- Clément 2013**: CLÉMENT (B.) – Les couvertures de tuiles en terre cuite en Gaule du Centre-Est (II^e s. av – III^e s. ap. J.-C.). *Monographie Instrumentum*, 46, Montagnac, 2013.
- Clément 2017**: CLÉMENT (B.) dir. – *Anse - Dame Blanche. Chemin du Golf (69). Rapport d'Opération d'Archéologie Préventive*, Lyon, 2015, p. 133-166.
- Colardelle 1983**: COLARDELLE (M.) – *Sépulture et traditions funéraires du V^e au XIII^e siècle après J.-C dans les campagnes des Alpes françaises du nord. (Drôme, Isère, Savoie et Haute-Savoie)*, Grenoble, 1983, p. 76.
- Colardelle, Reynaud 1981**: COLARDELLE (M.), REYNAUD (J.-FR.) dir. – *Des Burgondes à Bayard, mille ans de moyen âge*, Grenoble, 1981, p. 183.
- Colardelle et al. 1996**: COLARDELLE (M.), DÉMIANS-D'ARCHIMBAUD (G.), RAYNAUD (C.) 1996 – «Typonchronologie des sépultures du Bas-Empire à la fin du Moyen Âge dans le sud-est de la Gaule». In: GALINIÉ (H.), ZADORA-RIO (É.) dir. – *Archéologie du cimetière chrétien. Actes du 2e colloque ARCHEA. Suppl. à la Revue archéologique du centre de la France*, 11, 1996, p. 272-303.
- Colombier-Gougouzian 2014**: COLOMBIER-GOUGOUZIAN (A.) – *Le verre gallo-romain en Gaule du Centre-Est du II^e s. av. n. è. au IV^e s. de n. è.: production, circulation et usages en contexte urbain et rural*, Lyon, 2014, 2 vol.
- Coutelas 2009**: COUTELAS (A.) – *Le mortier de chaux*, Paris, 2009.
- Dal Col 2011**: DAL COL (S.) – *L'ensemble funéraire mérovingien du site de Saint-Laurent-d'Agnay (Goiffieux). Approche archéologique et anthropologique*, Lyon, 2011, 2 vol.
- Delor Ahü et al. 2005**: DELOR-AHÜ (A.), SIMONIN (O.), avec une contribution de LEGROS (A.) – «Sevrey “ Les Tupiniers ” (Saône-et-Loire): données nouvelles sur les ateliers de potiers médiévaux». *Revue archéologique de l'Est*, 54, 2006, p. 249-298.
- Delrieu et al. 2014**: DELRIEU (F.), DUTREIL (P.), GRANIER (F.) – «L'habitat fortifié sur le versant oriental du Massif Central à l'âge du Bronze et au 1^{er} âge de Fer (Ardèche, Loire, Rhône): données récentes et perspectives». *Bulletin de l'Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer*, 32, 2014, p. 35-42.
- Demarcq 1993**: DEMARCQ – *Rapport géologique sur la révision et la réactualisation de la protection du captage du Château de la commune de Chessy-les-mines*, 1993.
- Desse et al. 1986**: DESSE (J.), CHAIX (L.), DESSE-BERSET (N.) – «OSTEO», Base-réseau de données ostéométriques pour l'Archéozoologie. *Notes et Monographies Techniques*, 20, Paris, 1986.
- Driesch 1976**: DRIESCH (A. Von Den) – *A Guide to the Measurement of Animal Bones from Archaeological Sites. Peabody Museum*, 1, Cambridge, 1976.

- Dubuis 2011**: DUBUIS (B.) – *Entre Reins et Trambouze. Six mille ans d'Histoire en Haut-Beaujolais*, Saint-Just-La-Pendue, 2011.
- Dubuis 2016**: DUBUIS (B.) – «Le Haut-Beaujolais protohistorique, apports des recherches récentes». In: *Actes des journées d'études 2016, XXIX, Thizy-les-Bourgs, Union des Sociétés Historiques du Rhône et de Lyon Métropole*, 2016, p. 11-37.
- Duday 1990**: DUDAY (H.) – «Observations ostéologiques et décomposition du cadavre: sépultures en espace colmaté ou en espace vide». *Revue archéologique du Centre de la France*, 19(2), 1990, p. 193-196.
- Duday 2005**: DUDAY (H.) – «L'archéothanatologie ou l'archéologie de la mort». In: DUTOUR (O.), HUBLIN (J.-J.), VANDERMEERSCH (B.) dir. – *Objets et méthodes en paléanthropologie*, 2005, p. 153-217.
- Duday et al. 1990**: DUDAY (H.), COURTAUD (P.), CRUBEZY (É.), SELLIER (P.), TILLIER (A.-M.) – «L'Anthropologie "de terrain": reconnaissance et interprétation des gestes funéraires». *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 2(3-4), 1990, p. 29-49.
- Durand 1873**: DURAND (V.) – «Recherches sur la station gallo-romaine de *Mediolanum* dans la cité des Lyonnais». *Recueil de mémoires et documents sur le Forez publiés par la société de la Diana*, 1, Saint-Etienne, 1873, p. 38-104.
- Eckardt, Crummy 2008**: ECKARDT (H.), CRUMMY (N.) – Styling the Body in Late Iron Age and Roman Britain. A Contextual Approach to Toilet Instruments. *Monographie Instrumentum*, 36, Montagnac, 2008.
- Élaigne 1997**: ÉLAIGNE (S.) – «Les lampes à huile». *Gallia*, 54, 1997, p. 12-29.
- Faure-Boucharlat 2001**: FAURE-BOUCHARLAT (E.) dir. – *Vivre à la campagne au Moyen Âge. L'habitat rural du V^e au XII^e s. (Bresse, Lyonnais, Dauphiné) d'après les données archéologiques*. DARA, 21, Lyon, 2001.
- Faure-Boucharlat, Reynaud 2006**: FAURE-BOUCHARLAT (E.), RAYNAUD (J.-F.) – «Le haut Moyen Âge: cadre historique et données archéologiques». In: FAURE-BRAC (O.) – *Le Rhône. Carte archéologique de la Gaule*, 69-1, Paris, 2006, p. 111-120.
- Faure-Brac 2006**: FAURE-BRAC (O.) – *Le Rhône. Carte archéologique de la Gaule*, 69/1, Paris, 2006.
- Ferdière et al. 2010**: FERDIÈRE (A.), GANDINI (C.), NOUVEL (P.), COLLART (J.-L.) – «Les grandes villae «à pavillons multiples alignés» dans les provinces des Gaules et des Germanies: répartition, origine et fonctions». *Revue archéologique de l'Est*, 59-2, 2010, p. 357-446.
- Feyeux 2003**: FEYEUX (J.-Y.) – *Le verre mérovingien du quart nord-est de la France*, Paris, 2003.
- Foucault, Raoult 2005**: FOUCAULT (A.), RAOULT (J.-F.) – *Dictionnaire de géologie*, 6^e édition, Paris, 2005.
- Foy 1995**: FOY (D.) – «Le verre de la fin du IV^e au VIII^e siècle en France méditerranéenne, premier essai de typo-chronologie». In: FOY (D.) dir. – *Le verre de l'Antiquité tardive et du Haut-Moyen-Âge, Typologie - Chronologie - Diffusion. Actes des 8^e rencontres de l'Association française pour l'Archéologie du Verre Guiry-en-Vexin*, 1993, p. 187-242.
- Foy, Nenna 2003**: FOY (D.), NENNA (M.-D.) dir. – «Productions et importations de verre antique dans la vallée du Rhône et le Midi méditerranéen de la France (I^{er}-III^e siècles)». In: FOY (D.) et NENNA (M.-D.) dir. – *Echanges et commerce du verre dans le monde antique. Monographies Instrumentum*, 24, 2003, p. 227-296.
- Foy et al. 2018**: FOY (D.), LABAUNE-JEAN (F.), LEBLOND (C.), MARTIN-PRUVOT (Ch.), MARTY (M.-Th.), MASSART (C.), MUNIER (Cl.), ROBIN (L.), ROUSSEL-ODE (J.) – *Verres incolores de l'Antiquité romaine en Gaule et aux marges de la Gaule. Archaeopress Roman Archaeology*, 42, Oxford, 2018, 2 vol.

- Frascone 1999**: FRASCONE (D.) – La voie de l’Océan et ses abords, Nécropoles et habitats gallo-romains à Lyon Vaise. *DARA*, 18, Lyon, 1999.
- Furger et al. 2009**: FURGER (A. R.), WARTMANN (M.), RIHA (E.) – Die römischen Siegelkapseln aus Augusta Raurica. *Forschungen in Augst*, 51, Bâle, 2009.
- Garcia et al. 2010**: GARCIA (J.-P.), CHEVRIER (S.), DUFRAISSE (A.), FOUCHER (M.), STEINMANN (R.) – «Le vignoble gallo-romain de Gevrey-Chambertin “ Au-dessus-de Bergis ”, Côte-d’Or (I^{er}-II^e s. ap. J.-C.): modes de plantation et de conduite de vignes antiques en Bourgogne». *Revue Archéologique de l’Est*, 59-2, 2010, p. 505-537.
- Gilles 2015**: GILLES (A.) – «Étude du mobilier céramique». In: TOURGON (D.) dir. – *Anse, La Logère - Pommiers, Bel-Air (Tranche 3) (69). Rapport d’Opération d’Archéologie Préventive*, 2015, p. 202-231.
- Gilles 2017**: GILLES (A.) – «La céramique antique et médiévale». In: CLÉMENT (B.) dir. – *Anse-Dame Blanche, chemin du Golf (69). Rapport d’Opération d’Archéologie Préventive*, 2015, p. 133-166.
- Grant 1982**: GRANT (A.) – «The Use of Tooth Wear as a Guide to the Age of Domestic Ungulates». In: WILSON (B.), GRIGSON (C.), PAYNE (S.) – *Ageing and Sexing Animal Bones from Archaeological Sites. BAR Intern. Series*, 109, p. 91-108.
- Guichon 2017**: GUICHON (R.) – «De Lugdunum à Rodumna. Les voies antiques du Nord-Ouest lyonnais». In: *Actes des journées d’études 2017, XXX, l’Arbresle, Union des sociétés historiques du Rhône et de Lyon Métropole*, 2017, p. 11-23.
- Guichon et al. 2012**: GUICHON (R.) dir., BASSIN (L.), DUBREU (N.), MAUVILLY (M.) – *Le peuplement ancien de la moyenne vallée d’Azergues (Protohistoire récente - haut Moyen Age). Campagne de prospections 2012: Chessy-les-Mines, Châtillon-d’Azergues (69). Rapport final d’opération*, Lyon, 2012.
- Guichon, Dendievel 2014**: GUICHON (R.), DENDIEVEL (A.-M.) – «L’éperon de Dorieux-Besancin (Châtillon, Rhône): sondages 2014». In: DELRIEU (F.) dir. – *L’habitat fortifié sur le versant oriental du Massif Central à l’âge du Bronze et au 1^{er} âge de Fer (Ardèche, Loire, Rhône). Rapport de PCR 2014*, Lyon, 2014.
- Guichon et al. 2015**: GUICHON (R.), avec la collaboration de CLÉMENT (B.), COLOMBIER-GOUGOUZIAN (A.), DUBREU (N.), EVRARD (M.) – «L’établissement protohistorique et gallo-romain de Chessy-les-Mines (Rhône)». *Revue Archéologique de l’Est*, 64, 2015, p. 223-273.
- Guichon et al. 2017**: GUICHON (R.) dir., CRAUSAZ (A.), LOZANO (C.) – *Châtillon (Rhône). Éperon de Dorieux-Besancin. Rapport de fouille (10-21 octobre 2016)*, Gollion, 2017.
- Guy, Blaizot 1992**: GUY (H.), BLAIZOT (F.) – «Anthropologie de terrain et fouille de sauvetage: proposition pour l’enregistrement rapide d’un type de sépulture primaire». *Les Nouvelles de l’archéologie*, 47, 2010, p. 46-47.
- Horry 2000**: HORRY (A.) – «Lyon - Presqu’île: contribution à l’étude des céramiques du haut Moyen Âge». *Archéologie du Midi médiéval*, 18, 2000, p. 1-26.
- Isings 1957**: ISINGS (C.) – Roman Glass from Dated Finds. *Archaeologica traiectina*, 2, Groningen/Djakarta, 1957.
- Labauve Jean 2008**: LABAUNE-JEAN (F.) – «Une pièce exceptionnelle: le plat de type Isings 97C de Corseul». *Patrimoine, Bulletin de la Société archéologique de Corseul-la-romaine*, 22, 2008, p. 3-5.
- Lascoux, Batigne Vallet 2003**: LASCoux (J.-P.), BATIGNE-VALLET (C.) – «L’atelier de terre cuite du IV^e siècle après J.-C. de la ZAC Charavay à Lyon-Vaise (Rhône)». *Société française d’étude de la céramique antique en Gaule. Actes du congrès de Saint-Romain-en-Gal*, 2003, p. 229-236.
- Lavendhomme 1997**: LAVENDHOMME (M.-O.) – La Loire. *Carte archéologie de la Gaule*, 42, Paris, 1997.

Leclerc 1990: LECLERC (J.) – «La notion de sépulture». *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 2(3-4), 1990, p. 14.

Leclerc, Tarrête 1988: LECLERC (J.), TARRÊTE (J.) – «Sépulture». In: LEROI-GOURHAN (A.) – *Dictionnaire de la Préhistoire*, 1988, p. 963-964.

Lepetz 1996: LEPETZ (S.) – L'animal dans la société Gallo-romaine de la France du Nord. *Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial 12, 1996.

Lepetz 2007: LEPETZ (S.) – «Boucherie, sacrifice et marché à la viande en Gaule romaine septentrionale: l'apport de l'archéozoologie». *Food and History*, 5(1), p. 73-105.

Mani 2004: MANI (Cl.) – «La " céramique bistre " dite de Sevrey (Saône-et-Loire): caractérisation et étude de diffusion d'une production du haut Moyen Âge». *Revue archéologique de l'Est*, 53, 2004, p. 189-219.

Marty, Maraval 2003: MARTY (M.-T.), MARAVAL (M.-L.) – «Les verres de la villa de Co d'Espérou (Saint-Denis, Aude)». In: FOY (D.), NENNA (M.-D.) dir. – *Echanges et commerce du verre dans le monde antique. Actes du colloque de l'AFAV. Aix-en-Provence et Marseille. Monographies Instrumentum*, 24, 2003, p. 481-504.

Mauné et al. 2013: MAUNE (S.), MONTEIX (N.), POUX (M.) dir. – Cuisines et boulangeries en Gaule romaine, actes de la table-ronde d'Aspiran, 13-14 octobre 2011. *Gallia* 70.1, 2013, 268 p.

Maza 2008: MAZA (G.) – *Saint-Joseph «Grange Blanche»: rapport final d'opération archéologique préventive*, Chaponnay, 2008.

Maza et al. 2016: MAZA (G.), TEYSSONNEYRE (T.), MIGNOT (O.), coll. COUCHET (J.), POUDROUX (S.) – «De l'habitat aristocratique gaulois à la villa gallo-romaine: six siècles d'occupation continue sur le site du Chateau à Messimy (69). III^e siècle avant notre ère - III^e siècle de notre ère». *L'Aire*, 184, 2016, p. 19-36.

Mazenot 1936: MAZENOT (G.) – «Les ressources minérales de la région lyonnaise». *Les Études rhodaniennes*, 12(2), 1936, p. 123-258.

Monnoyeur Roussel 2009: MONNOYEUR-ROUSSEL (V.) dir. – *Les Olmes, Saint-Romain-de-Popey, Sarcey, Bully (Rhône). A89 secteur 4: rapport final d'opération de diagnostic*. Lyon, 2009, 3 vol.

Motte 2011: MOTTE (S.) – *A89 Secteur 2, Fleurieux-sur-l'Arbresle, «Grand'Plantes»: rapport final d'opération*, Bron, 2011.

Mottet 1999: MOTTET (G.) – *Géographie physique de la France*, 3^e édition, Paris, 1999.

Murail et al. 2005: MURAIL (P.), BRUZEK (J.), HOUËT (F.), CUNHA (E.) – «DSP: a Probabilistic Dex Diagnosis Tool Using World Wide Variation of Pelvic Measurements». *Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 17, 2005, p. 167-176.

Nouvel 2007: NOUVEL (P.) – «Luxe matériel et aménagements monumentaux dans les établissements ruraux de Bourgogne du Nord». In: BARATTE (F.), JOLY (M.), BÉAL (J.-C.) (dir.), *Autour du trésor de Mâcon. Luxe et quotidien en Gaule romaine*. Mâcon, Institut de recherche du val de Saône-Mâconnais, p. 123-146.

Owing Webb, Suchey 1985: OWING WEBB (P. A.), SUCHHEY (J. M.) – «Epiphyseal Union of the Anterior Iliac Crest and Medial Clavicle in Modern Multiracial Sample of American Males and Females». *American Journal of Physical Anthropology*, 1985, p. 457-466.

Pagès 2009: PAGÈS (G.) – «Fonctions et localisation préférentielle des travaux de forge dans les campagnes du Haut-Empire de Narbonnaise: pour une approche paléométallurgique des faits archéologiques». In: LEVEAU (Ph.), RAYNAUD (C.), SABLAYROLLES (R.), TREMENT (F.) – *Les formes de l'habitat rural gallo-romain: terminologies et typologies à l'épreuve des réalités archéologiques. Actes du 8^e colloque international AGER, Suppl. à la Revue Aquitania*, 17, 2007, p. 229-244.

- Pelatan 1981:** PELATAN (J.-P.) – «Découvertes préhistoriques à Chessy-les-Mines (Rhône) (Sauvetage archéologique et préhistorique en 1979 avant le passage de la déviation du C.D. 485)». *Bulletin mensuel de la Société Linnéenne de Lyon*, 50(10), 1981, p. 312-321.
- Pelletier 1999:** PELLETIER (A.) – *Lugdunum, Lyon*. Lyon, 1999.
- Périn et al. 2009:** PÉRIN (P.), LEGOUX (R.), VALLET (F.) – «Chronologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien entre Manche et Lorraine». *Bulletin de liaison de l'Association française d'archéologie mérovingienne*, Hors-série, 2009, p. 17 et 32.
- Pernon, Pernon 1990:** PERNON (J.), PERNON (Chr.) – Les potiers de Portout. Productions, activités et cadre de vie d'un atelier au V^e siècle apr. J.C. en Savoie. *Revue Archéologique de Narbonnaise*, suppl. 20, Paris, 1990.
- Perrin 2006:** PERRIN (F.) – «Protohistoire dans le département du Rhône». In: FAURE-BRAC (O.) – Le Rhône. *Carte archéologique de la Gaule*, 69-1, Paris, 2006, p. 68-71.
- Poux et al. 2014:** POUX (M.), CLEMENT (B.), BLANC (F.), BOUBY (L.), COLOMBIER (A.), DEBIZE (T.), GALLIEGUE (A.), GILLES (A.), GUILLAUD (L.), LEMAISTRE (C.), LEPELIER (M.), MORILLON (G.), TILLIER (M.), TOUTIN (Y.-M.), TRIPIER (A.) – «Produire et consommer dans l'arrière-pays colonial de Lugdunum et de Vienne: étude de cas». In: DERU (X.), GONZÁLEZ-VILLAESCUSA (R.) – *Consommer dans les campagnes en Gaule (Actes du colloque AGER, Lille 2011)*. *Revue Archéologique du Nord*, Hors-Série n°21, 2014, p. 323-356.
- Poux, Silvino 2016:** POUX (M.), SILVINO (T.) – «Les formes de l'habitat dans les campagnes lyonnaises durant l'Antiquité tardive». *Revue archéologique de l'Est*, suppl. 41, 2016, p. 429-464.
- Ramona 2017:** RAMONA (J.) dir., GONDET (S.), GUICHON (R.) – *La Roche/Route des Eparcieux (69380). Rapport de prospection géophysique 2017*, Lyon, 2017.
- Reymond et al. 2009:** REYMOND (S.) dir., ESCHBACH (F.), PERRET (S.) – La villa romaine du Buy et sa forge: dernières découvertes à Cheseaux, Morrens et Étagnières (canton de Vaud, Suisse). *Cahiers d'Archéologie Romande*, 115, Lausanne, 2009, p. 125.
- Ruby 1936:** RUBY (L.-C.) – «La défense contre la grêle». *Les Études rhodaniennes*, 12(1), 1936, p. 3-24.
- Rütti 1991:** RÜTTI (B.) – Die römischen Gläser aus Augst und Kaiseraugst. *Forschungen in Augst*, 13, Augst, 1991, 2 vol.
- Savoie 1899:** SAVOYE (C.) – *Le Beaujolais préhistorique*, Lyon, 1899.
- Schmid 1972:** SCHMID (E.) – *Atlas of Animal Bones*, Amsterdam/Londres/New-York, 1972.
- Schmitt 2008:** SCHMITT (A.) – «Une nouvelle méthode pour discriminer les individus décédés avant ou après 40 ans à partir de la symphyse pubienne». *Journal de médecine légale droit médical*, 51(1), 2008, p. 15-24.
- Schmitt 2005:** SCHMITT (A.) – «Une nouvelle méthode pour estimer l'âge au décès des adultes à partir de la surface sacropelvienne iliaque». *Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 17(1-2), 2005, p. 279-302.
- Steyert 1895:** STEYERT (A.) – *Histoire de Lyon & des provinces de Lyonnais, Forez, Beaujolais, Franc-Lyonnais et Dombes. T. 1: Antiquité*, Lyon, 1895.
- Teyssonneire, Maza 2014:** TEYSSONNEYRE (Y.), MAZA (G.), avec la collaboration de BRUYÈRE (J.), ARGANT (Th.), VIRIOT (J.) – «L'enclos gaulois du site des "Fourches", à Lentilly (Rhône): la question de la caractérisation des dépôts en contexte d'habitat. Contribution à notre connaissance de l'occupation de l'Ouest lyonnais au Second Âge du fer». *Revue Archéologique de l'Est*, suppl. 36, 2014.

Thorel 2011: THOREL (M.) – « Le rôle des imitations d'*opus sectile* dans la peinture murale gallo-romaine ». In : BALMELLE (C.), ERISTOV (H.), MONIER (F.) – *Décor et architecture en Gaule, entre l'Antiquité et le haut Moyen Age, mosaïque, peinture, stuc. Actes du colloque international Université de Toulouse II*, Suppl. à la Revue *Aquitania*, 20, 2011, p. 485-497.

Tourgon 2014: TOURGON (D.) dir. – *Anse, La Logère - Pommiers, Bel-Air (Tranche 3) (69). Rapport d'Opération d'Archéologie Préventive*, Lyon, 2014, p. 202-231.

Valette 1999: VALETTE (P.) – *Forum Segusiavorum, le cadre urbain d'une ville antique (I^{er} s. - III^e s.)*, Lyon, 1999.

Veyne 1959: VEYNE (P.) – « Le monument des suovétauriles de Beaujeu (Rhône) ». *Gallia*, 17, 1959, p. 90-93.

Walker 1981: WALKER (S.) – *L'habitat rural dans la région Rhône-Loire (I^{er} s. av. J.-C. - V^e s. ap. J.-C.)*, Lyon, 1981.

Whitehead 2009: WHITEHEAD (R.) – *Buckles 1250-1800*, Chelmsford, 2009.

Windler 2005: WINDLER (R.) – « Les éléments du costume ». In : WINDLER (R.), MARTI (R.), NIFFELER (U.), STEINER (L.) dir. – *La Suisse du paléolithique à l'aube du Moyen-Age: de l'homme de Néandertal à Charlemagne. 6 - Haut Moyen-Âge*, 2005, p. 182-202.

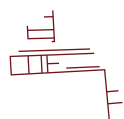
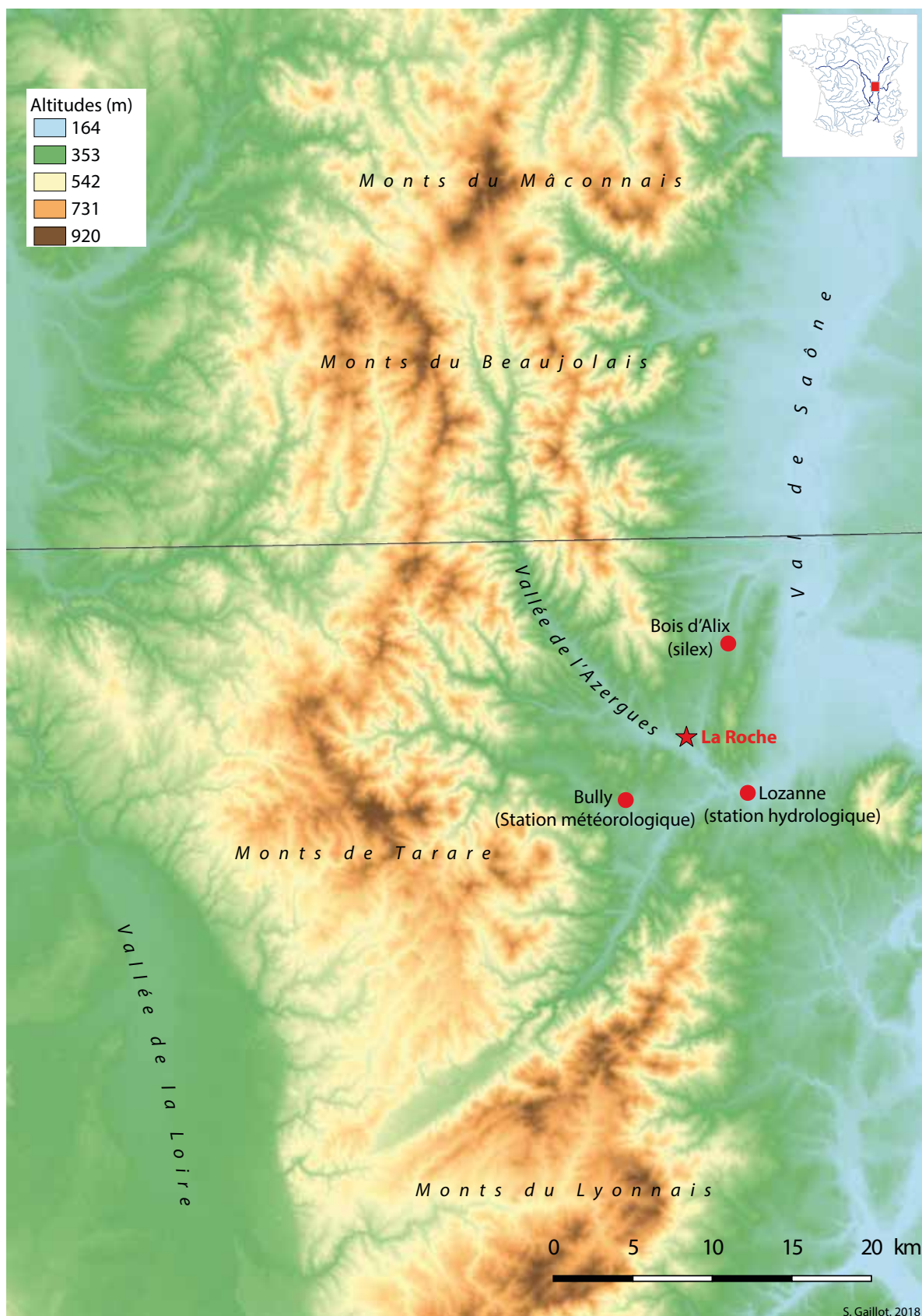
FIGURES

Liste des figures:

- Fig. 1.** Localisation du site de Châtillon-La Roche.
- Fig. 2.** Contexte topographique régional.
- Fig. 3.** Contexte topographique du site.
- Fig. 4.** Topographie du vallon de *La Roche*. Haut: vue 3d. Bas: carte IGN.
- Fig. 5.** Contexte géologique local.
- Fig. 6.** Localisation des fosses pédologiques (bureau d'étude Sigales). Bas: Localisation de la source du site de La Roche.
- Fig. 7.** Haut: contexte archéologique régional, La Tène finale et Antiquité (DAO: R. Guichon). Bas: contexte archéologique local, Antiquité (DAO: J. Lassus / Groupe archéologique des Pierres Dorées).
- Fig. 8.** Contexte archéologique local et ressources minérales (DAO: R. Guichon).
- Fig. 9.** Prospections pédestres 2012: plan et mobilier céramique (Guichon *et al.* 2012).
- Fig. 10.** Prospections aériennes. Haut: vue satellite (GoogleEarth, 10-07-2015). Bas: Vue aérienne (P. Leather / GAROM, novembre 2017).
- Fig. 11.** Prospections magnétiques 2017 (S. Gondet, dans Ramona 2017).
- Fig. 12.** Plan général des interventions 2012-2018 (DAO: A Pignolet). Vue aérienne des sondages.
- Fig. 13.** Sondage 1: plan de partition méthodologique.
- Fig. 14.** Sondage 1: plan général des vestiges, partie nord.
- Fig. 15.** Sondage 1: plan général des vestiges, partie centrale.
- Fig. 16.** Sondage 1: plan général des vestiges, partie sud.
- Fig. 17.** Sondage 1: partie nord, coupes est et ouest.
- Fig. 18.** Sondage 1: partie centrale, coupe est.
- Fig. 19.** Sondage 1: partie sud, coupes est.
- Fig. 20.** Sondage 1: diagramme stratigraphique.
- Fig. 21.** Vue en plan des murs MR 59 et MR 62 et de la structure drainante F 60; Vue en plan de l'épandage US 78 au pied du mur MR.
- Fig. 22.** Sondage profond nord: vue en coupe des niveaux des états 1 et 2 (US 59, 60, 61 et 58); Sondage profond sud: vue en coupe des niveaux des états 1 et 2 (US 78 et 125).
- Fig. 23.** Vue en plan de l'*area* de l'hypocauste, avec tracé pressenti du mur US 148 (photogrammétrie); Vue en plan du bâtiment central (photogrammétrie).
- Fig. 24.** Sondage profond nord: vue en coupe des niveaux de l'état 3 ([US 57], 56, 139); Vue depuis le nord de la fondation et du départ d'élévation du mur MR34.
- Fig. 25.** Sondage profond sud: vue en coupe des niveaux de l'état 3 (US 124 et 80); MR 38: détail de l'enduit appliqué sur le parement nord.
- Fig. 26.** Vue depuis le nord de l'élévation du *praefurnium* F 91 avec indices métrologiques (DAO J. Ramona).
- Fig. 27.** Vue cavalière du *praefurnium* F91; Vue de la coupe orientale de l'espace du *praefurnium*. Au sud, contre le parement de MR 38, l'hypothétique fosse d'extraction d'un dispositif de soutien de chaudière.
- Fig. 28.** Vue des négatifs de pilettes d'hypocauste; Vue du trou de poteau TP 25.
- Fig. 29.** Vue en plan du bâtiment nord (photogrammétrie)

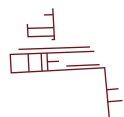
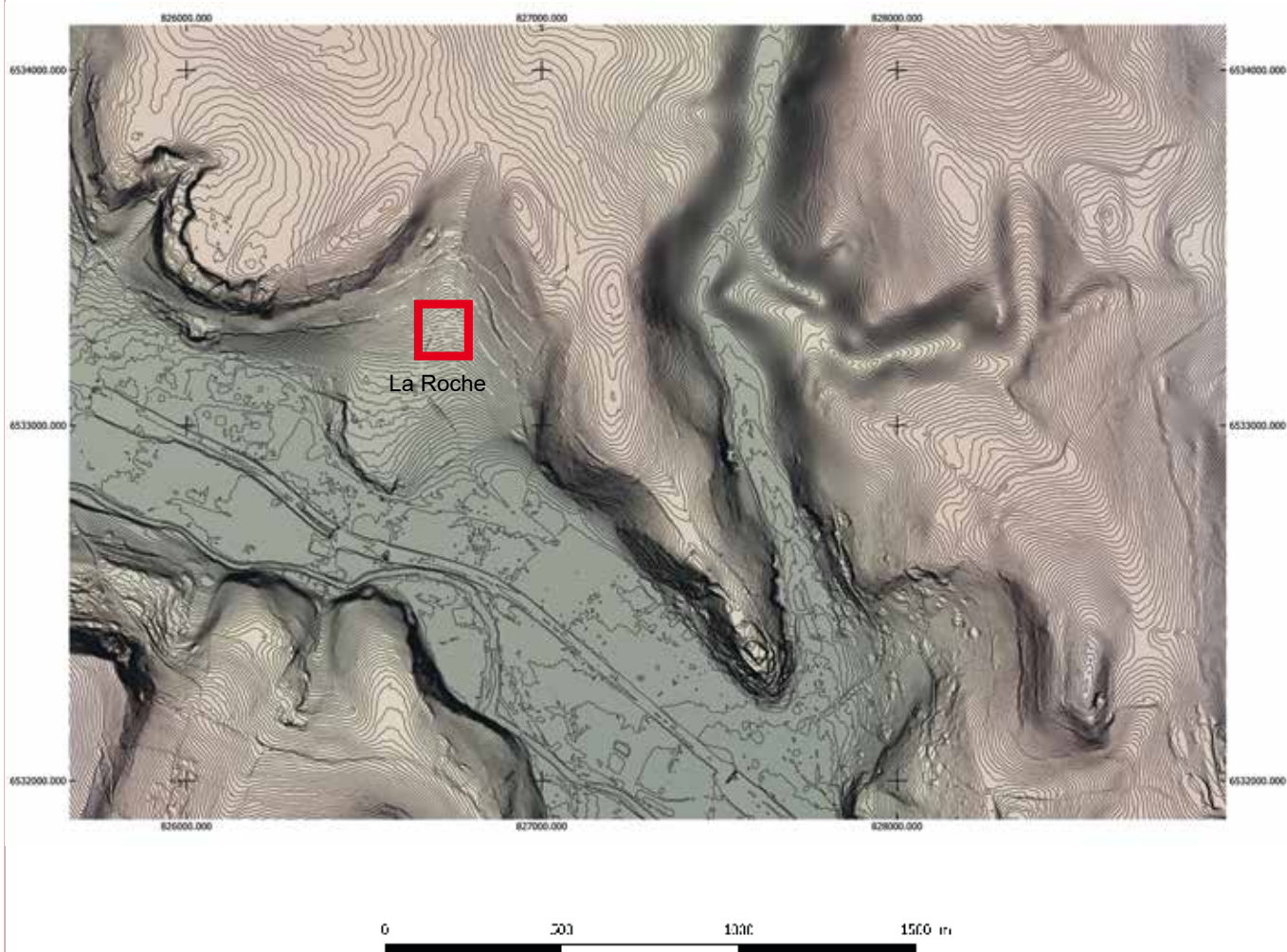
- Fig. 30.** Vue de l'élévation du parement sud de MR 27; MR 27: détail du boudin d'étanchéité et du mortier de chaux.
- Fig. 31.** Vue cavalière de l'espace G; Vue zénithale de l'espace F.
- Fig. 32.** Détail du mur arasé MR 31; Détail du sol SL 29.
- Fig. 33.** Vue en coupe des remblais US 87 sous le mur MR 31, avec une tuile issue de l'US 68 contre le parement; Vue en plan du sol US 68.
- Fig. 34.** Vue en plan de la dépression comblée F108; Vue en élévation des pierres rubéfiées du mur MR 34.
- Fig. 35.** Détail du niveau d'effondrement de toiture US 46 au sein de l'espace G: tuile de type G sur niveau d'enduits peints (US 47). Au-dessus, dalle de pierre dorée disposée de chant, US 38; Vue en coupe depuis le nord du niveau d'occupation US 69.
- Fig. 36.** Vue en plan du niveau de sol US 69 et du niveau de terre rubéfiée sus-jacent US 138: détail de la partie orientale avec éléments à plat (faune, céramique, lithique); Vue des fosses FS 50 et FS 49 au passage du sol en mortier de tuileau SL 84 de l'espace G.
- Fig. 37.** Vue en plan du mur MR 32; Vue en coupe des colluvions (US 35) d'installation du mur MR 32.
- Fig. 38.** Vue en plan du mur MR 33; MR 33, détail de la construction: bloc de calcaire à Gryphées.
- Fig. 39.** Vue en plan de la sépulture double SP 05-36 après dégagement; Détail de l'individu US 5.
- Fig. 40.** Vue en coupe de la structure F 136, au sud, contre MR 23; Vues en coupe et en plan de la fosse FS 49.
- Fig. 41.** Sondage 2: plan des vestiges.
- Fig. 42.** Sondage 2: coupes est et nord.
- Fig. 43.** Sondage 2: diagramme stratigraphique.
- Fig. 44.** Vue en plan de l'empierrement US 111; Vue en plan du mur MR 83 et du niveau de sol US 82.
- Fig. 45.** Vue en élévation du mur MR 83; Vue en plan du mur MR 17, coupé par le mur MR 12.
- Fig. 46.** Vue de détail du niveau de sol US 82; Vue générale du sol SL 14 et des murs MR 11-12.
- Fig. 47.** Vue en plan des bourrelets de mortier US 13 et du niveau de travail US 67; Vue de détail du chaînage intérieur des murs MR 11-12.
- Fig. 48.** Vue en plan des trous de poteaux TP 63 et TP 64; Vue générale du sondage, mur MR 18 au premier plan.
- Fig. 49.** Sondage 2: coupes est et nord (photos).
- Fig. 50.** Sondage 3: plan des vestiges.
- Fig. 51.** Sondage 3: coupes est et nord.
- Fig. 52.** Sondage 3: diagramme stratigraphique.
- Fig. 53.** Vue en plan de l'US 86 et du mur MR 71; Vue cavalière de l'US 86 et des murs MR 71 et MR 9.
- Fig. 54.** Vue en élévation des murs MR 149 et MR 8; Vue en plan de la structure ST 73 et du niveau de sol US 128.
- Fig. 55.** Vue générale des murs MR 8, MR 9 et du niveau de sol US 22; Vue de détail du niveau de sol US 22.
- Fig. 56.** Vue en élévation du mur MR 9; Vue générale des murs MR 8, MR 9 et des couches de démolition US 19 et US 20.
- Fig. 57.** Vue en coupe de la couche de démolition US 10; Vue en coupe de la couche de démolition US 20.
- Fig. 58.** Vue en plan de la sépulture SP 74; Vue en plan du drain ST 7.
- Fig. 59.** Plan général des vestiges

FIGURE 2



Châtillon La Roche (69380) - 2018
Contexte topographique régional.

SITE ARCHEOLOGIQUE DE
CHÂTILLON - LA ROCHE



Châtillon La Roche (69380) - 2018
Contexte topographique du site. Echelle 1/20 000.

SITE ARCHEOLOGIQUE DE
CHÂTILLON - LA ROCHE



Vue du vallon en «fausse 3D»

S. Gaillot, 2018



Flèche bleu : fond du vallon - Flèche rouge : versant dont la pente est la plus élevée

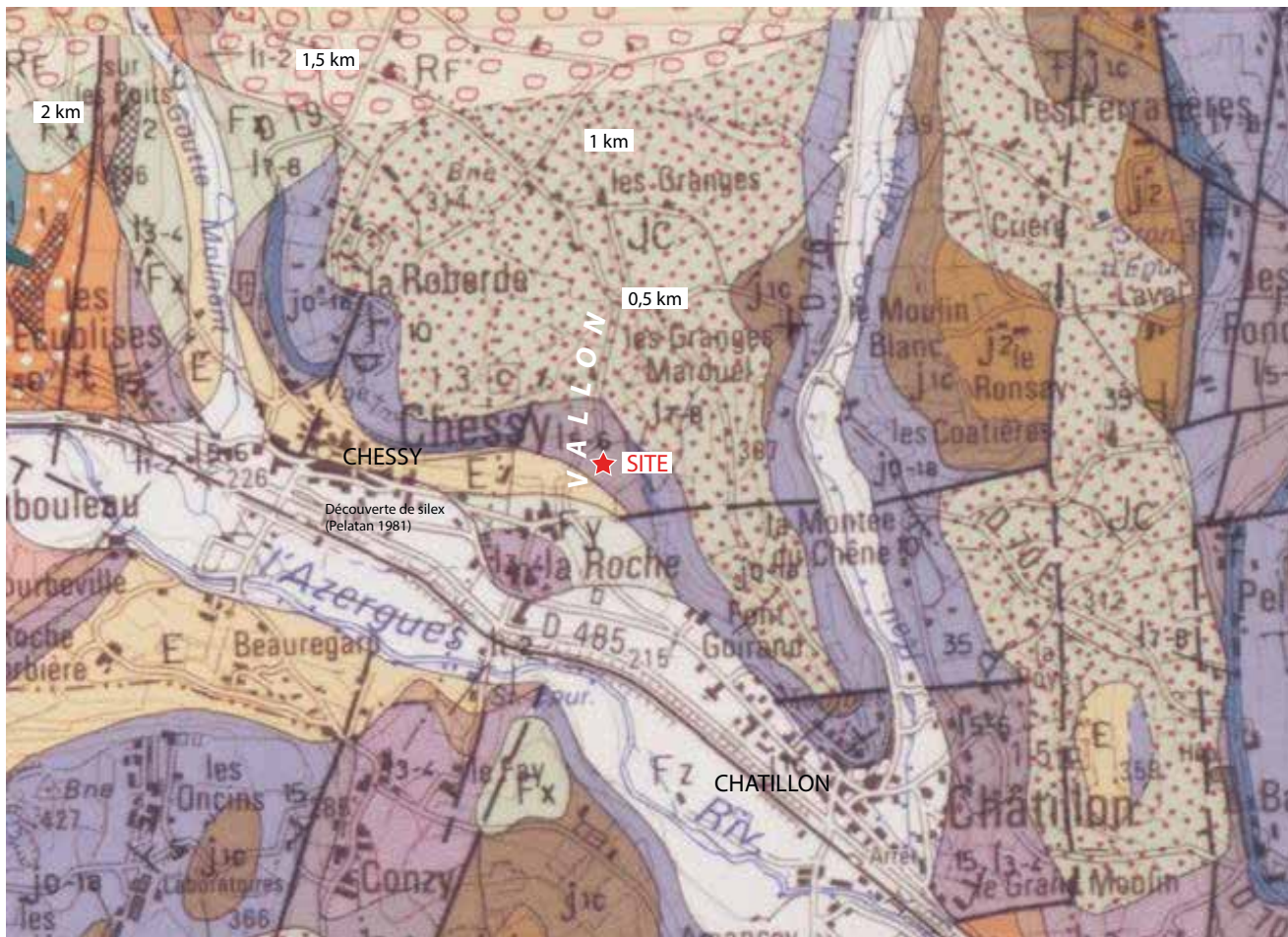


Châtillon La Roche (69380) - 2018



Topographie du vallon de La Roche. Haut : vue 3d. Bas : carte IGN.

DAO : S. Gaillot


SITE ARCHEOLOGIQUE DE
CHÂTILLON - LA ROCHE







Substrat magmatique, volcanique ou métamorphique

-  Volcanisme basique : basalte (lave), doléritique, microgabbro, tuf basaltique, tous métamorphisés.
-  Volcanisme acide : soda-rhyolithe, soda-dacite (surtout lave) rares tufs, tous métamorphisés.




Substrat détritique

-  Marnes bariolées, grès souvent grossiers à dragées de quartz, dolomies.

Substrat calcaire

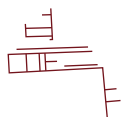
-  Calcaires à bélemnites (Carixien), marnes grises ou rougeâtres, calcaires roux spathiques à débris.
-  Calcaires bioclastiques jaune-orange à entroques et silex blancs. Faciès "Pierre dorée".
-  Calcaires marneux et siliceux blanchâtres à tâches violacées. Faciès Ciret.
-  Calcaire blanc oolithique.

Formations superficielles

-  Cailloutis anguleux (calcaires plus ou moins silicifiés, silex, chailles)
-  Eboulis
-  Alluvions fluviales

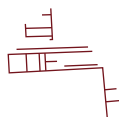
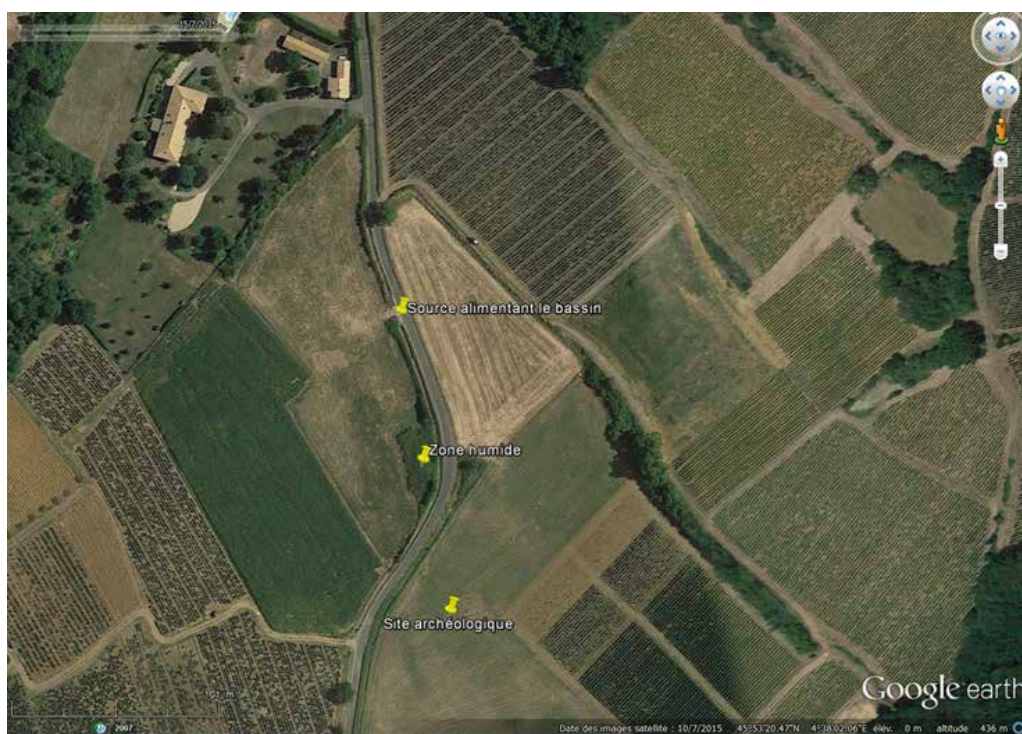
Failles

S. Gaillot. 2018



Châtillon La Roche (69380) - 2018
Contexte géologique local

SITE ARCHEOLOGIQUE DE
CHÂTILLON - LA ROCHE



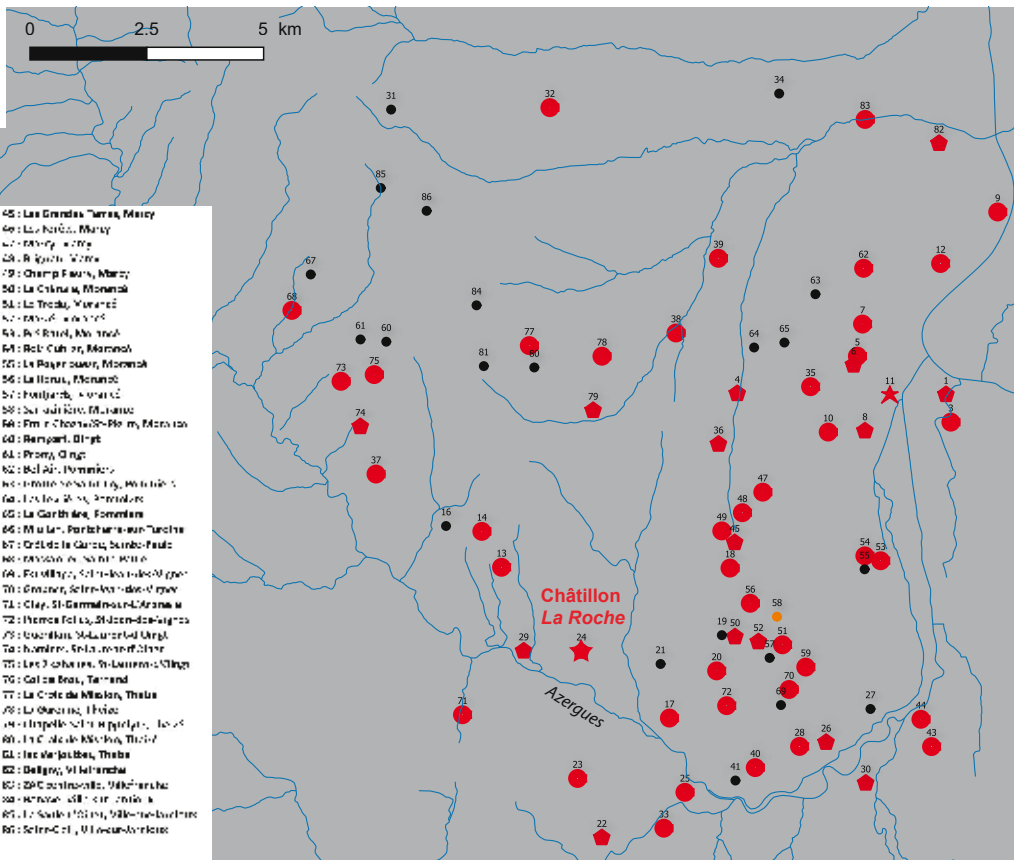
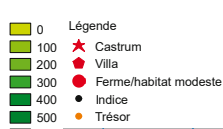
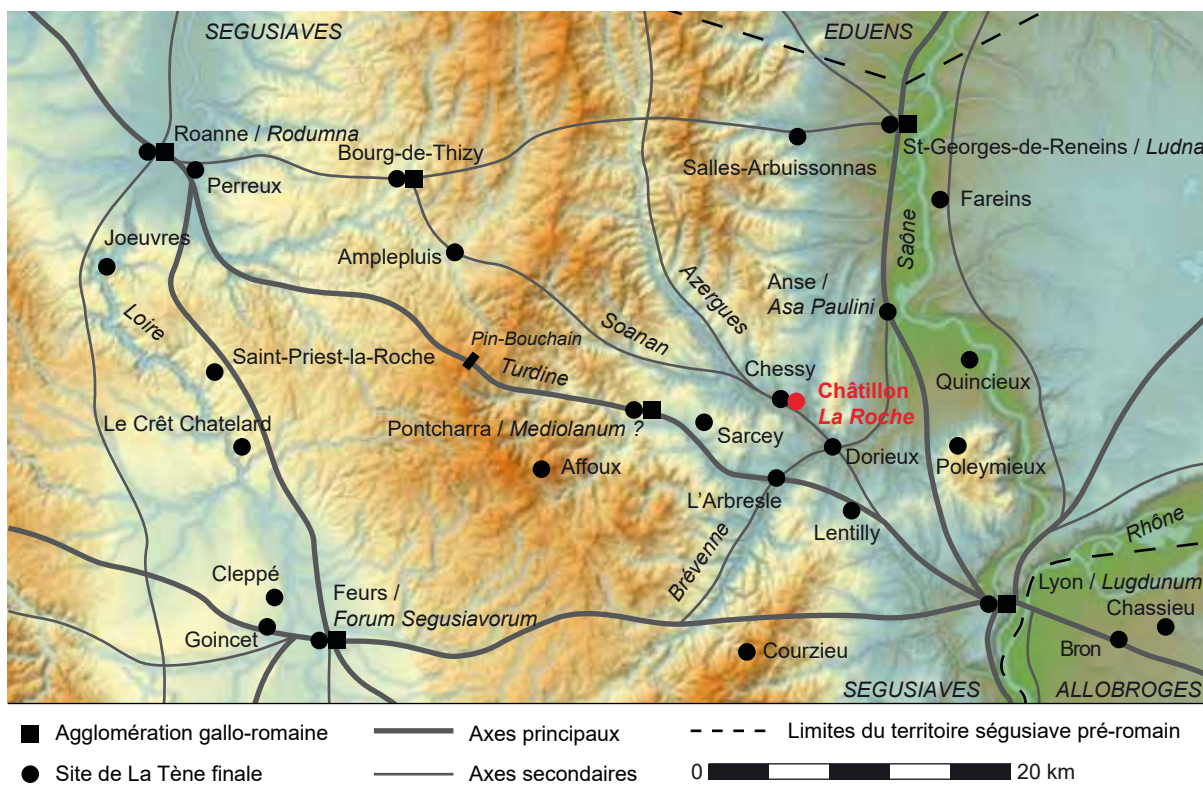
Châtillon La Roche (69380) - 2018

Haut : Localisation des fosses pédologiques (bureau d'étude Sigales).

Bas : Localisation de la source du site de La Roche.

SITE ARCHEOLOGIQUE DE
CHÂTILLON - LA ROCHE

FIGURE 7



01: Saucy, Caris, Ambin, saucy	45: Les Grands Ternis, Marcy
02: La Roche, Saucy, Ambin, saucy	46: La Roche, Marcy
03: La Roche, Saucy, Ambin, saucy	47: La Roche, Marcy
04: La Roche, Saucy, Ambin, saucy	48: La Roche, Marcy
05: La Roche, Saucy, Ambin, saucy	49: La Roche, Marcy
06: La Roche, Saucy, Ambin, saucy	50: La Roche, Marcy
07: La Roche, Saucy, Ambin, saucy	51: La Roche, Marcy
08: La Roche, Saucy, Ambin, saucy	52: La Roche, Marcy
09: La Roche, Saucy, Ambin, saucy	53: La Roche, Marcy
10: La Roche, Saucy, Ambin, saucy	54: La Roche, Marcy
11: La Roche, Saucy, Ambin, saucy	55: La Roche, Marcy
12: La Roche, Saucy, Ambin, saucy	56: La Roche, Marcy
13: La Roche, Saucy, Ambin, saucy	57: La Roche, Marcy
14: La Roche, Saucy, Ambin, saucy	58: La Roche, Marcy
15: La Roche, Saucy, Ambin, saucy	59: La Roche, Marcy
16: La Roche, Saucy, Ambin, saucy	60: La Roche, Marcy
17: La Roche, Saucy, Ambin, saucy	61: La Roche, Marcy
18: La Roche, Saucy, Ambin, saucy	62: La Roche, Marcy
19: La Roche, Saucy, Ambin, saucy	63: La Roche, Marcy
20: La Roche, Saucy, Ambin, saucy	64: La Roche, Marcy
21: La Roche, Saucy, Ambin, saucy	65: La Roche, Marcy
22: La Roche, Saucy, Ambin, saucy	66: La Roche, Marcy
23: La Roche, Saucy, Ambin, saucy	67: La Roche, Marcy
24: La Roche, Saucy, Ambin, saucy	68: La Roche, Marcy
25: La Roche, Saucy, Ambin, saucy	69: La Roche, Marcy
26: La Roche, Saucy, Ambin, saucy	70: La Roche, Marcy
27: La Roche, Saucy, Ambin, saucy	71: La Roche, Marcy
28: La Roche, Saucy, Ambin, saucy	72: La Roche, Marcy
29: La Roche, Saucy, Ambin, saucy	73: La Roche, Marcy
30: La Roche, Saucy, Ambin, saucy	74: La Roche, Marcy
31: La Roche, Saucy, Ambin, saucy	75: La Roche, Marcy
32: La Roche, Saucy, Ambin, saucy	76: La Roche, Marcy
33: La Roche, Saucy, Ambin, saucy	77: La Roche, Marcy
34: La Roche, Saucy, Ambin, saucy	78: La Roche, Marcy
35: La Roche, Saucy, Ambin, saucy	79: La Roche, Marcy
36: La Roche, Saucy, Ambin, saucy	80: La Roche, Marcy
37: La Roche, Saucy, Ambin, saucy	81: La Roche, Marcy
38: La Roche, Saucy, Ambin, saucy	82: La Roche, Marcy
39: La Roche, Saucy, Ambin, saucy	83: La Roche, Marcy
40: La Roche, Saucy, Ambin, saucy	84: La Roche, Marcy
41: La Roche, Saucy, Ambin, saucy	85: La Roche, Marcy
42: La Roche, Saucy, Ambin, saucy	86: La Roche, Marcy

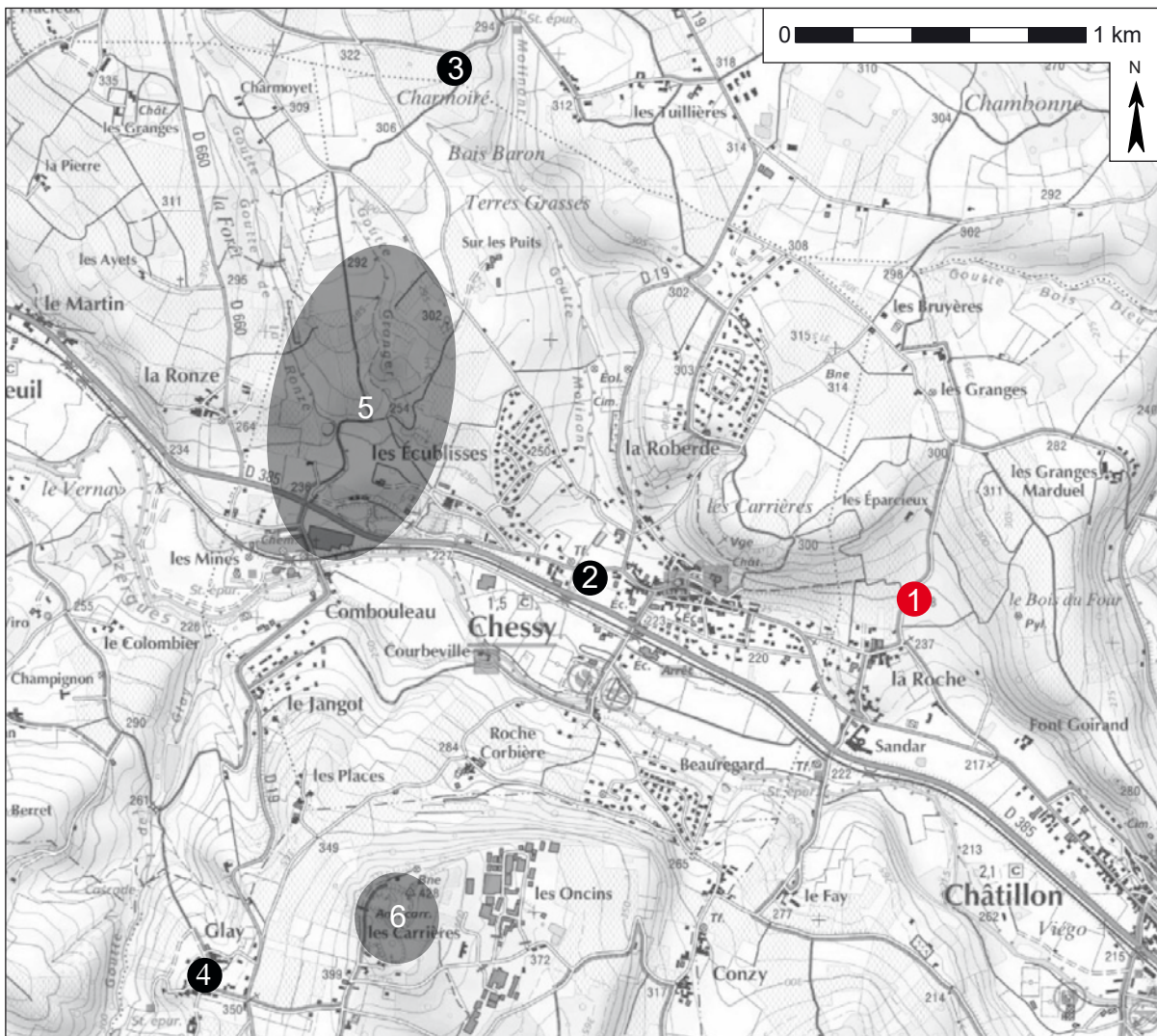


Châtillon La Roche (69380) - 2018

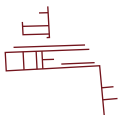
Haut : contexte archéologique régional, La Tène finale et Antiquité (DAO R. Guichon)

Bas : contexte archéologique local, Antiquité (DAO J. Lassus / Groupe archéologique des Pierres Dorées)

SITE ARCHEOLOGIQUE DE CHÂTILLON - LA ROCHE



- 1 : Châtillon La Roche : Antiquité, haut Moyen Âge.
 2 : Chessy-les-Mines Le Colombier : La Tène finale, Antiquité, haut Moyen Âge.
 3 : Bagnols / Chessy-les-Mines Charmoiré : Antiquité.
 4 : Saint-Germain-sur-l'Arbresle Glay : Antiquité.
 5 : Mines de cuivre : exploitation attestée entre le XV^e et le XIX^e s.
 6 : Carrières de calcaire jaune : exploitation attestée entre le XII^e et le XX^e s.



Châtillon La Roche (69380) - 2018

Contexte archéologique local et ressources minérales (DAO : R. Guichon)

SITE ARCHEOLOGIQUE DE
CHÂTILLON - LA ROCHE

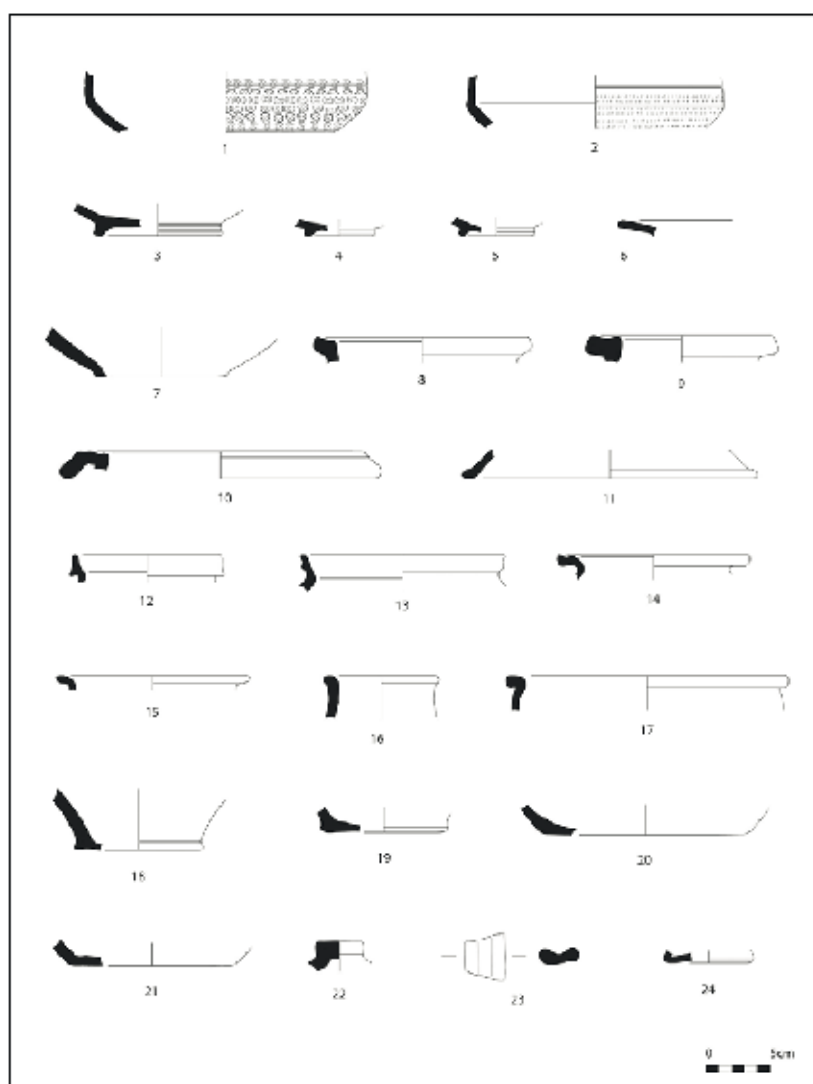
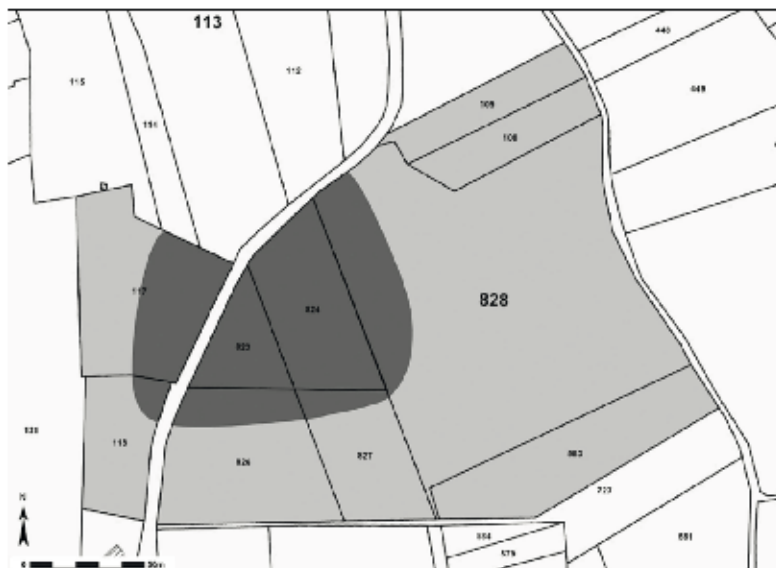
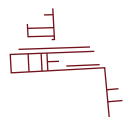


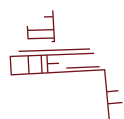
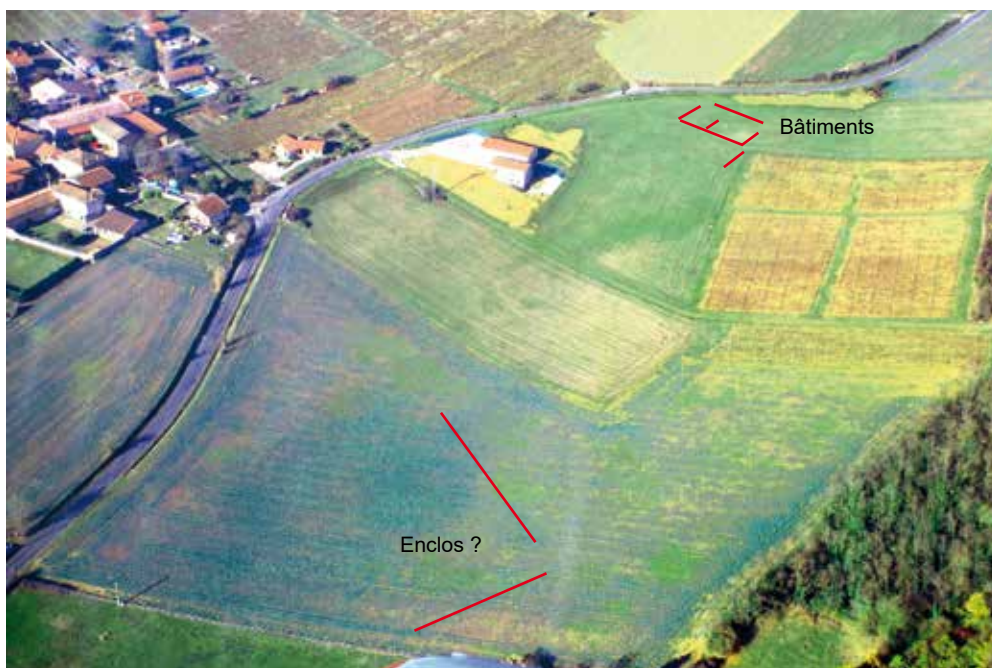
Fig. 18 - Châtillon-l'Azergues, *La Roche*. 1-5 : céramique à revêtement argileux ; 6 : sigillée africaine ; 7 : céramique fine grise ; 8-11 : céramique commune rouge ; 12-23 : céramique commune grise ; 24 : verre.



Châtillon La Roche (69380) - 2018

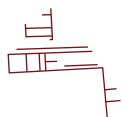
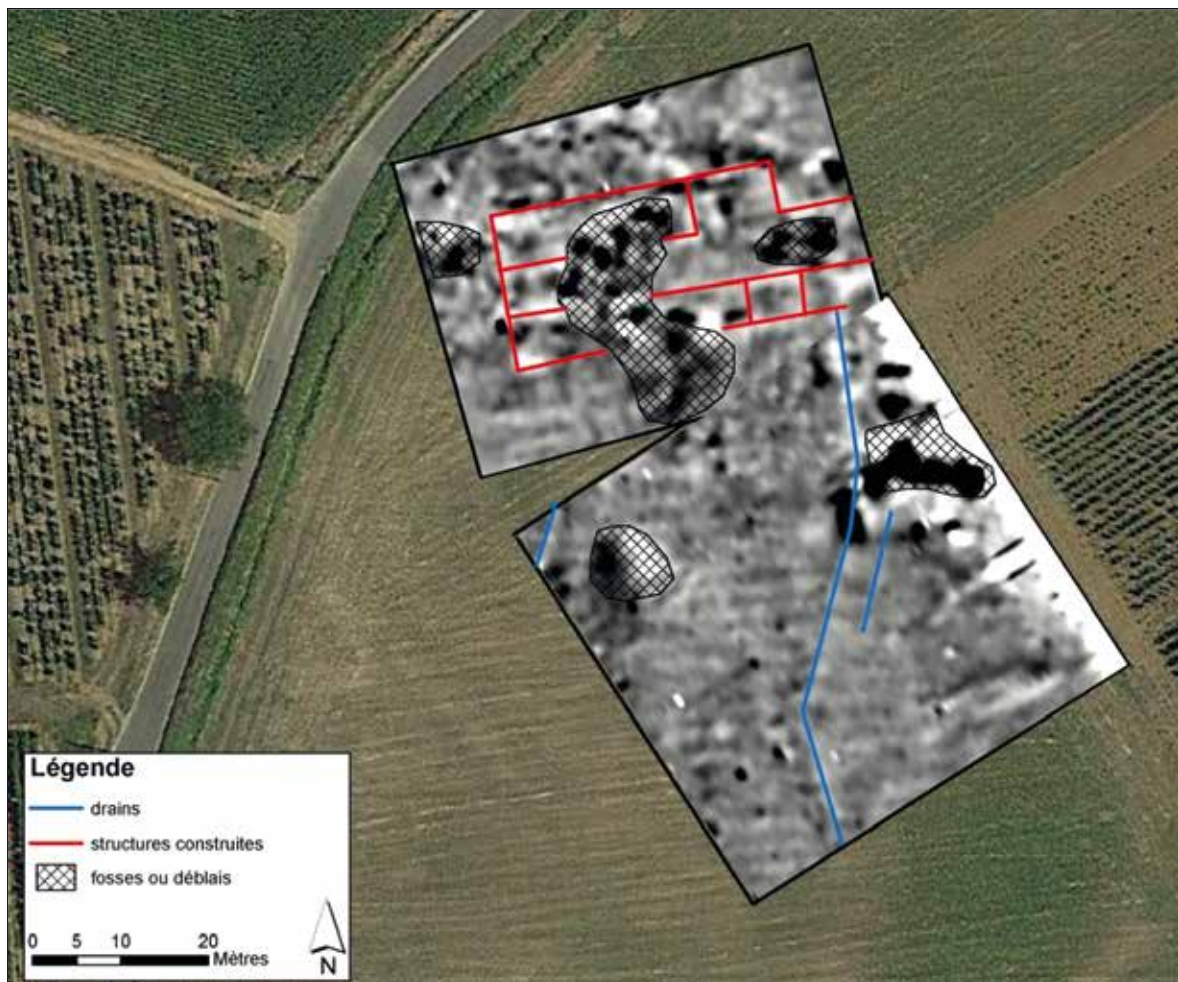
Prospections pédestres 2012 : plan et mobilier céramique (Guichon et al. 2012)

SITE ARCHEOLOGIQUE DE
CHÂTILLON - LA ROCHE



Châtillon La Roche (69380) - 2018
 Prospections aériennes.
 Haut : vue satellite (GoogleEarth, 10-07-2015).
 Bas : vue aérienne (P. Leather / GAROM, novembre 2017).

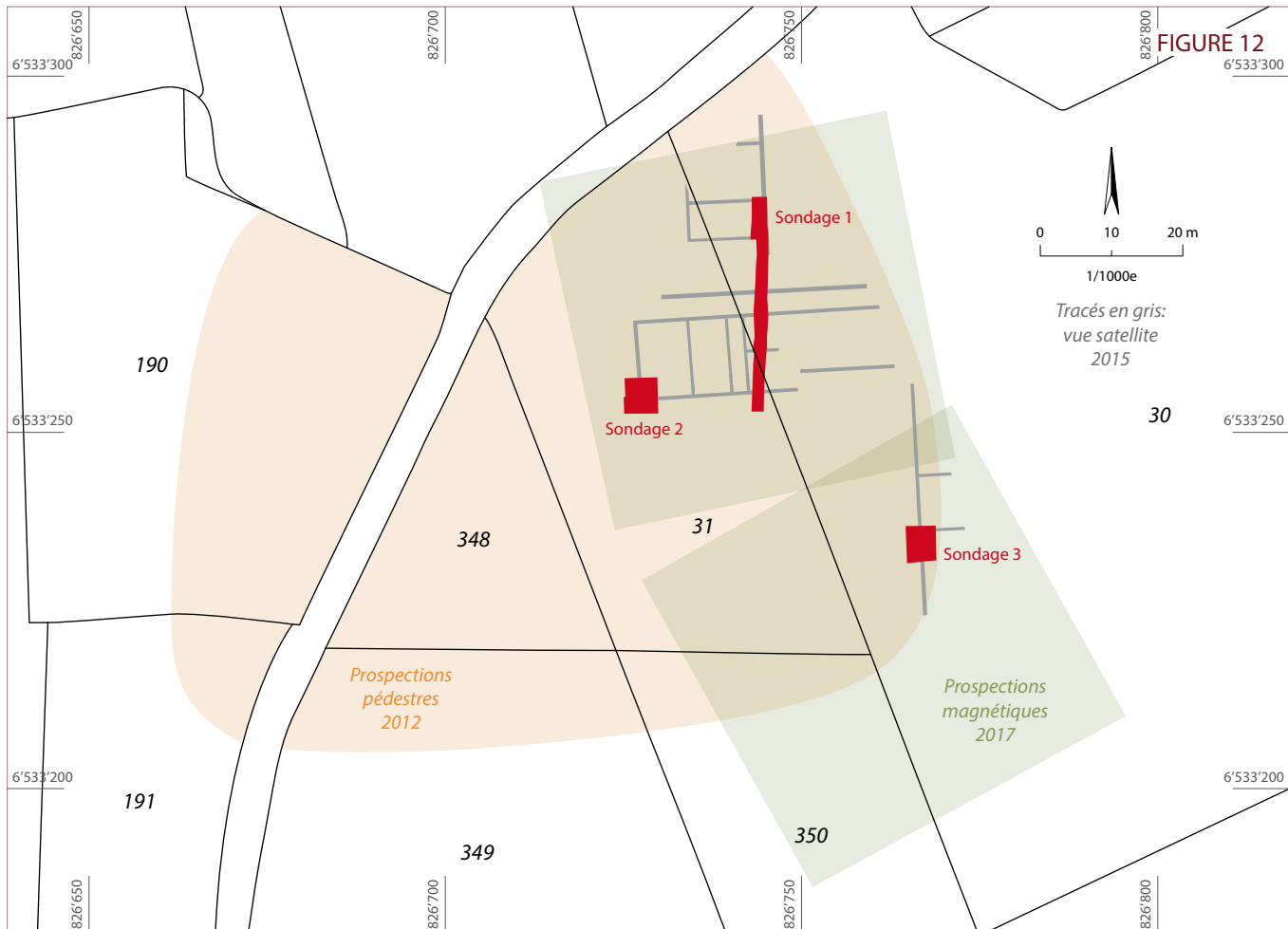
SITE ARCHEOLOGIQUE DE
 CHÂTILLON - LA ROCHE



Châtillon La Roche (69380) - 2018
 Prospections magnétiques 2017 (S. Gondet, dans Ramona 2017).

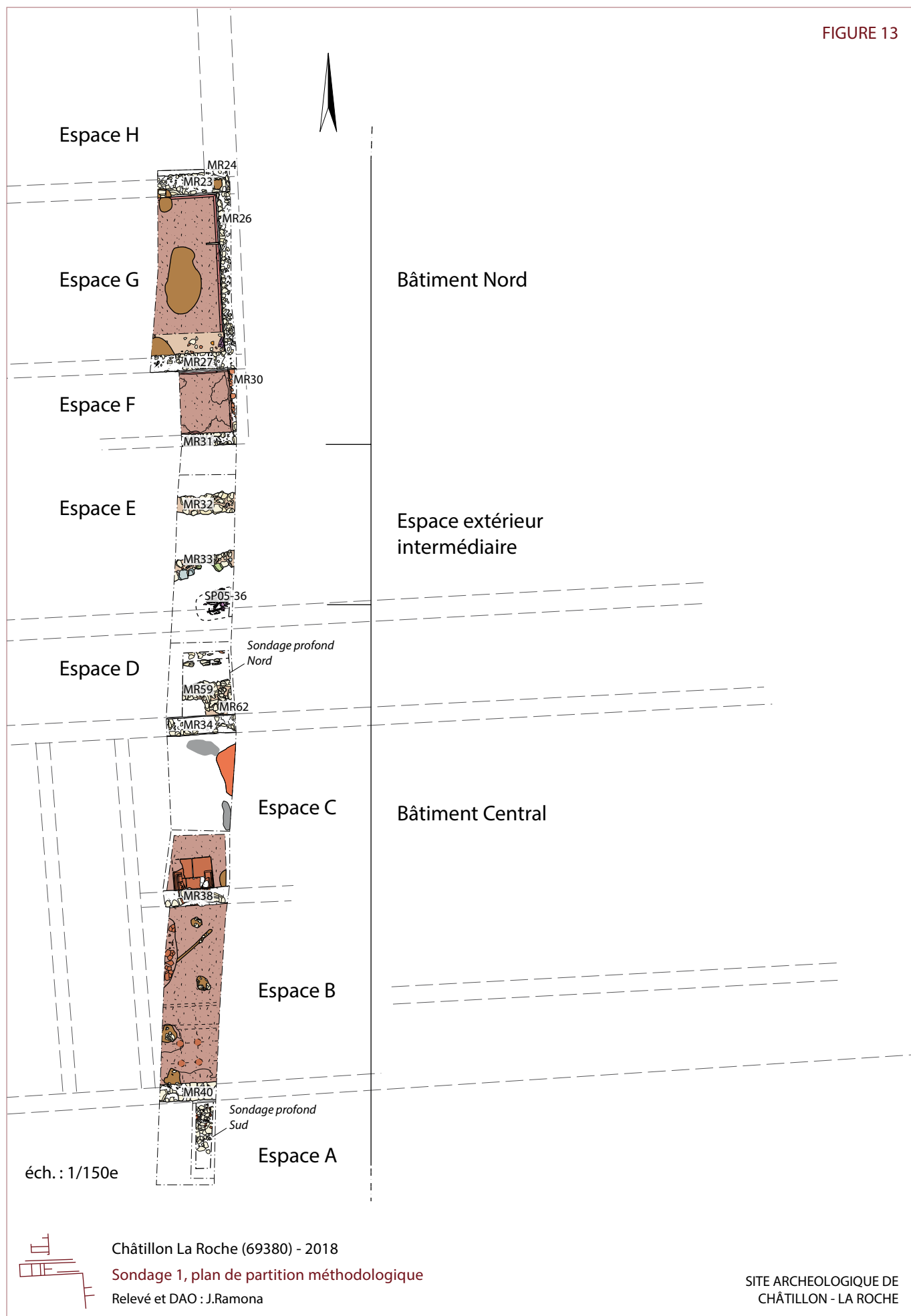
SITE ARCHEOLOGIQUE DE
 CHÂTILLON - LA ROCHE

FIGURE 12



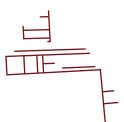
Châtillon La Roche (69380) - 2018
Plan général des interventions 2012-2018 (DAO : A. Pignolet)
Vue aérienne des sondages

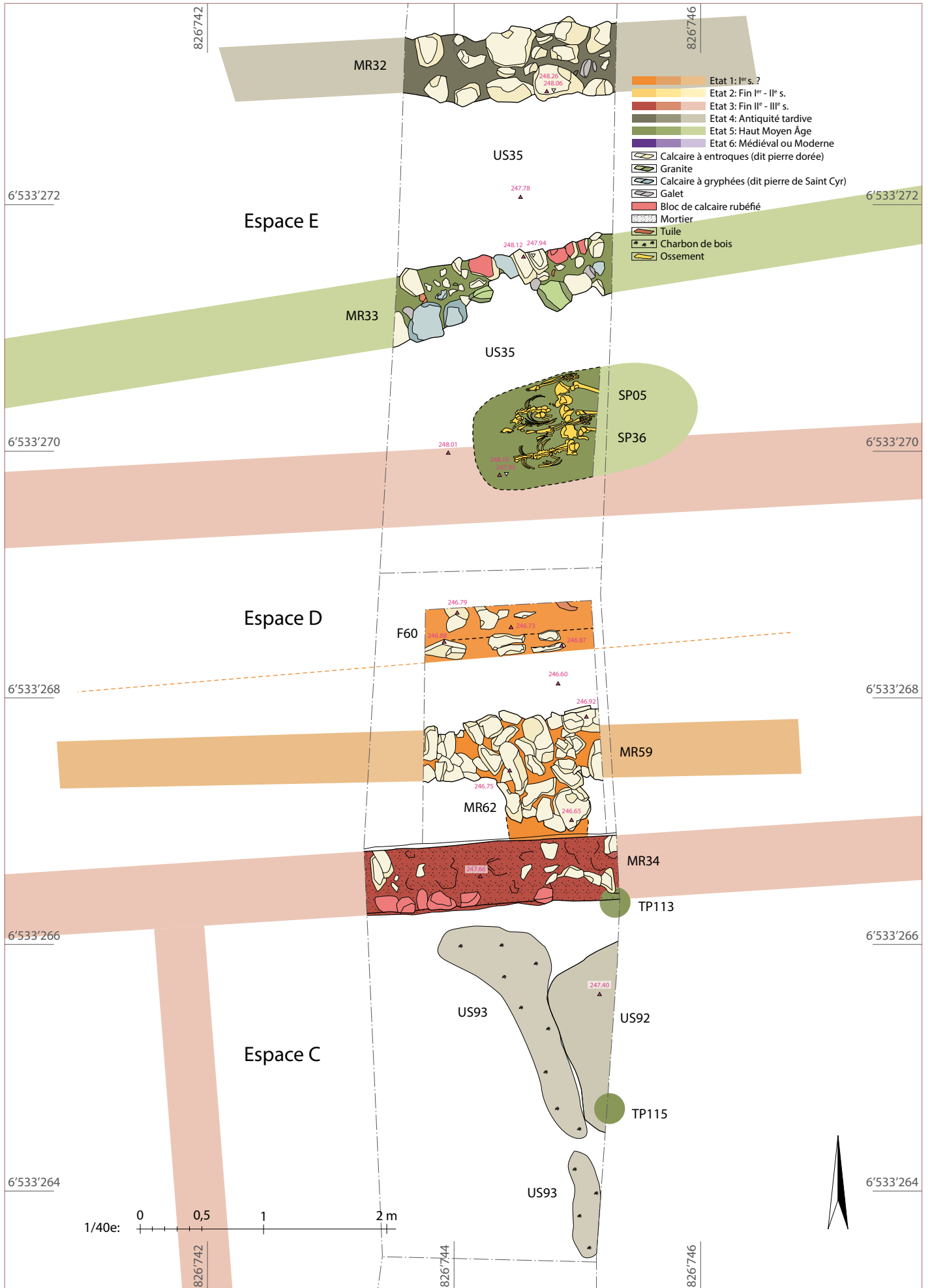
SITE ARCHEOLOGIQUE DE
CHÂTILLON - LA ROCHE



Châtillon La Roche (69380) - 2018
 Sondage 1, plan de partition méthodologique
 Relevé et DAO : J.Ramona

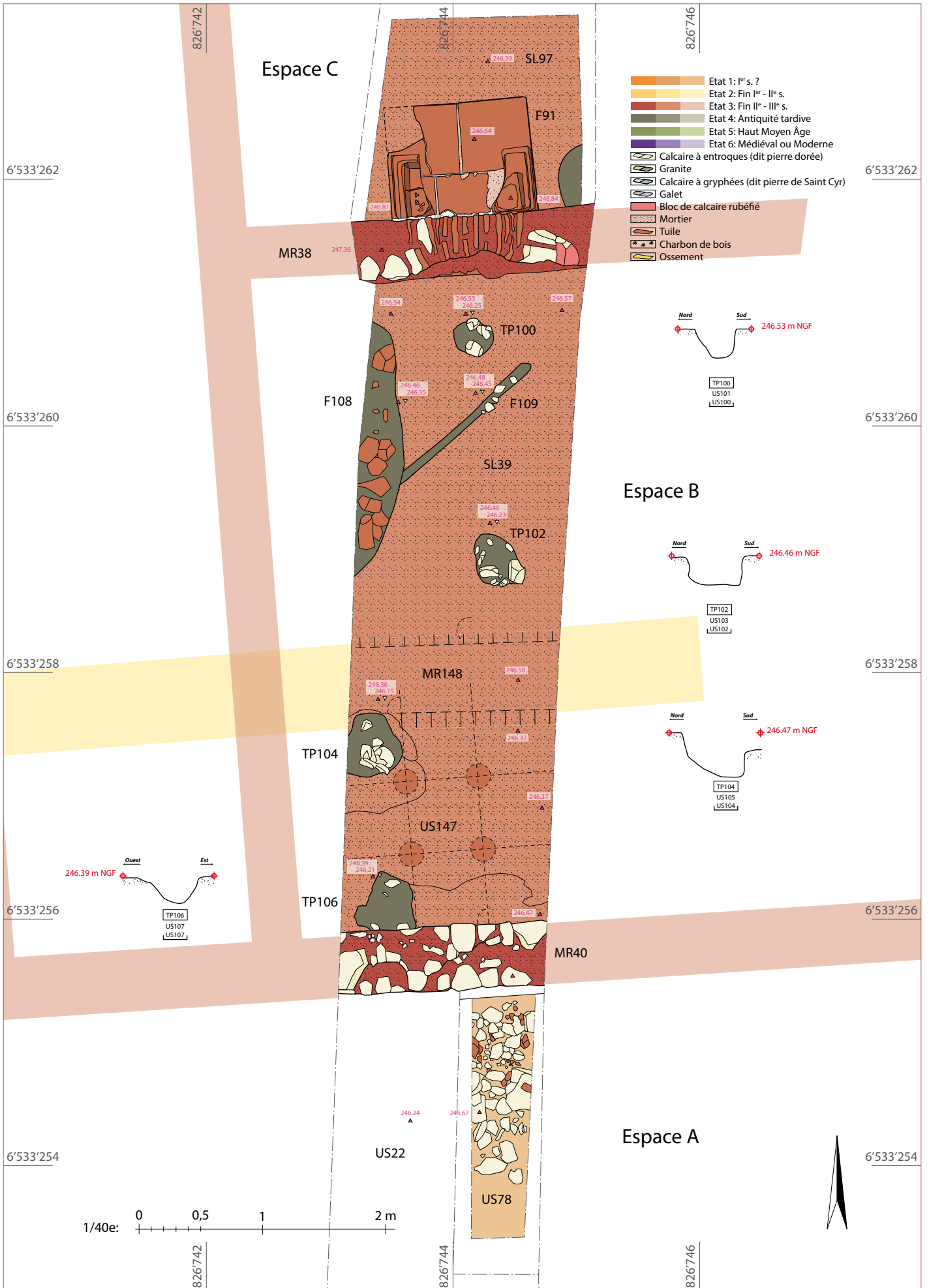
SITE ARCHEOLOGIQUE DE
 CHÂTILLON - LA ROCHE





Châtillon La Roche (69380) - 2018
 Sondage 1 : plan des vestiges, partie centrale.
 Relevé et DAO : J. Ramona, A. Pignolet

SITE ARCHEOLOGIQUE DE
 CHÂTILLON - LA ROCHE



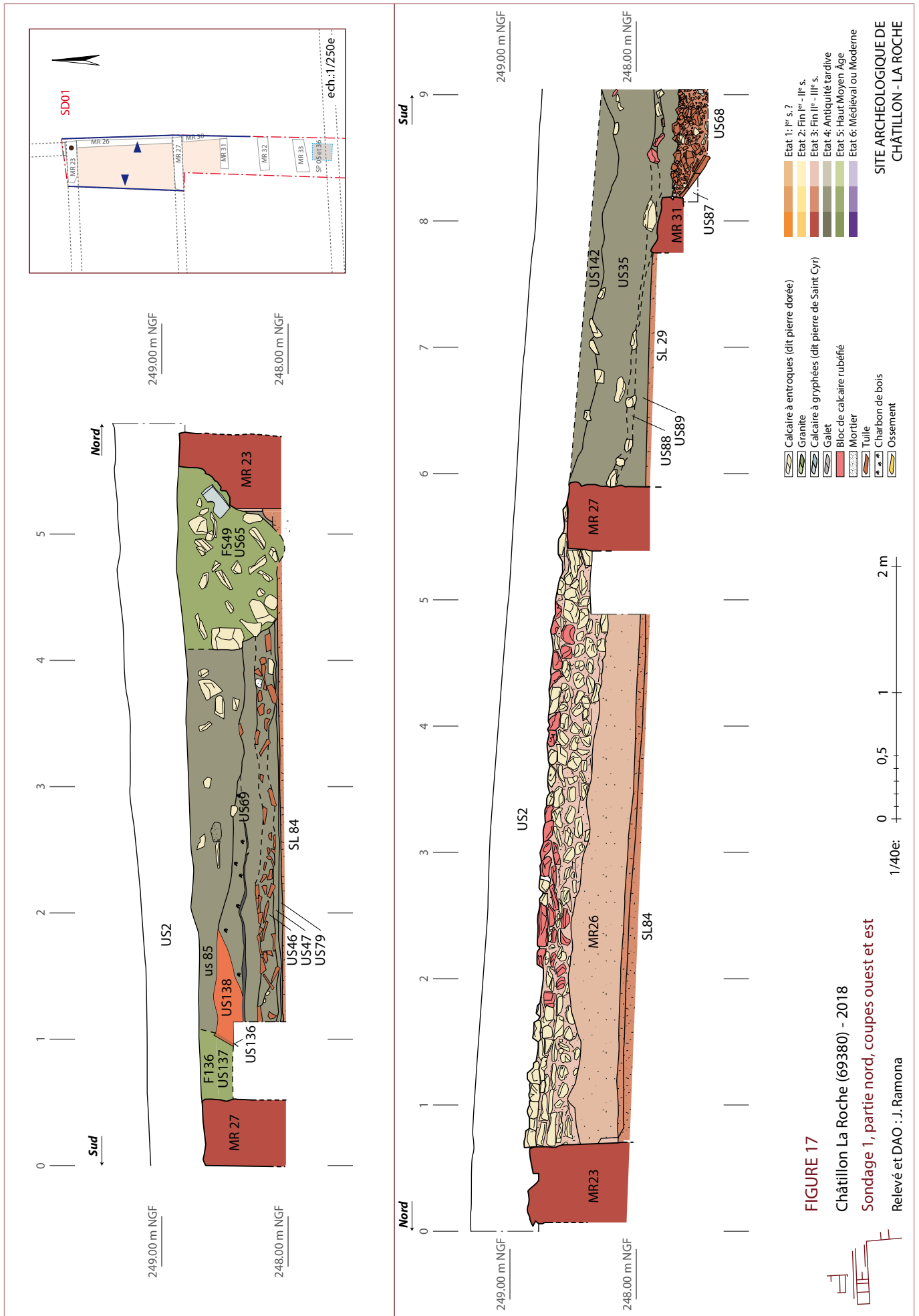






FIGURE 19

Châtillon La Roche (69380) - 2018

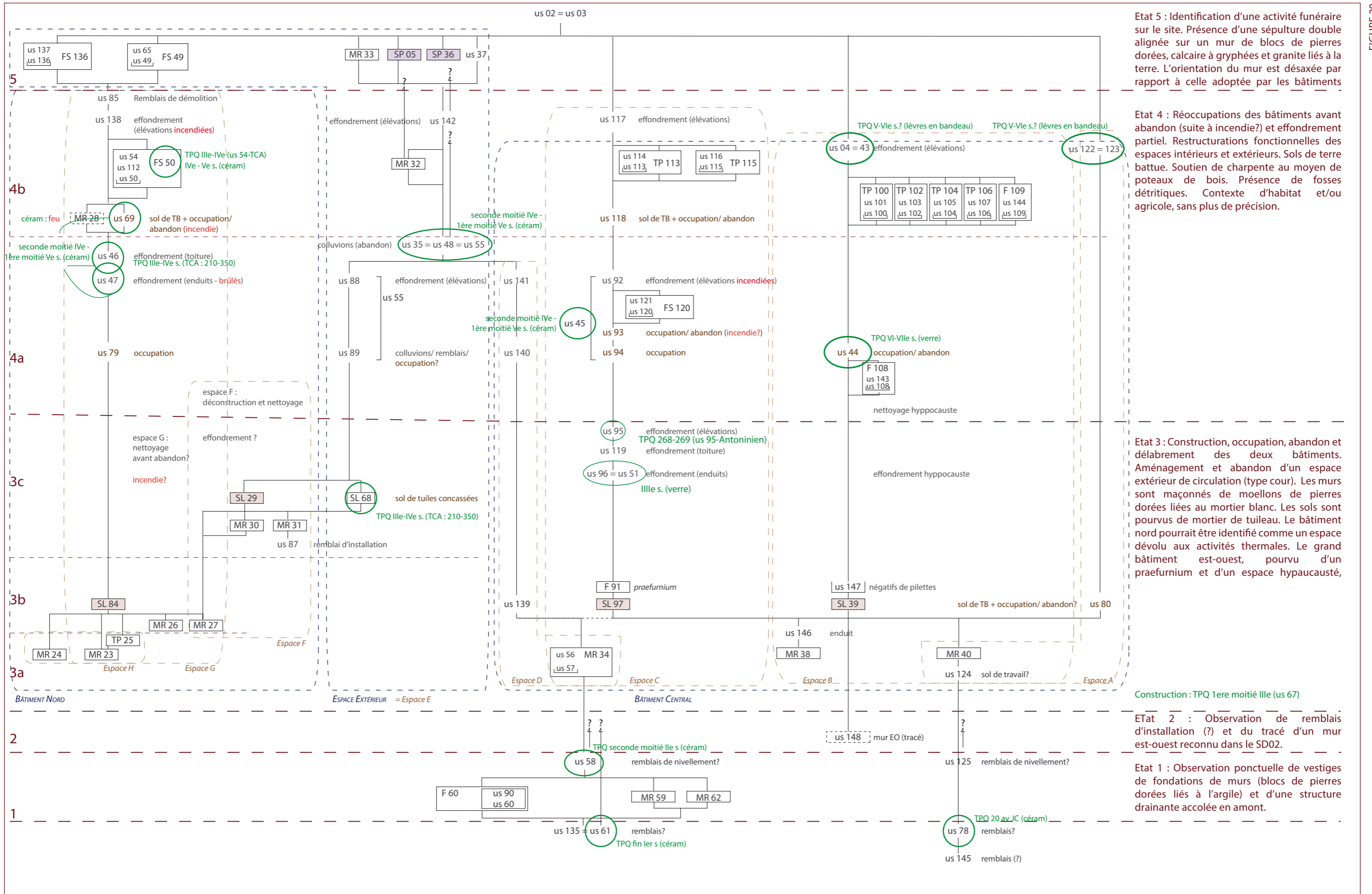
Sondage 1, partie sud, coupe est

Relevé et DAO : J. Ramona

1/40e: 0 0,5 1 2 m

- | | | | |
|--|---|--|---|
| | Calcaire à entroques (dit pierre dorée) | | Etat 1: 1 ^{er} s. 7 |
| | Granite | | Etat 2: Fin I ^{er} - II ^e s. |
| | Calcaire à gryphées (dit pierre de Saint Cyr) | | Etat 3: Fin II ^e - III ^e s. |
| | Galet | | Etat 4: Antiquité tardive |
| | Bloc de calcaire rubéfié | | Etat 5: Haut Moyen Age |
| | Mortier | | Etat 6: Médiéval ou Moderne |
| | Tuile | | |
| | Charbon de bois | | |
| | Ossement | | |

SITE ARCHEOLOGIQUE DE
CHÂTILLON - LA ROCHE



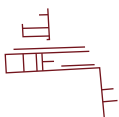
Etat 5 : Identification d'une activité funéraire sur le site. Présence d'une sépulture double alignée sur un mur de blocs de pierres dorées, calcaire à gryphées et granite liés à la terre. L'orientation du mur est désaxée par rapport à celle adoptée par les bâtiments

Etat 4 : Réoccupations des bâtiments avant abandon (suite à incendie?) et effondrement partiel. Restructurations fonctionnelles des espaces intérieurs et extérieurs. Sols de terre battue. Soutien de charpente au moyen de poteaux de bois. Présence de fosses détritiques. Contexte d'habitat et/ou agricole, sans plus de précision.

Etat 3 : Construction, occupation, abandon et délabrement des deux bâtiments. Aménagement et abandon d'un espace extérieur de circulation (type cour). Les murs sont maçonnés de moellons de pierres dorées liées au mortier blanc. Les sols sont pourvus de mortier de tuileau. Le bâtiment nord pourrait être identifié comme un espace dévolu aux activités thermales. Le grand bâtiment est-ouest, pourvu d'un praefurnium et d'un espace hypocausté,

Etat 2 : Observation de remblais d'installation (?) et du tracé d'un mur est-ouest reconnu dans le SD02.

Etat 1 : Observation ponctuelle de vestiges de fondations de murs (blocs de pierres dorées liés à l'argile) et d'une structure drainante accolée en amont.

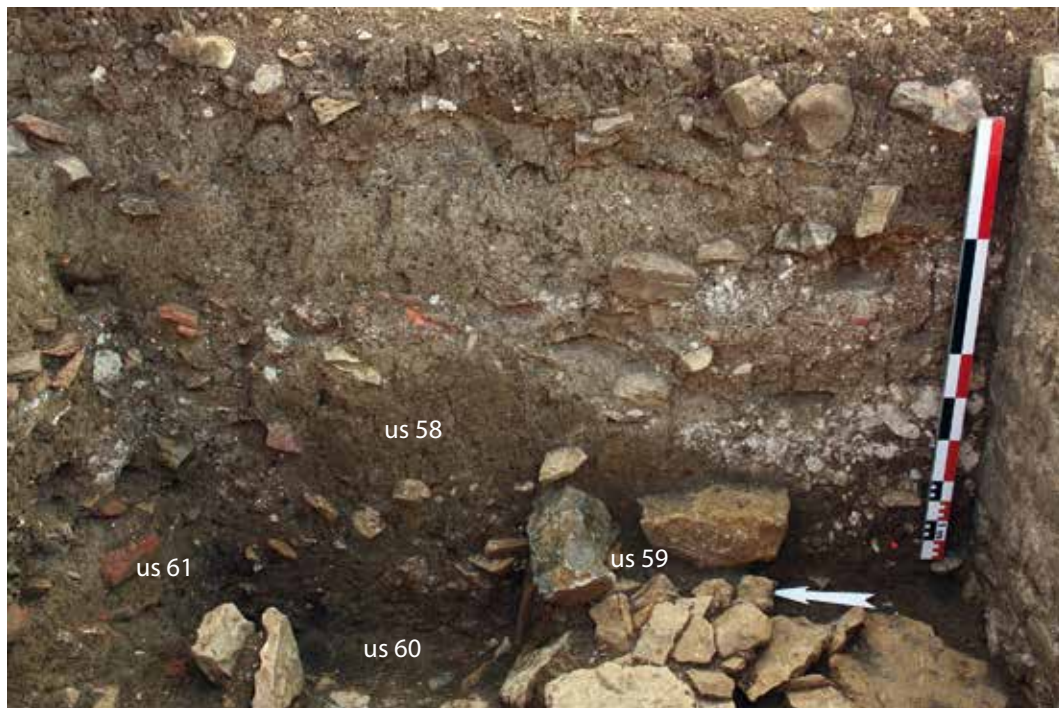


Châtillon La Roche (69380) - 2018

Vue en plan des murs MR 59 et MR 62 et de la structure drainante F 60

Vue en plan de l'épandage us 78 au pied du mur MR 40

SITE ARCHEOLOGIQUE DE
CHÂTILLON - LA ROCHE



Châtillon La Roche (69380) - 2018

Sondage profond nord : vue en coupe des niveaux des états 1 et 2 (us 59, 60, 61 et 58)

Sondage profond sud : vue en coupe des niveaux des états 1 et 2 (us 78 et 125)

SITE ARCHEOLOGIQUE DE
CHÂTILLON - LA ROCHE

Nord

Nord



Sud

Sud



Châtillon La Roche (69380) - 2018

Vue en plan de l'area de l'hypocauste, avec tracé pressenti du mur us 148 (photogrammétrie)

Vue en plan du bâtiment central (photogrammétrie)

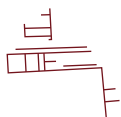
SITE ARCHEOLOGIQUE DE
CHÂTILLON - LA ROCHE



Châtillon La Roche (69380) - 2018

Sondage profond nord : vue en coupe des niveaux de l'état 3 ([us 57], 56, 139)
 Vue depuis le nord de la fondation et du départ d'élévation du mur MR34

SITE ARCHEOLOGIQUE DE
 CHÂTILLON - LA ROCHE

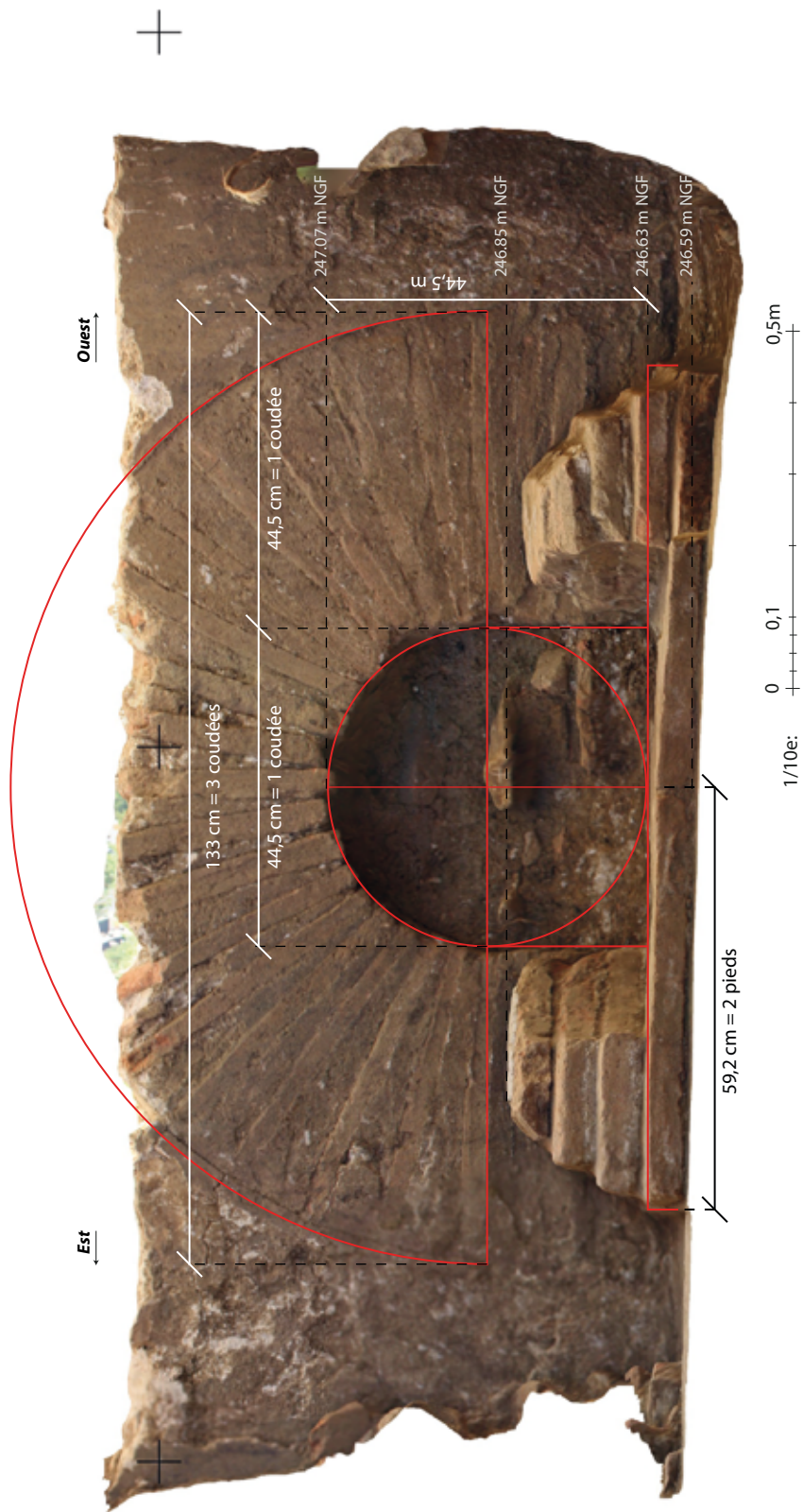


Châtillon La Roche (69380) - 2018

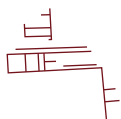
Sondage profond sud : vue en coupe des niveaux de l'état 3 (us 124 et 80)
 MR 38 : détail de l'enduit appliqué sur le parement nord

SITE ARCHEOLOGIQUE DE
 CHÂTILLON - LA ROCHE

FIGURE 26



1/10e: 0 0,1 0,5m

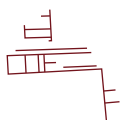


Châtillon La Roche (69380) - 2018

Vue depuis le nord de l'élévation du praefurnium F 91, avec indices métrologiques

DAO : J. Ramona

SITE ARCHEOLOGIQUE DE
CHÂTILLON - LA ROCHE

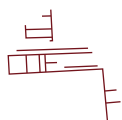


Châtillon La Roche (69380) - 2018

Vue cavalière du praefurnium F91

Vue de la coupe orientale de l'espace du praefurnium. Au sud, contre le parement de MR 38, l'hypothétique fosse d'extraction d'un dispositif de soutien de chaudière

SITE ARCHEOLOGIQUE DE
CHÂTILLON - LA ROCHE



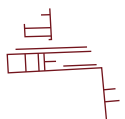
Châtillon La Roche (69380) - 2018
Vue des négatifs de pilettes d'hypocauste (espace B)
Vue du trou de poteau TP 25

SITE ARCHEOLOGIQUE DE
CHÂTILLON - LA ROCHE

Nord

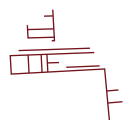


Sud



Châtillon La Roche (69380) - 2018
Vue en plan du bâtiment nord (photogrammétrie)

SITE ARCHEOLOGIQUE DE
CHÂTILLON - LA ROCHE

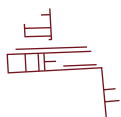


Châtillon La Roche (69380) - 2018

Vue de l'élévation du parement sud de MR 27

MR 27 : détail du boudin d'étanchéité et du mortier de chaux

SITE ARCHEOLOGIQUE DE
CHÂTILLON - LA ROCHE

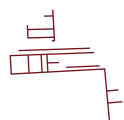


Châtillon La Roche (69380) - 2018

Vue cavalière de l'espace G

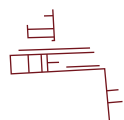
Vue zénithale de l'espace F

SITE ARCHEOLOGIQUE DE
CHÂTILLON - LA ROCHE



Châtillon La Roche (69380) - 2018
Détail du mur arasé MR 31
Détail du sol SL 29

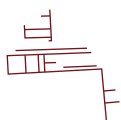
SITE ARCHEOLOGIQUE DE
CHÂTILLON - LA ROCHE



Châtillon La Roche (69380) - 2018

Vue en coupe des remblais us 87 sous le mur MR 31, avec une tuile issue de l'us 68 contre le parement
 Vue en plan du sol us 68

SITE ARCHEOLOGIQUE DE
 CHÂTILLON - LA ROCHE



Châtillon La Roche (69380) - 2018

Vue en plan de la dépression comblée F108

Vue en élévation des pierres rubéfiées du mur MR 34, parement sud

SITE ARCHEOLOGIQUE DE
CHÂTILLON - LA ROCHE



Châtillon La Roche (69380) - 2018

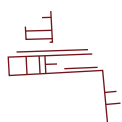
Détail du niveau d'effondrement de toiture us 46 au sein de l'espace G :

tuile de type G sur niveau d'enduits peints (us 47). Au-dessus, dalle de pierre dorée disposée de chant, us 38

Vue en coupe depuis le nord du niveau d'occupation us 69

SITE ARCHEOLOGIQUE DE
CHÂTILLON - LA ROCHE





Châtillon La Roche (69380) - 2018

Vue en plan du niveau de sol us 69 et du niveau de terre rubéfiée sus-jacent us 138 :
 détail de la partie orientale avec éléments à plat (faune, céramique, lithique)
 Vue des fosses FS 50 et FS 49 au passage du sol en mortier de tuileau SL 84 de l'espace G.

SITE ARCHEOLOGIQUE DE
 CHÂTILLON - LA ROCHE



Châtillon La Roche (69380) - 2018

Vue en plan du mur MR 32 (d'après photogrammétrie)

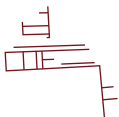
Vue en coupe des colluvions (us 35) d'installation du mur MR 32

SITE ARCHEOLOGIQUE DE
CHÂTILLON - LA ROCHE



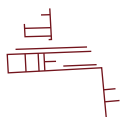
Châtillon La Roche (69380) - 2018
Vue en plan du mur MR 33
MR 33, détail de la construction : bloc de calcaire à Gryphées

SITE ARCHEOLOGIQUE DE
CHÂTILLON - LA ROCHE



Châtillon La Roche (69380) - 2018
Vue en plan de la sépulture double SP 05-36 après dégagement
Détail de l'individu us 5

SITE ARCHEOLOGIQUE DE
CHÂTILLON - LA ROCHE



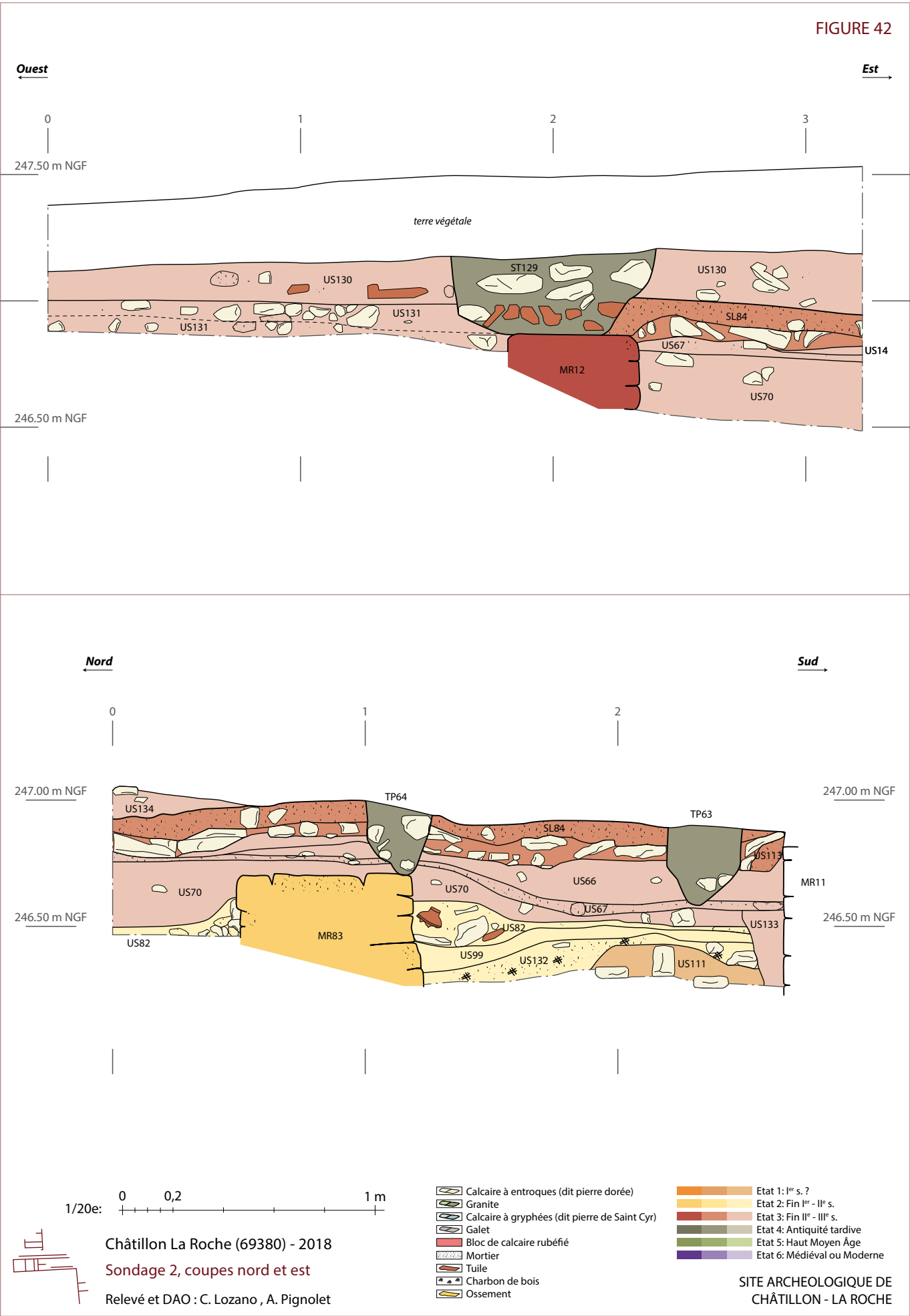
Châtillon La Roche (69380) - 2018

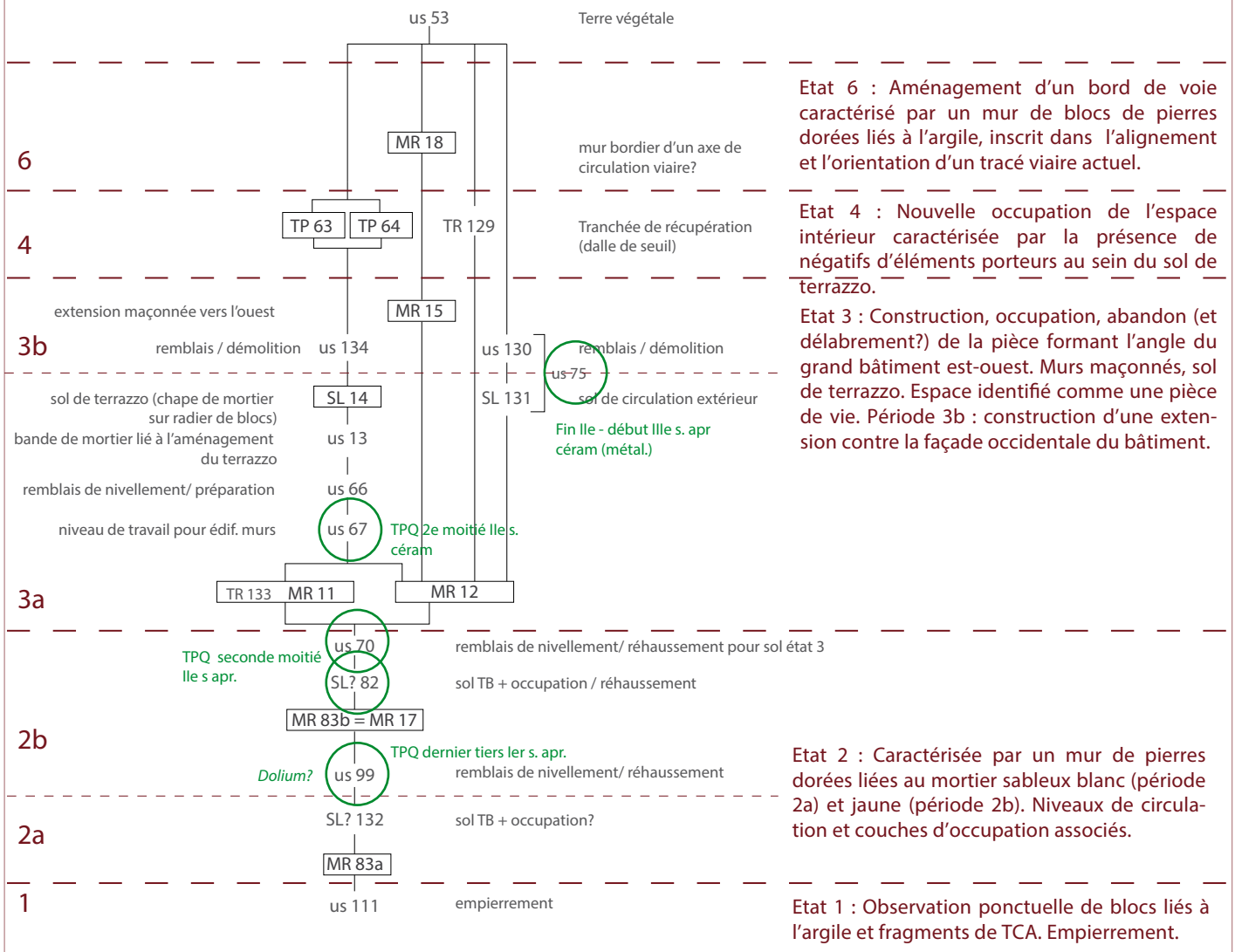
Vue en coupe de la structure F 136, au sud, contre MR 23

Vues en coupe et en plan de la fosse FS 49

SITE ARCHEOLOGIQUE DE
CHÂTILLON - LA ROCHE

FIGURE 42





Etat 6 : Aménagement d'un bord de voie caractérisé par un mur de blocs de pierres dorées liés à l'argile, inscrit dans l'alignement et l'orientation d'un tracé viaire actuel.

Etat 4 : Nouvelle occupation de l'espace intérieur caractérisée par la présence de négatifs d'éléments porteurs au sein du sol de terrazzo.

Etat 3 : Construction, occupation, abandon (et délabrement?) de la pièce formant l'angle du grand bâtiment est-ouest. Murs maçonnés, sol de terrazzo. Espace identifié comme une pièce de vie. Période 3b : construction d'une extension contre la façade occidentale du bâtiment.

Etat 2 : Caractérisée par un mur de pierres dorées liées au mortier sableux blanc (période 2a) et jaune (période 2b). Niveaux de circulation et couches d'occupation associés.

Etat 1 : Observation ponctuelle de blocs liés à l'argile et fragments de TCA. Empierrement.



Châtillon La Roche (69380) - 2018
 Sondage 2 : diagramme stratigraphique
 DAO : Jules Ramona

SITE ARCHEOLOGIQUE DE CHÂTILLON - LA ROCHE



Châtillon La Roche (69380) - 2018

Vue en plan de l'empierrement US 111

Vue en plan du mur MR 83 et du niveau de sol us 82

SITE ARCHEOLOGIQUE DE
CHÂTILLON - LA ROCHE

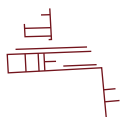


Châtillon La Roche (69380) - 2018

Vue en élévation du mur MR 83

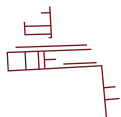
Vue en plan du mur MR 17, coupé par le mur MR 12

SITE ARCHEOLOGIQUE DE
CHÂTILLON - LA ROCHE



Châtillon La Roche (69380) - 2018
Vue de détail du niveau de sol us 82
Vue générale du sol SL 14 et des murs MR 11-12

SITE ARCHEOLOGIQUE DE
CHÂTILLON - LA ROCHE



Châtillon La Roche (69380) - 2018

Vue en plan des bourrelets de mortier us 13 et du niveau de travail us 67

Vue de détail du chaînage intérieur des murs MR 11-12

SITE ARCHEOLOGIQUE DE
CHÂTILLON - LA ROCHE



Châtillon La Roche (69380) - 2018

Vue en plan des trous de poteaux TP 63 et TP 64

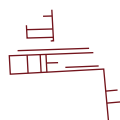
Vue générale du sondage, mur MR 18 au premier plan

SITE ARCHEOLOGIQUE DE
CHÂTILLON - LA ROCHE



Châtillon La Roche (69380) - 2018
 Sondage 2, coupe est
 Sondage 2, coupe nord

SITE ARCHEOLOGIQUE DE
 CHÂTILLON - LA ROCHE



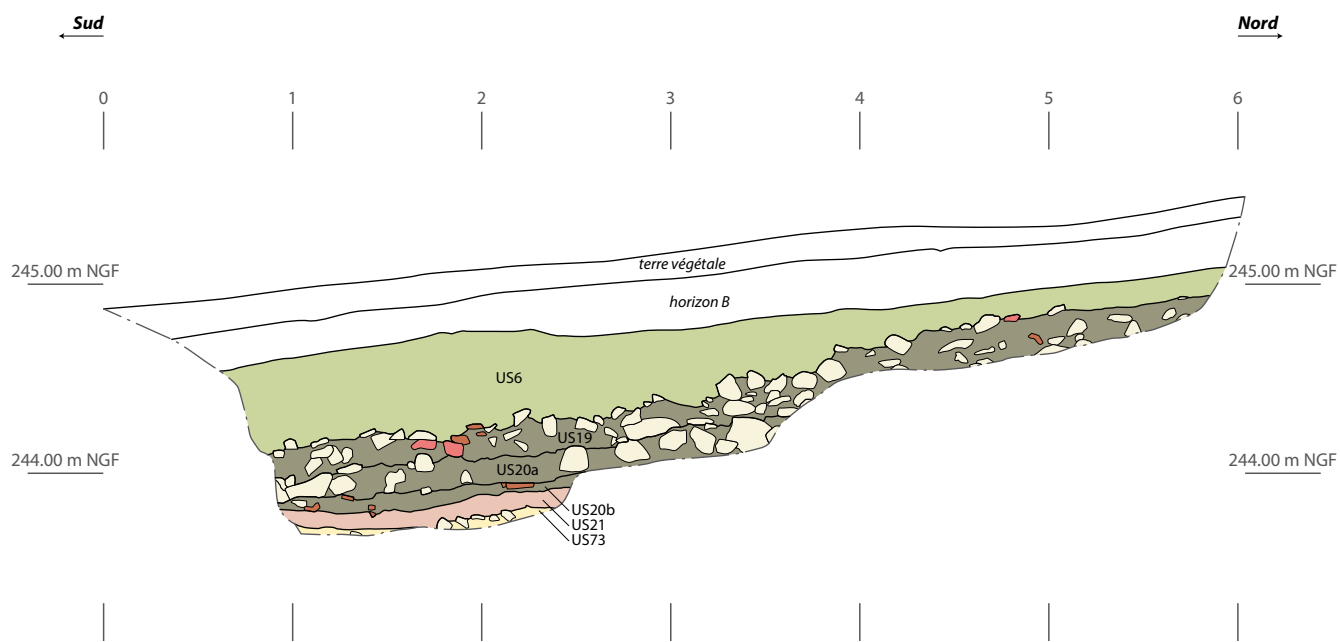
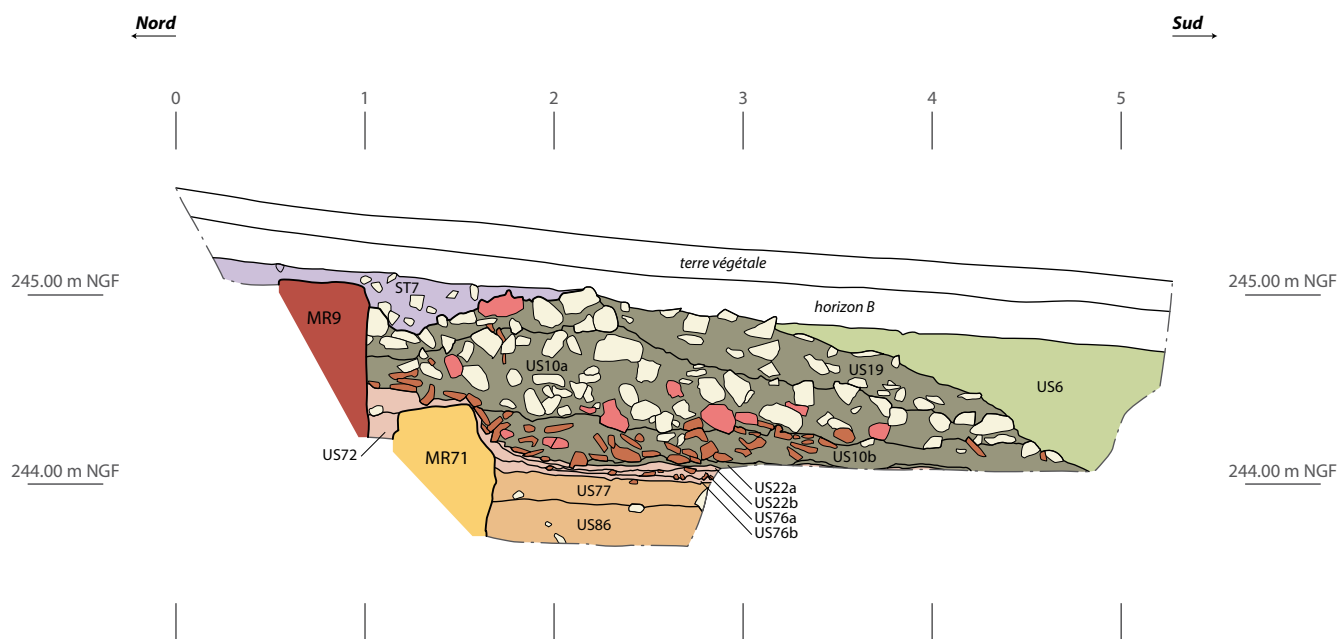
Châtillon La Roche (69380) - 2018

Sondage 3 : plan des vestiges

Relevé et DAO : C. Lozano, A. Pignolet

SITE ARCHEOLOGIQUE DE
CHÂTILLON - LA ROCHE

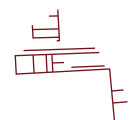
FIGURE 51



1/40e: 0 0,5 1 2 m

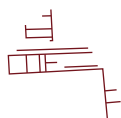
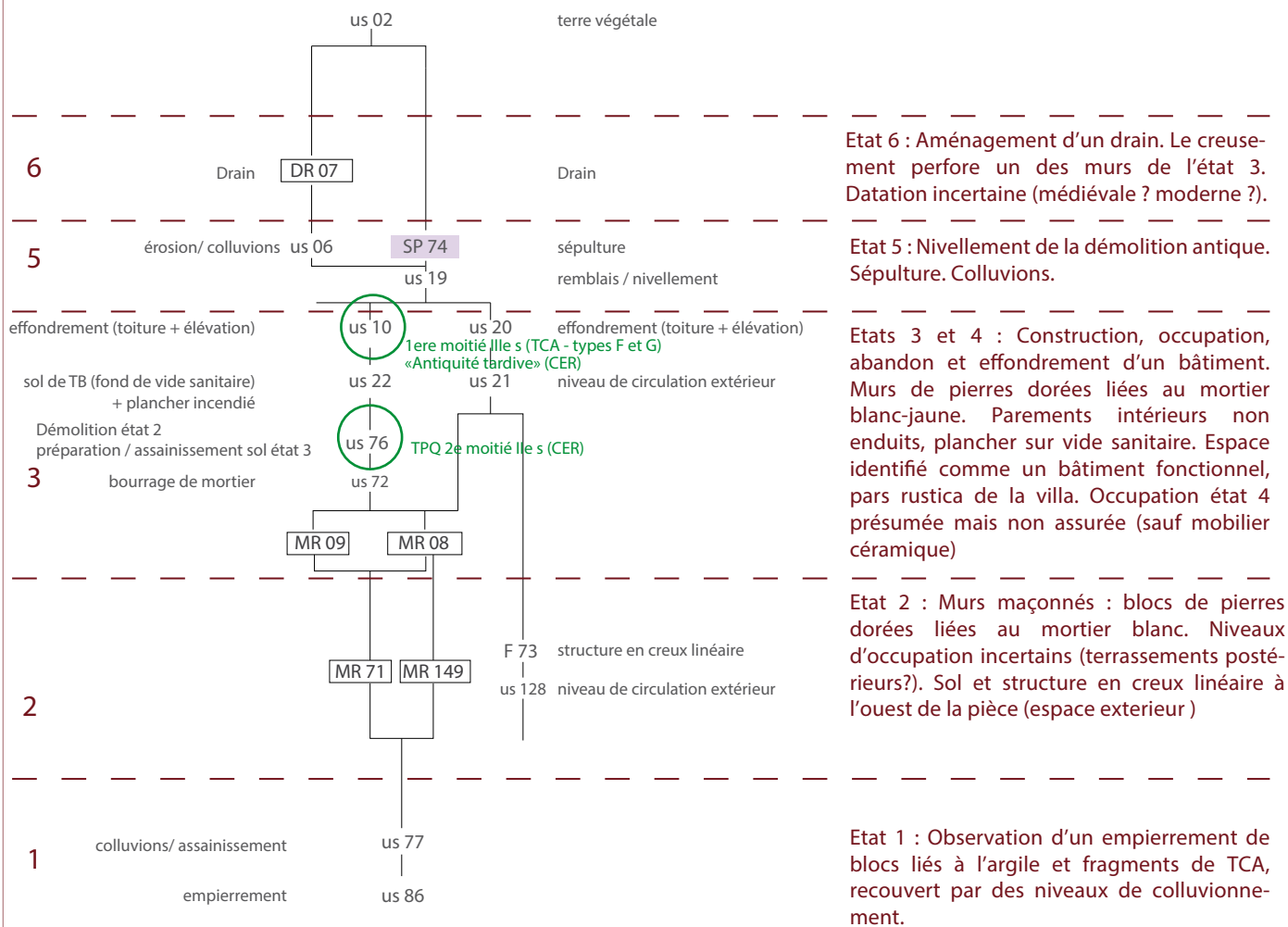
- Calcaire à entroques (dit pierre dorée)
- Granite
- Calcaire à gryphées (dit pierre de Saint Cyr)
- Galet
- Bloc de calcaire rubéfié
- Mortier
- Tuile
- Charbon de bois
- Ossement

- Etat 1: I^{er} s. ?
- Etat 2: Fin I^{er} - II^e s.
- Etat 3: Fin II^e - III^e s.
- Etat 4: Antiquité tardive
- Etat 5: Haut Moyen Âge
- Etat 6: Médiéval ou Moderne



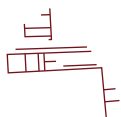
Châtillon La Roche (69380) - 2018
 Sondage 3 : coupes est et ouest
 Relevé et DAO : R. Guichon , A. Pignolet

SITE ARCHEOLOGIQUE DE
 CHÂTILLON - LA ROCHE



Châtillon La Roche (69380) - 2018
 Sondage 3, Diagramme stratigraphique
 DAO : Jules Ramona

SITE ARCHEOLOGIQUE DE
 CHÂTILLON - LA ROCHE



Châtillon La Roche (69380) - 2018
Vue en plan de l'us 86 et du mur MR 71
Vue cavalière de l'us 86 et des murs MR 71 et MR 9

SITE ARCHEOLOGIQUE DE
CHÂTILLON - LA ROCHE



Châtillon La Roche (69380) - 2018

Vue en élévation des murs MR 149 et MR 8

Vue en plan de la structure ST 73 et du niveau de sol us 128

SITE ARCHEOLOGIQUE DE
CHÂTILLON - LA ROCHE

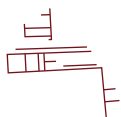


Châtillon La Roche (69380) - 2018

Vue générale des murs MR 8, MR 9 et du niveau de sol us 22

Vue de détail du niveau de sol us 22

SITE ARCHEOLOGIQUE DE
CHÂTILLON - LA ROCHE



Châtillon La Roche (69380) - 2018

Vue en élévation du mur MR 9

Vue générale des murs MR 8, MR 9 et des couches de démolition us 19 et us 20

SITE ARCHEOLOGIQUE DE
CHÂTILLON - LA ROCHE



Châtillon La Roche (69380) - 2018

Vue en coupe de la couche de démolition us 10

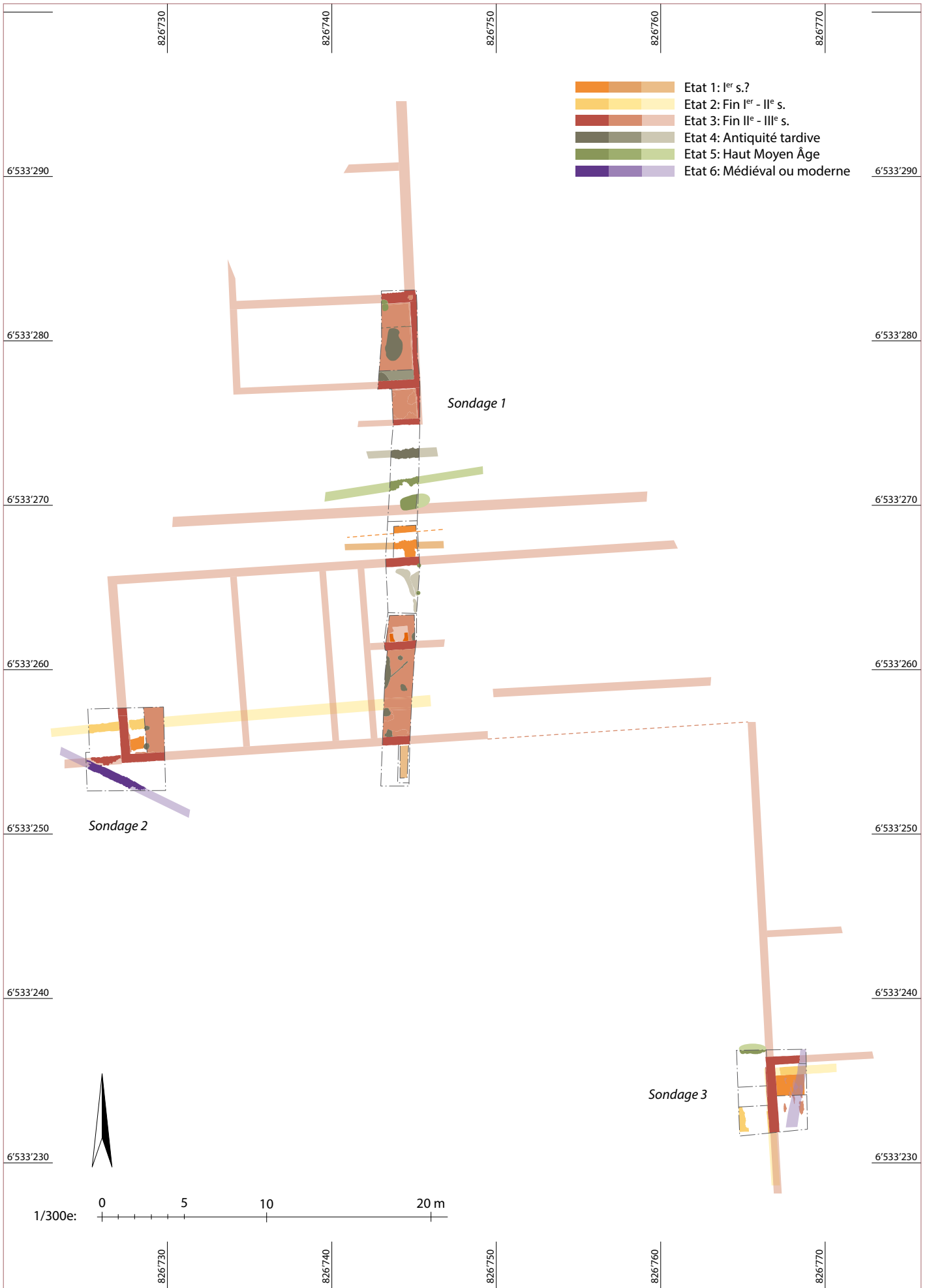
Vue en coupe de la couche de démolition us 20

SITE ARCHEOLOGIQUE DE
CHÂTILLON - LA ROCHE



Châtillon La Roche (69380) - 2018
Vue en plan de la sépulture SP 74
Vue en plan du drain ST 7

SITE ARCHEOLOGIQUE DE
CHÂTILLON - LA ROCHE



Châtillon La Roche (69380) - 2018

Plan général des vestiges

Relevé et DAO : C. Lozano, A. Pignolet, J. Ramona

SITE ARCHEOLOGIQUE DE
CHÂTILLON - LA ROCHE

PLANCHES

Liste des planches

- Pl. 1. Pantin de conservation F 5.
- Pl. 2. Pantin de conservation F 36.
- Pl. 3. Pantin de conservation F 5 ou F 36.
- Pl. 4. Sépultures F 36 et F 5, vues vers l'ouest; sépulture F 5, vue vers l'ouest.
- Pl. 5. Sépulture F 36, vue vers l'ouest; sépulture F 36, détail de la boucle de ceinture.
- Pl. 6. Sépulture F 74, vue vers le nord; sépulture F 74, détail.
- Pl. 7. Mobilier céramique du sondage 1 (états 1, 2 et 4a).
- Pl. 8. Mobilier céramique du sondage 1 (états 4a, 4b et 5).
- Pl. 9. Mobilier céramique des sondages 2 (état 3) et 3 (états 3 et 4).
- Pl. 10. Châtillon La Roche 2018: instrumentum
- Pl. 11. Châtillon La Roche 2018: mobilier en verre
- Pl. 12. US 78: os de canidé (*Vulpes vulpes?*); US 44: os de poules (*Gallus gallus domesticus*).
- Pl. 13. US 35: humérus gauche de cerf (*Cervus elaphus*); US 3: andouiller de cerf (*Cervus elaphus*), scié à la base.
- Pl. 14. US 54: os coxal de capriné avec trace de découpe.
- Pl. 15. *Tegulae* type G.
- Pl. 16. *Tegulae* type F, *imbrices*.
- Pl. 17. Sondage 1, espace G: enduits peints.
- Pl. 18. Sondage 1, espace G: enduits peints (fragments).
- Pl. 19. Sondage 1, espace C (*praefurnium*): enduits peints.
- Pl. 20. Matériel lapidaire.

FICHE DE CONSERVATION : SUJET ADULTE

Année : 2018

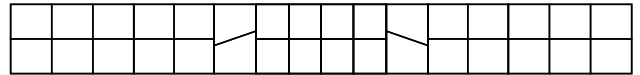
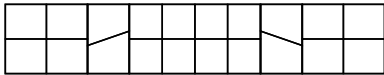
Site : La Roche

N° Patriarche :

N° cat. :

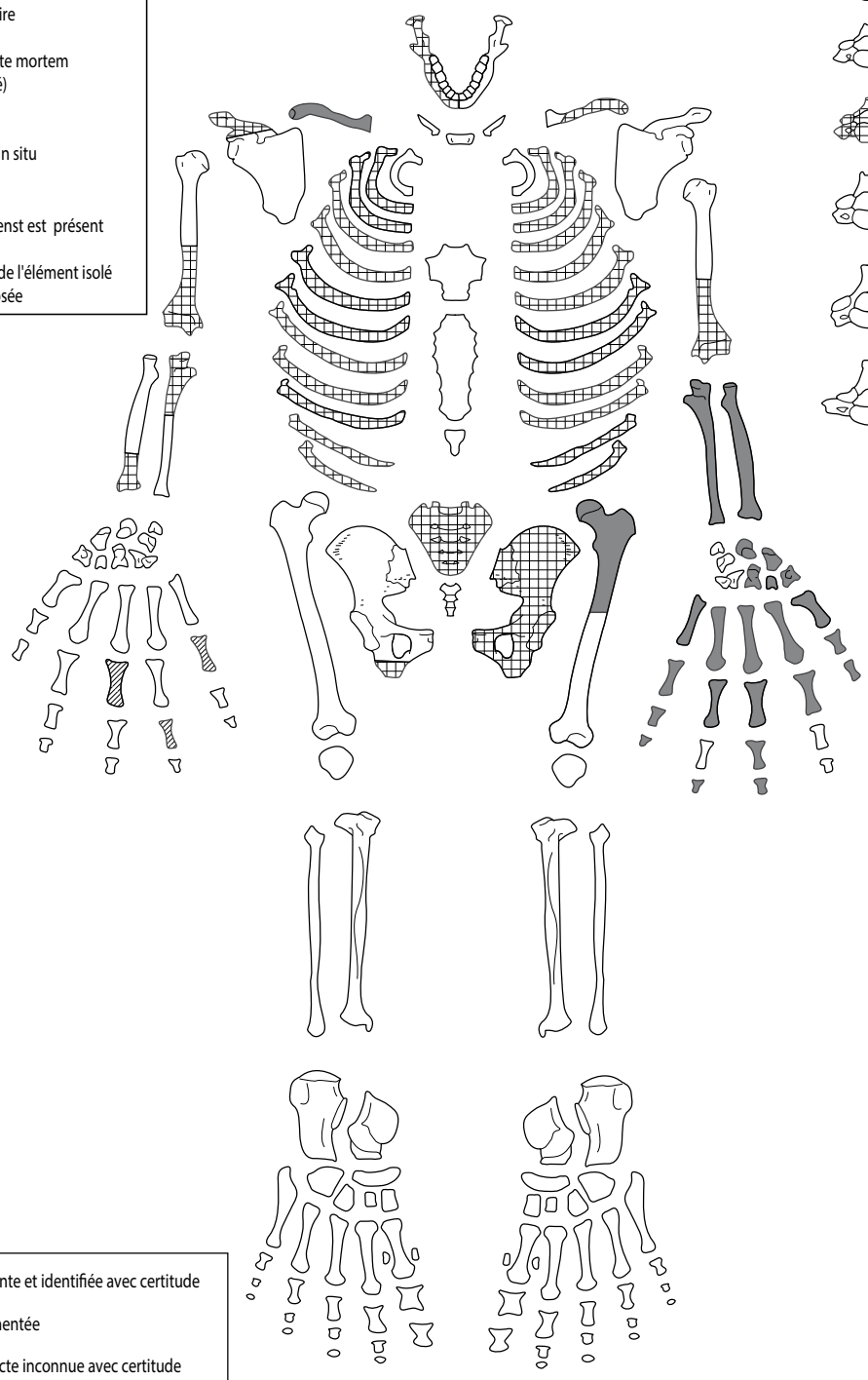
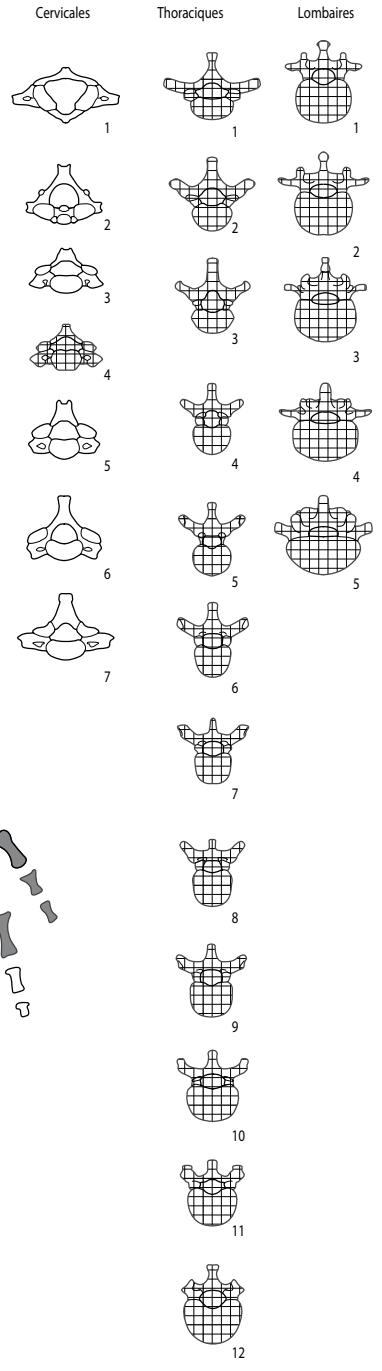
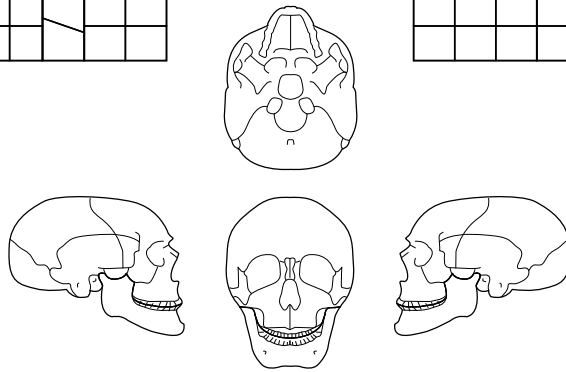
N° squelette : US 36

Auteur : Marie Lafont



LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- I Élément présent in situ
- L L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude
- O La racine est seule présente in situ
- X Agénésie dentaire
- X Dent perdue ante mortem (alvéole refermé)
- ① Germe présent in situ
- ② Un de ces élément est présent
- ? L'identification de l'élément isolé n'est que supposée



- Région présente et identifiée avec certitude
- Région fragmentée
- Situation exacte inconnue avec certitude
- Droite ou Gauche ?

FICHE DE CONSERVATION : SUJET ADULTE

Année : 2018

Site : La Roche

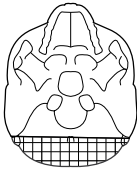
N° Patriarche: _____

N° squelette : US 5/36

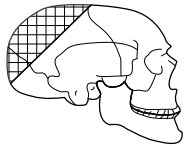
N° cat.: _____

Auteur : Marie Lafont

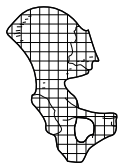
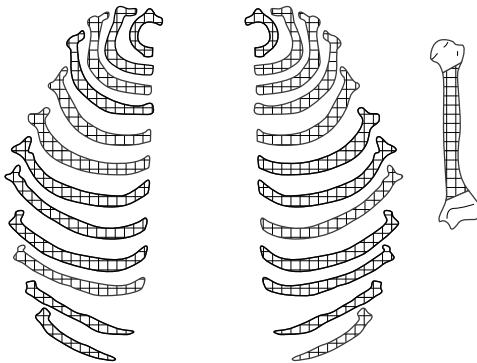
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--



L	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L



- LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES**
- I Élément présent in situ
 - L L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude
 - O La racine est seule présente in situ
 - ⊗ Agénésie dentaire
 - ⊗ Dent perdue ante mortem (alvéole refermé)
 - ① Germe présent in situ
 - ? Un de ces éléments est présent
 - ? L'identification de l'élément isolé n'est que supposée



- Région présente et identifiée avec certitude
- Région fragmentée
- Situation exacte inconnue avec certitude
- Droite ou Gauche ?



Châtillon La Roche (69380) - 2018
Sépultures F 36 et F 5, vues vers l'ouest ; sépulture F 5, vue vers l'ouest.

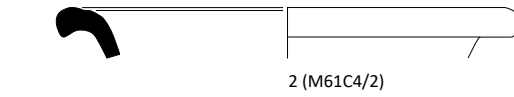




Châtillon La Roche (69380) - 2018
Sépulture F 74, vue vers le nord ; sépulture F 74, détail.



1 (M61C2/1)



2 (M61C4/2)



3 (M61C4/3)



6 (M90C2/1)



4 (M78C1/3)



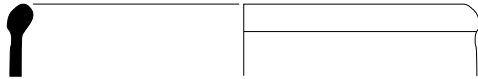
5 (M78C1/1)



7 (M58C2/2)



8 (M58C1/1)



9 (M46C1/1)



14 (M46C4/7)



15 (M46C4/6)



10 (M46C1/2)



16 (M46C4/8)



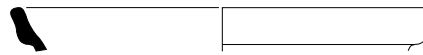
17 (M46C4/11)



11 (M46C1/3)



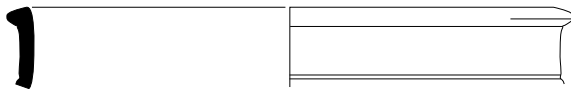
12 (M46C1/4)



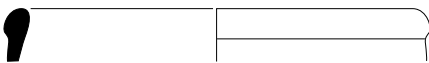
18 (M46C4/9)



19 (M46C4/10)



13 (M46C1/5)



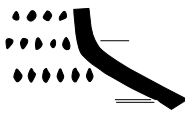
20 (M69C1/1)



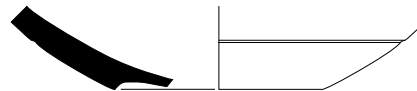
23 (M69C1/4)



24 (M69C1/5)



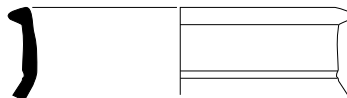
21 (M69C1/2)



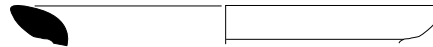
25 (M69C1/6)



26 (M69C2/7)



22 (M69C1/3)



27 (M69C5/9)



28 (M69C1/10)



Châtillon La Roche (69380) - 2018

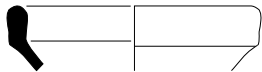
Mobilier céramique du sondage 1 (état 1, 2 et 4a). Echelle 1/3 sauf «1» échelle 1/1.

Relevé et DAO : C. Mège

SITE ARCHEOLOGIQUE DE
CHÂTILLON - LA ROCHE



1 (M44C1/1)



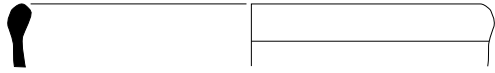
2 (M45C1/1)



3 (M44C2/2)



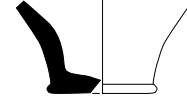
4 (M44C2/3)



5 (M48C1/2)



16 (M35C1/6)



17 (M48C4/7)



6 (M35C1/2)



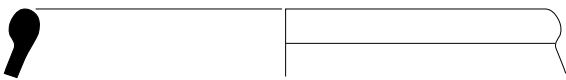
18 (M35C1/7)



7 (M35C1/3)



19 (M35C1/9)



8 (M35C1/4)



20 (M48C4/13)



21 (M48C4/11)



22 (M48C4/12)



9 (M48C1/1)



23 (M48C4/10)



10 (M48C1/3)



25 (M48C3/9)



11 (M35C1/1)



12 (M48C1/4)



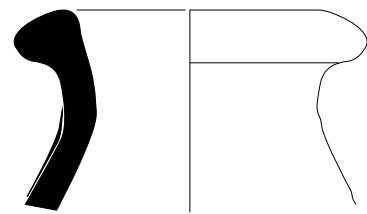
13 (M48C1/5)



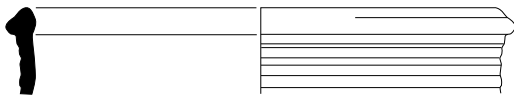
14 (M48C1/6)



24 (M48C4/14)



26 (M48C6/15)



16 (M35C1/5)



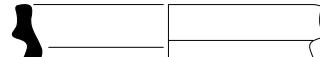
0 5 cm



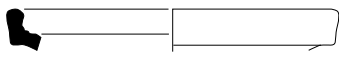
27 (M4C1/1)



28 (M4C1/2)



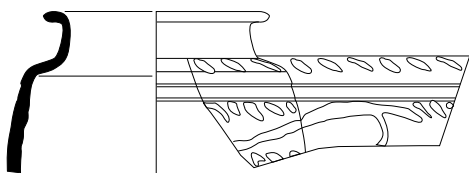
29 (M4C1/3)



30 (M123C3/1)



31 (M123C5/2)



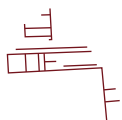
32 (M3C4/1)



33 (M3C11/3)



34 (M3C11/4)

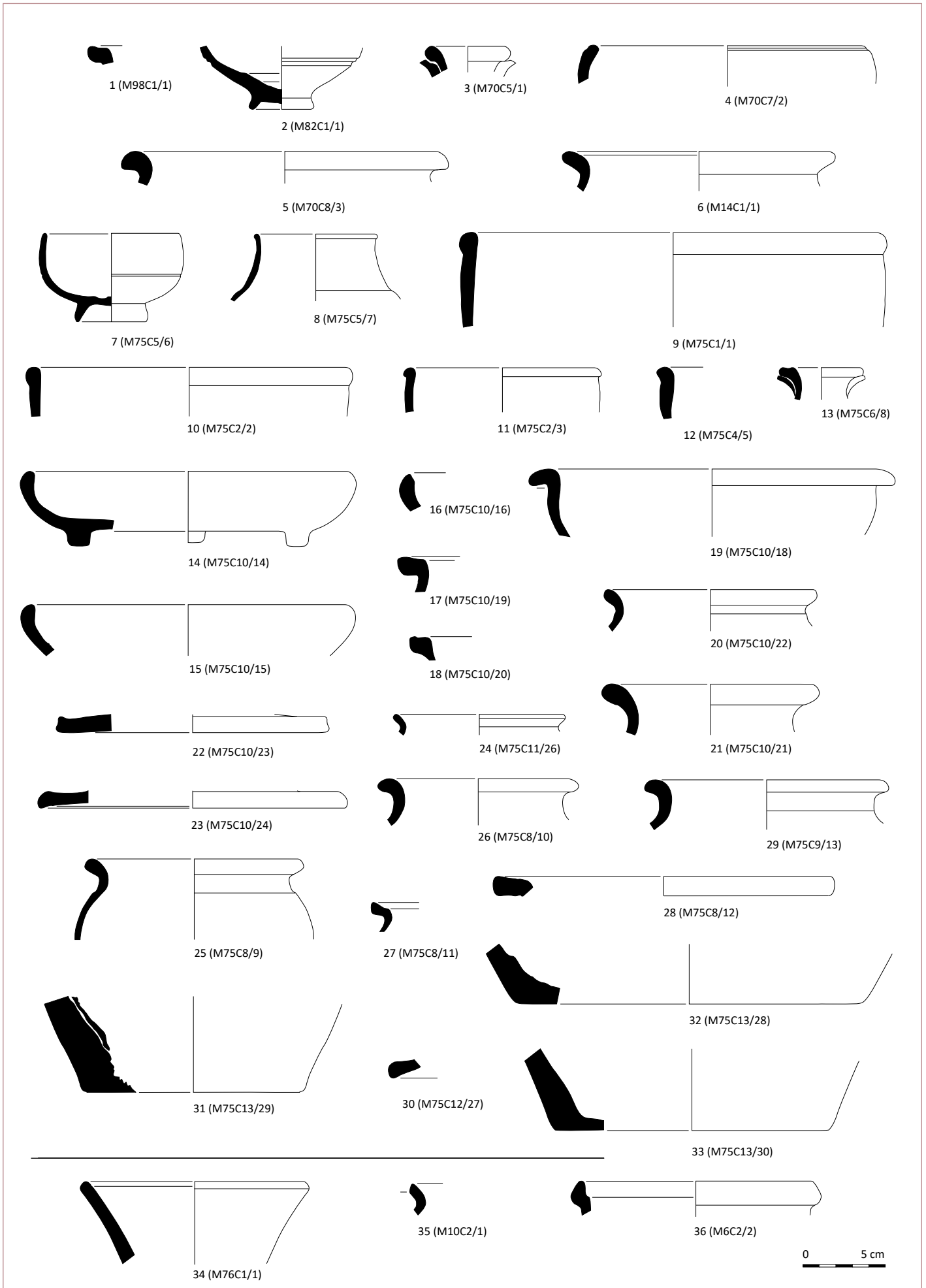


Châtillon La Roche (69380) - 2018

Mobilier céramique du sondage 1 (état 4a,4b et 5). Echelle 1/3.

Relevé et DAO : C. Mège

SITE ARCHEOLOGIQUE DE
CHÂTILLON - LA ROCHE

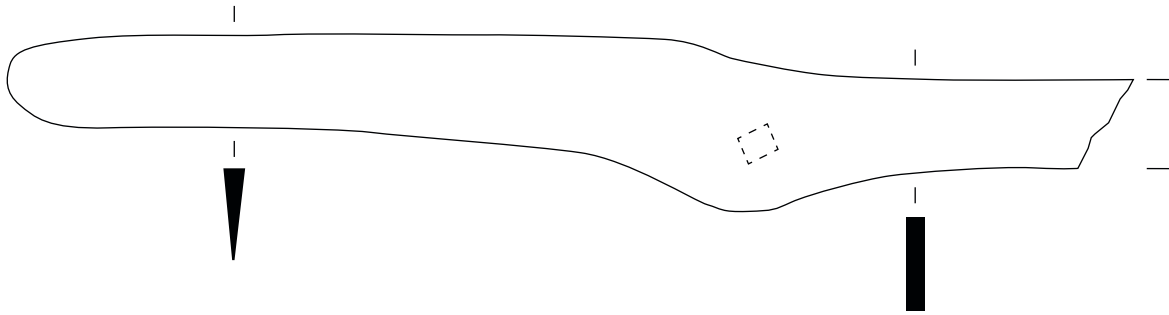


Châtillon La Roche (69380) - 2018

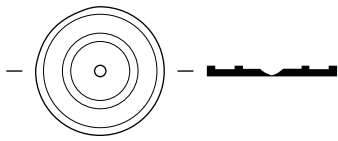
Mobilier céramique des sondages 2 (état 3) et 3 (états 3 et 4). Echelle 1/3.

Relevé et DAO : C. Mège et C. Landrieux

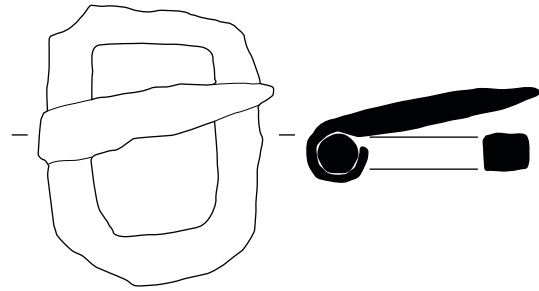
SITE ARCHEOLOGIQUE DE
CHÂTILLON - LA ROCHE



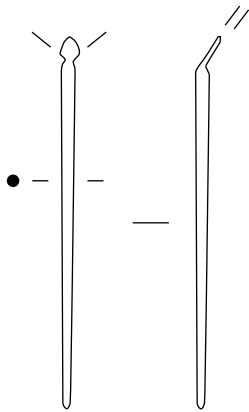
CHAT 18/3-2 fer
95050 2212967 M003I002



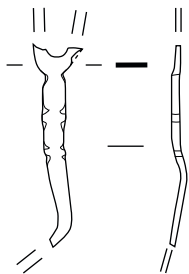
CHAT 18/3-3 bc
69050 2212967 M003I03



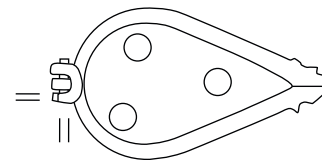
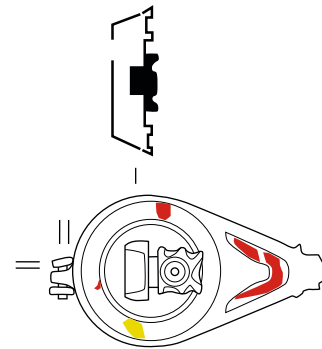
CHAT18/36-1 fer
69050 2212967 M036I001



CHAT 18/75-1 bc
69050 2212967 M075I001

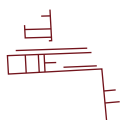
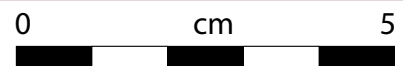


CHAT 18/99-1 bc
69050 2212967 M099I001



CHAT18/75-2 bc
69050 2212967 M075I002

Échelle 1:1

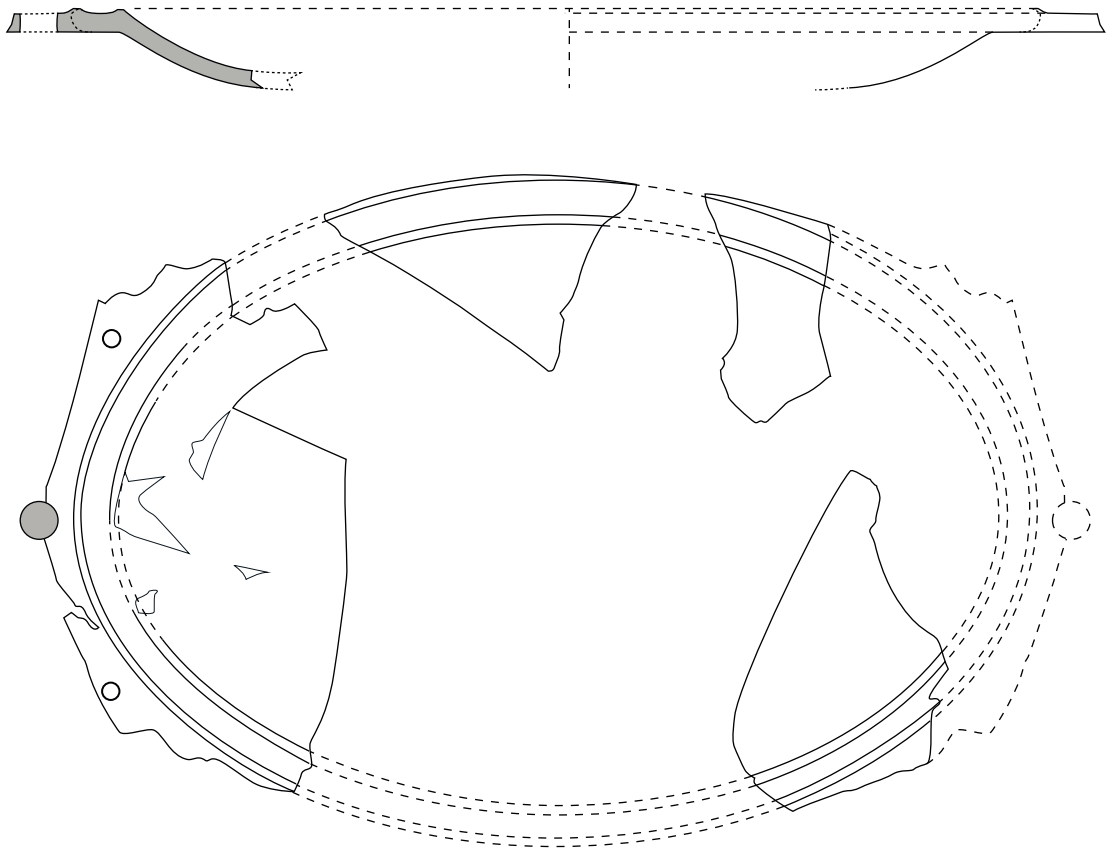


Châtillon La Roche (69380) - 2018

Instrumentum

Dessins et DAO : C. Lozano (S. Carrara pour M036I001)

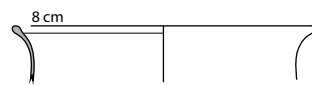
SITE ARCHEOLOGIQUE DE
CHÂTILLON - LA ROCHE



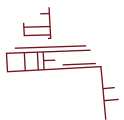
1 / US 51



2 / US 44



3 / US 44



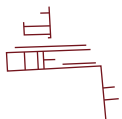


Châtillon La Roche (69380) - 2018

Faune. US 78 : os de canidé (*Vulpes vulpes* ?) ; US 44 : os de poules (*Gallus gallus domesticus*).

SITE ARCHEOLOGIQUE DE
CHÂTILLON - LA ROCHE





Châtillon La Roche (69380) - 2018

Faune. US 35 : humérus gauche de cerf (*Cervus elaphus*).
US 3 : andouiller de cerf (*Cervus elaphus*), scié à la base.

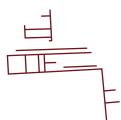
SITE ARCHEOLOGIQUE DE
CHÂTILLON - LA ROCHE

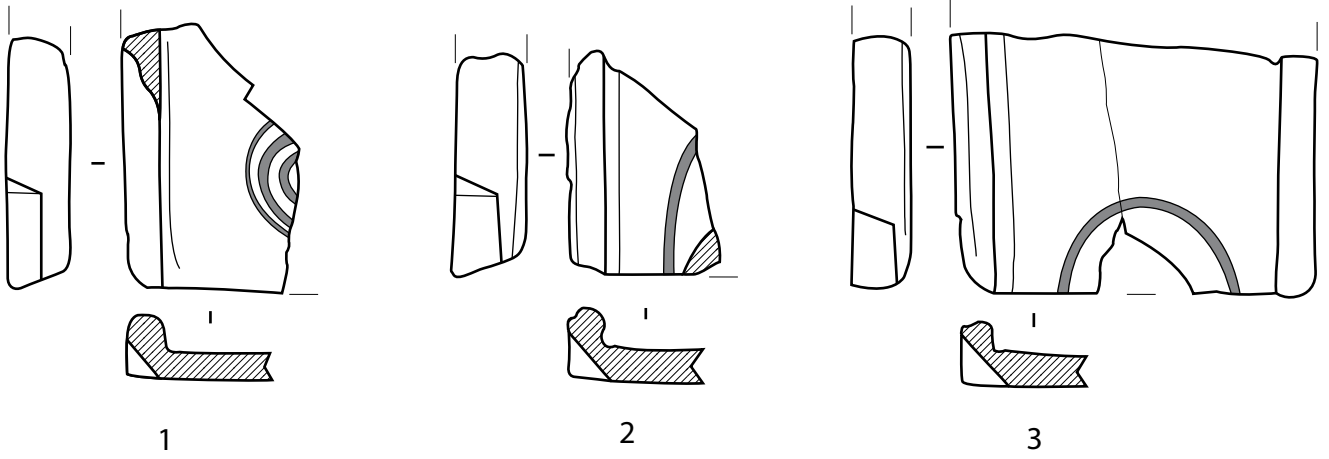


Châtillon La Roche (69380) - 2018

Faune. US 54 : os coxal et vertèbre cervicale de capriné avec trace de découpe.

SITE ARCHEOLOGIQUE DE
CHÂTILLON - LA ROCHE

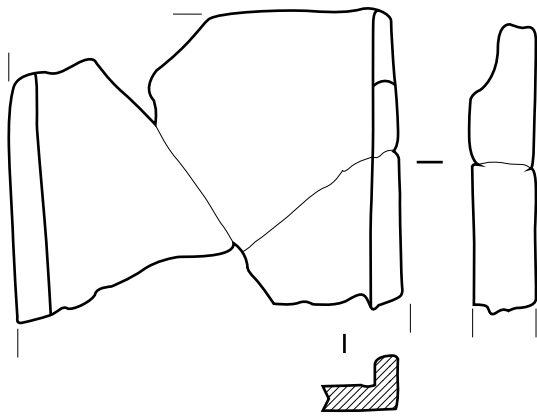




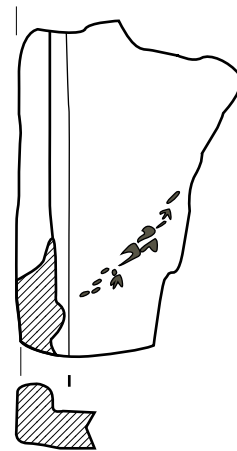
1

2

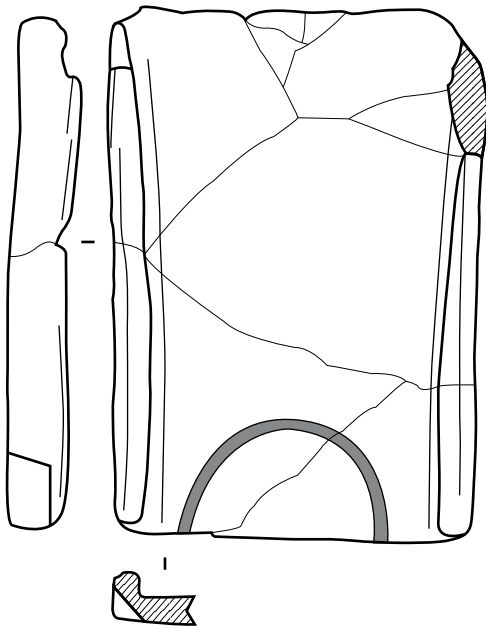
3



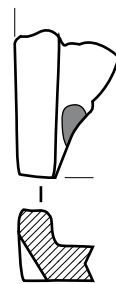
4



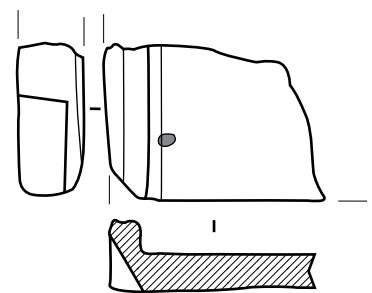
5



6



7



8

0 10 cm

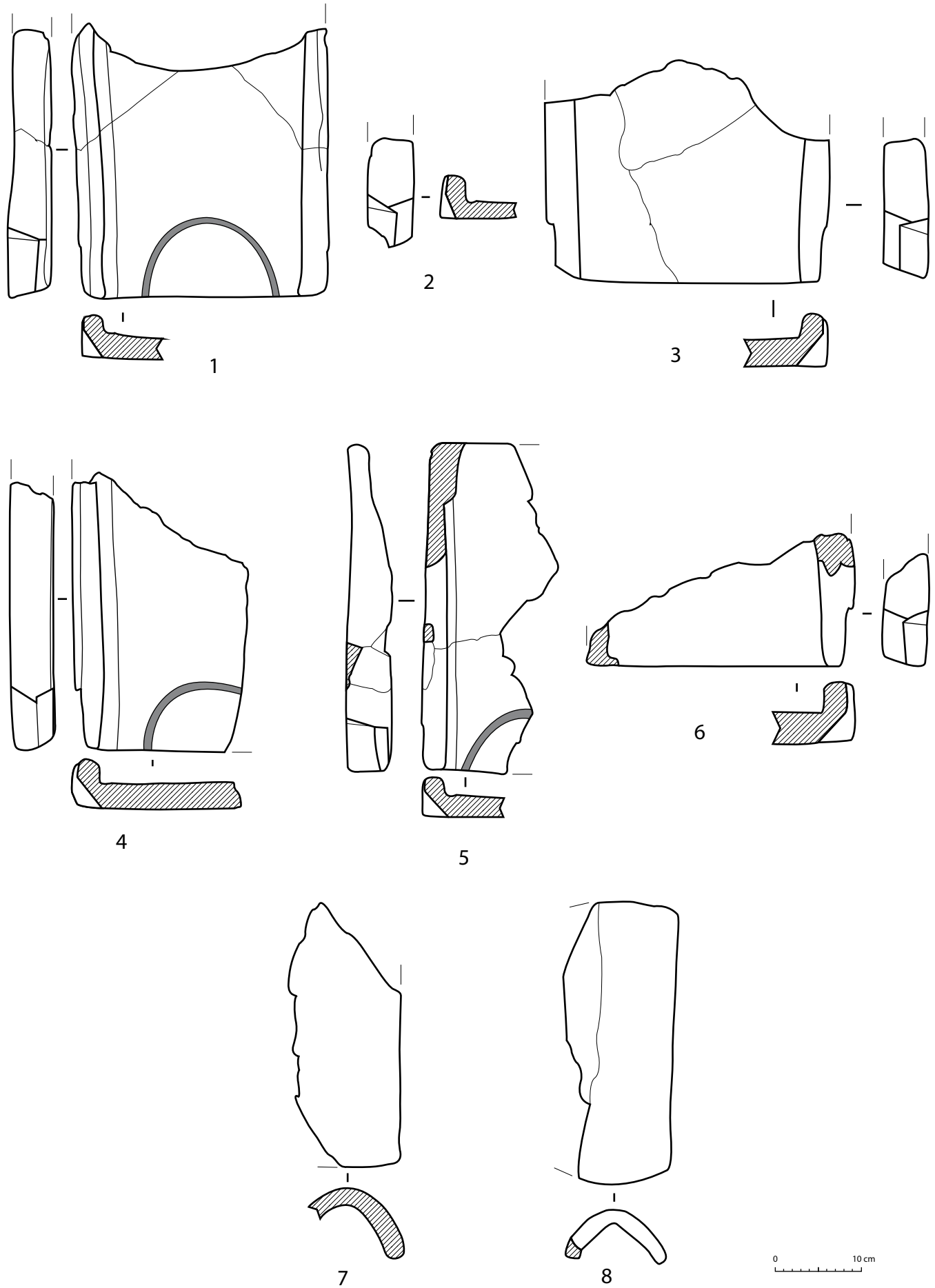


Châtillon La Roche (69380) - 2018

Terres cuites architecturales. Tegulae type G : US 47 (1 à 6), US 04 (7), US 10 (8).

Relevé et DAO : T. Cerisay

SITE ARCHEOLOGIQUE DE
CHÂTILLON - LA ROCHE

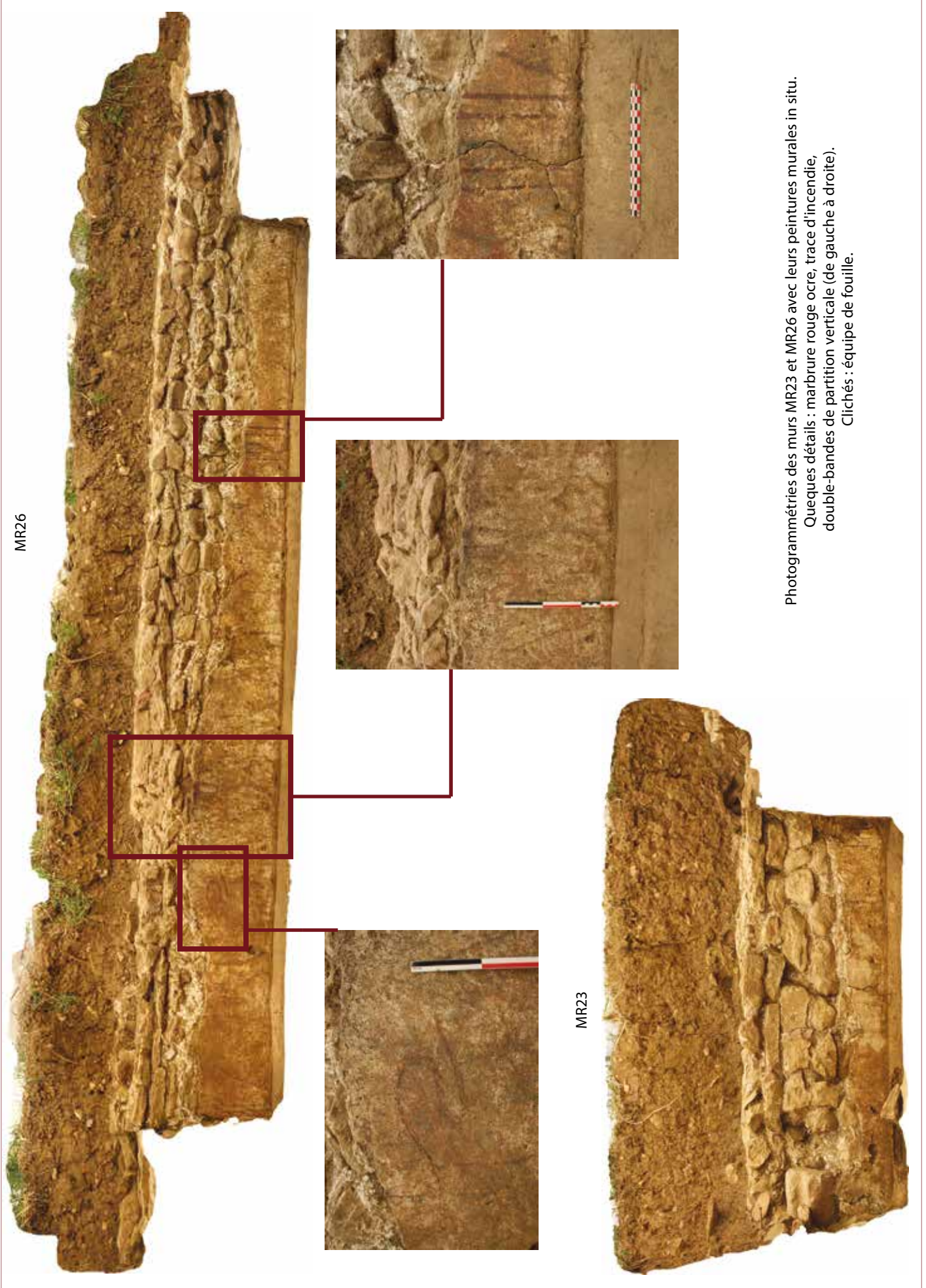


Châtillon La Roche (69380) - 2018

Terres cuites architecturales. Tegulae type F : US 10 (1 à 6) ; Imbrices : US 10 (7), US 47 (8).

Relevé et DAO : T. Cerisay

SITE ARCHEOLOGIQUE DE
CHÂTILLON - LA ROCHE



MR26

MR23

Photogrammétries des murs MR23 et MR26 avec leurs peintures murales in situ.
 Quelques détails : marbrure rouge ocre, trace d'incendie,
 double-bandes de partition verticale (de gauche à droite).
 Clichés : équipe de fouille.



Châtillon La Roche (69380) - 2018
 Sondage 1, espace G, enduits peints.

SITE ARCHEOLOGIQUE DE
 CHÂTILLON - LA ROCHE



a



b



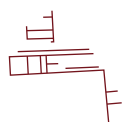
c



d

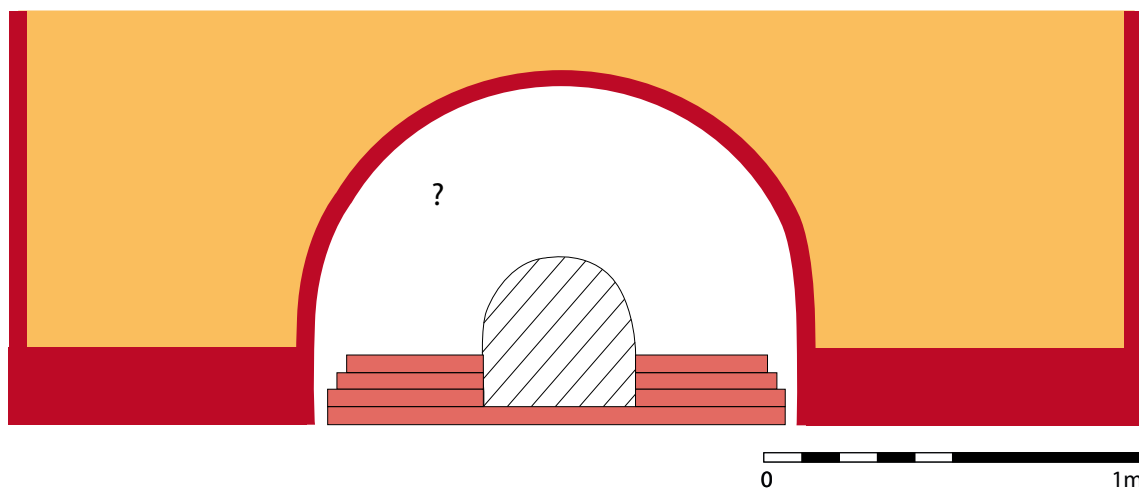


Enduits peints fragmentaires effondrés dans l'espace G et pouvant appartenir à la zone médiane de la paroi (M47E3).
 a : fond jaune ; b : fond rouge ocre ; c : fond blanc, champs vert et blanc ; d : fond rouge clair, mouchetis bleu clair.
 Clichés : N. Manzoni

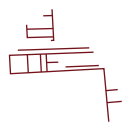


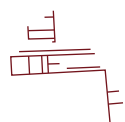


Enduits peints fragmentaires effondrés dans le praefurnium (M96E4),
fond jaune, filet et bandes rouge ocre, angles rouge ocre.
Clichés : N. Manzoni.



Hypothèse de restitution du décor peint du praefurnium (mur MR38).
DAO : M. Leperlier.





ANNEXES

Annexe 1. Inventaire des unités stratigraphiques (US)

Châtillon La Roche (69380) - 2018 / n° 69050 2212967 / n° sect. AL01, parc. 28, 29, 30, 31

N°	Sous	Sur	Egalité	Equivalence	n° SD	Fait	Description	Etat
1	-	-			tous		Prospection pédestre	-
2	-	130,6	53		tous		Terre végétale	-
3	-	-			1		Décapage sd 1 partie nord	-
4	02	44	43		1		Démolition intérieur hypocauste	4 ou 5
5	02	35			1		Sépulture sd1 tombe nord	6
6	-	7			3		Décapage / couches sup.	-
7	6	19			3	7	Drain	6
8	10	149		9	3	8	Mur N/S	3
9	10	71		8	3	9	Mur O/E	3
10	19	22			3		Démolition est des murs MR 8/9	3
11	13	-		12	2	11	Mur O/E	3
12	13	-		12	2	12	Mur N/S	3
13	14	11/12			2		Mortier entre sol SL 14 et murs MR 11-12	3
14	134	66			2	14	Sol / terrazzo	3
15	18	11			2	15	Mur O/E	3
16	-	-			2		Alignement de pierres indéterminé	-
17	12	-		83	2	17	Mur O/E	2
18	53	15			2	18	Mur NO/SE	6
19	6	10			3		Démolition / Nivellement sur US 10	4
20	19	21			3		Démolition inférieure (murs MR 8/9 + toiture)	3
21	20	128			3		Niveau terre battue	3
22	10	76			3		Niveau terre battue	3
23	02	-			1		Mur nord bât nord	3
24	02	-			1		Départ mur au nord de bât nord	3
25	02	23			1	25	Trou de poteau	3
26	02	23			1		Mur est bât nord	3
27	02	-			1		Mur sud bât nord	3
28	85	46			1		Mur de refend (bât nord)?	4
29	89	-			1		Sol de mortier de tuileau avec boudins	3
30	89	-			1		Banquette ou mur	3
31	89	-			1		Mur arasé au sud	3
32	02	35			1		Mur de gros blocs (1 assise) tardif	5
33	02	35			1		Mur désaxé? Au sud du mur 32	6
34	02	-			1		Mur nord de la villa	3
35	02	88			1		Niveau d'occupation verdâtre carbonneux entre bât nord et villa	4
36	02	35			1		Sépulture sd1 tombe sud	6

N°	Sous	Sur	Egalité	Equivalence	n° SD	Fait	Description	Etat
37	02	35			1		Vrac décapage sépulture sd1	6
38	02	-			1		Mur avec voûte praefurnium	3
39	44	-			1		Niveau de sol mortier de tuileau	3
40	02	-			1		Mur sud de la villa	3
41					1		structure en creux au sud de la villa - Annulé	-
42	-	-			1		Redressement coupe sondage mur nord villa	-
43	02	44	04		1		Démolition intérieur hypocauste	4 ou 5
44	43	39			1		Occupation terre battue remblai dans hypocauste	4
45	03		93+94+95+119		1		Niveaux d'occupation/démolition au nord du mur 38	3
46	69	47			1		Premier niveau de démolition dans bât nord	3
47	46	79			1		Niveau enduit et tuiles effondré dans bât nord	3
48	03	-	35		1		Niveau de terre entre mur 32 et mur 33	4
49	02	65			1	65	Fosse angle N/O bât nord (comblement)	6
50	54/112	69			1	50	Fosse oblongue moitié sud bât nord (creusement)	4
51	45	97	96		1		Couche mortier = niveau d'effondrement d'enduits (dont enduits peints) sur sol de l'espace praefurnium	3
52			41		1		fosse au sud du sd1 - Annulé	-
53	-	18/75	2		2		Terre végétale / couche sup	-
54	85	112			1	50	Comblement fosse FS 50	4
55	35	56	139+140+141		1		Niveaux de remblais/ démolition/ ciruclation contre MR 34 au nord	3
56	55	57			1	57	Comblement tranchée de fondation mur 34	3
57	56	58			1	57	Creusement tranchée de fondation mur 34	3
58	57	59	125?		1		Niveau d'argile rapportée = remblais de nivellement lié à édification villa état tardif?	3?
59	58	61			1		Mur précoce pierres liées à la terre	1
60	58	61			1	60	Alignement dalles de pierres dorées disposées en champs // à mur 59	1
61	58	-	135		1		Niveau de remblais encaissant structures précoces	1
62	58	61			1		Mur précoce perpendiculaire à mur 59	1
63	53	14			2	63	TP dans terrazzo SL 14 (Sud)	4
64	53	14			2	64	TP dans terrazzo SL 14 (Nord)	4
65	49	85			1	65	Creusement fosse US 49	6
66	14	-			2		Argile sous terrazzo	3
67	66	70			2		Mortier sous argile sous terrazzo	3
68	89	58		55	1		Niveau remblai de tuiles sous US 35 (Equivalence US 55)	3 (et 4?)
69	85	46			1		Niveau d'occupation post-antique dans bât nord?	4
70	67	81/82			2		Niveau argileux sur le mur MR 83	3

N°	Sous	Sur	Egalité	Equivalence	n° SD	Fait	Description	Etat
71	22	77		149	3	71	Mur E/O	2
72	76	77			3		Tranchée de fondation des murs MR 8/9	3
73	20	21			3		Structure en creux indéterminée	2
74	6	19			3	74	Sépulture E/O	5
75	53	17			2		Remblai à l'ouest du mur MR 12	3
76	22	77		72	3		Niveau de mortier et TCA	3
77	76	86			3		Niveau argileux / colluvions	1
78	125	-			1		Empierrement au sud du sondage profond sud	1
79	47	84			1		Niveau d'abandon argileux sur sol bâtiment nord	3
80	123	124	123+124+125		1		Niveau de remblai (ou occupation?) dans sondage profond sud	3?
81	70	-			2		Niveau argileux au sud du mur MR 83	2
82	70	99			2		Niveau argileux avec pierres à plat	2
83	70	-		17	2		Mur E/O	2
84	79	-			1		Sol en mortier de tuileau dans bâtiment nord	3
85	03	69			1		Niveau de démolition post occupation tardive dans bât nord	4
86	77	-			3		Niveau argileux / colluvions	1
87	31	-			1		Remblai d'installation du mur 31 (Et sol 29?)	3
88	35	89			1		Niveau de démolition sondage profond nord	3
89	88	68		35	1		Niveau d'occupation équivalent US 35 sondage profond nord	4
90	58	60			1		Comblement de fossé drainant précoce devant mur 50 dans sondage profond nord : niveau argileux avec moucheti de mortier et petits fragments de TCA sur empierrement (dalles à plat) en fond de structure	1
91	96	97			1		Praefurnium	3
92	118	93			1		Niveau de terre brûlée dans praefurnium	4
93	92	94			1		Niveau cendreux charbonneux dans praefurnium	4
94	93	95			1		Niveau argileux verdâtre dans praefurnium	4
95	94	119			1		Niveau argileux orangé avec tuiles au fond du praefurnium	3 - 4
96	119	97			1		Niveau enduit peint effondré dans praefurnium	3
97	91	-			1		Sol en mortier de tuileau dans espace praefurnium	3
98	12	-			2		Tranchée de fondation mur MR 12	3
99	82	111			2		Niveau d'argile	2
100	101	44			1	100	Creusement TP hypocauste (Nord)	4
101	43	100			1	100	Comblement TP 100	4
102	103	44			1	102	Creusement TP hypocauste (Centre-Nord)	4
103	43	102			1	102	Comblement TP 102	4
104	105	44			1	104	Creusement TP hypocauste (Centre-Sud)	4

N°	Sous	Sur	Egalité	Equivalence	n° SD	Fait	Description	Etat
105	43	104			1	104	Comblement TP 104	4
106	107	44			1	106	Creusement TP hypocauste (Sud)	4
107	43	106			1	106	Comblement TP 106	4
108	43	39			1		Aménagement de tuiles à plat sur sol affaissé de l'hypocauste	4
109	43	44			1		Petite structure en creux linéaire oblique sur sol hypocauste	4
110			135		1		Fosse à l'angle du mur 59 et 62 Annulé	-
111	132	-			2		Empierrement au fond de la tranchée de micro-sondage	1
112	54	-			1	50	Comblement inférieur fosse bâtiment nord	4
113	114	118			1	113	Creusement TP? dans espace praefurnium	5
114	117	113			1	113	Comblement TP 113	5
115	116	118			1	115	Creusement TP? dans espace praefurnium	5
116	117	115			1	115	Comblement TP 115	5
117	02	118			1		Niveau de démolition tardif dans praefurnium	5
118	117	92			1		Niveau d'occupation/ abandon tardif dans praefurnium	5
119	95	96			1		Niveau d'effondrement de toiture dans praefurnium	3
120	121	94			1	120	Creusement ou arrachement dans praefurnium	4
121	93	120			1	120	Comblement de F 120	4
122	02	123			1		Niveau de recouvrement naturel (colluvions) sur démolition au sud de SD 01	3, 4 ou 5
123	122	80			1		Niveau de blocs évoquant démolition de mur	3, 4 ou 5
124	80	125			1		Niveau de travail lié à édification de MR 40?	3
125	80	78	58?		1		Niveaux de remblais successifs	2 ou 3
126							ANNULÉ	-
127							ANNULÉ	-
128	21	-			3		Niveau de circulation TCA	2
129	53	12			2	129	Fosse de récupération de seuil	4
130	53	131			2		Remblai extérieur	3
131	130	-			2		Niveau de circulation extérieur	3
132	99	111			2		Niveau d'occupation (?) du premier MR 83	2
133	67	70			2		Tranchée de fondation du mur MR 11	3
134	53	14			2		Remblais sur terrazzo	3
135	60	-	61		1		Remblais encaissants de F 60	1
136	137	85			1	136	Creusement ST en creux bordure sud de bâtiment nord	5
137	02	136			1	136	Comblement ST en creux bordure sud de bâtiment nord	5
138	85	69			1		Niveau de paroi brûlée effondrée? Dans bâtiment nord	4
139	140	56		68	1		Niveau de fragment de tuile pour nivellement sol de circulation extérieur contre MR 34?	3 (et 4?)

N°	Sous	Sur	Egalité	Equivalence	n° SD	Fait	Description	Etat
140	141	139		89	1		Niveau d'occupation sur sol rechappé de tuiles?	3 (et 4?)
141	35	140		88	1		Niveau de démolition, éboulement d'un bâtiment?	3 ou 4
142	02	35			1		Démolition sommitale au sud de MR 27	4
143	43	108			1		Comblement F 108	4
144	43	109			1		Comblement F 109	4
145	78	?			1		Limon argileux brun moyen encaissant de l'épandage US 78 dans sondage profond sud	0 ou 1
146	91?	97			1		Enduit de chaux blanc contre le parement septentrional de MR38	3
147	44	39			1		Négatifs de pilettes sur sol d'hypocauste (x 4)	3
148	39	-					Mur est ouest observé en positif sous le sol SL 39 dans pièce hypocauste	2
149	8	-		71	3	149	Mur N/S	2

Annexe 2. Inventaire de la documentation

Châtillon La Roche (69380) – 2018 / n° 69050 2212967 / n° sect. AL01, parc. 28, 29, 30, 31

N° Identifiant		N° carton	Sujet	Description	Echelle	Auteur	Support	Format
Code	N°cat.							
G	00001	1	Plan	SD 03: Drain 07 (moderne?)	1/20 ^e	RG	Calque	A3
G	00002	1	Plan	SD 02: Plan des vestiges du sondage (états tardifs)	1/20 ^e	RG	Calque	A3
G	00003	1	Plan et coupe	SD 01: FS 50	1/20 ^e	TC	Calque	A4
G	00004	1	Plan et coupe	SD 01: FS 65	1/20 ^e	CL	Calque	A4
G	00005	1	Plan	SD 03: Plan des vestiges du sondage	1/20 ^e	RG	Calque	A3
G	00006	1	Plan	SD 02: Plan de MR 83	1/20 ^e	CL	Calque	A4
G	00007	1	Plan	SD 02: Plan de US 111	1/20 ^e	CL	Calque	A4
G	00008	1	Coupe	SD 02: Coupe nord du sondage	1/20 ^e	CL	Calque	A4
G	00009	1	Coupe	SD 02: Coupe nord-sud	1/20 ^e	CL	Calque	A4
G	00010	1	Croquis	SD 03: Coupes est, sud et ouest	1/20 ^e	RG	Papier	A3
G	00011	1	Croquis	SD 03: M 9 et M 71: coupes	1/20 ^e	RG	Papier	A3
G	00012	1	Coupe	SD 01: Coupe est (4 feuilles)	1/20 ^e	JR	Calque	A3
G	00013	1	Coupe	SD 01: Coupe ouest dans bâtiment nord	1/20 ^e	JR	Papier	A3
G	00014	1	Plan	SD 01: Plan général des vestiges (4 feuilles)	1/20 ^e	TC	Calque	A3

Annexe 3. Inventaire des photographies numériques

Châtillon La Roche (69380) – 2018 / n° 69050 2212967 / n° sect. AL01, parc. 28, 29, 30, 31

N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Sondage	Description	US visibles	Prise de vue depuis
Code	N°cat.								
PN	2212967-001	jpg	CD	2 à 7 Mo	06/08	SD 3	Drain	07	Nord
PN	2212967-002	jpg	CD	2 à 7 Mo	06/08	SD 3	Drain	07	Nord
PN	2212967-003	jpg	CD	2 à 7 Mo	06/08	SD 3	Drain	07	Sud/Ouest
PN	2212967-004	jpg	CD	2 à 7 Mo	08/08	SD 2	Vue générale décapage 1	03	Sud
PN	2212967-005	jpg	CD	2 à 7 Mo	08/08	SD 2	Vue générale décapage 1	03	Sud
PN	2212967-006	jpg	CD	2 à 7 Mo	08/08	SD 2	Vue générale décapage 1	03	Nord
PN	2212967-007	jpg	CD	2 à 7 Mo	08/08	SD 2	Vue générale décapage 1	03	Nord
PN	2212967-008	jpg	CD	2 à 7 Mo	08/08	SD 2	Vue générale décapage 1	03	Nord-Ouest
PN	2212967-009	jpg	CD	2 à 7 Mo	08/08	SD 2	Vue générale décapage 1	03	Nord-Ouest
PN	2212967-010	jpg	CD	2 à 7 Mo	08/08	SD1	Vue générale entrepôt		Sud
PN	2212967-011	jpg	CD	2 à 7 Mo	08/08	SD1	Angle sud-est bâtiment nord	26/27	Ouest
PN	2212967-012	jpg	CD	2 à 7 Mo	08/08	SD 1	Angle Nord-est bâtiment nord	23/24/ 25/26/28	Ouest
PN	2212967-013	jpg	CD	2 à 7 Mo	08/08	SD 1	Vue générale bâtiment nord		Nord
PN	2212967-014	jpg	CD	2 à 7 Mo	08/08	SD 1	Détail sondage angle nord/est bâtiment nord	46	Ouest
PN	2212967-015	jpg	CD	2 à 7 Mo	08/08	SD 1	Détail jonction mur 26 et 28	26/28	Ouest
PN	2212967-016	jpg	CD	2 à 7 Mo	08/08	SD 1	Détail jonction mur 26 et 28	26/28	Ouest
PN	2212967-017	jpg	CD	2 à 7 Mo	08/08	SD 1	Détail jonction mur 26 et 28	26/28	Ouest
PN	2212967-018	jpg	CD	2 à 7 Mo	08/08	SD 1	Détail TP 25 sur Mur 23	25	Sud
PN	2212967-019	jpg	CD	2 à 7 Mo	08/08	SD 2	Vue générale coupe ouest SD 1	65 - 23	est
PN	2212967-020	jpg	CD	2 à 7 Mo	08/08	SD 2	Vue générale coupe ouest SD 1	65 - 23	est
PN	2212967-021	jpg	CD	2 à 7 Mo	08/08	SD 2	Vue générale coupe ouest SD 1	65 - 23	est
PN	2212967-022	jpg	CD	2 à 7 Mo	08/08	SD 2	Vue générale coupe ouest SD 1	65 - 23	est
PN	2212967-023	jpg	CD	2 à 7 Mo	08/08	SD 2	Vue générale coupe ouest SD 1	65 - 23	est
PN	2212967-024	jpg	CD	2 à 7 Mo	08/08	SD 2	Vue générale coupe ouest SD 1	65 - 23	est
PN	2212967-025	jpg	CD	2 à 7 Mo	08/08	SD 2	Vue générale coupe ouest SD 1	65 - 23	est
PN	2212967-026	jpg	CD	2 à 7 Mo	08/08	SD 1	Sol 29 (Bassin)	27 - 29 - 30 - 31	Sud
PN	2212967-027	jpg	CD	2 à 7 Mo	08/08	SD 1	Sol 29 (Bassin)	27 - 29 - 30 - 31	Sud
PN	2212967-028	jpg	CD	2 à 7 Mo	08/08	SD 1	Sol 29 (Bassin)	27 - 29 - 30 - 31	Sud
PN	2212967-029	jpg	CD	2 à 7 Mo	08/08	SD 1	Sol 29 (Bassin) – détail	27 - 29 - 30 - 31	Ouest
PN	2212967-030	jpg	CD	2 à 7 Mo	08/08	SD 1	Sol 29 (Bassin) – détail	27 - 29 - 30 - 31	Sud
PN	2212967-031	jpg	CD	2 à 7 Mo	08/08	SD 1	Sol 29 (Bassin) – détail	27 - 29 - 30 - 31	
PN	2212967-032	jpg	CD	2 à 7 Mo	08/08	SD 1	Sol 29 (Bassin) – détail	27 - 29 - 30 - 31	
PN	2212967-033	jpg	CD	2 à 7 Mo	08/08	SD 1	Sol 29 (Bassin) – détail	27 - 29 - 30 - 31	
PN	2212967-034	jpg	CD	2 à 7 Mo	08/08	SD 1	Sol 29 (Bassin) – détail	27 - 29 - 30 - 31	

N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Sondage	Description	US visibles	Prise de vue depuis
Code	N°cat.								
PN	2212967-035	jpg	CD	2 à 7 Mo	08/08	SD 1	Sol 29 (Bassin)	27 - 29 - 30 - 31	est
PN	2212967-036	jpg	CD	2 à 7 Mo	08/08	SD 1	Sol 29 (Bassin)	27 - 29 - 30 - 31	est
PN	2212967-037	jpg	CD	2 à 7 Mo	12/08	SD 1	Sépultures SP 05 et SP 36 : vues générales et détails	05 - 36	
PN	2212967-038	jpg	CD	2 à 7 Mo	12/08	SD 1	Sépultures SP 05 et SP 36 : vues générales et détails	05 - 36	
PN	2212967-039	jpg	CD	2 à 7 Mo	12/08	SD 1	Sépultures SP 05 et SP 36 : vues générales et détails	5 - 36	
PN	2212967-040	jpg	CD	2 à 7 Mo	12/08	SD 1	Sépultures SP 05 et SP 36 : vues générales et détails	5 - 36	
PN	2212967-041	jpg	CD	2 à 7 Mo	12/08	SD 1	Sépultures SP 05 et SP 36 : vues générales et détails	5 - 36	
PN	2212967-042	jpg	CD	2 à 7 Mo	12/08	SD 1	Sépultures SP 05 et SP 36 : vues générales et détails	5 - 36	
PN	2212967-043	jpg	CD	2 à 7 Mo	12/08	SD 1	Sépultures SP 05 et SP 36 : vues générales et détails	5 - 36	
PN	2212967-044	jpg	CD	2 à 7 Mo	12/08	SD 1	Sépultures SP 05 et SP 36 : vues générales et détails	5 - 36	
PN	2212967-045	jpg	CD	2 à 7 Mo	12/08	SD 1	Sépultures SP 05 et SP 36 : vues générales et détails	5 - 36	
PN	2212967-046	jpg	CD	2 à 7 Mo	12/08	SD 1	Sépultures SP 05 et SP 36 : vues générales et détails	5 - 36	
PN	2212967-047	jpg	CD	2 à 7 Mo	12/08	SD 1	Sépultures SP 05 et SP 36 : vues générales et détails	5 - 36	
PN	2212967-048	jpg	CD	2 à 7 Mo	12/08	SD 1	Sépultures SP 05 et SP 36 : vues générales et détails	5 - 36	
PN	2212967-049	jpg	CD	2 à 7 Mo	12/08	SD 1	Sépultures SP 05 et SP 36 : vues générales et détails	5 - 36	
PN	2212967-050	jpg	CD	2 à 7 Mo	12/08	SD 1	Sépultures SP 05 et SP 36 : vues générales et détails	5 - 36	
PN	2212967-051	jpg	CD	2 à 7 Mo	12/08	SD 1	Sépultures SP 05 et SP 36 : vues générales et détails	5 - 36	
PN	2212967-052	jpg	CD	2 à 7 Mo	12/08	SD 1	Sépultures SP 05 et SP 36 : vues générales et détails	5 - 36	
PN	2212967-053	jpg	CD	2 à 7 Mo	12/08	SD 1	Parement sud de MR 27 et bourrelet de bassin 29	27 - 29	sud
PN	2212967-054	jpg	CD	2 à 7 Mo	12/08	SD 1	Parement sud de MR 27 et bourrelet de bassin 29	27 - 29	sud
PN	2212967-055	jpg	CD	2 à 7 Mo	12/08	SD 1	Parement sud de MR 27 et bourrelet de bassin 29	27 - 29	sud
PN	2212967-056	jpg	CD	2 à 7 Mo	12/08	SD 1	Parement nord de MR 38 (voûte) en cours de fouille	38	nord
PN	2212967-057	jpg	CD	2 à 7 Mo	12/08	SD 1	Parement nord de MR 38 (voûte) en cours de fouille	38	nord
PN	2212967-058	jpg	CD	2 à 7 Mo	12/08	SD 1	Parement nord de MR 38 (voûte) en cours de fouille	38	nord
PN	2212967-059	jpg	CD	2 à 7 Mo	12/08	SD 1	Parement nord de MR 38 (voûte) en cours de fouille	38	nord
PN	2212967-060	jpg	CD	2 à 7 Mo	12/08	SD 1	Parement nord de MR 38 (voûte) en cours de fouille	38	nord

N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Sondage	Description	US visibles	Prise de vue depuis
Code	N°cat.								
PN	2212967-061	jpg	CD	2 à 7 Mo	12/08	SD 1	Parement nord de MR 38 (voûte) en cours de fouille – détail enduit	38	nord
PN	2212967-062	jpg	CD	2 à 7 Mo	12/08	SD 1	Parement nord de MR 38 (voûte) en cours de fouille – détail enduit	38	nord
PN	2212967-063	jpg	CD	2 à 7 Mo	12/08	SD 1	Parement nord de MR 38 (voûte) en cours de fouille – détail enduit	38	nord
PN	2212967-064	jpg	CD	2 à 7 Mo	12/08	SD 1	Parement sud de MR 38 (voûte) en cours de fouille	38	sud
PN	2212967-065	jpg	CD	2 à 7 Mo	12/08	SD 1	Parement sud de MR 38 (voûte) en cours de fouille	38	nord
PN	2212967-066	jpg	CD	2 à 7 Mo	12/08	SD 1	Parement sud de MR 38 (voûte) en cours de fouille	38	nord
PN	2212967-067	jpg	CD	2 à 7 Mo	12/08	SD 1	Parement sud de MR 38 (voûte) en cours de fouille	38	nord
PN	2212967-068	jpg	CD	2 à 7 Mo	12/08	SD 1	Parement sud de MR 38 (voûte) en cours de fouille	38	nord
PN	2212967-069	jpg	CD	2 à 7 Mo	12/08	SD 1	Parement sud de MR 38 (voûte) en cours de fouille	38	nord
PN	2212967-070	jpg	CD	2 à 7 Mo	12/08	SD 1	Parement sud de MR 38 (voûte) en cours de fouille	38	nord
PN	2212967-071	jpg	CD	2 à 7 Mo	12/08	SD 1	Parement sud de MR 38 (voûte) en cours de fouille	38	nord
PN	2212967-072	jpg	CD	2 à 7 Mo	12/08	SD 3	Sondage 3 : vue générale	8 - 9 - 71 - 22	sud
PN	2212967-073	jpg	CD	2 à 7 Mo	12/08	SD 3	Sondage 3 : vue générale	8 - 9 - 71 - 22	sud
PN	2212967-074	jpg	CD	2 à 7 Mo	12/08	SD 3	Sondage 3 : vue générale	8 - 9 - 71 - 22	sud
PN	2212967-075	jpg	CD	2 à 7 Mo	12/08	SD 3	Sondage 3 : vue générale	8 - 9 - 71 - 22	sud
PN	2212967-076	jpg	CD	2 à 7 Mo	12/08	SD 3	Sondage 3 : vue générale	8 - 9 - 71 - 22	sud
PN	2212967-077	jpg	CD	2 à 7 Mo	14/08	SD 1	Niveau d'effondrement d'en- duits de parements dans bâti- ment nord	47	ouest
PN	2212967-078	jpg	CD	2 à 7 Mo	14/08	SD 1	Niveau d'effondrement d'en- duits de parements dans bâti- ment nord	47	ouest
PN	2212967-079	jpg	CD	2 à 7 Mo	14/08	SD 1	Niveau d'effondrement d'en- duits de parements dans bâti- ment nord	47	est
PN	2212967-080	jpg	CD	2 à 7 Mo	14/08	SD 1	Niveau d'effondrement d'en- duits de parements dans bâti- ment nord	47	ouest
PN	2212967-081	jpg	CD	2 à 7 Mo	14/08	SD 1	Niveau d'effondrement d'en- duits de parements dans bâti- ment nord	47	ouest
PN	2212967-082	jpg	CD	2 à 7 Mo	14/08	SD 3	Coupe est		ouest
PN	2212967-083	jpg	CD	2 à 7 Mo	14/08	SD 3	Vue générale du sondage	8 - 9 - 71 - 22	sud-ouest
PN	2212967-084	jpg	CD	2 à 7 Mo	14/08	SD 3	Vue générale du sondage	8 - 9 - 71 - 22	sud-ouest
PN	2212967-085	jpg	CD	2 à 7 Mo	14/08	SD 3	Vue générale du sondage	8 - 9 - 71 - 22	sud-ouest
PN	2212967-086	jpg	CD	2 à 7 Mo	14/08	SD 3	Parement sud de MR 09 et drain	9 - 7	sud

N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Sondage	Description	US visibles	Prise de vue depuis
Code	N°cat.								
PN	2212967-087	jpg	CD	2 à 7 Mo	14/08	SD 3	Parement sud de MR 09 et drain	9 - 7	sud
PN	2212967-088	jpg	CD	2 à 7 Mo	14/08	SD 1	US 44 SL 39: photo de travail dans espace hypocauste	44 - 39	ouest
PN	2212967-089	jpg	CD	2 à 7 Mo	14/08	SD 1	US 44 SL 39: photo de travail dans espace hypocauste	44 - 39	ouest
PN	2212967-090	jpg	CD	2 à 7 Mo	14/08	SD 1	US 47: photo de travail dans bâtiment nord	47	ouest
PN	2212967-091	jpg	CD	2 à 7 Mo	14/08	SD 1	US 50: vue en plan de la grande fosse dans bâtiment nord	50 - 47	ouest
PN	2212967-092	jpg	CD	2 à 7 Mo	14/08	SD 1	US 50: vue en plan de la grande fosse dans bâtiment nord	50 - 47	ouest
PN	2212967-093	jpg	CD	2 à 7 Mo	14/08	SD 1	US 50: vue en plan de la grande fosse dans bâtiment nord	50 - 47	ouest
PN	2212967-094	jpg	CD	2 à 7 Mo	14/08	SD 1	Vues générales en plan des sépultures dégagées	5 - 36	est
PN	2212967-095	jpg	CD	2 à 7 Mo	14/08	SD 1	Vues générales en plan des sépultures dégagées	5 - 36	est
PN	2212967-096	jpg	CD	2 à 7 Mo	14/08	SD 1	Vues générales en plan des sépultures dégagées	5 - 36	est
PN	2212967-097	jpg	CD	2 à 7 Mo	14/08	SD 1	Vues générales en plan des sépultures dégagées	5 - 36	est
PN	2212967-098	jpg	CD	2 à 7 Mo	14/08	SD 1	Vues générales en plan des sépultures dégagées	5 - 36	est
PN	2212967-099	jpg	CD	2 à 7 Mo	14/08	SD 1	Vuen en plan apparition fosse F 65	65 - 49	ouest
PN	2212967-100	jpg	CD	2 à 7 Mo	14/08	SD 1	Vuen en plan apparition fosse F 65	65 - 49	ouest
PN	2212967-101	jpg	CD	2 à 7 Mo	16/08	SD 1	Vue de la coupe du sondage profond	35 - 88 - 89 - 68 - 56 - 57 - 58 - 50 - 90 - 60 - 135	ouest
PN	2212967-102	jpg	CD	2 à 7 Mo	16/08	SD 1	Vue de la coupe du sondage profond	35 - 88 - 89 - 68 - 56 - 57 - 58 - 50 - 90 - 60 - 135	ouest
PN	2212967-103	jpg	CD	2 à 7 Mo	16/08	SD 1	Vue de la coupe du sondage profond	35 - 88 - 89 - 68 - 56 - 57 - 58 - 50 - 90 - 60 - 135	ouest
PN	2212967-104	jpg	CD	2 à 7 Mo	16/08	SD 1	vue en plan des structures de l'état précoce en fond de sondage profond	60 - 90 - 135 - 59 - 62	est
PN	2212967-105	jpg	CD	2 à 7 Mo	16/08	SD 1	vue en plan des structures de l'état précoce en fond de sondage profond	60 - 90 - 135 - 59 - 62	est
PN	2212967-106	jpg	CD	2 à 7 Mo	16/08	SD 1	vue en plan des structures de l'état précoce en fond de sondage profond	60 - 90 - 135 - 59 - 62	est
PN	2212967-107	jpg	CD	2 à 7 Mo	16/08	SD 1	vue en plan des structures de l'état précoce en fond de sondage profond	60 - 90 - 135 - 59 - 62	est

N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Sondage	Description	US visibles	Prise de vue depuis
Code	N°cat.								
PN	2212967-108	jpg	CD	2 à 7 Mo	16/08	SD 1	vue en plan des structures de l'état précoce en fond de sondage profond	60 - 90 - 135 - 59 - 62	est
PN	2212967-109	jpg	CD	2 à 7 Mo	17/08	SD 1	Coupe Fosse F 50 dans bâtiment nord	50 - 54	nord
PN	2212967-110	jpg	CD	2 à 7 Mo	17/08	SD 1	Coupe Fosse F 65 dans bâtiment nord	65 - 49	nord
PN	2212967-111	jpg	CD	2 à 7 Mo	17/08	SD 1	Vue en plan des TP 63 et 64	63 - 64	ouest
PN	2212967-112	jpg	CD	2 à 7 Mo	17/08	SD 1	Vue en plan du TP 64	64	
PN	2212967-113	jpg	CD	2 à 7 Mo	17/08	SD 1	Vue en plan du TP 64	64	
PN	2212967-114	jpg	CD	2 à 7 Mo	17/08	SD 1	Vue en plan du TP 63	63	
PN	2212967-115	jpg	CD	2 à 7 Mo	17/08	SD 1	Vue en plan du TP 63	63	
PN	2212967-116	jpg	CD	2 à 7 Mo	17/08	SD 1	Vue du praefurnium	91 - 97	ouest
PN	2212967-117	jpg	CD	2 à 7 Mo	17/08	SD 1	Vue du praefurnium	91 - 97	ouest
PN	2212967-118	jpg	CD	2 à 7 Mo	17/08	SD 1	Vue du praefurnium	91 - 97	ouest
PN	2212967-119	jpg	CD	2 à 7 Mo	17/08	SD 1	Vue du praefurnium	91 - 97	ouest
PN	2212967-120	jpg	CD	2 à 7 Mo	17/08	SD 1	Vue du praefurnium	91 - 97	ouest
PN	2212967-121	jpg	CD	2 à 7 Mo	17/08	SD 1	Vue du praefurnium	91 - 97	ouest
PN	2212967-122	jpg	CD	2 à 7 Mo	17/08	SD 1	Vue du praefurnium	91 - 97	ouest
PN	2212967-123	jpg	CD	2 à 7 Mo	17/08	SD 1	Vue du praefurnium	91 - 97	ouest
PN	2212967-124	jpg	CD	2 à 7 Mo	17/08	SD 1	Vue du praefurnium	91 - 97	ouest
PN	2212967-125	jpg	CD	2 à 7 Mo	17/08	SD 1	Vue du praefurnium	91 - 97	ouest
PN	2212967-126	jpg	CD	2 à 7 Mo	17/08	SD 1	Vue du praefurnium	91 - 97	ouest
PN	2212967-127	jpg	CD	2 à 7 Mo	17/08	SD 2	Vues du niveau de travail US 67	67 - 11 - 12 - 13	est
PN	2212967-128	jpg	CD	2 à 7 Mo	17/08	SD 2	Vues du niveau de travail US 67	67 - 11 - 12 - 13	est
PN	2212967-129	jpg	CD	2 à 7 Mo	17/08	SD 2	Vues du niveau de travail US 67	67 - 11 - 12 - 13	est
PN	2212967-130	jpg	CD	2 à 7 Mo	17/08	SD 2	Vues du niveau de travail US 67	67 - 11 - 12 - 13	est
PN	2212967-131	jpg	CD	2 à 7 Mo	17/08	SD 1	Vue du praefurnium	91 - 97	ouest
PN	2212967-132	jpg	CD	2 à 7 Mo	17/08	SD 1	Vue du praefurnium	91 - 97	ouest
PN	2212967-133	jpg	CD	2 à 7 Mo	17/08	SD 1	Vue de la coupe est dans espace praefurnium	97 - 96 - 120 - 121 - 119 - 95 - 94 - 93 - 118	ouest
PN	2212967-134	jpg	CD	2 à 7 Mo	17/08	SD 1	Vue de la coupe nord dans espace praefurnium	97 - 96 - 120 - 121 - 119 - 95 - 94 - 93 - 118	sud
PN	2212967-135	jpg	CD	2 à 7 Mo	17/08	SD 1	Vue de la coupe nord dans espace praefurnium	97 - 96 - 120 - 121 - 119 - 95 - 94 - 93 - 118	sud
PN	2212967-136	jpg	CD	2 à 7 Mo	17/08	SD 1	Vue de l'arc de chauffe du praefurnium	38	sud
PN	2212967-137	jpg	CD	2 à 7 Mo	17/08	SD 1	Vue du praefurnium	38 - 91	nord
PN	2212967-138	jpg	CD	2 à 7 Mo	17/08	SD 1	Vue du praefurnium	38 - 91	nord
PN	2212967-139	jpg	CD	2 à 7 Mo	17/08	SD 1	Vue du praefurnium	38 - 91	nord
PN	2212967-140	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Niveau d'occupation US 69	69	ouest

N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Sondage	Description	US visibles	Prise de vue depuis
Code	N°cat.								
PN	2212967-141	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Niveau d'occupation US 69	69	ouest
PN	2212967-142	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Niveau d'occupation US 69	69	sud
PN	2212967-143	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Niveau d'occupation US 69	69	nord
PN	2212967-144	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Niveau d'occupation US 69	69	est
PN	2212967-145	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Niveau d'occupation US 69	69	est
PN	2212967-146	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Niveau d'occupation US 69	69	nord
PN	2212967-147	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Niveau d'occupation US 69	69	sud
PN	2212967-148	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Parement sud MR 27	27	sud
PN	2212967-149	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Parement sud MR 27	27	sud
PN	2212967-150	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Parement sud MR 27	27	sud
PN	2212967-151	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Bourrelet bassin 29	29	sud
PN	2212967-152	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Bourrelet bassin 29	29	sud
PN	2212967-153	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 2	détail boudin de mortier US 13	13	est
PN	2212967-154	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 2	détail boudin de mortier US 13	13	nord
PN	2212967-155	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 2	détail boudin de mortier US 13	13	est
PN	2212967-156	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Comblement fosse F 50	50	ouest
PN	2212967-157	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Sol extérieur de tuiles concas- sées US 68	68	sud
PN	2212967-158	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Sol extérieur de tuiles concas- sées US 68	68	sud
PN	2212967-159	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 3	M71, us76, us72	71 - 76 - 72	est
PN	2212967-160	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Coupe sondage profond sud	78 - 125 - 124 - 80 - 123 - 122	ouest
PN	2212967-161	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Coupe sondage profond sud	78 - 125 - 124 - 80 - 123 - 122	ouest
PN	2212967-162	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Coupe sondage profond sud	78 - 125 - 124 - 80 - 123 - 122	ouest
PN	2212967-163	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Empirerrement au fond de sondage profond sud	78	
PN	2212967-164	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Empirerrement au fond de sondage profond sud	78	
PN	2212967-165	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Parement et fondation MR 40 sud	40	sud
PN	2212967-166	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 2	vue en plan de MR 83, US 81, US 82	83 - 81 - 82	est
PN	2212967-167	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 2	vue en plan de MR 83, US 81, US 82	83 - 81 - 82	est
PN	2212967-168	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Vue de détail tegula à plat et mur de refend tardif dans niveau d'effondrement US 47	47 - 28	
PN	2212967-169	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Vue de détail tegula à plat et mur de refend tardif dans niveau d'effondrement US 47	47 - 28	est
PN	2212967-170	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Vue en plan TP 100 vidé	100 - 39	
PN	2212967-171	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Vue en plan F 108	108 - 39	

N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Sondage	Description	US visibles	Prise de vue depuis
Code	N°cat.								
PN	2212967-172	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Vue en plan TP 104 vidé	104 - 39	
PN	2212967-173	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Vue en plan TP 106 vidé	106 - 39	
PN	2212967-174	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Vue en plan TP 102 apparition (non vidé)	102 - 39	
PN	2212967-175	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Vue en plan TP 100 vidé	100 - 39	
PN	2212967-176	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Vue en plan F 109 apparition (non vidé)	109 - 39	
PN	2212967-177	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 3	Vue de la sépulture 74 en bord de sondage	74	sud
PN	2212967-178	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 3	Vue de la sépulture 74 en bord de sondage	74	sud
PN	2212967-179	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 3	Vue de la sépulture 74 en bord de sondage	74	sud
PN	2212967-180	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 3	Vue de la sépulture 74 en bord de sondage	74	sud
PN	2212967-181	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 3	Vue de la sépulture 74 en bord de sondage	74	sud
PN	2212967-182	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 3	Vue de la sépulture 74 en bord de sondage	74	sud
PN	2212967-183	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Vue en plan TP 102 vidé	102 - 39	
PN	2212967-184	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Vue en plan de la fosse FS 50 (comblement 112) au niveau du sol de la pièce SL 84	50 - 112 - 84	
PN	2212967-185	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Vue en plan de la fosse FS 50 (comblement 112) au niveau du sol de la pièce SL 84	50 - 112 - 84	
PN	2212967-186	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Vue en plan de la fosse FS 50 (comblement 112) au niveau du sol de la pièce SL 84	50 - 112 - 84	
PN	2212967-187	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Vue en plan de la fosse FS 50 (comblement 112) au niveau du sol de la pièce SL 84	50 - 112 - 84	
PN	2212967-188	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Vue en plan de la fosse FS 50 (comblement 112) au niveau du sol de la pièce SL 84	50 - 112 - 84	
PN	2212967-189	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Vue en plan de la fosse FS 50 (comblement 112) au niveau du sol de la pièce SL 84	50 - 112 - 84	
PN	2212967-190	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Vue en plan de la fosse FS 50 (comblement 112) au niveau du sol de la pièce SL 84	50 - 112 - 84	
PN	2212967-191	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Vue en plan de la fosse FS 50 (comblement 112) au niveau du sol de la pièce SL 84	50 - 112 - 84	
PN	2212967-192	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Coupe est-ouest à l'intérieur du bâtiment nord	84 - 79 - 47 - 46 - 69	nord
PN	2212967-193	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Coupe est-ouest à l'intérieur du bâtiment nord	84 - 79 - 47 - 46 - 69	nord
PN	2212967-194	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Coupe est-ouest à l'intérieur du bâtiment nord	84 - 79 - 47 - 46 - 69	nord

N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Sondage	Description	US visibles	Prise de vue depuis
Code	N°cat.								
PN	2212967-195	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Coupe sud-nord (coupe ouest) à l'intérieur du bâtiment nord	84 - 79 - 47 - 46 - 69 - 85 - 49 - 65 - 02	est
PN	2212967-196	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Coupe sud-nord (coupe ouest) à l'intérieur du bâtiment nord	84 - 79 - 47 - 46 - 69 - 85 - 49 - 65 - 02	est
PN	2212967-197	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Coupe sud-nord (coupe ouest) à l'intérieur du bâtiment nord	84 - 79 - 47 - 46 - 69 - 85 - 49 - 65 - 02	est
PN	2212967-198	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Coupe sud-nord (coupe ouest) à l'intérieur du bâtiment nord	84 - 79 - 47 - 46 - 69 - 85 - 49 - 65 - 02	est
PN	2212967-199	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Coupe sud-nord (coupe ouest) à l'intérieur du bâtiment nord	84 - 79 - 47 - 46 - 69 - 85 - 49 - 65 - 02	est
PN	2212967-200	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Coupe sud-nord (coupe ouest) à l'intérieur du bâtiment nord	84 - 79 - 47 - 46 - 69 - 85 - 49 - 65 - 02	est
PN	2212967-201	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Coupe sud-nord (coupe ouest) à l'intérieur du bâtiment nord	84 - 79 - 47 - 46 - 69 - 85 - 49 - 65 - 02	est
PN	2212967-202	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 2	Détail fragment de céramique (vase à dépression, métalléscente) dans US 82	82	ouest
PN	2212967-203	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 2	Détail fragment de céramique (vase à dépression, métalléscente) dans US 82	82	ouest
PN	2212967-204	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 2	Plan de l'empierrement F111 au fond du sondage	111	
PN	2212967-205	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Vue en plan de la fosse FS 50 (comblement 112) au niveau du sol de la pièce SL 84	50 - 112 - 84	
PN	2212967-206	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Vue en plan de la fosse FS 50 (comblement 112) au niveau du sol de la pièce SL 84	50 - 112 - 84	
PN	2212967-207	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Vue en plan de la fosse FS 50 (comblement 112) au niveau du sol de la pièce SL 84	50 - 112 - 84	
PN	2212967-208	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Coupe ouest à l'intérieur du bâtiment nord - Vue cavalière	84 - 79 - 47 - 46 - 69 - 85 - 49 - 65 - 02	sud - est
PN	2212967-209	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Coupe ouest à l'intérieur du bâtiment nord	84 - 79 - 47 - 46 - 69 - 85 - 49 - 65 - 02	sud-est
PN	2212967-210	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Coupe ouest à l'intérieur du bâtiment nord	84 - 79 - 47 - 46 - 69 - 85 - 49 - 65 - 02	sud-est
PN	2212967-211	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Coupe ouest à l'intérieur du bâtiment nord	84 - 79 - 47 - 46 - 69 - 85 - 49 - 65 - 02	sud-est
PN	2212967-212	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Coupe ouest à l'intérieur du bâtiment nord	84 - 79 - 47 - 46 - 69 - 85 - 49 - 65 - 02	sud-est

N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Sondage	Description	US visibles	Prise de vue depuis
Code	N°cat.								
PN	2212967-213	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Coupe ouest à l'intérieur du bâtiment nord	84 - 79 - 47 - 46 - 69 - 85 - 49 - 65 - 02	sud-est
PN	2212967-214	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Coupe ouest à l'intérieur du bâtiment nord	84 - 79 - 47 - 46 - 69 - 85 - 49 - 65 - 02	sud-est
PN	2212967-215	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Coupe ouest à l'intérieur du bâtiment nord	84 - 79 - 47 - 46 - 69 - 85 - 49 - 65 - 02	sud-est
PN	2212967-216	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Coupe ouest à l'intérieur du bâtiment nord – Vue cavalière	84 - 79 - 47 - 46 - 69 - 85 - 49 - 65 - 02	sud-est
PN	2212967-217	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Enduit peint sur mur 26	26	ouest
PN	2212967-218	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Enduit peint sur mur 26	26	ouest
PN	2212967-219	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Enduit peint sur mur 26	26	ouest
PN	2212967-220	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Enduit peint sur mur 26	26	ouest
PN	2212967-221	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Enduit peint sur mur 26	26	ouest
PN	2212967-222	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Coupe est-ouest à l'intérieur du bâtiment nord	84 - 79 - 47 - 46 - 69	nord
PN	2212967-223	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 3	Coupe est	02 - 06 - 19 - 10 - 07 - 22 - 72 - 71 - 76 - 77 - 86	ouest
PN	2212967-224	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 3	Coupe est	02 - 06 - 19 - 10 - 07 - 22 - 72 - 71 - 76 - 77 - 86	ouest
PN	2212967-225	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 3	Coupe est	02 - 06 - 19 - 10 - 07 - 22 - 72 - 71 - 76 - 77 - 86	ouest
PN	2212967-226	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 3	Coupe ouest	02 - 06 - 19 - 20 - 21 - 73	est
PN	2212967-227	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 3	Coupe ouest	02 - 06 - 19 - 20 - 21 - 73	est
PN	2212967-228	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 3	Coupe ouest	02 - 06 - 19 - 20 - 21 - 73	est
PN	2212967-229	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 2	Coupe nord sud	83 - 14 - 67 - 70 - 66 - 13 - 82 - 99 - 132 - 111 - 133 - 64 - 63 - 134	ouest
PN	2212967-230	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 2	Coupe nord sud	83 - 14 - 67 - 70 - 66 - 13 - 82 - 99 - 132 - 111 - 133 - 64 - 63 - 134	ouest
PN	2212967-231	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 2	Coupe nord sud	83 - 14 - 67 - 70 - 66 - 13 - 82 - 99 - 132 - 111 - 133 - 64 - 63 - 134	ouest
PN	2212967-232	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 2	Coupe ouest est	12 - 130 - 131 - 129 - 14 67 - 70	sud

N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Sondage	Description	US visibles	Prise de vue depuis
Code	N°cat.								
PN	2212967-233	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 2	Coupe ouest est	12 - 130 - 131 - 129 - 14 67 - 70	sud
PN	2212967-234	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 2	Coupe ouest est	12 - 130 - 131 - 129 - 14 67 - 70	sud
PN	2212967-235	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 2	Coupe ouest est	12 - 130 - 131 - 129 - 14 67 - 70	sud
PN	2212967-236	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 2	Détail négatif de seuil sur MR 12	12	est
PN	2212967-237	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 2	Détail négatif de seuil sur MR 12	12	ouest
PN	2212967-238	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 2	Détail négatif de seuil sur MR 12	12	ouest
PN	2212967-239	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 2	Niveau de circulation US 131 (détail mandibule à plat)	131	
PN	2212967-240	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 2	Niveau de circulation US 131 (détail mandibule à plat)	131	
PN	2212967-241	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	F 50 après fouille 1/3 nord (US 112)	112 - 50	
PN	2212967-242	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	F 50 après fouille 1/3 nord (US 112)	112 - 50	
PN	2212967-243	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	F 50 après fouille 1/3 nord (US 112)	112 - 50	
PN	2212967-244	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	F 50 après fouille 1/3 nord (US 112)	112 - 50	
PN	2212967-245	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	F 50 après fouille 1/3 nord (US 112)	112 - 50	
PN	2212967-246	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Négatifs pilettes dans hypocauste	39	
PN	2212967-247	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Négatifs pilettes dans hypocauste	39	
PN	2212967-248	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	TP 100 vidé	100	
PN	2212967-249	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	TP 104 vidé	104	
PN	2212967-250	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	T P 106 vidé	106	
PN	2212967-251	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	F 108	108	
PN	2212967-252	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	F 109	109	
PN	2212967-253	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Structures précoces au fond du sondage profond	59 - 60 - 62	ouest
PN	2212967-254	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 3	Pierres dans argile	77 - 86	est
PN	2212967-255	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 3	Détail plancher incendié	22	
PN	2212967-256	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 3	Détail plancher incendié	22	
PN	2212967-257	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 3	Détail plancher incendié	22	
PN	2212967-258	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 3	Parement sud MR 71	71	
PN	2212967-259	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 3	Parement sud MR 71	71	
PN	2212967-260	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 3	Parement sud MR 71	71	
PN	2212967-261	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 3	Coupe est	02 - 06 - 19 - 10 - 07 - 22 - 72 - 71 - 76 - 77 - 86	ouest
PN	2212967-262	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 3	Coupe est	02 - 06 - 19 - 10 - 07 - 22 - 72 - 71 - 76 - 77 - 86	ouest

N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Sondage	Description	US visibles	Prise de vue depuis
Code	N°cat.								
PN	2212967-263	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 3	Coupe est	02 - 06 - 19 - 10 - 07 - 22 - 72 - 71 - 76 - 77 - 86	ouest
PN	2212967-264	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 3	Coupe est	02 - 06 - 19 - 10 - 07 - 22 - 72 - 71 - 76 - 77 - 86	ouest
PN	2212967-265	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 3	Coupe est	02 - 06 - 19 - 10 - 07 - 22 - 72 - 71 - 76 - 77 - 86	ouest
PN	2212967-266	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	MR 26: détail enduits peints	26	ouest
PN	2212967-267	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	MR 26: détail enduits peints	26	ouest
PN	2212967-268	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	MR 26: détail enduits peints	26	ouest
PN	2212967-269	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Coupe sud-nord (coupe ouest) à l'intérieur du bâtiment nord	84 - 79 - 47 - 46 - 69 - 85 - 49 - 65 - 02	est
PN	2212967-270	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Coupe sud-nord (coupe ouest) à l'intérieur du bâtiment nord	84 - 79 - 47 - 46 - 69 - 85 - 49 - 65 - 02	est
PN	2212967-271	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Coupe sud-nord (coupe ouest) à l'intérieur du bâtiment nord	84 - 79 - 47 - 46 - 69 - 85 - 49 - 65 - 02	est
PN	2212967-272	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Coupe sud-nord (coupe ouest) à l'intérieur du bâtiment nord	84 - 79 - 47 - 46 - 69 - 85 - 49 - 65 - 02	est
PN	2212967-273	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Parement sud MR 27	27	sud
PN	2212967-274	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Parement sud MR 27	27	sud
PN	2212967-275	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Parement sud MR 27	27	sud
PN	2212967-276	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Coupe US 68	68	ouest
PN	2212967-277	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Coupe US 68	68	ouest
PN	2212967-278	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Parement sud MR 31	31	sud
PN	2212967-279	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Parement sud MR 31	31	sud
PN	2212967-280	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Lien MR 31 et US 68	31 - 68	ouest
PN	2212967-281	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Lien MR 31 et US 68	31 - 68	ouest
PN	2212967-282	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Parement nord MR 32 et sol US 68	32 - 35 - 68	nord
PN	2212967-283	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Parement nord MR 32 et sol US 68	32 - 35 - 68	nord
PN	2212967-284	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Sol US 68	68 - 35	
PN	2212967-285	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Sol US 68	68 - 35	
PN	2212967-286	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Détail bourrelet étanchéité contre MR 30	29 - 30	
PN	2212967-287	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Détail bourrelet étanchéité contre MR 30	29 - 30	
PN	2212967-288	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Détail bourrelet étanchéité contre MR 31	29 - 31	
PN	2212967-289	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Détail bourrelet étanchéité contre MR 31	29 - 31	

N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Sondage	Description	US visibles	Prise de vue depuis
Code	N°cat.								
PN	2212967-290	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Détail sol de tuileau SL 29	29	
PN	2212967-291	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Détail sol de tuileau SL 29	29	
PN	2212967-292	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Vue en plan du mur MR 33	33	
PN	2212967-293	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Vue en plan du mur MR 33	33	
PN	2212967-294	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Détail MR 33	33	
PN	2212967-295	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Détail MR 33	33	
PN	2212967-296	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Détail MR 33	33	
PN	2212967-297	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Parement nord MR 33	33	sud
PN	2212967-298	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Vue en plan de structures précoces en fond de sondage profond	59 - 60 - 62 - 90	
PN	2212967-299	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Vue en plan de structures précoces en fond de sondage profond	59 - 60 - 62 - 90	
PN	2212967-300	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Vue en plan de structures précoces en fond de sondage profond	59 - 60 - 62 - 90	
PN	2212967-301	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Vue en plan de structures précoces en fond de sondage profond	59 - 60 - 62 - 90	
PN	2212967-302	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Sondage profond coupe ouest	135 - 60 - 90 - 50 - 58 - 56 - 57 - 68 - 89 - 88 - 35 - 02	est
PN	2212967-303	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Sondage profond coupe nord	135 - 60 - 90 - 50 - 58 - 56 - 57 - 68 - 89 - 88 - 35 - 02	sud
PN	2212967-304	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Sondage profond coupe est	135 - 60 - 90 - 50 - 58 - 56 - 57 - 68 - 89 - 88 - 35 - 02	ouest
PN	2212967-305	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Sondage profond coupe est	135 - 60 - 90 - 50 - 58 - 56 - 57 - 68 - 89 - 88 - 35 - 02	ouest
PN	2212967-306	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Sondage profond coupe est et relation avec MR 34	135 - 60 - 90 - 50 - 58 - 56 - 57 - 68 - 89 - 88 - 35 - 02 - 34	ouest
PN	2212967-307	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Sondage profond coupe est et relation avec MR 34	135 - 60 - 90 - 50 - 58 - 56 - 57 - 68 - 89 - 88 - 35 - 02 - 34	ouest
PN	2212967-308	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Parement nord MR 34	34	nord
PN	2212967-309	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Parement sud de MR 34	34	sud
PN	2212967-310	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Lien MR 34 avec strati	34 - 113 - 112 - 92 - 118 - 117	sud
PN	2212967-311	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Lien MR 34 avec strati	34 - 113 - 112 - 92 - 118 - 117	sud

N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Sondage	Description	US visibles	Prise de vue depuis
Code	N°cat.								
PN	2212967-312	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Lien MR 34 avec strati	34 - 113 - 112 - 92 - 118 - 117	sud
PN	2212967-313	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Élévation praefurnium	91	nord
PN	2212967-314	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Coupe ouest dans espace praefurnium	97 - 96 - 119 - 95 - 94 - 93 - 117 - 02 - 91	est
PN	2212967-315	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Coupe ouest dans espace praefurnium	97 - 96 - 119 - 95 - 94 - 93 - 117 - 02 - 91	est
PN	2212967-316	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Coupe ouest dans espace praefurnium	97 - 96 - 119 - 95 - 94 - 93 - 117 - 02 - 91	est
PN	2212967-317	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Coupe est dans espace praefurnium	97 - 96 - 119 - 95 - 94 - 93 - 117 - 02 - 91 - 120 - 120	ouest
PN	2212967-318	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Coupe est dans espace praefurnium	97 - 96 - 119 - 95 - 94 - 93 - 117 - 02 - 91 - 120 - 120	ouest
PN	2212967-319	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Praefurnium – détails	91	nord
PN	2212967-320	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Praefurnium – détails	91	nord
PN	2212967-321	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Praefurnium – détails	91	nord
PN	2212967-322	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Praefurnium – détails	91	nord
PN	2212967-323	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Praefurnium – détails	91	nord
PN	2212967-324	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Praefurnium – détails	91	nord
PN	2212967-325	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Praefurnium – détails	91	nord
PN	2212967-326	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Praefurnium – détails	91	nord
PN	2212967-327	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Praefurnium – détails	91	nord
PN	2212967-328	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Praefurnium – détails	91	nord
PN	2212967-329	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Praefurnium – détails	91	nord
PN	2212967-330	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Praefurnium – détails	91	nord
PN	2212967-331	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Praefurnium – détails	91	nord
PN	2212967-332	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Praefurnium – détails	91	nord
PN	2212967-333	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Praefurnium – détails	91	nord
PN	2212967-334	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Coupe nord dans espace praefurnium	97 - 96 - 119 - 95 - 94 - 93 - 117 - 02 - 91	sud
PN	2212967-335	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	SL 97 dans espace hypocauste – détail	97	
PN	2212967-336	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	SL 97 dans espace hypocauste – détail	97	
PN	2212967-337	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	SL 97 dans espace hypocauste – détail	97	
PN	2212967-338	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	SL 97 dans espace hypocauste – détail	97	
PN	2212967-339	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Coupe ouest dans espace hypocauste	02 - 04 - 44 - 39	est

N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Sondage	Description	US visibles	Prise de vue depuis
Code	N°cat.								
PN	2212967-340	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Coupe ouest dans espace hypo-causte	02 - 04 - 44 - 39	est
PN	2212967-341	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Coupe ouest dans espace hypo-causte	02 - 04 - 44 - 39	est
PN	2212967-342	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Coupe ouest dans espace hypo-causte	02 - 04 - 44 - 39	est
PN	2212967-343	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Coupe ouest dans espace hypo-causte	02 - 04 - 44 - 39	est
PN	2212967-344	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Coupe ouest dans espace hypo-causte	02 - 04 - 44 - 39	est
PN	2212967-345	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Coupe ouest dans espace hypo-causte	02 - 04 - 44 - 39	est
PN	2212967-346	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Coupe ouest dans espace hypo-causte	02 - 04 - 44 - 39	est
PN	2212967-347	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Coupe ouest dans espace hypo-causte	02 - 04 - 44 - 39	est
PN	2212967-348	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Coupe ouest dans espace hypo-causte	02 - 04 - 44 - 39	est
PN	2212967-349	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Coupe ouest dans espace hypo-causte	02 - 04 - 44 - 39	est
PN	2212967-350	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Coupe ouest dans espace hypo-causte	02 - 04 - 44 - 39	est
PN	2212967-351	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Enduits peints sur MR 23 et 26 : Vues d'ensemble et détails	23 - 26	
PN	2212967-352	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Enduits peints sur MR 23 et 26 : Vues d'ensemble et détails	23 - 26	
PN	2212967-353	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Enduits peints sur MR 23 et 26 : Vues d'ensemble et détails	23 - 26	
PN	2212967-354	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Enduits peints sur MR 23 et 26 : Vues d'ensemble et détails	23 - 26	
PN	2212967-355	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Enduits peints sur MR 23 et 26 : Vues d'ensemble et détails	23 - 26	
PN	2212967-356	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Enduits peints sur MR 23 et 26 : Vues d'ensemble et détails	23 - 26	
PN	2212967-357	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Enduits peints sur MR 23 et 26 : Vues d'ensemble et détails	23 - 26	
PN	2212967-358	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Enduits peints sur MR 23 et 26 : Vues d'ensemble et détails	23 - 26	
PN	2212967-359	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Enduits peints sur MR 23 et 26 : Vues d'ensemble et détails	23 - 26	
PN	2212967-360	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Enduits peints sur MR 23 et 26 : Vues d'ensemble et détails	23 - 26	
PN	2212967-361	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 2	M 83 : parement sud	83	sud
PN	2212967-362	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 2	M 83 : parement sud	83	sud
PN	2212967-363	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	M 83 : parement sud et relation avec la strati	83 - 14 - 66 - 67 - 70 - 132 - 99	sud
PN	2212967-364	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 2	Relation M83 - M 12	12 - 83	est
PN	2212967-365	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 2	M 12 parement est	12	est
PN	2212967-366	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	M 11 parement nord	11	nord
PN	2212967-367	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 2	Relation M 11 et M 12	11 - 12	

N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Sondage	Description	US visibles	Prise de vue depuis
Code	N°cat.								
PN	2212967-368	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 2	M 12 et M 83 vue d'ensemble	12 - 83	est
PN	2212967-369	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	M 12 et M 83 vue d'ensemble	12 - 83	est
PN	2212967-370	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 2	M 12 et M 83 vue d'ensemble	12 - 83	est
PN	2212967-371	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 2	M 12 et M 83 vue d'ensemble	12 - 83	est
PN	2212967-372	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	M 12 et M 83 vue d'ensemble	12 - 83	est
PN	2212967-373	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 2	Angle M 11 M 12 vue d'ensemble	11 - 12	nord-est
PN	2212967-374	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 2	M 83 : Parement sud en dehors du bâtiment	83	sud
PN	2212967-375	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Enduits peints sur MR 23 et 26 : Vues d'ensemble et détails (à l'ombre)	23 - 26	sud et ouest
PN	2212967-376	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Enduits peints sur MR 23 et 26 : Vues d'ensemble et détails (à l'ombre)	23 - 26	sud et ouest
PN	2212967-377	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Enduits peints sur MR 23 et 26 : Vues d'ensemble et détails (à l'ombre)	23 - 26	sud et ouest
PN	2212967-378	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Enduits peints sur MR 23 et 26 : Vues d'ensemble et détails (à l'ombre)	23 - 26	sud et ouest
PN	2212967-379	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Enduits peints sur MR 23 et 26 : Vues d'ensemble et détails (à l'ombre)	23 - 26	sud et ouest
PN	2212967-380	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Enduits peints sur MR 23 et 26 : Vues d'ensemble et détails (à l'ombre)	23 - 26	sud et ouest
PN	2212967-381	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Enduits peints sur MR 23 et 26 : Vues d'ensemble et détails (à l'ombre)	23 - 26	sud et ouest
PN	2212967-382	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Enduits peints sur MR 23 et 26 : Vues d'ensemble et détails (à l'ombre)	23 - 26	sud et ouest
PN	2212967-383	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Enduits peints sur MR 23 et 26 : Vues d'ensemble et détails (à l'ombre)	23 - 26	sud et ouest
PN	2212967-384	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Enduits peints sur MR 23 et 26 : Vues d'ensemble et détails (à l'ombre)	23 - 26	sud et ouest
PN	2212967-385	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Enduits peints sur MR 23 et 26 : Vues d'ensemble et détails (à l'ombre)	23 - 26	sud et ouest
PN	2212967-386	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Enduits peints sur MR 23 et 26 : Vues d'ensemble et détails (à l'ombre)	23 - 26	sud et ouest
PN	2212967-387	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Enduits peints sur MR 23 et 26 : Vues d'ensemble et détails (à l'ombre)	23 - 26	sud et ouest
PN	2212967-388	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Enduits peints sur MR 23 et 26 : Vues d'ensemble et détails (à l'ombre)	23 - 26	sud et ouest

N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Sondage	Description	US visibles	Prise de vue depuis
Code	N°cat.								
PN	2212967-389	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Enduits peints sur MR 23 et 26 : Vues d'ensemble et détails (à l'ombre)	23 - 26	sud et ouest
PN	2212967-390	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Enduits peints sur MR 23 et 26 : Vues d'ensemble et détails (à l'ombre)	23 - 26	sud et ouest
PN	2212967-391	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Enduits peints sur MR 23 et 26 : Vues d'ensemble et détails (à l'ombre)	23 - 26	sud et ouest
PN	2212967-392	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Enduits peints sur MR 23 et 26 : Vues d'ensemble et détails (à l'ombre)	23 - 26	sud et ouest
PN	2212967-393	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Enduits peints sur MR 23 et 26 : Vues d'ensemble et détails (à l'ombre)	23 - 26	sud et ouest
PN	2212967-394	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Sol de tuileau du bâtiment nord : vues d'ensemble	84 - 50	tous angles
PN	2212967-395	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Sol de tuileau du bâtiment nord : vues d'ensemble	84 - 50	tous angles
PN	2212967-396	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Sol de tuileau du bâtiment nord : vues d'ensemble	84 - 50	tous angles
PN	2212967-397	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Sol de tuileau du bâtiment nord : vues d'ensemble	84 - 50	tous angles
PN	2212967-398	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Sol de tuileau du bâtiment nord : vues d'ensemble	84 - 50	tous angles
PN	2212967-399	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Sol de tuileau du bâtiment nord : vues d'ensemble	84 - 50	tous angles
PN	2212967-400	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Sol de tuileau du bâtiment nord : vues d'ensemble	84 - 50	tous angles
PN	2212967-401	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Sol de tuileau du bâtiment nord : vues d'ensemble	84 - 50	tous angles
PN	2212967-402	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Sol de tuileau du bâtiment nord : vues d'ensemble	84 - 50	tous angles
PN	2212967-403	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Sol de tuileau du bâtiment nord : vues d'ensemble	84 - 50	tous angles
PN	2212967-404	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Sol de tuileau du bâtiment nord : vues d'ensemble	84 - 50	tous angles
PN	2212967-405	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Sol de tuileau du bâtiment nord : vues d'ensemble	84 - 50	tous angles
PN	2212967-406	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Sol de tuileau du bâtiment nord : vues d'ensemble	84 - 50	tous angles
PN	2212967-407	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Sol de tuileau du bâtiment nord : vues d'ensemble	84 - 50	tous angles
PN	2212967-408	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Enduits peints sur MR 23 et 26 : Vues d'ensemble et détails (au soleil)	23 - 26	sud et ouest
PN	2212967-409	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Enduits peints sur MR 23 et 26 : Vues d'ensemble et détails (au soleil)	23 - 26	sud et ouest
PN	2212967-410	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Enduits peints sur MR 23 et 26 : Vues d'ensemble et détails (au soleil)	23 - 26	sud et ouest

N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Sondage	Description	US visibles	Prise de vue depuis
Code	N°cat.								
PN	2212967-411	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Enduits peints sur MR 23 et 26 : Vues d'ensemble et détails (au soleil)	23 - 26	sud et ouest
PN	2212967-412	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Enduits peints sur MR 23 et 26 : Vues d'ensemble et détails (au soleil)	23 - 26	sud et ouest
PN	2212967-413	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Enduits peints sur MR 23 et 26 : Vues d'ensemble et détails (au soleil)	23 - 26	sud et ouest
PN	2212967-414	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Enduits peints sur MR 23 et 26 : Vues d'ensemble et détails (au soleil)	23 - 26	sud et ouest
PN	2212967-415	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Enduits peints sur MR 23 et 26 : Vues d'ensemble et détails (au soleil)	23 - 26	sud et ouest
PN	2212967-416	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Enduits peints sur MR 23 et 26 : Vues d'ensemble et détails (au soleil)	23 - 26	sud et ouest
PN	2212967-417	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Enduits peints sur MR 23 et 26 : Vues d'ensemble et détails (au soleil)	23 - 26	sud et ouest
PN	2212967-418	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Enduits peints sur MR 23 et 26 : Vues d'ensemble et détails (au soleil)	23 - 26	sud et ouest
PN	2212967-419	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 1	Enduits peints sur MR 23 et 26 : Vues d'ensemble et détails (au soleil)	23 - 26	sud et ouest
PN	2212967-420	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 2	Vues générales du sondage en fin de fouille	11 - 12 - 83 - 13 - 14 - 17 - 83 - 18 - 15	tous angles
PN	2212967-421	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 2	Vues générales du sondage en fin de fouille	11 - 12 - 83 - 13 - 14 - 17 - 83 - 18 - 15	tous angles
PN	2212967-422	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 2	Vues générales du sondage en fin de fouille	11 - 12 - 83 - 13 - 14 - 17 - 83 - 18 - 15	tous angles
PN	2212967-423	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 2	Vues générales du sondage en fin de fouille	11 - 12 - 83 - 13 - 14 - 17 - 83 - 18 - 15	tous angles
PN	2212967-424	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 2	Vues générales du sondage en fin de fouille	11 - 12 - 83 - 13 - 14 - 17 - 83 - 18 - 15	tous angles
PN	2212967-425	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 2	Vues générales du sondage en fin de fouille	11 - 12 - 83 - 13 - 14 - 17 - 83 - 18 - 15	tous angles
PN	2212967-426	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 2	Vues générales du sondage en fin de fouille	11 - 12 - 83 - 13 - 14 - 17 - 83 - 18 - 15	tous angles
PN	2212967-427	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 2	Vues générales du sondage en fin de fouille	11 - 12 - 83 - 13 - 14 - 17 - 83 - 18 - 15	tous angles
PN	2212967-428	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 2	Vues générales du sondage en fin de fouille	11 - 12 - 83 - 13 - 14 - 17 - 83 - 18 - 15	tous angles

N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Sondage	Description	US visibles	Prise de vue depuis
Code	N°cat.								
PN	2212967-429	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 3	Vue en plan US 73 et 128 à l'extérieur du bâtiment	73 - 128	
PN	2212967-430	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 3	Vue en plan US 73 et 128 à l'extérieur du bâtiment	73 - 128	
PN	2212967-431	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 3	Vue en plan US 73 et 128 à l'extérieur du bâtiment	73 - 128	
PN	2212967-432	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 3	Parement ouest MR 8	8	ouest
PN	2212967-433	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 3	Parement ouest MR 8	8	ouest
PN	2212967-434	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 3	Parement sud MR 9	9	sud
PN	2212967-435	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 3	Parement sud MR 9	9	sud
PN	2212967-436	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 3	Parement sud MR 9	9	sud
PN	2212967-437	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 3	Coupe radier US 86	86	nord
PN	2212967-438	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 3	Parement est MR 8	8	est
PN	2212967-439	jpg	CD	2 à 7 Mo	18/08	SD 3	Parement est MR 8	8	est

Annexe 4. Inventaire du matériel anthropologique

Châtillon La Roche (69380) - 2018 / n° 69050 2212967 / n° sect. AL01, parc. 28, 29, 30, 31

Sondage	N° Identifiant			Datation	Ctxt des ossements	Carton	Nb sacs	NMI	Description	Conservation		Sexe	Cat. d'âge	Âge	Classe d'âge
	M	US	SEP							SP	Chro				
3	P	74		H	HMA		1	1	Phalange proximale main	Très partielle	Néant	Sans objet	Taille adulte		Taille adulte
1	P	00003		H	HMA		1	1	Tibia	Très partielle	Néant	Sans objet	Périnatal		
3	P	00019		H	HMA		1	1	Phalange proximale pied	Très partielle	Néant	Sans objet	Taille adulte		Taille adulte
3	P	00019		H	HMA		1	1	Diaphyses (2)	Très partielle	Néant	Sans objet	Taille adulte		Taille adulte
3	P	00019		H	HMA		1	1	Extrémité distale radius	Très partielle	Néant	Sans objet	Taille adulte		Taille adulte
1	P	00005	5	H	HMA	VI/VII ^e s.?	12	1	Squelette infra-crânien (ceinture scapulaire, tronc, membres supérieurs, ceinture pelvienne, moitié proximale des fémurs)	Partielle	5 et 5/36	F?	Taille adulte	20-49	Adulte
1	P	00036	5	H	HMA	VI/VII ^e s.?	10	1	Squelette infra-crânien (ceinture scapulaire, tronc, membres supérieurs, ceinture pelvienne, moitié proximale du fémur gauche)	Partielle	36 et 5/36	M	Taille adulte	30-59	Adulte

Annexe 4b. Sépulture SP 5-36 : estimation de l'âge au décès

Châtillon La Roche (69380) - 2018 / n° 69050 2212967 / n° sect. AL01, parc. 28, 29, 30, 31

Individus	Sexe	Maturation osseuse (Owings-Webb et Suchey 1983)										Surface auriculaire (Schmitt 2005)									
		0 = non soudée/1 = en cours de fusion/2=soudée					Coxal D					Coxal G					Résultats				
		Crête iliaque d	Crête iliaque g	Ext. sternale clavicle d	Ext. sternale clavicle g	Ext. sternale clavicle g	SSPIA	SSPIB	SSPIC	SSPID	SSPIA	SSPIB	SSPIC	SSPID	SSPIA	SSPIB	SSPIC	SSPID	Population pré-jénérine	Population post-jénérine	Âge retenu
5	F?	2	absent	2	absent	2	absent	1	1/2?	2	2	1	1	2	2	1	1	20-49 ou >30	20-49 ou 30-59	20-49	
36	M	2	absent	2	absent	absent	absent	absent	absent	2	absent	2	absent: 1 ou 2?	2	2	2	2	>30 ou >40	30-59	>30 et <59	

Annexe 4c1. Sépulture SP 5-36 : diagnose sexuelle (Murail et al. 2005)

Châtillon La Roche (69380) - 2018 / n° 69050 2212967 / n° sect. AL01, parc. 28, 29, 30, 31

indiv.	Cox D										Cox G										Sexe		
	Pum	Spu	Dcox	limt	lsmm	scox	Ss	Sa	Sis	Veac	Pum	Spu	Dcox	limt	lsmm	scox	Ss	Sa	Sis	Veac		PF	PM
5	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	214	42.5	105	/	/	/	38.5	/	/	0.737	0.263
36	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	228	/	/	/	74	82	/	64	0.014	0.987	ND
																							Mâle

Annexe 4c2. Sépulture SP 5-36 : diagnose sexuelle (Bruzek 2002)

Châtillon La Roche (69380) - 2018 / n° 69050 2212967 / n° sect. AL01, parc. 28, 29, 30, 31

US	Os coxal D										Os coxal G										Résultat			
	Surface pré-auriculaire		Grande échancrure sciatique		Arc composé		Branche inférieure du pubis		Proportions ischio-pubienne		Résultat		Surface pré-auriculaire		Grande échancrure sciatique		Arc composé		Branche inférieure du pubis			Proportions ischio-pubienne		
5	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F?

Annexe 5. Inventaire de la céramique

Châtillon La Roche (69380) – 2018 / n° 69050 2212967 / n° sect. AL01, parcs. 28, 29, 30, 31

Sondage	N° identifiant				Chro	Datation	Ctxt	N° pl.	N° cat	Carton	Etat	Production	Description	Comptages				
	M	US	SP	N° inv										B	F	A	P	NR
1	M	3	C	1	ANT				1	Stable	Sigillée Gaule du centre	Coupe? (fond annulaire)	1				1	
1	M	3	C	1	ANT				1	Stable	Sigillée Gaule du centre	Drag. 37				1	1	
1	M	3	C	1	ANT				1	Stable	Sigillée Gaule du centre	(panse lisses)				2	2	
1	M	3	C	2	ANT				1	Stable	Métallescente	Bet 302 (Lezoux)			1		1	
1	M	3	C	2	ANT				1	Stable	Métallescente	Gobelet (Lezoux)			1		1	
1	M	3	C	3	ANT				1	Stable	Luisante	Portout 27 ou Portout 37			3		3	3
1	M	3	C	3	ANT				1	Stable	Luisante	Coupe			1		1	1
1	M	3	C	3	ANT				1	Stable	Luisante	Plat			1		1	
1	M	3	C	4	ANT		8		1	Stable	CRA	Gobelet à col lisse (décor de barbotine)			1	5	6	1
1	M	3	C	4	ANT				1	Stable	CRA	Gobelet?			1		1	1
1	M	3	C	4	ANT				1	Stable	CRA	Mortier? (panse sablée)				1	1	
1	M	3	C	4	ANT				1	Stable	CRA	Gobelet			1		1	
1	M	3	C	4	ANT				1	Stable	CRA	Coupe			1		1	
1	M	3	C	4	ANT				1	Stable	CRA	(panse lisses)				19	19	
1	M	3	C	4	ANT				1	Stable	CRA	(panse avec décor guilochis)				5	5	
1	M	3	C	4	ANT				1	Stable	CRA	Hayes 50?				1	1	
1	M	3	C	5	ANT				1	Stable	Africaine C	Gobelet à lèvres éversées (Lezoux?)			1		1	
1	M	3	C	6	ANT				1	Stable	Paroi fine?							
1	M	3	C	7	ANT				1	Stable	Clair B					1	1	
1	M	3	C	8	ANT				1	Stable	Commune claire					2	2	
1	M	3	C	9	ANT				1	Stable	Com. claire (kaolinique?)	Cruche à lèvres en bandeau mouluré			1		1	1
1	M	3	C	10	ANT				1	Stable	Commune tournée rouge					3	3	
1	M	3	C	10	MED			2	1	Stable	Commune tournée rouge	Vase à décor estampé et engobe rouge				2	2	
1	M	3	C	11	MED		8	3.4	1	Stable	Commune (tournée) orange	Pots POTP3, service « bistre »			2		2	2
1	M	3	C	11	MED				1	Stable	Commune (tournée) orange				1		1	

Sondage	N° identifiant				Chro	Datation	Ctxt	N° pl.	N° cat	Carton	Etat	Production	Description	Comptages					
	M	US	SP	N° inv										B	F	A	P	NR	NMI
1	M	3	C	11	MED				1	Stable	Commune (tournée) orange				1	1			
1	M	3	C	12	MED				1	Stable	Commune grise	Ollae à lèvre en bandeau		6			6		
1	M	3	C	12	ANT				1	Stable	Commune (tournée) grise	Pot à lèvre en bourrelet crochu		2			2		1
1	M	3	C	12	ANT				1	Stable	Commune (tournée) grise	Pots à lèvre en bourrelet		3				3	3
1	M	3	C	12	ANT				1	Stable	Commune (tournée) grise	Pot à lèvre éversée		1				1	1
1	M	3	C	12	ANT				1	Stable	Commune (tournée) grise	Pots varia		3				3	3
1	M	3	C	12	ANT				1	Stable	Commune (tournée) grise	Marmite à lèvre quadrangulaire rainurée		1				1	1
1	M	3	C	12	ANT				1	Stable	Commune (tournée) grise	Marmite? à lèvre en gros bourrelet		1				1	1
1	M	3	C	12	ANT				1	Stable	Commune (tournée) grise	Mortier? à lèvre «arrondie»		1				1	1
1	M	3	C	12	ANT				1	Stable	Commune (tournée) grise	Marmite ou pot? à lèvre quadrangulaire à gorge supérieure		1				1	1
1	M	3	C	13	ANT				1	Stable	Cer. non tournée grise			2	2			4	
1	M	3	C	14	ANT				1	Stable	Amphore	Dressel 20 ou 23				2		2	
1	M	3	C	14	ANT				1	Stable	Amphore	Lyon?					1	1	
1	M	3	C	14	ANT				1	Stable	Amphore	Afrique?					1	1	
1	M	3	C	15	MOD				1	Stable	Cér. verte sur engobe						1	1	
1	M	4	C	1	MED	V ^e /V ^e s.	8	1	1	Stable	Commune grise	Oule à lèvre en bandeau		1				1	1
1	M	4	C	1	MED	V ^e /V ^e s.	8	2	1	Stable	Commune grise	Oule à lèvre en bandeau		1				1	1
1	M	4	C	1	MED	V ^e /V ^e s.	8	3	1	Stable	Commune grise	Oule à lèvre en bandeau		1				1	1
1	M	4	C	1	MED	V ^e /V ^e s.			1	Stable	Commune grise						4	4	
1	M	4	C	2	MED	V ^e /V ^e s.	rés.		1	Stable	CRA						1	1	
1	M	4	C	3	MED	V ^e /V ^e s.	rés.		1	Stable	Cér. engobée	Jatte à bord rentrant		1				1	1
1	M	4	C	4	MED	V ^e /V ^e s.	rés.		1	Stable	Commune tournée grise			1				1	
1	M	4	C	5	MED	V ^e /V ^e s.			1	Stable	Commune tournée orange	Céramique bistre					1	1	
3	M	6	C	1	MED	V ^e /V ^e s.		9	1	2	Stable	Commune tournée orange	décor à la molette, céramique bistre				1	1	
3	M	6	C	1	MED	V ^e /V ^e s.		9	2	2	Stable	Commune tournée orange	Pot POTX, céramique bistre		1			1	1
3	M	6	C	2	MED	V ^e /V ^e s.			2	Stable	Commune tournée grise				2			2	

Sondage	N° identifiant				Chro	Datation	Ctxt	N° pl.	N° cat	Carton	Etat	Production	Description	Comptages					
	M	US	SP	N° inv										B	F	A	P	NR	NMI
3	M	6	C	2	MED	V ^e /VI ^e s.				2	Stable	Commune tournée grise				1	1		
3	M	10	C	1	ANT	ANT				2	Stable	Commune tournée rouge?			1	2	3		
3	M	10	C	2	ANT	ANT				2	Stable	Commune tournée grise	Pot à lèvres en bandeau triangulaire	1			1	1	1
3	M	10	C	2	ANT	ANT				2	Stable	Commune tournée grise				3	3		
2	M	14	C	1	ANT	ANT		9		2	Stable	Commune tournée rouge	Pot à lèvres éversée	1			1	1	1
2	M	14	C	1	ANT	ANT				2	Stable	Commune tournée rouge				2	2		
1	M	35	C	1	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.		8	1 à 4	1	Stable	Luisante	Portout 27 ou Portout 37	4			4	4	4
1	M	35	C	1	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.		8	5	1	Stable	Luisante	Portout 32?	1				1	1
1	M	35	C	1	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.		8	6	1	Stable	Luisante	Coupe (décor incisé)	1				1	1
1	M	35	C	1	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.		8	7	1	Stable	Luisante	Portout 40? (fond annulaire, sablage interne mais pas d'engobe)	1				1	1
1	M	35	C	1	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.			8	1	Stable	Luisante	Gobelet ou pichet (fond plat)	1				1	1
1	M	35	C	1	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.				1	Stable	Luisante	(panse avec décor guilochis)				2	2	
1	M	35	C	2	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.				1	Stable	Métallescente ou CRA	(pâte beige rosé)				2	2	
1	M	35	C	3	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.				1	Stable	Commune tournée rouge				2	1	2	5
1	M	35	C	4	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.		8	9	1	Stable	Commune tournée grise	Pot à bord en bourrelet	1				1	1
1	M	35	C	4	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.				1	Stable	Commune tournée grise		1				1	1
1	M	35	C	4	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.				1	Stable	Commune tournée grise				1	1	2	
1	M	35	C	4	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.			10	1	Stable	Commune tournée grise	(fond plat épais)				2	1	3
1	M	36	C	1	MED	MED	rés.			1	Stable	Luisante	Portout 27 ou Portout 37	1				1	1
1	M	36	C	1	MED	MED	rés.			1	Stable	Luisante						1	1
1	M	36	C	2	MED	MED	rés.			1	Stable	Commune claire						1	1
1	M	36	C	3	MED	MED	rés.			1	Stable	Commune tournée rouge						2	2
1	M	36	C	4	MED	MED	rés.			1	Stable	Commune tournée grise	(fragmentaires)	2				2	2
1	M	36	C	4	MED	MED	rés.			1	Stable	Commune tournée grise						7	7
1	M	43	C	1	MED	MED	rés.			1	Stable	Commune tournée grise						1	1
1	M	44	C	1	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.		8	1	1	Stable	Luisante ou CRA	Lamb. 1/3 ou Lamb. 2/37	1				1	1

Sondage	N° identifiant				Chro	Datation	Ctxt	N° pl.	N° cat	Carton	Etat	Production	Description	Comptages						
	M	US	SP	N° inv										B	F	A	P	NR	NMI	
1	M	44	C	2	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.		8	2	1	Stable	Commune tournée grise	Pot à lèvres en bourrelet	1				1	1	
1	M	44	C	3	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.				1	Stable	Cer. non tournée grise				14			14	
1	M	44	C	3	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.		8	3	1	Stable	Commune tournée grise	Vase à bord crochu (pâte rouge très friable, sur-face noire)			2		2	2	
1	M	45	C	1	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.		8	1	1	Stable	Luisante	Grande cruche		1				1	1
1	M	45	C	1	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.				1	Stable	Luisante	(panse avec décor guilochis)			1		1	1	
1	M	45	C	2	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.				1	Stable	Claire B ou CRA				1		1	1	
1	M	45	C	3	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.				1	Stable	Commune claire				1		1	1	
1	M	45	C	4	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.				1	Stable	Commune tournée rouge					3	3	3	
1	M	45	C	5	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.				1	Stable	Commune tournée grise					2	2	2	
1	M	45	C	6	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.				1	Stable	Cer. non tournée grise					1	1	1	
1	M	46	C	1	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.		7	1	1	Stable	Luisante	Portout 37 (Lamb. 1/3)		1				1	1
1	M	46	C	1	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.		7	2,3/4	1	Stable	Luisante	Portout 27 ou Portout 37		3				3	3
1	M	46	C	1	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.		7	5	1	Stable	Luisante	Grande jatte		1				1	1
1	M	46	C	1	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.				1	Stable	Luisante	(panse lisses)				9	9	9	
1	M	46	C	1	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.				1	Stable	Luisante	(panse avec décor de barbotine)				2	2	2	
1	M	46	C	1	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.				1	Stable	Luisante	(panse avec décor guilochis)				7	7	7	
1	M	46	C	1	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.				1	Stable	Luisante	Mortier (paroi tapissée de grains)				1	1	1	
1	M	46	C	2	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.				1	Stable	CRA (Mét. ou Lui.)	(panse avec décor guilochis)				1	1	1	
1	M	46	C	3	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.				1	Stable	Commune tournée rouge					2	2	2	
1	M	46	C	4	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.		7	6,7	1	Stable	Commune tournée grise	Pots à grosse lèvre en amande éversée		2				2	2
1	M	46	C	4	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.		7	8,11	1	Stable	Commune tournée grise	Pots à lèvre en bourrelet crochu		2				2	2
1	M	46	C	4	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.		7	9,10	1	Stable	Commune tournée grise	Pots à lèvre en bandeau		2				2	2
1	M	46	C	4	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.				1	Stable	Commune tournée grise					1	1	1	
1	M	46	C	4	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.				1	Stable	Commune tournée grise						7	7	
1	M	47	C	1	ANT	ANT				1	Stable	Luisante						1	1	1
1	M	47	C	2	ANT	ANT				1	Stable	Claire B ou CRA						1	1	1

Sondage	N° identifiant				Chro	Datation	Ctxt	N° pl.	N° cat	Carton	Etat	Production	Description	Comptages					
	M	US	SP	N° inv										B	F	A	P	NR	NMI
1	M	47	C	3	ANT	ANT				1	Stable	Commune tournée grise				1	1		
1	M	48	C	1	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.		8	1 à 6	1	Stable	Luisante	Portout 27 ou Portout 37	6			6	6	
1	M	48	C	1	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.		8	7	1	Stable	Luisante	Gobelet		3			3	
1	M	48	C	1	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.		8	8	1	Stable	Luisante	(fond annulaire)		1			1	
1	M	48	C	1	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.				1	Stable	Luisante	(panses lisses)				15	15	
1	M	48	C	1	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.				1	Stable	Luisante	(panses avec guillochis [6], panses avec décor de barbotine [2])				8	8	
1	M	48	C	2	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.				1	Stable	CRA				15	15		
1	M	48	C	3	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.		8	9	1	Stable	Commune tournée rouge	Petit mortier à collerette	1			1	1	1
1	M	48	C	3	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.				1	Stable	Commune tournée rouge				4	4		
1	M	48	C	4	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.		8	10	1	Stable	Commune tournée grise	Pot à lèvres en amande éversée	1			1	1	1
1	M	48	C	4	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.		8	11,12,13	1	Stable	Commune tournée grise	Pots à lèvres en bourrelet	3			3	3	3
1	M	48	C	4	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.		8	14	1	Stable	Commune tournée grise	Pot à lèvres en bandeau	1			1	1	1
1	M	48	C	4	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.				1	Stable	Commune tournée grise				4	4		
1	M	48	C	5	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.				1	Stable	Commune claire?	(panses cannelées)				3	3	
1	M	48	C	6	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.		8	15	1	Stable	Amphore	Dressel 23	1			1	1	1
1	M	49	C	1	MED	MED	rés.			1	Stable	Commune tournée grise					1	1	
1	M	49	C	2	MED	MED	rés.?			1	Stable	Cer. non tournée grise					1	1	
2	M	53	C	1	ANT?	ANT				2	Stable	Paroi fine	Gobelet à lèvres éversée (Lezoux)	1				1	1
2	M	53	C	2	ANT?	ANT				2	Stable	Commune tournée grise	Pot à lèvres en bourrelet	1			1	1	1
2	M	53	C	2	ANT?	ANT				2	Stable	Commune tournée grise	(fond plat)		1			1	
1	M	54	C	1	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.				1	Stable	Luisante	(décor guillochis)				2	2	2
1	M	54	C	2	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.				1	Stable	Commune tournée rouge	(fragments totalement brûlés)				7	7	7
1	M	54	C	3	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.				1	Stable	Commune tournée grise	(fond plat)		1			1	
1	M	54	C	3	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.				1	Stable	Commune tournée grise					2	2	2
1	M	56	C	1	ANT	ANT				1	Stable	CRA					1	1	1
1	M	56	C	2	ANT	ANT				1	Stable	Commune tournée rouge					1	1	1
1	M	56	C	3	ANT	ANT				1	Stable	Commune tournée grise					1	1	1
1	M	56	C	4	ANT	ANT				1	Stable	Cer. non tournée grise?					3	3	3

Sondage	N° identifiant				Chro	Datation	Ctxt	N° pl.	N° cat	Carton	Etat	Production	Description	Comptages					
	M	US	SP	N° inv										B	F	A	P	NR	NMI
1	M	58	C	1	ANT			1		1	Stable	Luisante ou CRA	(décor estampé sur le marli: rosette de points)	1				1	1
1	M	58	C	2	ANT		7	2		1	Stable	Commune tournée rouge	Couvercle à bord simple	1				1	1
1	M	58	C	2	ANT					1	Stable	Commune tournée rouge	(dont une paroi épaisse)			9		9	
1	M	58	C	3	ANT					1	Stable	Commune tournée grise	Couvercle à bord simple	1				1	1
1	M	58	C	4	ANT					1	Stable	Amphore	Dressel 20				1	1	
1	M	61	C	1	ANT	fin 1 ^{er} s.				1	Stable	Céramique peinte?	(fragment totalement brûlé)				1	1	
1	M	61	C	2	ANT	fin 1 ^{er} s.	7	1		1	Stable	Lampe	Imitation lampe de firme en pâte calcaire, production lyonnaise	1				1	1
1	M	61	C	3	ANT	fin 1 ^{er} s.				1	Stable	Commune tournée rouge				5		5	
1	M	61	C	3	ANT	fin 1 ^{er} s.				1	Stable	Commune tournée rouge	(une anse large et plate, une anse rubanée)			2		2	
1	M	61	C	4	ANT	fin 1 ^{er} s.	7	2		1	Stable	Commune tournée grise	Pot ou marmite (formant une sorte de bourselet éversé)	1				1	1
1	M	61	C	5	ANT	fin 1 ^{er} s.	rés.?	3		1	Stable	Cer. non tournée grise	(fond plat)		2			2	
1	M	61	C	6	ANT	fin 1 ^{er} s.	rés.?			1	Stable	Cer. non tournée grise					15	15	
1	M	61	C	6	ANT	fin 1 ^{er} s.				1	Stable	Amphore	Dressel 20				1	1	
2	M	64	C	1	ANT?	ANT				2	Stable	Commune tournée grise					1	1	
2	M	66	C	1	ANT	ANT				2	Stable	Claire Bou CRA					1	1	
2	M	67	C	1	ANT	ANT				2	Stable	Sigillée Gaule du centre	Drag 35 (phase 4 de Lezoux)	1				1	1
2	M	67	C	1	ANT	ANT				2	Stable	Sigillée Gaule du centre					1	1	
2	M	67	C	2	ANT	ANT				2	Stable	Métallescente					1	1	
2	M	67	C	3	ANT	ANT				2	Stable	Commune claire					4	4	
2	M	67	C	4	ANT	ANT				2	Stable	Commune tournée rouge	Marmite (colle avec M98)	1				1	
2	M	67	C	5	ANT	ANT				2	Stable	Commune tournée grise					2	2	
2	M	67	C	5	ANT	ANT				2	Stable	Commune tournée grise					1	1	
2	M	67	C	6	ANT	ANT				2	Stable	Dolium?					1	1	
1	M	68	C	1	ANT	ANT				1	Stable	Luisante ou CRA	(panse avec guillochis)					1	1
1	M	68	C	2	ANT	ANT				1	Stable	Commune claire						1	1
1	M	68	C	3	ANT	ANT				1	Stable	Commune tournée grise				1		4	5

Sondage	N° identifiant				Chro	Datation	Ctxt	N° pl.	N° cat	Carton	Etat	Production	Description	Comptages					
	M	US	SP	N° inv										B	F	A	P	NR	NMI
1	M	69	C	1	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.		7	1	1	Stable	Luisante	Portout 27	1			1	1	
1	M	69	C	1	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.		7	2	1	Stable	Luisante	Portout 37				2	2	
1	M	69	C	1	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.		7	3	1	Stable	Luisante	Portout 70?	1			1	2	1
1	M	69	C	1	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.		7	4	1	Stable	Luisante	(fond annulaire)		1			1	
1	M	69	C	1	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.		7	5	1	Stable	Luisante	(fond annulaire)		2			2	
1	M	69	C	1	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.		7	6	1	Stable	Luisante	(fond ombiliqué, sans engobe interne)		1			1	1
1	M	69	C	1	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.				1	Stable	Luisante	(panses lisses)					8	8
1	M	69	C	1	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.				1	Stable	Luisante	(panses avec guillochis)					2	2
1	M	69	C	1	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.				1	Stable	Luisante	(panse avec décor de barbotine)					1	1
1	M	69	C	2	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.				1	Stable	CRA	(fond annulaire)		1			1	1
1	M	69	C	2	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.				1	Stable	CRA	(panse lisse)					1	1
1	M	69	C	2	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.				1	Stable	CRA	(panses avec guillochis)					1	1
1	M	69	C	2	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.		7	7	1	Stable	CRA	Lamb. 2/37	1				1	1
1	M	69	C	3	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.			8	1	Stable	Commune tournée rouge	(fond plat, panse lisse voire lustrée)		2			3	5
1	M	69	C	4	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.				1	Stable	Commune tournée rouge?						2	2
1	M	69	C	5	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.		7	9	1	Stable	Commune tournée grise	Pot à grosse lèvres en amande éversée	1				1	1
1	M	69	C	5	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.				1	Stable	Commune tournée grise		1				1	1
1	M	69	C	6	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.		7	10	1	Stable	Cer. non tournée grise	(fond plat)		1			1	2
1	M	69	C	7	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.				1	Stable	Commune claire						1	1
1	M	69	C	8	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.				1	Stable	Amphore	Dressel 20 ou 23					2	2
1	M	69	C	8	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.				1	Stable	Amphore	Orient? (paroi mince, pâte orange avec des inclusions blanches, trace d'attache d'anse circulaire)					2	2
1	M	69	C	8	ANT	fin IV ^e /déb. V ^e s.				1	Stable	Amphore	Indéterminée					2	2
2	M	70	C	1	ANT	ANT				2	Stable	Sigillée Gaule du sud	Plat/assiette					1	1
2	M	70	C	2	ANT	ANT				2	Stable	Claire B	(décor incisé)					1	1
2	M	70	C	3	ANT	ANT	pol.?			2	Stable	Luisante?						1	1
2	M	70	C	4	ANT	ANT				2	Stable	Paroi fine	(décor d'épingles à la barbotine, Lezoux)					1	1

Sondage	N° identifiant				Chro	Datation	Ctxt	N° pl.	N° cat	Carton	Etat	Production	Description	Comptages					
	M	US	SP	N° inv										B	F	A	P	NR	NMI
2	M	70	C	5	ANT			9	1	2	Stable	Commune claire	Cruche à lèvre en bourrelet	1			1	1	
2	M	70	C	5	ANT					2	Stable	Commune claire				15	15		
2	M	70	C	6	ANT					2	Stable	Commune tournée rouge		1			1	1	1
2	M	70	C	6	ANT					2	Stable	Commune tournée rouge			1		1		
2	M	70	C	6	ANT					2	Stable	Commune tournée rouge				15	15		
2	M	70	C	7	ANT			9	2	2	Stable	Com. tourn. rouge «lustrée»	Jatte à bord rentrant	1			1	1	1
2	M	70	C	7	ANT			9	3	2	Stable	Com. tourn. rouge «lustrée»				1	1		
2	M	70	C	8	ANT					2	Stable	Commune tournée grise	Pot? à lèvre en bourrelet	1			1	1	1
2	M	70	C	8	ANT					2	Stable	Commune tournée grise				4	4		
2	M	70	C	9	ANT					2	Stable	Cer. non tournée grise			1		1		
2	M	70	C	9	ANT					2	Stable	Cer. non tournée grise				4	4		
2	M	70	C	10	ANT					2	Stable	Amphore	Gaule				1	1	
2	M	75	C	1	ANT	fin II ^e /déb. III ^e s.				2	Stable	Sigillée Gaule du sud	Drag. 37			13	13		
2	M	75	C	1	ANT	fin II ^e /déb. III ^e s.				2	Stable	Sigillée Gaule du sud	(panse lisse)			1	1		
2	M	75	C	1	ANT	fin II ^e /déb. III ^e s.				2	Stable	Sigillée Gaule du sud	(panse moulée)			1	1		
2	M	75	C	2	ANT	fin II ^e /déb. III ^e s.		9	1	2	Stable	Sigillée Gaule du centre	Drag. 37	2			2	2	1
2	M	75	C	2	ANT	fin II ^e /déb. III ^e s.		9	2	2	Stable	Sigillée Gaule du centre	Drag. 37	1			1	1	1
2	M	75	C	2	ANT	fin II ^e /déb. III ^e s.		9	3	2	Stable	Sigillée Gaule du centre	Drag. 37 (phase?)	1			1	1	1
2	M	75	C	2	ANT	fin II ^e /déb. III ^e s.			4	2	Stable	Sigillée Gaule du centre	Drag. 37 (phase 4?)			4	4		
2	M	75	C	2	ANT	fin II ^e /déb. III ^e s.				2	Stable	Sigillée Gaule du centre	Décor moulé (phase 4?)			1	1		
2	M	75	C	3	ANT	fin II ^e /déb. III ^e s.				2	Stable	Paroi fine	(panse avec guillochis)			1	1		
2	M	75	C	3	ANT	fin II ^e /déb. III ^e s.				2	Stable	Paroi fine	(panse avec décor d'épingles)			1	1		
2	M	75	C	4	ANT	fin II ^e /déb. III ^e s.	rés.		5	2	Stable	Céramique peinte	Bol de Roanne/Périchon 16	1			1	1	1
2	M	75	C	5	ANT	fin II ^e /déb. III ^e s.			6	2	Stable	Métallescente	Gobelet Lez. 304 (Lezoux)	1	4		2	7	1
2	M	75	C	5	ANT	fin II ^e /déb. III ^e s.			7	2	Stable	Métallescente	Niederbieber 33 (Lezoux)	2			2	2	1
2	M	75	C	5	ANT	fin II ^e /déb. III ^e s.				2	Stable	Métallescente	(Trèves et Lezoux?)				31	31	
2	M	75	C	6	ANT	fin II ^e /déb. III ^e s.		9	8	2	Stable	Commune claire	Cruche à lèvre en bourrelet quadrangulaire	2			2	2	1
2	M	75	C	7	ANT	fin II ^e /déb. III ^e s.				2	Stable	Com. tourn. rouge «lustrée»				1	1		
2	M	75	C	8	ANT	fin II ^e /déb. III ^e s.		9	9	2	Stable	Commune tournée grise	Pot à col lisse	2			2	2	1

Sondage	N° identifiant				Chro	Datation	Ctxt	N° pl.	N° cat	Carton	Etat	Production	Description	Comptages					
	M	US	SP	N° inv										B	F	A	P	NR	NMI
2	M	75	C	8	ANT	fin II ^e /déb. III ^e s.		9	10	2	Stable	Commune tournée grise	Pot à col lisse	1				1	1
2	M	75	C	8	ANT	fin II ^e /déb. III ^e s.				2	Stable	Commune tournée grise	Jatte à bord rentrant	1				1	1
2	M	75	C	8	ANT	fin II ^e /déb. III ^e s.		9	11	2	Stable	Commune tournée grise	Pot à lèvre en bandeau triangulaire	1				1	1
2	M	75	C	8	ANT	fin II ^e /déb. III ^e s.				2	Stable	Commune tournée grise	Couvercle	1				1	1
2	M	75	C	8	ANT	fin II ^e /déb. III ^e s.		9	12	2	Stable	Commune tournée grise	Marmite à lèvre quadrangulaire	1				1	1
2	M	75	C	8	ANT	fin II ^e /déb. III ^e s.				2	Stable	Commune tournée grise	Bouilloire?	1				1	1
2	M	75	C	8	ANT	fin II ^e /déb. III ^e s.				2	Stable	Commune tournée grise				40	40		
2	M	75	C	9	ANT	fin II ^e /déb. III ^e s.		9	13	2	Stable	Com. tourn. grise kaolin-tique	Pot à col lisse	1				1	1
2	M	75	C	10	ANT	fin II ^e /déb. III ^e s.		9	14	2	Stable	Commune tournée rouge	Plat tripode à bord rentrant	3				3	1
2	M	75	C	10	ANT	fin II ^e /déb. III ^e s.		9	15	2	Stable	Commune tournée rouge	Plat à bord rentrant	2				2	1
2	M	75	C	10	ANT	fin II ^e /déb. III ^e s.		9	16	2	Stable	Commune tournée rouge	Plat? à bord droit	1				1	1
2	M	75	C	10	ANT	fin II ^e /déb. III ^e s.		9	17	2	Stable	Commune tournée rouge	Plat? à bord rentrant	1				1	1
2	M	75	C	10	ANT	fin II ^e /déb. III ^e s.		9	19	2	Stable	Commune tournée rouge	Marmite à lèvre quadrangulaire	1				1	1
2	M	75	C	10	ANT	fin II ^e /déb. III ^e s.		9	18	2	Stable	Commune tournée rouge	Marmite à lèvre arrondie	1			1	2	1
2	M	75	C	10	ANT	fin II ^e /déb. III ^e s.		9	20	2	Stable	Commune tournée rouge	Marmite à lèvre quadrangulaire surmontée d'une gorge	1				1	1
2	M	75	C	10	ANT	fin II ^e /déb. III ^e s.		9	21	2	Stable	Commune tournée rouge	Gros pot à lèvre éversée	2				2	1
2	M	75	C	10	ANT	fin II ^e /déb. III ^e s.		9	22	2	Stable	Commune tournée rouge	Pot à lèvre en bourrelet	1				1	1
2	M	75	C	10	ANT	fin II ^e /déb. III ^e s.		9	23	2	Stable	Commune tournée rouge	Couvercle à bord remontant	1				1	1
2	M	75	C	10	ANT	fin II ^e /déb. III ^e s.		9	24	2	Stable	Commune tournée rouge	Couvercle à bord remontant	1				1	1
2	M	75	C	10	ANT	fin II ^e /déb. III ^e s.				2	Stable	Commune tournée rouge	Couvercle à bord simple	2				2	1
2	M	75	C	10	ANT	fin II ^e /déb. III ^e s.			25	2	Stable	Commune tournée rouge	Vase à décor estampé et engobe rouge				1	1	
2	M	75	C	10	ANT	fin II ^e /déb. III ^e s.				2	Stable	Commune tournée rouge	(pied de vase tripode)		1			1	
2	M	75	C	10	ANT	fin II ^e /déb. III ^e s.				2	Stable	Commune tournée rouge			8		1	9	
2	M	75	C	10	ANT	fin II ^e /déb. III ^e s.				2	Stable	Commune tournée rouge				2		2	
2	M	75	C	10	ANT	fin II ^e /déb. III ^e s.				2	Stable	Commune tournée rouge						109	109

Sondage	N° identifiant				Chro	Datation	Ctxt	N° pl.	N° cat	Carton	Etat	Production	Description	Comptages					
	M	US	SP	N° inv										B	F	A	P	NR	NMI
2	M	75	C	11	ANT	fin II ^e /déb. III ^e s.		9	26	2	Stable	Com. tourn. rouge «engobée»	Pot à lèvres éversées	1				1	1
2	M	75	C	12	ANT	fin II ^e /déb. III ^e s.		9	27	2	Stable	Africaine culinaire	Couvercle Hayes 196	1				1	1
2	M	75	C	13	ANT	fin II ^e /déb. III ^e s.		9	28, 29, 30	2	Stable	Dolium?			3				3
2	M	75	C	14	MOD	MOD	pol.			1	Stable	Cér. jaune sur engobe					1		1
3	M	76	C	1	ANT	ANT		9	1	2	Stable	Sigillée Gaule du centre	Drag. 33 (phase 7 ou 8 de Lezoux?)	1				1	1
3	M	77	C	1	ANT	ANT				2	Stable	Commune claire					2		2
3	M	77	C	2	ANT	ANT				2	Stable	Commune tournée rouge					1		1
1	M	78	C	1	ANT	ANT		7	1	1	Stable	Amphore	(pâte kaolinique)	1				1	1
1	M	78	C	1	ANT	ANT		7	2	1	Stable	Amphore	Lyon 2B?	2				2	1
1	M	79	C	1	ANT	ANT				1	Stable	Commune claire					3		3
1	M	80	C	1	ANT	ANT				1	Stable	Sigillée Gaule du centre	(décor moulé, phase 5 ou 6?)					1	1
1	M	80	C	2	ANT	ANT				1	Stable	Céramique peinte?	(pâte beige clair avec quelques micas, engobe marron-orangé)					1	1
1	M	80	C	3	ANT	ANT				1	Stable	Commune tournée grise	Marmite à lèvres en bourrelet quandringulaire	1				1	1
1	M	80	C	3	ANT	ANT				1	Stable	Commune tournée grise					1		1
1	M	80	C	4	ANT	ANT				1	Stable	Commune tournée rouge					1		1
2	M	82	C	1	ANT	2 ^e moitié II ^e s.		9	1	2	Stable	Métallescente	Gobelet à dépressions Lezoux 307		1				1
3	M	86	C	1	ANT	ANT				2	Stable	Commune tournée grise						1	1
3	M	86	C	2	ANT	ANT				2	Stable	Cer. non tournée grise						1	1
1	M	90	C	1	ANT	ANT				1	Stable	Commune tournée rouge						2	2
1	M	90	C	2	ANT	ANT		7	1	1	Stable	Commune tournée grise	Marmite? (fragments totalement calcinés...)	1				1	1
1	M	90	C	2	ANT	ANT				1	Stable	Commune tournée grise	(fond plat)					2	2
1	M	90	C	3	ANT	ANT				1	Stable	Cer. non tournée grise						1	1
2	M	98	C	1	ANT	2 ^e moitié II ^e s.				2	Stable	Commune tournée rouge	Marmite (colle avec M67)	1				1	1
2	M	99	C	1	ANT	dern. tiers I ^{er} s.				2	Stable	Sigillée Gaule du centre	assiette/plat, estampille...M] (phase 4?)		1				1

Sondage	N° identifiant				Chro	Datation	Ctxt	N° pl.	N° cat	Carton	Etat	Production	Description	Comptages					
	M	US	SP	N° inv										B	F	A	P	NR	NMI
2	M	99	C	2	ANT	dern. tiers 1 ^{er} s.				2	Stable	Sigillée Gaule du sud				1	1		
2	M	99	C	3	ANT	dern. tiers 1 ^{er} s.				2	Stable	Céramique engobée				1	1		
2	M	99	C	4	ANT	dern. tiers 1 ^{er} s.			1	2	Stable	Paroi fine	Gobelet (décor d'épingles; Lezoux)				3	3	
2	M	99	C	4	ANT	dern. tiers 1 ^{er} s.				2	Stable	Paroi fine	(panse lisses)						
2	M	99	C	5	ANT	dern. tiers 1 ^{er} s.				2	Stable	Lampe	(pâte calcaire, bandeau mouluré)				1	1	
2	M	99	C	6	ANT	dern. tiers 1 ^{er} s.				2	Stable	Céramique peinte					1	1	
2	M	99	C	7	ANT	dern. tiers 1 ^{er} s.				2	Stable	Commune claire					7	7	
2	M	99	C	8	ANT	dern. tiers 1 ^{er} s.				2	Stable	Commune tournée rouge	Couvercle (bouton de préhension)			1		1	
2	M	99	C	8	ANT	dern. tiers 1 ^{er} s.				2	Stable	Commune tournée rouge	Marmite à lèvres creusée d'une gorge		1			1	1
2	M	99	C	8	ANT	dern. tiers 1 ^{er} s.				2	Stable	Commune tournée rouge			1				1
2	M	99	C	8	ANT	dern. tiers 1 ^{er} s.			2	2	Stable	Commune tournée rouge	Bouilloire?		2	1	3	1	
2	M	99	C	8	ANT	dern. tiers 1 ^{er} s.				2	Stable	Commune tournée rouge	(panse avec cannelures et décor estampé)				1	1	
2	M	99	C	9	ANT	dern. tiers 1 ^{er} s.				2	Stable	Commune tournée grise			1				1
2	M	99	C	9	ANT	dern. tiers 1 ^{er} s.				2	Stable	Commune tournée grise					6	6	
2	M	99	C	9	ANT	dern. tiers 1 ^{er} s.				2	Stable	Commune tournée grise	Vase à fond plat ayant visiblement chauffé très fort et contenu une résine type poix: présence d'un dépôt noirâtre		3	18	21		
2	M	99	C	10	ANT	dern. tiers 1 ^{er} s.			3	2	Stable	Cer. non tournée grise	Jatte à bord rentrant		2		1	3	1
2	M	99	C	11	ANT	dern. tiers 1 ^{er} s.				2	Stable	Dolium?					1	1	
1	M	107	C	1	ANT	ANT				1	Stable	Commune tournée grise					1	1	
1	M	123	C	1	MED	V ⁶ /V ¹ s.	rés.			1	Stable	Sigillée Gaule du sud	(décor moulé)				1	1	
1	M	123	C	2	MED	V ⁶ /V ¹ s.	rés.			1	Stable	Métallescente	(Trèves)					3	3
1	M	123	C	3	MED	V ⁶ /V ¹ s.		8	1	1	Stable	Commune tournée orange	Pot (céramique bistre)		1			1	1
1	M	123	C	3	MED	V ⁶ /V ¹ s.	rés.			1	Stable	Commune tournée rouge						2	2
1	M	123	C	4	MED	V ⁶ /V ¹ s.	rés.			1	Stable	Commune tournée grise	(fond plat)			1			1
1	M	123	C	4	MED	V ⁶ /V ¹ s.	rés.			1	Stable	Commune tournée grise						2	2
1	M	123	C	5	MED	V ⁶ /V ¹ s.	rés.?	8	2	1	Stable	Cer. non tournée grise	Jatte à bord rentrant		1			1	1

Sondage	N° identifiant				Chro	Datation	Ctxt	N° pl.	N° cat	Carton	Etat	Production	Description	Comptages					
	M	US	SP	N° inv										B	F	A	P	NR	NMI
1	M	123	C	5	MED	V ^e /VI ^e s.	rés.?			1	Stable	Cer. non tournée grise				4	4		
1	M	125	C	1	ANT	ANT				1	Stable	Commune tournée rouge	(fond plat débordant)		1			1	

Annexe 6. Inventaire du petit mobilier

Châtillon La Roche (69380) - 2018 / n° 69050 2212967 / n° sect. AL01, parc. 28, 29, 30, 31

Sondage	N° Identifiant						Matière	Identification	NR	NMI	Description	Pds (g.)
	M	US	SP	N° inv	N° inv SRA							
1	M	00001	I	CHAT18/1	69050 2212967 M001I	Plomb	Indéterminé plat	1	1	Fragment de plat rectangulaire, avec traces de découpe?	105.6	
1	M	00001	I	CHAT18/1	69050 2212967 M001I	Fer	Clou de menuiserie	6	5	Men. 5 frgts 1 tige	32	
1	M	00003	I	CHAT18/3	69050 2212967 M003I	Fer	Calotte	3	1	Fragments de calotte	358.9	
1	M	00003	I	CHAT18/3	69050 2212967 M003I	Fer	Scorie	13	1	Fragments de scories	86.1	
1	M	00003	I	CHAT18/3	69050 2212967 M003I	Fer	Clou de ferrure	1	1	Clou de ferrure à tête en cheville de violon	26.8	
1	M	00003	I	CHAT18/3	69050 2212967 M003I	Fer	Clou de menuiserie	8	5	Men. 5 frgts 3 tiges	70.8	
1	M	00003	I	CHAT18/3	69050 2212967 M003I	Fer	Crampon	1	1	Crampon moderne de section circulaire	4.4	
1	M	00003	I	CHAT18/3	69050 2212967 M003I	Plomb	Indéterminé plat	4	1	Fragments de plats, donc l'un enroulé sur lui-même	1458.2	
1	M	00003	I	CHAT18/3	69050 2212967 M003I	Plomb	Indéterminé tige	1	1	Fragment de tige de section carrée	72.9	
1	M	00003	I	CHAT18/3-1	69050 2212967 M003I001	Base cuivre	Récipient	1	1	Fragment de lèvre triangulaire de récipient, soulignée par une ligne, découpé juste sous la lèvre	4.7	
1	M	00003	I	CHAT18/3-2	69050 2212967 M003I002	Fer	Couteau multifonctionnel	1	1	Fragment de couteau à dos droit et lame asymétrique présentant un ressaut au niveau du manche, soie de section plate avec un rivet en position fonctionnelle	33.3	
1	M	00003	I	CHAT18/3-3	69050 2212967 M003I003	Base cuivre	Jeton	1	1	Jeton circulaire plat décoré de cercles concentriques	1.6	
1	M	00003	I	CHAT18/3	69050 2212967 M003I	Fer	Chute	1	1	Fragment de chute de tige présentant une trace de découpe à une extrémité	12.5	
1	M	00003	I	CHAT18/3	69050 2212967 M003I	Fer	Indéterminé informe	1	1	Fragment informe	14	
1	M	00003	I	CHAT18/3	69050 2212967 M003I	Fer	Indéterminé tige	1	1	Fragment de tige terminée par un plat: clou écrasé? clavette?	12.8	
1	M	00004	I	CHAT18/4	69050 2212967 M004I	Fer	Scorie	1	1	Fragment de scorie	18.1	
3	M	00006	I	CHAT18/6	69050 2212967 M006I	Fer	Indéterminé plat	1	1	Fragment de plat triangulaire de section rectangulaire très épaisse	52.5	
3	M	00010	I	CHAT18/10	69050 2212967 M010I	Fer	Clou de ferrure	1	1	Fragment de clou de ferrure	14.2	
1	M	00035	I	CHAT18/35	69050 2212967 M035I	Fer	Clou de menuiserie	4	3	Men. 3 frgts 1 tige	14.2	

Sondage	N° Identifiant					Matière	Identification	NR	NMI	Description	Pds (g.)
	M	US	SP	N° inv	N° inv SRA						
1	M	00035	I	CHAT18/35	69050 2212967 M035I	Fer	Indéterminé tôle	1	1	Fragment de tôle pliée à angle droit: cornière, araire?	14.1
1	M	00036	I	CHAT18/36-1	69050 2212967 M036I001	Fer	Boucle de ceinture	1	1	Boucle de ceinture rectangulaire aux angles arrondis et aiguillon mobile (?)	16.1
1	M	00044	I	CHAT18/44	69050 2212967 M044I	Fer	Calotte	3	1	Calottes	387.4
1	M	00044	I	CHAT18/44	69050 2212967 M044I	Fer	Scorie	10	1	Fragments de scories	29.4
1	M	00044	I	CHAT18/44	69050 2212967 M044I	Fer	Clou de menuiserie	1	1	Men. 1 tige	3.4
1	M	00045	I	CHAT18/45	69050 2212967 M045I	Fer	Scorie	1	1	Fragment de scorie	10.8
1	M	00046	I	CHAT18/46	69050 2212967 M046I	Fer	Indéterminé tige	1	1	Fragment de tige de section indéterminée	16
2	M	00053	I	CHAT18/53	69050 2212967 M053I	Fer	Crampon	1	1	Fragment de crampon	28.9
2	M	00053	I	CHAT18/53	69050 2212967 M053I	Fer	Clou de menuiserie	1	1	Men. 1 frgt	7.2
1	M	00056	I	CHAT18/56	69050 2212967 M056I	Fer	Scorie	5	1	Fragment de scories	12.1
1	M	00068	I	CHAT18/68	69050 2212967 M068I	Fer	Clou de menuiserie	1	1	Men. 1 frgt	15.7
2	M	00070	I	CHAT18/70	69050 2212967 M070I	Fer	Clou de menuiserie	3	1	Men. 3 tiges	20
2	M	00075	I	CHAT18/75-1	69050 2212967 M075I001	Base cuivre	Cuiller à cosmétique	1	1	Fragment de cuiller à tige circulaire appointée et départ de cuilleron plat	0.6
2	M	00075	I	CHAT18/75	69050 2212967 M075I	Fer	Clou de menuiserie	3	1	Men. 1 frgt 2 tiges	22.9
2	M	00075	I	CHAT18/75-2	69050 2212967 M075I002	Base cuivre	Boîte à sceau	1	1	Boîte à sceau en forme de goutte. Couvercle plat décoré avec des loges d'émail alternées (rouge et jaune), rivet de forme géométrique complexe, extrémité arrondie avec moulurations. Fond avec trois perforations circulaires	6.4
1	M	00078	I	CHAT18/78	69050 2212967 M078I	Fer	Chute	1	1	Fragment de chute de tige avec une découpe en biseau	10.2
1	M	00079	I	CHAT18/79	69050 2212967 M079I	Fer	Indéterminé tôle	1	1	Fragment de bande de tôle	1
1	M	00079	I	CHAT18/79	69050 2212967 M079I	Fer	Clou de menuiserie	1	1	Men. 1 frgt	3.2
1	M	00080	I	CHAT18/80	69050 2212967 M080I	Fer	Clou de menuiserie	7	2	Men. 2 frgts 5 tiges	28.7
1	M	00090	I	CHAT18/90	69050 2212967 M090I	Fer	Clou de menuiserie	2	1	Men. 2 tiges	2.8
2	M	00098	I	CHAT18/98	69050 2212967 M098I	Fer	Clou de menuiserie	2	1	Men. 1 frgt 1 tige	17.8
2	M	00099	I	CHAT18/99	69050 2212967 M099I	Fer	Clou de menuiserie	1	1	Men. 1 frgt	3.4
2	M	00099	I	CHAT18/99	69050 2212967 M099I	Fer	Indéterminé plat	1	1	Fragment de plat	12.6

Sondage	N° Identifiant					Matière	Identification	NR	NMI	Description	Pds (g.)
	M	US	SP	N° inv	N° inv SRA						
2	M	00099	I	CHAT18/99-1	69050 2212967 M099 001	Base cuivre	Coupe-angle	1	1	Fragment de coupe-angle à bélière, dont la tige est de section plate et décorée de moulures et l'extrémité bifide est manquante	0.4
	M	00112	I	CHAT18/112	69050 2212967 M112	Fer	Calotte	2	1	Fragments de calotte et une calotte	244.3
	M	00112	I	CHAT18/112	69050 2212967 M112	Fer	Scorie	4	1	Fragments de scories	15.7
1	M	00080	I	CHAT18/122-1	69050 2212967 M122 001	Fer	Scorie	11	1	Fragments de scories	89.6
1	M	00080	I	CHAT18/122-2	69050 2212967 M122 002	Plomb	Indéterminé tôle	1	1	Fragment de tôle rectangulaire	14.7
1	M	00080	I	CHAT18/122-3	69050 2212967 M122 003	Base cuivre	Applique	1	1	Fragment d'applique avec perforation circulaire	2.1
1	M	00080	I	CHAT18/122-4	69050 2212967 M122 004	Fer	Couteau multifonctionnel	1	1	Fragment de lame de couteau de section triangulaire, brisée aux deux extrémités	18.8
2	M	00134	I	CHAT18/134	69050 2212967 M134	Fer	Clou de menuiserie	3	2	Men. 2 frgts 1 tige	36.6
2	M	00134	I	CHAT18/134	69050 2212967 M134	Fer	Crampon	1	1	Fragment de crampon	5.4
2	M	00134	I	CHAT18/134	69050 2212967 M134	Fer	Indéterminé tige	1	1	Fragment de tige de section circulaire (?)	17.6
2	M	00134	I	CHAT18/134	69050 2212967 M134	Fer	Scorie	2	1	Fragments de scories	120
2	M	00134	I	CHAT18/134	69050 2212967 M134	Plomb	Indéterminé tige	4	1	Fragments de tiges	43

Annexe 7. Inventaire du mobilier en verre

Châtillon La Roche (69380) - 2018 / n° 69050 2212967 / n° sect. AL01, parc. 28, 29, 30, 31

Sondage	N° Identifiant			Datation	Identification	Description	Couleur	Type	Qté frag.	NMI
	M	US	SP							
1	M	00048	V		panse		incoloré		1	
1	M	00048	V		panse		verdâtre		1	
1	M	00041	V		panse		verdâtre		2	
1	M	00041	V			deux fragments plats, épais	incoloré	vitre?	2	
1	M	00069	V		panse		Bleu-vert		1	
1	M	00079	V		col	col cylindrique, étroit, marqué par une forte constriction à sa jonction avec la panse	vert		1	1
1	M	00079	V		bord	bord de fragment plat, épais, avec une face lisse et une granitée.	vert	vitre	1	1
	M	H.S.	V		panse		verdâtre		1	
	M	H.S.	V		fond	fond rentrant, soufflé dans un moule, portant deux cercles concentriques en relief	Bleu-vert		1	1
1	M	00036	V		bord	bord à lèvre coupée et poli; diam. Indet.	incoloré		1	1
1	M	00044	V	fin V ^e - VI ^e s.	bord, panse	une panse carénée, un bord rebrulé, légèrement jaunâtre (diam. 8 cm), un bord rebrulé, rentrant, souligné de filets blanc opaque, incoloré (diam. Indet.)	incoloré	Gobelets / cornets	3	2
2	M	00075	V		panse		Bleu-vert		1	
2	M	00075	V		panse	fragment en verre incoloré moulé	incoloré		1	
2	M	00075	V		panse		Bleu-vert		1	
2	M	00075	V			fragment en verre épais, plat	incoloré		1	
1	M	00051	V	II ^e - III ^e s.	bord, panse	26 fragments d'un plat ovale, en verre bleu outremer moulé.	bleu outre-mer	plat	26	1
									45	7

Sondage	N° Identifiant			Datation	Identification	Description	Couleur	Type	Qté frag.	NMI
	M	US	SP							
1	M	00048	V		panse		incoloré		1	
1	M	00048	V		panse		verdâtre		1	
1	M	00041	V		panse		verdâtre		2	
1	M	00041	V			deux fragments plats, épais	incoloré	vitre ?	2	
1	M	00069	V		panse		Bleu-vert		1	
1	M	00079	V		col	col cylindrique, étroit, marqué par une forte constriction à sa jonction avec la panse	vert		1	1
1	M	00079	V		bord	bord de fragment plat, épais, avec une face lisse et une granitée.	vert	vitre	1	1
	M	H.S.	V		panse		verdâtre		1	
	M	H.S.	V		fond	fond rentrant, soufflé dans un moule, portant deux cercles concentriques en relief	Bleu-vert		1	1
1	M	00036	V		bord	bord à lèvres coupée et poli; diam. Indet.	incoloré		1	1
1	M	00044	V	fin V ^e - VI ^e s.	bord, panse	une panse carénée, un bord rebrulé, légèrement jaunâtre (diam. 8 cm), un bord rebrulé, rentrant, souligné de filets blanc opaque, incolore (diam. Indet.)	incoloré	Gobelets / cornets	3	2
2	M	00075	V		panse		Bleu-vert		1	
2	M	00075	V		panse	fragment en verre incolore moulé	incoloré		1	
2	M	00075	V		panse		Bleu-vert		1	
2	M	00075	V			fragment en verre épais, plat	incoloré		1	
1	M	00051	V	II ^e - III ^e s.	bord, panse	26 fragments d'un plat ovale, en verre bleu outremer moulé.	bleu outremer	plat	26	1
									45	7

w

Annexe 8. Inventaire de la faune

Châtillon La Roche (69380) - 2018 / n° 69050 2212967 / n° sect. AL01, parc. 28, 29, 30, 31

lot	M	US	SP	sondage	espèce	nb	nature	lat	fgt	sexe	age	remarques	masse
1	M	3	F	1	Equus sp.	1	vertèbre thoracique	-	123	-	S/nS	-	70
1	M	3	F	1	Equus sp.	1	fémur	d	2d	-	-	-	47
1	M	3	F	1	Homo sapiens	1	tibia	d	123	-	juv.	-	1
1	M	3	F	1	Bos taurus	1	humérus	g	2m3	-	/S +15/20M	-	115
1	M	3	F	1	Bos taurus	1	radius	d	2d3	-	/S +12/15M	-	74
1	M	3	F	1	Bos taurus	1	métapode	-	2m	-	-	-	58
1	M	3	F	1	Bos taurus	1	phalange III	-	123	-	-	-	15
1	M	3	F	1	Bos taurus	2	scapula	-	2m	-	-	-	90
1	M	3	F	1	Bos taurus	1	mandibule	-	1	-	-	coupe distale depuis face latérale	18
1	M	3	F	1	Bos taurus	1	mandibule	-	2m	-	-	-	47
1	M	3	F	1	Bos taurus	1	mandibule	-	2d3	-	-	-	46
1	M	3	F	1	Bos taurus	1	Cr (maxillaire)	g	2m	-	-	-	35
1	M	3	F	1	Bos taurus	1	Cr (prémaxillaire)	d	2m	-	-	-	30
1	M	3	F	1	Bos taurus	1	dent P3 inf	d	123	-	+24M	-	5
1	M	3	F	1	Bos taurus	1	dent M1 sup	d	123	-	+6M	-	12
1	M	3	F	1	Bos taurus	1	dent P sup	-	123	-	+24M	-	8
1	M	3	F	1	Sus domesticus	1	Cr (nasal)	d	2m	-	-	-	3
1	M	3	F	1	Sus domesticus	1	calcaneus	g	2m3	-	-	-	13
1	M	3	F	1	Sus domesticus	1	métatarse V	d	123	-	-	-	2
1	M	3	F	1	Sus domesticus	1	fibula	-	2m	-	-	-	1
1	M	3	F	1	caprinae	2	scapula	d	12m	-	-	-	17
1	M	3	F	1	caprinae	1	humérus	g	2d	-	-	-	6
1	M	3	F	1	caprinae	1	radius	g	2m	-	-	-	8
1	M	3	F	1	caprinae	1	tibia	d	2p2m	-	-	-	5
1	M	3	F	1	caprinae	1	métatarse	-	2m	-	-	-	2
1	M	3	F	1	Felis catus	1	vertèbre thoracique (13è)	-	123	-	-	-	1
1	M	3	F	1	Cervus elaphus	1	Cr (frontal + bois)	d	2m	M	1-2 ans (Peters)	bois de massacre	123
1	M	3	F	1	Cervus elaphus	1	Cr (andouiller)	-	2m	M	-	scié à la base, lustré	61
1	M	3	F	1	G-M	2	Cr	-	2m	-	-	-	20

lot	M	US	SP	sondage	espèce	nb	nature	lat	fgt	sexe	age	remarques	masse
1	M	3	F	1	G.M	4	côtes	-	2m	-	-	-	55
1	M	3	F	1	G.M	8	diaphyse	-	(2m)	-	-	-	158
1	M	3	F	1	M.T.M	4	côtes	-	2m	-	-	découpe	9
1	M	3	F	1	M.T.M	20	diaphyse	-	(2m)	-	-	-	39
1	M	3	F	1	indéterminé	10	fragments	-	(2m)	-	-	-	17
2	M	4	F	1	Bos taurus	1	vertèbre thoracique	-	2m2d	-	-	-	26
2	M	4	F	1	Bos taurus	1	humérus	d	2m	-	-	-	41
2	M	4	F	1	caprinae	1	radius	d	2m3	-	/S +23/30M	trace découpe sur face postérieure	19
3	M	6	F	3	M.T.M	1	tibia	-	2m	-	-	-	6
4	M	19	F	3	Sus domesticus	1	dent inf canine	g	2p2d	M	-	-	4
4	M	19	F	3	Sus domesticus	1	mandibule	d	2m	-	M1 M2	-	19
4	M	19	F	3	Sus domesticus	1	mandibule	-	2m	-	P3 " P4	-	6
4	M	19	F	3	Homo sapiens	1	radius	g	3	-	-	-	1
4	M	19	F	3	Homo sapiens	1	phalange I	-	123	-	-	inf. Doigt 1	2
4	M	19	F	3	Homo sapiens	2	diaphyse	-	(2m)	-	-	-	3
4	M	19	F	3	G.M	1	diaphyse	-	(2m)	-	-	éclat diaphysaire	11
4	M	19	F	3	M.T.M	3	diaphyse	-	(2m)	-	-	-	3
5	M	35	F	1	Cervus elaphus	1	humérus	g	2d	-	-	-	17
5	M	35	F	1	Sus domesticus	1	ulna	d	2p2m	-	-	cassé 2M	34
5	M	35	F	1	Sus domesticus	1	fémur	d	2m2d	-	-	coup 2D sur face postérieure, cassé 2M	27
5	M	35	F	1	G.M	1	côte	-	2m	-	-	-	22
5	M	35	F	1	M.T.M	1	diaphyse	-	(2m)	-	-	-	3
6	M	41	F	1	rongeur (grande taille)	1	fémur	d	123	-	S/S	-	1
6	M	41	F	1	Gallus gallus	1	tarsométatarse	-	2d3	-	poussin	-	1
6	M	41	F	1	G.M	1	scapula	-	2m	-	-	-	18
6	M	41	F	1	G.M	2	côtes	-	2m	-	-	-	5
6	M	41	F	1	M.T.M	1	côte	-	2m	-	-	-	1
6	M	41	F	1	M.T.M	2	diaphyse	-	(2m)	-	-	-	3
6	M	41	F	1	indéterminé	2	fragments	-	(2m)	-	-	-	3
7	M	42	F	1	Sus domesticus	1	mandibule, M3	-	2p	-	7 (Lepetz), L (Grant)	-	22
7	M	42	F	1	G.M	3	côtes	-	2m	-	-	-	112
7	M	42	F	1	M.T.M	1	diaphyse	-	(2m)	-	-	-	3

lot	M	US	SP	sondage	espèce	nb	nature	lat	fgt	sexe	age	remarques	masse
8	M	44	F	1	Gallus gallus	1	humérus	d	12(g)	-	S/S	-	5
8	M	44	F	1	Gallus gallus	1	humérus	g	2m2d	-	-	-	1
8	M	44	F	1	Gallus gallus	2	ulna	gd	2m2d	-	-	-	1
8	M	44	F	1	Gallus gallus	1	fibula	g	123	-	-	-	1
8	M	44	F	1	Gallus gallus	1	tibiotalse	g	2m3	-	/S	-	1
8	M	44	F	1	Gallus gallus	1	tibiotalse	-	2m	-	-	-	1
8	M	44	F	1	Gallus gallus	1	tarsométatarses	d	123	-	nS/	-	1
8	M	44	F	1	Gallus gallus	1	tarsométatarses	-	12p	-	nS/	-	1
8	M	44	F	1	Gallus gallus	1	tarsométatarses	-	12m	-	S/	-	1
8	M	44	F	1	Gallus gallus	1	tarsométatarses	-	12d	-	nS/	-	1
8	M	44	F	1	caprinae	1	dent incisive	-	123	-	-	-	1
8	M	44	F	1	caprinae	1	tibia	d	2m3	-	/S +12/18M	-	1
8	M	44	F	1	Sus domesticus	1	Cr (temporal)	-	2m	-	-	-	2
8	M	44	F	1	caprinae	1	fémur	-	2m	-	-	-	11
8	M	44	F	1	Sus domesticus	1	fibula	-	2m	-	-	-	1
8	M	44	F	1	Bos taurus	1	phalange I	-	123	-	+20/24M	coup porté en 2D	32
8	M	44	F	1	Equus sp.	1	fémur (apophyse proximale)	-	1	-	-	-	33
8	M	44	F	1	G.M	1	côte	-	2m	-	-	-	27
8	M	44	F	1	G.M	2	diaphyse	-	(2m)	-	-	-	8
8	M	44	F	1	M.T.M	13	côtes	-	2m	-	-	-	11
8	M	44	F	1	M.T.M	5	diaphyse	-	(2m)	-	-	-	8
8	M	44	F	1	indéterminé	7	fragments	-	(2m)	-	-	-	29
9	M	45	F	1	Bos taurus	1	Cr (occipital)	-	2m	-	-	-	67
9	M	45	F	1	Bos taurus	1	carpe (pyramidal)	d	123	-	-	-	15
9	M	45	F	1	Sus domesticus	1	humérus	d	2m2d	-	/S	-	36
9	M	45	F	1	M.T.M	1	diaphyse	-	(2m)	-	-	-	4
10	M	46	F	1	Sus domesticus	1	fémur	d	2d3	-	/nS	-	29
10	M	46	F	1	Sus domesticus	1	humérus	g	2d	-	-	-	21
10	M	46	F	1	Sus sp.	1	phalange I	-	123	-	-	Grand individu, Sus scrofa?	5
10	M	46	F	1	Sus domesticus	1	métatarses III	g	12m	-	-	-	6
10	M	46	F	1	Sus domesticus	1	vertèbre lombaire	-	12m	-	-	-	4
10	M	46	F	1	Bos taurus	1	maxillaire (P)	g	2m	-	-	coup	122
10	M	46	F	1	Bos taurus	1	scapula	d	12m	-	-	-	210

lot	M	US	SP	sondage	espèce	nb	nature	lat	fgt	sexe	age	remarques	masse
10	M	46	F	1	caprinae	1	mandibule	-	12p	-	-		13
10	M	46	F	1	caprinae	1	dent M3 sup	g	123	-	+21M		8
10	M	46	F	1	caprinae	1	scapula	d	12p	-	-	coup porté en 1 sur face postérieure	7
10	M	46	F	1	G.M	2	côtes	-	2m	-	-		37
10	M	46	F	1	G.M	1	côte	-	1	-	-		5
10	M	46	F	1	M.T.M	1	côte	-	12p	-	-		7
10	M	46	F	1	M.T.M	1	côte	-	2m	-	-		4
10	M	46	F	1	M.T.M	1	diaphyse	-	(2m)	-	-		9
11	M	47	F	1	caprinae	1	molaire inf	d	123	-	+6M		5
11	M	47	F	1	Sus domesticus	1	os coxal	d	2m	-	juv.		
12	M	48	F	1	Sus domesticus	1	Cr	-	2m	-	-		5
12	M	48	F	1	Sus domesticus	1	dent canine inf	-	2m	-	-		3
12	M	48	F	1	Sus domesticus	2	incisives inf	-	2m	-	-		5
12	M	48	F	1	caprinae	1	dent molaire inf	g	123	-	+6M		5
12	M	48	F	1	Gallus gallus	1	tarsométatarse	-	12d	-	-	coup porté en 1	1
12	M	48	F	1	G.M	1	humérus	-	2m	-	-		32
12	M	48	F	1	G.M	1	côte	-	(2m)	-	-		4
12	M	48	F	1	G.M	1	diaphyse	-	(2m)	-	-	coup	8
12	M	48	F	1	M.T.M	1	vertèbre thoracique	-	2m3	-	-		2
12	M	48	F	1	M.T.M	1	côte	-	2p	-	-		6
12	M	48	F	1	M.T.M	5	diaphyse	-	(2m)	-	-		21
13	M	54	F	1	Vulpes vulpes	1	radius	d	12p	-	-		2
13	M	54	F	1	caprinae	1	vertèbre thoracique	-	12m	-	-	Coup **	12
13	M	54	F	1	caprinae	1	vertèbre thoracique	-	123	-	-		9
13	M	54	F	1	caprinae	1	vertèbre lombaire	-	123	-	-		7
13	M	54	F	1	caprinae	1	os coxal	g	2m	-	-	Coup **	11
13	M	54	F	1	Sus sp.	1	scapula	d	12p	-	-	scrofa?	29
13	M	54	F	1	Sus domesticus	1	radius	d	123	-	S/nS		28
13	M	54	F	1	Bos taurus	1	vertèbre cervicale	-	2m	-	-		8
13	M	54	F	1	Bos taurus	1	vertèbre lombaire	-	2m3	-	-4 1/2/5 A	coup porté transversalement depuis le bas	30
13	M	54	F	1	Bos taurus	1	vertèbre lombaire	-	2m	-	-4 1/2/5 A	coup porté transversalement	12
13	M	54	F	1	Bos taurus	1	vertèbre lombaire	-	2d3	-	-		16

lot	M	US	SP	sondage	espèce	nb	nature	lat	fgt	sexe	age	remarques	masse
13	M	54	F	1	Bos taurus	1	os coxal	-	2m	-	-	symphyse	8
13	M	54	F	1	G.M	2	côte	-	2m	-	-		4
13	M	54	F	1	G.M	2	diaphyse	-	(2m)	-	-		37
13	M	54	F	1	M.T.M	1	vertèbre cervicale	-	2m	-	-	Coup	5
13	M	54	F	1	M.T.M	3	côtes	-	2m	-	-		8
13	M	54	F	1	M.T.M	1	diaphyse	-	(2m)	-	-		2
14	M	61	F	1	M.T.M	1	humérus	-	(2m)	-	-		9
14	M	61	F	1	M.T.M	1	côte	-	(2m)	-	-		1
14	M	61	F	1	M.T.M	1	diaphyse	-	(2m)	-	-		1
15	M	66	F	2	G.M	1	côte	-	2p2m	-	-	coup porté transversale-	34
16	M	67	F	2	caprinae	1	dent incisive	-	123	-	-		1
16	M	67	F	2	G.M	1	côte	-	2p2m	-	-		35
16	M	67	F	2	M.T.M	1	côte	-	2m	-	-		2
17	M	68	F	1	Bos taurus	1	phalange II	-	12d	-	+15/18M	cassé en partie distale	20
17	M	68	F	1	G.M	1	Cr	-	2m	-	-		10
17	M	68	F	1	G.M	1	diaphyse	-	(2m)	-	-		19
18	M	69	F	1	Bos taurus	1	scapula	g	2p2d	-	-	fractionnée	304
18	M	69	F	1	Bos taurus	1	cheville osseuse	-	2m	-	-		46
18	M	69	F	1	Bos taurus	1	sacrum	-	12d	-	-	Coup	140
18	M	69	F	1	Bos taurus	1	tibia	g	2d3	-	+24/30M		192
18	M	69	F	1	Sus domesticus	1	vertèbre thoracique	-	123	-	nS	Coup	16
18	M	69	F	1	Sus domesticus	1	vertèbre lombaire	-	123	-	nS		23
18	M	69	F	1	Sus domesticus	1	vertèbre lombaire	-	2m	-	-	Coup	9
18	M	69	F	1	Sus domesticus	1	ulna	d	12d	-	/nS		19
18	M	69	F	1	caprinae	1	humérus	g	2p2m	-	NS/ -25/36M		20
18	M	69	F	1	caprinae	1	humérus	g	2m	-	-		10
18	M	69	F	1	caprinae	2	radius	g	2m3	-	/nS -23/30M		35
18	M	69	F	1	caprinae	1	vertèbre thoracique	-	123	-	-	coup porté transversale-	11
18	M	69	F	1	Gallus gallus	1	tibia	d	123	-	S/S		3
18	M	69	F	1	M.T.M	6	côte	-	(2m)	-	-		23
18	M	69	F	1	M.T.M	1	vertèbre thoracique	-	2m	-	-		5
18	M	69	F	1	M.T.M	1	vertèbre	-	2m	-	-		2
18	M	69	F	1	M.T.M	4	diaphyse	-	(2m)	-	-		17

lot	M	US	SP	sondage	espèce	nb	nature	lat	fgt	sexe	age	remarques	masse
18	M	69	F	1	G.M	1	Cr	-	2m	-	-		36
18	M	69	F	1	G.M	1	côte	d	12p	-	-	Coup	25
18	M	69	F	1	G.M	1	côte	-	2m	-	-	Coup	45
18	M	69	F	1	G.M	5	côte	-	(2m)	-	-		112
19	M	70	F	2	caprinae	1	Molaire 2 sup	d	123	-	-		7
19	M	70	F	2	caprinae	1	radius	g	12m	-	-	Capra hircus	22
19	M	70	F	2	Bos taurus	1	phalange II	-	123	-	+15/18M		19
19	M	70	F	2	G.M	1	côte	-	(2m)	-	-		3
19	M	70	F	2	G.M	1	diaphyse	-	(2m)	-	-		7
19	M	70	F	2	M.T.M	1	vertèbre thoracique	-	2m	-	-		3
19	M	70	F	2	M.T.M	1	côte	-	2m	-	-		2
19	M	70	F	2	M.T.M	5	diaphyse	-	(2m)	-	-		15
20	M	74	F	3	Homo sapiens	1	phalange I	-	123	-	-	doigt de pied	1
20	M	74	F	3	G.M	1	côte	-	2m	-	-		25
20	M	74	F	3	G.M	1	humérus	-	(2m)	-	-		4
20	M	74	F	3	G.M	1	fémur	-	1	-	nS/	apophyse proximale	17
21	M	75	F	2	Sus domesticus	1	métapode	-	2m3	-	-		8
21	M	75	F	2	Sus domesticus	1	atlas	-	2m	-	-		4
21	M	75	F	2	Sus domesticus	1	métatars II	g	12p	-	nS/		2
21	M	75	F	2	Sus domesticus	1	mandibule	d	2p2d	-	-	M3-M2-M1-P4-P3-C11-12-13	85
21	M	75	F	2	Sus domesticus	1	mandibule	g	2d	-	-	11-12 (même individu)	7
21	M	75	F	2	Sus domesticus	1	dent sup canine	-	2m3	-	-		2
21	M	75	F	2	caprinae	1	dent inf M3	g	123	-	-		10
21	M	75	F	2	caprinae	1	humérus	d	2m	-	-		15
21	M	75	F	2	caprinae	1	ulna	d	2p2m	-	-		4
21	M	75	F	2	caprinae	1	os coxal	-	2m	-	-		4
21	M	75	F	2	caprinae	1	fémur	-	2m	-	-		6
21	M	75	F	2	caprinae	1	métatars	-	2p2d	-	-		14
21	M	75	F	2	Bos taurus	1	dent sup M2	d	123	-	+15M		35
21	M	75	F	2	Bos taurus	1	vertèbre thoracique	-	2m	-	-		7
21	M	75	F	2	Bos taurus	1	ulna	d	2p	-	-	coupe	19
21	M	75	F	2	Bos taurus	1	ulna	d	2m	-	-		12
21	M	75	F	2	Bos taurus	1	métacarpe	-	1	-	-		45
21	M	75	F	2	Bos taurus	1	métatars	-	3	-	-		54

lot	M	US	SP	sondage	espèce	nb	nature	lat	fgt	sexe	age	remarques	masse
21	M	75	F	2	Bos taurus	1	phalange I	-	123	-	+20/24M	fendu latéralement	28
21	M	75	F	2	G.M	1	Cr	-	(2p)	-	-		19
21	M	75	F	2	G.M	1	côte	-	2p	-	-		28
21	M	75	F	2	G.M	1	vertèbre	-	(2m)	-	-		17
21	M	75	F	2	G.M	1	côte	-	(2m)	-	-		24
21	M	75	F	2	G.M	4	diaphyse	-	(2m)	-	-		201
21	M	75	F	2	M.T.M	1	scapula	-	2m	-	-		3
21	M	75	F	2	M.T.M	12	diaphyse	-	(2m)	-	-		34
22	M	77	F	3	G.M	1	diaphyse	-	(2m)	-	-		9
22	M	77	F	3	M.T.M	1	humérus	-	(2m)	-	-		2
22	M	77	F	3	M.T.M	1	vertèbre caudale	-	123	-	-		1
23	M	78	F	1	canidé	1	radius	g	2m2d	-	-	petit chien ou grand renard	3
24	M	80	F	1	Sus domesticus	1	incisives inf	-	2m	-	-		1
24	M	80	F	1	Bos taurus	1	phalange I	-	123	-	+20/24M	cassé en extrémité proxi- male	34
24	M	80	F	1	G.M	1	côte	-	(2m)	-	-		13
24	M	80	F	1	M.T.M	1	diaphyse	-	(2m)	-	-		3
25	M	86	F	3	G.M	1	Cr	-	(2m)	-	-		26
26	M	99	F	2	Sus domesticus	1	canine sup	-	2m	F	-		2
26	M	99	F	2	Sus domesticus	1	radius	g	12m	-	-	extrémité proximale cassée	28
26	M	99	F	2	caprinae	1	métacarpe	d	123	-	-	cassé en 2D	24
26	M	99	F	2	G.M	1	côte	-	2m	-	-		33
26	M	99	F	2	M.T.M	1	côte	-	2m	-	-		2
26	M	99	F	2	M.T.M	4	diaphyse	-	(2m)	-	-		8
27	M	110	F	1	M.T.M	1	radius	-	(2m)	-	-		5
27	M	110	F	1	M.T.M	1	côte	-	2m	-	-		2
28	M	131	F	2	Bos taurus	1	mandibule	d	12d	-	M1 M2 M3 (15K), +27M		579

Annexe 9. Inventaire des terres cuites architecturales

Châtillon La Roche (69380) - 2018 / n° 69050 2212967 / n° sect. AL01, parc. 28, 29, 30, 31

Sondage	N° Identifiant				Etat de conservation	Matériau ou Usage	Catégorie	Production	Description	Marque		
	M	US	SP.	N°cat							Chro	
3	M	0010	T	00001	ANT	210-350	Frag.	Céramique	TCA	TEG	Type G (rebord rectangulaire, encoche avant triangulaire, gorge interne esquissée); gorge sur le rebord.	
3	M	0010	T	00002	ANT	210-350	Frag.		TCA	TEG	Type G (rebord rectangulaire, encoche avant triangulaire, gorge interne esquissée); gorge sur le rebord.	Marque digitée: 1 arc de cercle
3	M	0010	T	00003	ANT	180-210	Frag.		TCA	TEG	Type F (rebord trapézoïdal, encoche avant droite/triangulaire, gorge interne esquissée); gorge sur le rebord.	Marque digitée: 2 arcs de cercle
3	M	0010	T	00004	ANT	180-210	Frag.		TCA	TEG	Type F (rebord trapézoïdal, encoche avant droite/triangulaire, gorge interne esquissée); gorge sur le rebord.	Marque digitée: 1 arc de cercle
3	M	0010	T	00005	ANT	210-350	Frag.		TCA	TEG	Type G (rebord rectangulaire, encoche avant triangulaire, gorge interne esquissée); gorge sur le rebord.	
3	M	0010	T	00006	ANT	180-210	Frag.		TCA	TEG	Type F (rebord trapézoïdal, encoche avant droite/triangulaire, gorge interne esquissée); gorge sur le rebord.	Marque digitée: 2 arcs de cercle
3	M	0010	T	00007	ANT	180-210	Frag.		TCA	TEG	Type F (rebord trapézoïdal, encoche avant droite/triangulaire, gorge interne esquissée).	Marque digitée: 1 arc de cercle
3	M	0010	T	00008	ANT	180-210	Frag.		TCA	TEG	Type F (rebord trapézoïdal, encoche avant droite/triangulaire, gorge interne esquissée); gorge sur le rebord.	
3	M	0010	T	00009	ANT	180-210	Frag.		TCA	TEG	Type F (rebord trapézoïdal, encoche avant droite/triangulaire, gorge interne esquissée); gorge sur le rebord.	
3	M	0010	T	00010	ANT	180-210	Frag.		TCA	TEG	Type F (rebord trapézoïdal, encoche avant droite/triangulaire, gorge interne esquissée); gorge sur le rebord.	
3	M	0010	T	00011		Ind.	Frag.		TCA	IMB	Ep. 2 cm	
3	M	0010	T	00012		Ind.	Frag.		TCA	IMB	Ep. 2.1 cm	
3	M	0010	T	00013		Ind.	Frag.		TCA	IMB	Ep. 1.9 cm	
3	M	0010	T	00014		Ind.	Frag.		TCA	IMB	Ep. 2.7 cm	

Sondage	N° Identifiant				Etat de conservation	Matériau ou Usage	Catégorie	Production	Description	Marque
	M	US	SP.	N°cat						
3	M	0010	T	00015			TCA	IMB	Ep 1.9 cm	
1	M	0068	T	00016	ANT	Frag.	TCA	TEG	Type G (rebord rectangulaire, encoche avant triangulaire, gorge interne esquissée).	Marque digitée: 1 arc de cercle
1	M	0068	T	00017	ANT	Frag.	TCA	TEG	Type G (rebord rectangulaire, encoche avant triangulaire, gorge interne esquissée), gorge sur le rebord.	
1	M	0068	T	00018	ANT	Frag.	TCA	TEG	Type G (rebord rectangulaire, encoche avant triangulaire, gorge interne esquissée).	Marque digitée: trace de doigt enfoncé
1	M	0068	T	00019	ANT	Frag.	TCA	TEG	Type G (rebord rectangulaire, encoche avant triangulaire, gorge interne esquissée).	Marque digitée: 2 arcs de cercle
1	M	0068	T	00020	ANT	Frag.	TCA	TEG	Type G (rebord rectangulaire, encoche avant triangulaire, gorge interne esquissée).	
1	M	0068	T	00021	ANT	Frag.	TCA	TEG	Type G (rebord rectangulaire, encoche avant triangulaire, gorge interne esquissée).	
1	M	0068	T	00022	ANT	Frag.	TCA	TEG	Type F (rebord trapézoïdal, encoche avant droite/triangulaire, gorge interne esquissée).	Marque digitée: 1 arc de cercle
1	M	0068	T	00023	ANT	Frag.	TCA	TEG	Type G (rebord rectangulaire, encoche avant triangulaire, gorge interne esquissée).	
1	M	0068	T	00024	ANT	Frag.	TCA	TEG	Type G (rebord rectangulaire, encoche avant triangulaire, gorge interne esquissée).	Marque digitée: trace de doigt enfoncé
1	M	0047	T	00025		Frag.	TCA	TEG	Sans angle.	Pattes d'oiseau
1	M	0047	T	00026		Frag.	TCA	TEG	Angle sup. droit, encoche à décrochement (5.5 cm); gorge sur le rebord.	
1	M	0047	T	00027		Frag.	TCA	TEG	Angle incomplet.	
1	M	0047	T	00028	ANT	Frag.	TCA	TEG	Type G (rebord rectangulaire, encoche avant triangulaire, gorge interne esquissée), gorge sur le rebord.	Marque digitée: 1 arc de cercle
1	M	0047	T	00029	ANT	Frag.	TCA	TEG	Type G (rebord rectangulaire, encoche avant triangulaire, gorge interne esquissée), gorge sur le rebord.	
1	M	0047	T	00030	ANT	Frag.	TCA	TEG	Type G (rebord rectangulaire, encoche avant triangulaire, gorge interne esquissée), gorge sur le rebord.	Marque digitée: 2 traits parallèles horizontaux
1	M	0047	T	00031	ANT	Frag.	TCA	TEG	Angle incomplet.	

Sondage	N° Identifiant				Etat de conservation	Matériau ou Usage	Catégorie	Production	Description	Marque
	M	US	SP.	N°cat						
1	M	0047	T	00032	ANT	210-350	TCA	TEG	Type G (rebord rectangulaire, encoche avant triangulaire, gorge interne esquissée); gorge sur le rebord.	Marque digitée: trace de doigt enfoncé
1	M	0047	T	00033	ANT	210-350	TCA	TEG	Type G (rebord rectangulaire, encoche avant triangulaire, gorge interne esquissée).	Marque digitée: 3 cercles concentriques
1	M	0047	T	00034	ANT	210-350	TCA	TEG	Type G (rebord rectangulaire, encoche avant triangulaire, gorge interne esquissée).	
1	M	0047	T	00035	ANT	210-350	TCA	TEG	Type G (rebord rectangulaire, encoche avant triangulaire, gorge interne esquissée).	Marque digitée: 1 arc de cercle
1	M	0047	T	00036	ANT	210-350	TCA	TEG	Type G (rebord rectangulaire, encoche avant triangulaire, gorge interne esquissée).	Marque digitée: 1 arc de cercle
1	M	0047	T	00037	ANT	210-350	TCA	TEG	Type G (rebord rectangulaire, encoche avant triangulaire, gorge interne esquissée).	Marque digitée: 1 arc de cercle
1	M	0047	T	00038	Ind.	Ind.	TCA	TEG	Angle sup. droit, encoche à décrochement (5-8 cm).	
1	M	0047	T	00039	ANT	210-350	TCA	TEG	Type G (rebord rectangulaire, encoche avant triangulaire, gorge interne esquissée); gorge sur le rebord.	Marque digitée: 1 arc de cercle
1	M	0047	T	00040	ANT	210-350	TCA	TEG	Type G (rebord rectangulaire, encoche avant triangulaire, gorge interne esquissée); gorge sur le rebord.	Marque digitée: 1 arc de cercle
1	M	0047	T	00041	Ind.	Ind.	TCA	IMB	Ep. 1.7 cm	
1	M	0047	T	00042	Ind.	Ind.	TCA	IMB	Ep. 2 cm	
1	M	0047	T	00043	Ind.	Ind.	TCA	IMB	Ep. 2.1 cm	
1	M	0054	T	00044	Ind.	Ind.	TCA	TEG	Gorge sur le rebord.	Marque digitée: 2 arcs de cercle
1	M	0004	T	00045	Ind.	Ind.	TCA	TEG	Gorge sur le rebord.	Marque digitée: trace de doigt enfoncé
1	M	0003	T	00046	Ind.	Ind.	TCA	TUB	Surface striée.	
1	M	0003	T	00047	Ind.	Ind.	TCA	TUB	Surface striée; angle.	

Annexe 10. Inventaire des enduits peints

Châtillon La Roche (69380) - 2018 / n° 69050 2212967 / n° sect. ALO1, parc. 28, 29, 30, 31

Sondage	N° Identifiant				Datation	Ctxt	N° pl.	Carton	Etat de conservation	Qté frag.	Description	Mortier	Décor	Surf. (cm ²)
	M	UM	SP	N°cat										
1	M	00041	E	1	ANT	rés.	1	Absence de couche picturale	3	(a) 0,2 cm matrice de chaux blanche avec granulats de sable fin à moyen à teneur moyenne. (b) 1,5 cm matrice de chaux blanche avec granulats de sable fin à moyen à teneur moyenne, quelques graviers.	15			
1	M	00044	E	2	ANT	rés.	1	Absence de couche picturale sur deux fragments; concrétions; altération du pigment	4	Fond jaune	14			
1	M	00047	E	3	ANT	fin II ^e -III ^e s.	1	Altération du pigment; nombreuses concrétions	42	Mouchetis bleus sur fond rouge; fond jaune; fond blanc	767			
1	M	00096	E	4	ANT	fin II ^e -III ^e s.	2	Concrétions	56	Fond jaune avec filet ou bandes rouges	1330	Filet, bandes		

Annexe 11. Inventaire du mobilier lapidaire

Châtillon La Roche (69380) - 2018 / n° 69050 2212967 / n° sect. ALO1, parc. 28, 29, 30, 31

Sondage	N° identifiant			Chro	État de conservation	Catégorie	Matière	Qté frag.	Identification	Description	Dimensions (en mm)	
	M	US	SP									N° inv
1	M	00089	L	1	ANT	Frag.	Décor/architecture	Fior di pesco	2	Plaque	Fragment de plaque en fior di pesco (origine : île d'Eubée, Grèce), épais de 28 à 30 mm. Ses deux faces sont sciées. Sa surface est concrétionnée.	130x118x28-30
1	M	00004	L	1	ANT	Frag.	Décor/architecture	Marbre blanc	1	Plaque	Fragment de plaque en marbre blanc à gros cristaux (origine : inconnue), épais de 16 à 19 mm. Ses deux faces sont sciées.	170x82x16-19
1	M	00046	L	1	ANT	Frag.	Décor/architecture	Marbre blanc	1	Plaque	Fragment de plaque en marbre vert à grain fin veiné de gris (origine : inconnue). Son faciès ne présente pas les caractéristiques du cipollino verde exploité à l'Antiquité. Ses deux faces sont sciées et sa surface est polie. Présence de mortier sur la face arrière.	74x54x19
1	M	00068	L	1	ANT	Frag.	Décor/architecture	Marbre blanc	1	Plaque	Fragment de plaque en marbre blanc à grain fin (origine : inconnue), épais de 17 mm. Ses deux faces sont sciées et sa surface est polie.	45x29x17

Annexe 12. Fiche de synthèse géopédologique

CHÂTILLON

Cette commune couvre un vaste territoire en amont de la confluence de l'Azergues avec la Brévenne. Près de 130 hectares de vignes disséminées se répartissent en pentes souvent modérées, entre 250 et 330 mètres d'altitude. Si tous les quadrants sont représentés, les expositions Est sont toutefois dominantes.

Le long de la Brévenne, toute une frange Sud-Est est concernée par le socle primaire et plus particulièrement, par des 'Pierres Bleues' schisteuses. En continuité, on trouve les formations gréseuses du Trias qui portent des sols sableux sur « Le Plan ». Les calcaires durs et leurs sols concernent de nombreux secteurs mais ce sont « Rousseland » et les « Petits Eparcieux » qui en sont les meilleurs témoins. Des sols en général profonds, issus de marnes le plus souvent masquées d'éboulis ou dépôts plus récents, apparaissent sur « Boyeux », « Bayère » et « Les Eparcieux ».

Les sols de certains replats, bas de pentes ou combes sont largement épaissis d'argiles résiduelles à chailles comme sur « les Granges Marduel », « Le Fay » ou les

Données à retenir

- ✦ Etude menée en 2013
- 678 ha classés en Beaujolais dont
 - 128 ha de vignes
 - 352 ha de terres
 - 90 ha de bois
 - 108 ha de bâtis
- 📍 114 sondages ou observations
- 🚧 6 fosses



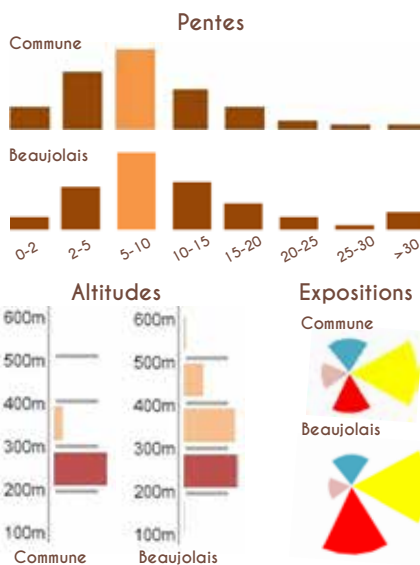
Données topographiques des parcelles plantées:

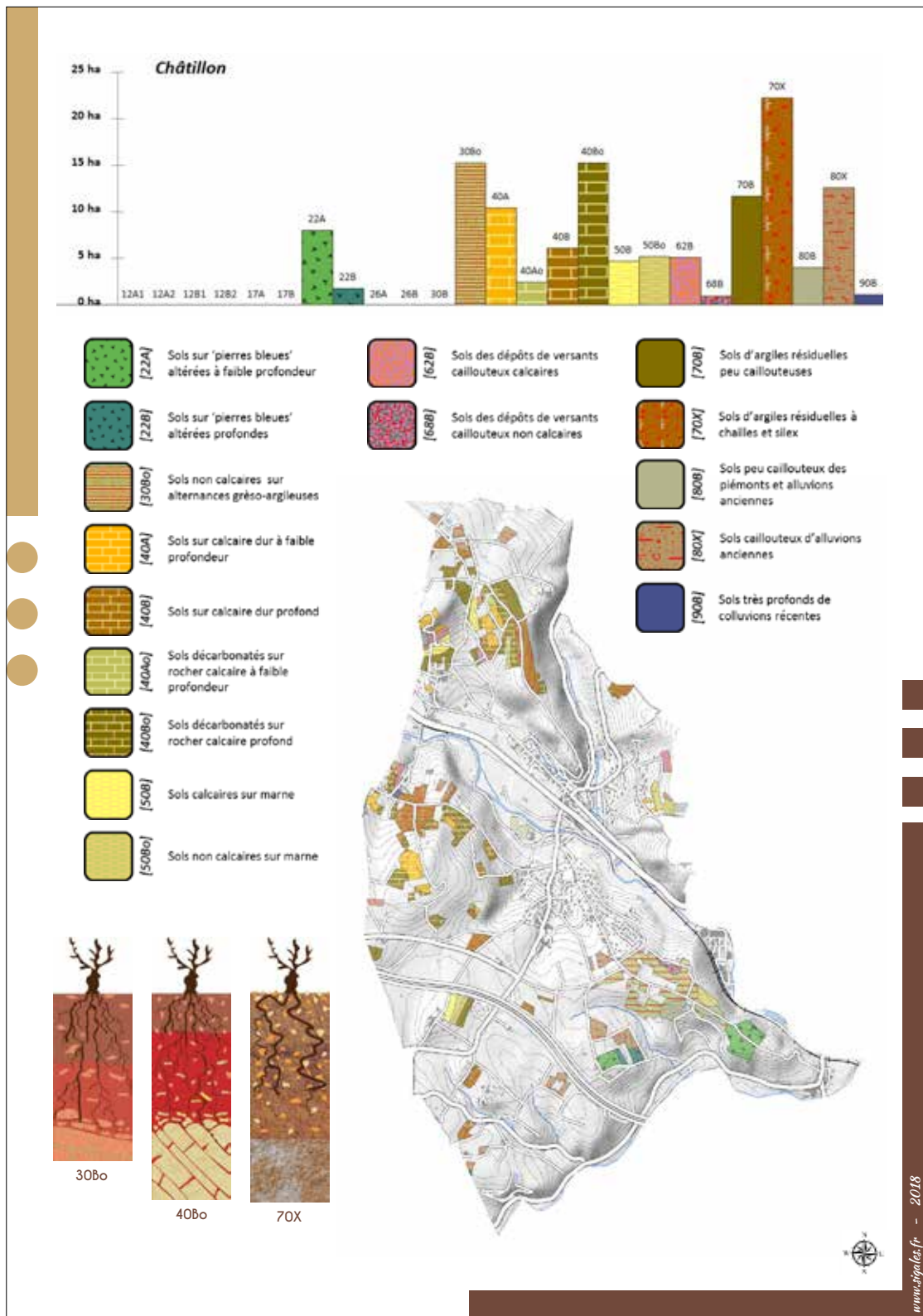
- 228 m - 334 m d'altitude minimum et maximum
- 9 % de pente moyenne
- Est comme exposition dominante

« Butières ». Dans le même genre de situations, on trouve également des alluvions anciennes comme sur « Chatelet » au Sud ou « Les Bruyères » au Nord. Dans les deux cas, alluvions ou argiles résiduelles, les sols sont profonds, argileux, acides (moins pour les argiles résiduelles que pour les alluvions) et, souvent caillouteux.


Matériaux parentaux à l'origine des sols

- Roches volcaniques bleutées ou schisteuses
- Roches gréseuses du Trias
- Calcaires durs
- Marnes
- Eboulis et dépôts de pentes
- Argiles résiduelles peu caillouteuses
- Argiles résiduelles à chailles et silex
- Dépôts anciens de piémonts
- Dépôts caillouteux anciens de piémonts
- Colluvions récentes de bas de pentes





Annexe 13. Profil de sol



ETUDE DE TERROIR **BEAUJOLAIS** **PROFIL DE SOL** **N° profil CHAT -05**

Localisation

Appellation : BEAUJOLAIS
Commune : CHATILLON
Lieu-dit : GRANDS
EPARCEUX
Date : 28/05/2013

Environnement

Antécédents climatiques : Hivers pluvieux: oct à mars: env. 500mm + 90-100mm avril + près de 180mm en mai + 2mm le mardi matin - Beau temps ensuite

Cépage/Age/P.G. : Gamay?

Etat de surface : 30-35% de cailloux de calcaire jaune +/- riche en entroques (pierre dorée)

Travail du sol : TR

Matériel parental : marne jaune-olive altérée à lits de cailloux brassés

Position : Milieu de pente, 15-25% irrégulière

Hydrologie : Drainage lent en profondeur

Remarques :

X: 826553 Y: 6533281 Altitude: 256

Description **Nom réf:** **CALCOSOL DE MARNE remaniée ou glissée, avec des passées caillouteuses..**

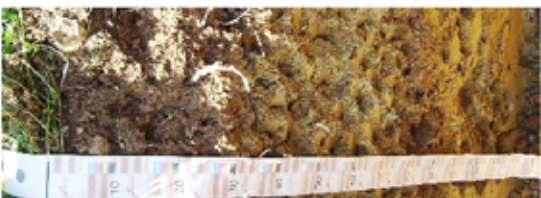
Horizons

0 à 30 Brun 8YR4/4, argilo-limoneux un peu calcaire, peu caillouteux (10-20% de cailloux calcaires), structure très nette et solide, fine presque micro-polyédrique, pores frais.
Teneur en MO correcte, calcaire total modéré 9%,

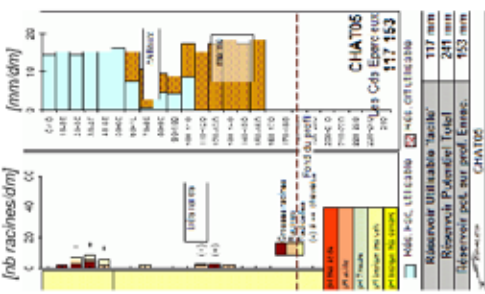
30 à 70 Marnes jaunes olive, à grains et graviers calcaires, argilo-limoneuse A1++

70 à 90 Niveau plus caillouteux avec 40-50% de cailloux calcaires (à grains visibles de calcite), plus rougeâtre

90 à 150 De nouveau marnes argileuses jaunes olive, en fait finement poreuse avec des pores des zones à amas de calcite, des micro-zones plus rougeâtres dans les pores, assez hétérogène, quelques grosses racines bien vues sur le mur du fond...
Cette marnes est probablement un peu glissée et altérée.



Profil racinaire (fob racines/dm) **Profil hydrique** (mm/dm)



Laboratoire CESAR 01250 Ceyzeriat

Prélev. [cm]	% Argile >2mm	Argille [%]	Limons [%]	Sables [%]	Mat. Org %	pH H2O	KCL [%]	Calc tot [%]	Calc act [%]	CEC [cmol/kg]	CEC 'argile' [% de CEC]	K	Mg	ST % Satur (-x2?)	Mg/K	Cu	Mang	ppm
10 à 30	21	46,8	38,2	15,0	1,5	8,3	7,2	9,1	1,875	19,2	34	3,4	5,8	100%	1,7			

Synthèse générale

Code carto: 5016 G +61

Sol argileux peu calcaire en surface, sur marnes à graviers, glissée, un peu allérée, remaniée (niveaux caillouteux ondulés) - oligocène ou plus ancien glissé??

Annexe 14. Communication

SAMEDI 18 AOÛT 2018 LE PROGRÈS

ACTU BEAUJOLAIS DORÉ 23

CHÂTILLON ARCHÉOLOGIE

Une vaste villa gallo-romaine mise au jour au hameau de la Roche



■ Chaque jour, à 16 h 30, les visiteurs sont nombreux à venir découvrir le travail de ces deux archéologues. Photo Claude VAUDALUX

Deux archéologues ont œuvré ces dernières semaines à mettre en lumière des vestiges archéologiques découverts il y a quelques années près du hameau de La Roche.

Il s'agit de deux archéologues professionnels à dépoussiérer les vestiges du Beaujolais Jules Ramona, originaire du département, travaille pour le service archéologique de la ville de Lyon. Romain Guichon, représente la société suisse Archéodunum. Ouvrant sous l'égide du Laboratoire ARAR de Lyon, ils étaient déjà venus faire une prospection sur la commune en

2012. Depuis le début du mois, ils travaillent sur un site passionnant : une vaste et riche villa gallo-romaine, construite sur 400 m², près des vignes de Montferriat jusqu'au hameau de La Roche. Ils travaillent en équipe avec l'autorisation du propriétaire des terres, Fabien Chasselat, et se financent grâce à des subventions de l'État et de la commune.

Le site sera visible lors de la journée du patrimoine

Le site a été repéré de plusieurs façons : des morceaux de tuiles dans les labours ; une prospection géophysique et une prospection par satellite qui montre bien

les lignes des murs et va permettre un plan d'intervention. Cette villa était plus un domaine agricole qu'une maison d'habitation. On relève néanmoins des preuves de confort comme le chauffage par le sol, des fragments de marbre, et des enduits peints pour la décoration des murs. En plusieurs endroits les constructions de plusieurs grandes époques se superposent, avec une présence humaine allant de l'Antiquité au début du Moyen Âge.

Des fouilles trop rares en milieu rural

« Les fouilles archéologiques sont trop rarement menées en milieu rural, dit Jules Ramona, lorsqu'on voit ici toute la richesse de ce site au milieu des vignes. » De nombreux experts participent aux fouilles : ébéniste, spécialiste des métaux antiques, historien, archéozoologue et même un psychiatre. Peu de poteries ont été trouvées, quelques objets et des placages de marbre. Le site ferme exceptionnellement ce samedi 18 août, mais pourra être visité le 15 septembre pour la journée du patrimoine. Il devrait ensuite être recouvert pendant un an, jusqu'au prochain chantier de fouilles.

De notre correspondant
Claude VAUDALUX



■ Le foyer de la villa, ou "prae-furnium" qui permettait de chauffer la demeure. Photo Claude VAUDALUX



■ Le long de la route, site d'angle, délimitant la façade sud. Photo Claude VAUDALUX

www.lapresse.fr



Châtillon La Roche (69380) - 2018
Annexe 14 : communication
Article paru dans le journal Le Progrès, 18-08-2018

SITE ARCHEOLOGIQUE DE
CHÂTILLON - LA ROCHE



Châtillon La Roche (69380) - 2018

Annexe 14 : communication

Visites guidées lors des Journées Européennes du Patrimoine, 16-09-2018

SITE ARCHEOLOGIQUE DE
CHÂTILLON - LA ROCHE



Fouilles estivales à Châtillon La Roche...